



Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

PRINCE
AMEUBLEMENTS

VETROZ
Tél. 027/36 24 39

MEUBLES-RING

AFFAIRE SAVRO

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Retombées sur le plan des collectivités publiques

Premières conséquences tangibles de l'affaire Savro : les vides créés au niveau des administrations publiques.

ANDRÉ FILIPPINI était conseiller bourgeois à Sion : il a démissionné et a été remplacé par M. Hildbrand de Riedmatten.

ARMAND MICHAUD était conseiller général (président de la commission d'information) : il a été remplacé par M. Gilbert Kittel.

JEAN VERNAY, chef du Service de l'entretien des routes, a été révoqué. Son successeur n'est pas nommé. M. Bernard Gaspoz, assurant l'intérim, a beaucoup de chances...

MAURICE PASQUINOLI, officier de circulation, a été révoqué. Son successeur sera nommé par le Conseil d'Etat avant le 4 mars.

RÉMY PANCHARD, chef du Service des travaux publics de la ville de Sion, a démissionné. La place a été mise au concours. On nous dit qu'une dizaine d'ingénieurs ont déjà fait leurs offres.

MARCEL PAHUD, chef de chantier de la ville de Sion, a démissionné. Les offres, pour lui succéder, affluent. On parle déjà d'une quinzaine.

Gérald Rudaz Suite page 6

VOTATION CANTONALE DU 26 FÉVRIER

POUR REMPLACER UNE LOI QUI A PRIS SA RETRAITE

On ne construisait pas, en 1911, comme on construit de nos jours et il n'y a aucune commune mesure entre les moyens de lutte contre le feu de ce temps-là et d'aujourd'hui.

Sommairement énoncés, ce

sont là les motifs majeurs de l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à succéder à celle

Par Gérald Rudaz

d'avant la Première Guerre mondiale qui nous régit encore. Une loi vénérable, à la retraite, puisqu'elle est âgée de 67 ans !

Dans notre article de présentation générale du projet que le Grand Conseil a voté, et qui va être soumis au peuple dimanche, nous avons tenté de démontrer la nécessité d'une législation mieux adaptée aux circonstances actuelles.

Voyons aujourd'hui l'essentiel du contenu, composé d'une loi-cadre de 50 articles et d'un règlement d'application qui en compte une centaine. En notant, au passage, un louable effort de concision : la loi de 1911 comportait 59 articles et le règlement d'exécution 346 !

Les CSI

La loi désigne les communes comme responsables du service du feu.

La collaboration entre l'Etat et les communes est assurée par des inspecteurs régionaux (un dans le Haut, un dans le Centre et un dans le Bas).

Suite page 6
Gérald Rudaz

Suite page 6

LAHTI Kreuzer: objectif atteint

Voir page 12

Vers le dollar à un franc?

Voir page 22

France Communisme et démocratie

Crise italienne Nouveaux protagonistes

Voir page 22

Protection de l'environnement Le chantier est ouvert

Voir page 23

ÉNERGIE ET POSTES DE TRAVAIL EN VALAIS

Importante séance hier entre le Conseil d'Etat et des délégués de l'industrie

A fin janvier dernier, le Conseil d'Etat du canton du Valais publiait un communiqué informant qu'il s'était réuni le 24 janvier pour prendre connaissance du rapport du groupe de travail chargé de l'étude d'une CONCEPTION GLOBALE DE L'ÉNERGIE.

Le Conseil d'Etat avait retenu, entre autres options, la nécessité D'ACTUALISER et de CONCRÉTISER les études relatives à divers aménagements hydro-électriques du Rhône. A la même séance, il avait procédé à un échange de vues au sujet des transferts, opérés en 1976, en faveur de Rhonewerke AG, des concessions de droits d'eau détenues par Aluisse sur la Navizance et ses bassins versants.

Le NF avait détaillé, le 25 janvier, le litige opposant la commune de Chandolin à l'Aluisse. Quant à la conception globale de la politique de l'énergie, le NF a dit de quoi il s'agissait en traitant de la succession de l'ingénieur Jacques de Wolff, chef du Service cantonal des eaux.

Gletsch et autres aménagements

Hier, au palais du gouvernement à Sion, le Conseil d'Etat a tenu séance en compagnie de délégués de nos grandes industries. Nous croyons savoir qu'Aluisse, Lonza et Motorcolumbus participaient à cette table ronde, tenue en application de la volonté du Conseil d'Etat « d'actualiser et de concrétiser » les études de certains aménagements hydro-électriques. On pense immédiatement à Gletsch et, à plus long terme, au Bas-Rhône.

En ce qui concerne Gletsch, il faut savoir que le projet présenté au Conseil d'Etat en 1976 et transmis au Département fédéral des transports et de l'énergie a été jugé rationnel, cette première appréciation étant assortie de réserves ayant trait, entre autres, à la protection de l'environnement. Si ce projet devait être réalisé dans sa totalité, il exigerait un investissement d'un milliard de francs. Il faut aussi savoir que si ce projet reste en liaison avec les centrales nucléaires existantes,

Suite page 6
Gérald Rudaz



VIVRE A DEUX... CHEZ SOI

Notre collaboratrice, Simone Volet, avait émis le vœu que l'album photos du *Nouvelliste* soit enrichi de « pages roses », avec la collaboration de nos lectrices et lecteurs.

Son vœu se réalise aujourd'hui puisque nous publions le résultat de notre grand concours de « La plus jolie photo de mariée » de l'année 1977.

Ce résultat se complète, logiquement, de quelques pages sur de beaux intérieurs. Du mariage au foyer, le *Nouvelliste* vous offre le souvenir de moments heureux et des idées pour que cette joie se perpétue dans vos meubles !

Il n'est, bien sûr, pas interdit aux couples de 1978 de copier les réalisations de leurs prédécesseurs...

Découvrez vite notre cahier spécial « mariage et intérieur » et notre concours « La plus jolie photo de mariée » des pages 25 à 48.

Fouette cocher ! La mariée est parée de jersey dentelle. Le volant donne un effet de double jupe. Le grand voile

et une capeline souple et fleurie couronnent ce joli modèle exclusif Pronuptia de Paris, Sion.

Hasard contre «terroristes»!

Un ressortissant allemand se présente chez un armurier de Zofingue pour prendre livraison d'armes pour lesquelles il avait passé commande. Mais il n'a pas de papiers d'exportation. Arrive un policier, par hasard. L'acheteur prend peur et la fuite. Il rejoint un compère qui l'attendait dans une voiture. Dès ce moment la police prend le relais du hasard et arrête les deux étranges personnages qui pourraient être des terroristes.

Voir page 23

Sœur Godfrieda aurait tué plus de 30 personnes

Un mandat d'arrêt avait été délivré, jeudi 15 février, contre une religieuse belge, infirmière en chef d'une clinique de Wetteren, entre Bruxelles et Anvers. Cécile Bombeke, sœur Godfrieda, était accusée d'avoir tué des malades en leur injectant des doses trop fortes d'insuline.

Ce personnage répugnant avait reconnu avoir tué trois malades. Hier un médecin de cette clinique a parlé de plus de trente assassinats !

Voir page 24

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Chercher son père (2)

Question: Vous nous avez dit qu'en vertu du nouveau droit de filiation tous les enfants - y compris les enfants nés d'un adultère ou d'un inceste - pourront être reconnus par leur père. Vous nous avez aussi dit que désormais tous les jugements déclaratifs de paternité auront le même effet. Pouvez-vous nous expliquer ces changements ?

Réponse: Vous vous souvenez de ce que nous avons constaté lors de notre précédent entretien: les enfants nés d'un adultère, non seulement pouvaient ne pas être reconnus spontanément par le père mais encore la mère et l'enfant ne pouvaient pas intenter contre le père une action en recherche de paternité avec effets d'état civil - ce que l'on appelait la « grande action ». Ils n'avaient droit qu'à une « petite action » qui, si elle aboutissait, donnait droit à certaines prestations pécuniaires, notamment l'indemnisation de la mère pour les frais de couches et d'autres dépenses occasionnées par la grossesse et surtout à une pension alimentaire pour l'enfant. Mais l'action en paternité pouvait tendre à plus qu'une simple pension alimentaire: le juge était tenu à déclarer la paternité du défendeur lorsque ce dernier avait promis le mariage à la mère (une promesse formelle n'était pas obligatoire, la promesse de mariage existait dès le moment où la mère, de bonne foi, a pu conclure des paroles de l'homme qu'il avait l'intention de l'épouser). Le juge déclarait la paternité avec effets d'état civil également dans le cas où la conception de l'enfant résultait d'un viol ou d'un abus d'autorité. Désormais, il n'existe pas de différence entre l'action en paternité intentée pour des enfants adultérins ou des enfants nés de deux célibataires, des enfants fruits d'un viol ou

d'un autre acte criminel. L'action se déroule de la même manière et les effets sont les mêmes, à savoir: l'enfant porte le nom et a la nationalité de sa mère et le père a toutes les obligations qu'a un père « légitime », mais l'autorité parentale est attribuée de par la loi à la mère.

Q: autrement dit la paternité simplement « alimentaire » est abolie ?

R: Oui, il n'existe désormais que deux genres de paternité, la paternité dans le mariage et la paternité hors mariage. Lorsque le père de l'enfant n'est pas marié avec la mère de l'enfant, il a toutes les obligations envers l'enfant, que sa paternité résulte d'une reconnaissance (donc d'un acte volontaire de sa part) ou qu'elle résulte d'un jugement mettant fin à un procès de recherche de paternité.

Il doit donc, participer aux frais de soins, d'entretien et d'éducation et ceci jusqu'à la majorité de l'enfant et non plus seulement jusqu'à ses dix-huit ans révolus. L'enfant est héritier de son père au même titre qu'un enfant né dans le mariage (tandis que sous l'ancienne législation, même si la paternité était déclarée avec effets d'état civil, l'enfant « illégitime » en concours avec les descendants légitimes n'héritait que la moitié de la part de ces derniers).

Q: Mais au fait comment se déroule un procès en recherche de paternité ?

R: Si vous voulez bien, les modalités de l'action en paternité, les moyens des preuves exigées, les possibilités d'opposition seront le sujet de notre prochain entretien. Nous verrons par là même que même lorsqu'il n'y a pas de procès et lorsque la reconnaissance émane du père lui-même, il peut y avoir des problèmes d'opposition ultérieure.

Portalis

Les « spécialistes » du nucléaire...

Lorsqu'un domaine acquiert une complexité telle qu'un citoyen ayant une formation scolaire « normale » devient incapable d'en saisir l'essentiel, il se crée naturellement un gros besoin d'information. C'est là que commence la tâche du spécialiste, qui doit faire part de ses observations au grand public. Chacun a le droit d'être renseigné de la manière la plus complète sur des faits qui nous concernent tous.

Ce travail d'information constructive est particulièrement difficile en ce qui concerne la technique du nucléaire, car le spécialiste doit pouvoir se faire comprendre à tous les niveaux. Il ne faut donc pas qu'il se limite au niveau qui correspond à sa propre formation et qu'il s'exprime uniquement en termes du métier; il doit, au contraire, se mettre facilement à la portée de « l'homme de la rue ». Cela implique une simplification des expressions scientifiques réalisée de manière à ce qu'elles deviennent accessibles au plus grand nombre possible de citoyens, sans pour autant en déformer la vérité. Les essais de vulgarisation dans ce domaine sont assez dangereux, car ils peuvent entraîner facilement des malentendus, qui risquent toujours de pousser les profanes à tirer des conclusions erronées.

Ce sont justement de tels malentendus qui ont le plus contribué à engendrer apparemment des différences entre les diverses opinions scientifiques, de quoi nourrir largement la méfiance envers les spécialistes. Cet état des faits n'est toutefois pas nouveau, car il y a toujours eu, selon une argumentation bien connue, « deux experts pour chaque chose, chacun défendant un point de vue diamétralement opposé à l'autre, selon les intérêts de leurs employeurs respectifs ». Dans certains cas bien précis, cette affirmation n'est pas infondée: devant les tribunaux, par exemple, il y a un vrai croisement d'expertises et de contre-expertises, à un point tel que le pauvre juge submergé doit encore faire appel, en fin de compte, à une super-expertise « neutre ». Il va de soi que chaque expert fait autorité en la matière: en général, on préfère s'adresser à des docteurs d'universités.

Pouvons-nous transposer une telle situation sur le plan de la controverse sur l'énergie nucléaire? A première vue, la réponse serait affirmative, étant confirmée par d'innombrables publications. De nombreuses personnes pensent être en mesure de faire des exposés « scientifiques » au sujet de problèmes techniques ayant trait à l'énergie nucléaire, et on a rarement vu un tel engouement de l'opinion publique pour les déclarations de personnes bien pressées à les faire. Selon leur notoriété, les experts sont présentés et cités en tant que principaux témoins (les citations n'étant malheureusement pas toujours correctes). Le défilé de prix Nobel, de professeurs, docteurs et ingénieurs, est impressionnant. Toutefois, un observateur attentif de ces faits peut se demander si toutes ces personnalités sont effectivement des spécialistes du nucléaire.

Un regard dans l'annuaire téléphonique suffit: on y trouve, parmi tous ces « spécialistes » des diplômés de toutes sortes de facultés, surtout des ingénieurs et des techniciens de toutes spécialités, et même des ecclésiastiques et des enseignants. Mettons les choses au point: personne ne devrait mettre en doute les capacités de ces spécialistes dans leurs domaines spécifiques, et chacun doit aussi pouvoir se forger une opinion libre de toute emprise scientifique, et la défendre. On peut cependant ajouter qu'un quelconque titre universitaire ne donne pas automatiquement le droit de s'ériger en spécialiste des questions nucléaires et faire à ce sujet des déclarations comme si l'on détenait la vérité absolue.

Les personnes les plus compétentes pour ce genre de renseignements sont les physiciens et techniciens nucléaires, les médecins, les chimistes et les biologistes travaillant dans des installations utilisant les techniques nucléaires, ou qui ont un contact professionnel direct avec de telles installations. Ce sont pourtant justement leurs déclarations que l'on met le plus en doute. De nombreux adversaires du nucléaire n'hésitent pas à accuser ces spécialistes et leurs organisations professionnelles d'être « des vendus au lobby nucléaire », accusation qui n'est même pas prise au sérieux par les autorités compétentes en matière d'autorisation et de surveillance.

Quiconque tient de tels propos doit certainement penser que seuls les spécialistes « neutres » devraient s'exprimer là-dessus. Mais de tels spécialistes n'existent pas. En ce qui concerne les docteurs des universités, ils ont eux aussi un employeur, et il faut savoir qu'il n'y a pas à proprement parler de chaires pour l'enseignement de la technique nucléaire. Des personnes s'adonnant à des recherches personnelles n'existent plus non plus. Les spécialistes du nucléaire choisissent librement aussi bien leur voie que leur emploi. Lorsqu'ils ont pris la décision de travailler dans une installation nucléaire, ils le font en étant convaincus qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre un tel emploi et leur conscience. On ne voit donc pas pourquoi ils ne seraient pas habilités à informer les profanes. Au moins, avec eux, on est sûr qu'il s'agit de spécialistes, et de spécialistes qui sont tous du même avis.

R.-A. Leder

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Du droit de la peine de mort

« Le meurtre collectif en temps de guerre n'est pas différent du meurtre individuel en temps de paix. » (Einstein dixit.)

Les gens qui sont en faveur de la peine de mort, ces gens-là ne peuvent prétendre être possesseurs d'une quelconque parcelle d'humanité. Ils sont à mettre aux rangs des assassins et des ignorants. Lorsqu'ils prônent la peine capitale comme moyen de dissuasion du crime, ils font montre, par là même, de leurs tendances inavouées au sadisme psychique qui les anime. Ils sont plus dangereux pour l'humanité que le meurtrier occasionnel qui, lui, et cela dans la plupart des cas, s'est trouvé, à un moment de sa vie, pris dans un engrenage ou dans une situation telle que le geste fatal s'est produit, faisant de lui un ennemi de la société. Dans la majorité des cas, le meurtrier retrouve son équilibre normal avant même d'avoir purgé sa peine de dix ou vingt ans de prison, se libérant ainsi de sa folie meurtrière d'un instant.

Mais pour les pro-trucidateurs d'autrui, ceux-là ont leur sadisme bien ancré dans leur âme de coquin! Avec quelle délectation ils racontent à leur entourage la manière dont ils exécuteraient le criminel: « Je le ferais crever à petit feu » ou « Je l'écorcherais vif », « Il a tué, il faut le tuer », j'en passe et des meilleures de ces solutions, que l'on peut ouïr par la bouche de ces gens bien intentionnés.

N'oublions pas que, dans la plupart des cas, les adeptes de la peine capitale sont ceux-là même qui se présentent ostensiblement comme des gens vertueux et religieux par bigoterie et non par sincérité. Il suffit de sonder leurs reins pour constater, sans l'ombre d'un doute possible, qu'ils sont des individus dan-

gereux pour la société des hommes, puisqu'ils n'ont pas le respect de la vie chez les autres. Ces gens-là ne sont pas ce qu'ils veulent nous faire accroire publiquement et la raison qui les retient de commettre un crime est souvent, si ce n'est toujours, la lâcheté et la peur du gendarme et de la prison. Etant donné qu'ils n'osent point commettre un meurtre, ils le font par personnes interposées, c'est-à-dire par les tribunaux et les bourreaux!

Le meurtrier commet la plus grave erreur de sa vie, puisqu'il n'a pas le droit de prendre la vie de son prochain. Que penser, dès lors, des législateurs et des juges qui s'arrogent le droit d'appliquer la loi du talion? De qui détiennent-ils ce pouvoir et ce droit? De Dieu? Non, puisque Dieu lui-même condamne le meurtre! Alors, le tiennent-ils des hommes? Mais les hommes n'ont pas ce droit et ne l'ont jamais eu, ni pour les guerres, ni sous aucun prétexte que ce soit. Dieu leur dénie ce droit. Donc, au vu des lois divines, ceux qui condamnent un homme à mort se mettent au rang des assassins, puisqu'ils décident en toute connaissance de cause et délibérément, de la suppression de la vie chez un humain. Du moment qu'ils ne détiennent aucun pouvoir de droit divin sur la vie et la mort, ils deviennent des meurtriers à part entière, donc les égaux de celui qu'ils jugent et condamnent. « Celui qui jugera et condamnera Caïn, celui-là sera jugé sept fois de la peine et du crime de Caïn » (Dieu dixit.) Alors, méfiez-vous des humains qui ont dans le cœur le désir de trucider autrui, sous prétexte de justice, car ils ont le cœur plein de fiel et ils sont nombreux sur la terre des hommes.

G.-Bernard Lathion

Respecter les droits de l'homme

A l'heure actuelle, il y a violation flagrante des droits fondamentaux de l'homme et du respect des libertés morales et religieuses. Il y a en Suisse des personnes qui, par suite de leurs convictions, ne peuvent pas faire leur service militaire armé. Or, la soi-disant justice militaire traite tout simplement ces personnes comme des criminels, en les envoyant en prison. A l'heure où l'on fait partout des efforts de désarmement et de paix, c'est scandaleux. La création d'un service civil, non armé, est vitale en Suisse, car notre pays devrait montrer

l'exemple du respect de la dignité humaine avant de condamner ce qui se passe sous certaines dictatures. Alors, que les personnes, pour qui les notions de libertés morales et religieuses et de dignité de la personne humaine existent encore, viennent soutenir l'initiative pour un authentique service civil, afin de faire respecter les droits de l'homme dans notre pays. Actuellement, la Suisse est le seul pays de l'Europe occidentale qui refuse le droit à la non-violence, c'est pourtant le pays qui devrait faire le plus pour construire la paix.

F.P.

A Malice, malice et demi... ou comment allez-vous?

A l'heure où les mass media de tous poils et de tous crins nous abreuvent de noirceurs, où nos autorités, à chaque instant, nous rebattent les oreilles des difficultés qu'elles éprouvent à occuper un poste qu'elles ont bien cherché, où n'importe quel zigotto vient nous débaler ses états d'âme et de corps, où des associations de ci et de ça veulent à tout prix nous intéresser au sort de ceux-ci et de ceux-là, pourquoi n'aurai-je pas, moi, le droit de débaler mes petites misères?... Surtout quand on commence par me demander comment ça va ?

Si je demande à la personne que je rencontre comment ça va, je suis en état de disponibilité, sinon, je me borne à dire bonjour sans m'arrêter.

Si je demande comment ça va, je suis prêt à écouter, à compatir, à conseiller (dans le vide, mais qu'est-ce que ça peut faire!). L'humanité souffre tellement de ne plus pouvoir se parler: les uns et les autres ne sachant plus écouter d'une part, n'osant plus dire ce qu'ils ressentent d'autre part. Pensez donc, les problèmes internationaux sont tellement importants! Des peuples entiers souffrent! Alors... vous! Il faut s'occuper du « monde »: ça fait « bien », ça fait « évolué », ça fait « large d'esprit », et puis, c'est tellement plus spectaculaire!

Pourtant le « monde », si je ne me trompe, est fait d'individus, et ce ne sont

que les petites misères de chacun d'eux qui permettent à quelques-uns de les exploiter pour en faire, à leur profit ou à leur gloire, de « grands problèmes à résoudre ».

L'être humain est ainsi fait que ses petites misères sont plus importantes que les grandes catastrophes. Elles sont aussi bien plus difficiles à surmonter parce qu'on est tout seul en face et qu'au lieu de nous aider on est en train de nous en faire une honte: c'est un nouveau snobisme qu'on voudrait nous imposer; alors que, même les forts - et ils ne sont pas si nombreux - ont quelquefois besoin de se déverser dans une oreille attentive; car elle doit être attentive, pour que le souci soit vraiment partagé et, dès lors, moins lourd à porter.

Il faut cesser d'avoir des rapports superficiels, tout polis d'indifférence; il faut cesser de confondre la politesse avec la banalité de questions dont on ne veut pas entendre la réponse; il faut réapprendre à se cotoyer, à se raconter et à écouter les autres. Il faut, pour cela, beaucoup de cœur et de temps, mais saint François d'Assise ne nous a-t-il pas dit que le temps n'est pas fait seulement d'heures et de minutes, qu'on a peu de temps quand on a peu d'amour, mais qu'on a beaucoup de temps si on a beaucoup d'amour.

Ça va mieux, merci!

Josette Péneveyre

Hit-parade

Enquête N° 8

1. Ça plane pour moi, Plastic Bertrand
 2. Tarentelle, Yves Duteil
 3. The house of the rising sun, Santa Esmeralda
 4. Dans les yeux d'Emilie, Joe Dassin
 5. Le vin me saoule, Nicolas Peyrac
 6. Pense à moi, Eric Charden
 7. Harmonie, Marie Laforêt
 8. Le dindon, La bande à Basile
 9. How deep is your love, The Bee Gees
 10. Belfast, Boney M
 11. Mull of kintyre, Wings
 12. Rocking all over the world, Status Quo
 13. L'enfant des cathédrales, Gérard Lenorman
 14. It's so easy, Linda Ronstadt
 15. C'est la vie, Johnny Hallyday
 16. Singing in the rain, Sheila et B Devotion
 17. Mille colombes, Mireille Mathieu
 18. La java de Broadway, Michel Sardou
 19. Figaro, Brotherhood of Man
 20. J'ai vu Paris, Charles Aznavour
- En romain les nouveaux venus.

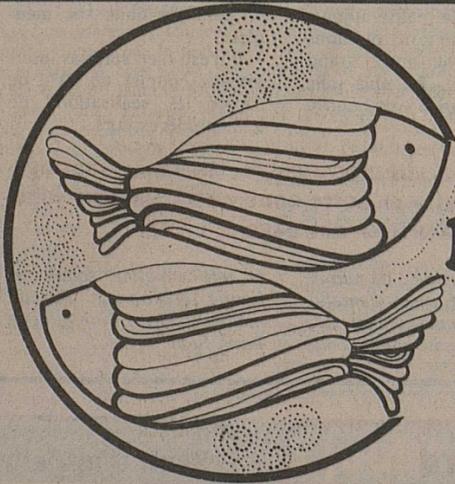
Déchets radioactifs.

TOUT EST PRÉVU POUR LE STOCKAGE!

ZURICH. - Le professeur Heini Graenicher, directeur de l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs de Würenlingen (AG) estime que le stockage des déchets hautement radioactifs ne pose pas de problème pour les 40 ou 60 prochaines années. Interrogé par le journal *Weltwoche*, le professeur Graenicher a déclaré qu'il n'était pas certain que la Suisse doive un jour stocker définitivement des déchets radioactifs. Au cas où la France exigerait le renvoi en Suisse des déchets déposés à La Hague, ceux-ci ne seraient pas ramenés en Suisse avant 1990. Ils pourraient sans autre être stockés pendant 30 à 50 ans sous forme de blocs de verre dans des entrepôts contrôlés. On a donc bien le temps de chercher de tels endroits en Suisse ou à l'étranger, estime M. Graenicher.

Le zodiaque et l'amour

poissons



Mademoiselle Poisson

Elle est femme jusqu'au bout des ongles
Charmante et romanesque
Qui donne plus qu'elle ne reçoit.
Elle n'a qu'un désir
Rencontrer un être à chérir
Qui acceptera sa tendresse
Et se laissera adorer.

Elle ne veut que se fondre en lui
Baignée dans une sorte d'extase
C'est une épouse exceptionnelle
Qui conçoit l'amour
Comme une totale communion.
C'est une avalanche affective.
On la qualifie parfois
De nymphomaniacque.

Mais lorsque son compagnon
L'aura pleinement comprise
Il criera à l'injustice
Mademoiselle Poisson le fera entrer
Dans son univers merveilleux
De contes de fées.

Monsieur Poisson

Monsieur Poisson est un être charmant
Infiniment sensible et séduisant
Capable d'attentions extraordinaires
Et plein de tendresse sensuelle.
Il nage dans toutes les eaux
En attendant sa sirène.
Il se prête à toutes les expériences
Pour se prouver sa liberté
Pour goûter à tous les courants.
Monsieur Poisson est un don Juan.

Il n'attend pas une femme
Mais une déesse.
Il la désire un peu mystérieuse
Presque irréelle
Et sans humaine exigence.
Elle ne devra pas se révéler tout à fait
Afin de garder son prestige.

Dans le cœur de Monsieur Poisson
Sommeille un papillon volage
Si d'aventure, il prend l'essor
Son excuse constatera:
« Je suis fidèle mais inconstant »
Et il le croit sincèrement.

Marie-Charles Grand

JURA

Problèmes hospitaliers

Décisions de la Constituante

Le bureau de la Constituante a pris connaissance des conclusions de la commission chargée d'étudier les problèmes hospitaliers. Il vient de décider de ne pas se contenter d'entériner ce rapport, mais de demander à l'assemblée plénière de se prononcer clairement sur les recommandations essentielles qui sont le fruit des études des commissaires. De la sorte, jouant une nouvelle fois le rôle de véritable gouvernement avant la lettre, le bureau de la Constituante entend qu'il résulte des travaux d'études menés à chef des réalisations politiques et concrètes.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les recommandations de la commission. Parmi celles qui méritent l'attention, indiquons la renonciation à créer un hôpital cantonal, la nécessité de passer des concordats avec les cantons voisins ou universitaires en ce qui concerne la médecine de pointe et surtout la décision de créer des organismes interrégionaux chaque fois qu'il peut en résulter une économie et une amélioration de l'efficacité. Regrettons cependant qu'en l'occurrence il soit recommandé de laisser aux organes de districts le soin de procéder à ces regroupements alors que, vu les habitudes prises et la nature des hommes, il eût été préférable d'imposer cette mutation par une décision politique gouvernementale ou parlementaire.

Un des gros problèmes à résoudre sur le plan hospitalier est celui de la médecine psychiatrique. Il faudra passer un concordat avec le canton de Berne pour profiter de la clinique psychiatrique de Bellelay. Berne a tout intérêt à y recevoir

les malades jurassiens, faute de quoi cet établissement serait encore plus largement déficitaire. Cependant, il y règne une vive tension politique, en raison des oppositions au sein du personnel et il n'est pas sûr que le bon sens économique l'emporte sur de telles contingences. Le cas échéant, il faudrait alors organiser à l'échelle du canton du Jura une petite clinique psychiatrique. Un autre problème délicat est celui de la clinique médico-psychologique. Les malades qu'elle traite sont en constante augmentation. Un signe des temps que nous vivons. La structure du Service cantonal existant est cependant si anachronique, avec des sièges à Delémont, Porrentruy et Moutier, qu'il faudra entreprendre une réorganisation et que, de toute façon, le canton du Jura ne pourra envisager de collaborer à cet institut que si sa structure est sérieusement revue. Acceptera-t-on à Berne de se soumettre à un minimum de rationalité dans ce sens ? Enfin, le problème des personnes âgées n'est pas aisé à résoudre. Le canton du Jura souffre de sous-équipement dans ce domaine et il lui faudra compter avant tout sur ses propres forces pour améliorer la situation. Les solutions envisageables existent, mais elles sont malheureusement coûteuses. Il faudra bien pourtant en faire le sacrifice.

L'assemblée plénière de jeudi prochain devra se prononcer sur les principaux postulats élaborés par la commission. La question de la clinique médico-psychologique exceptée, ils ne devraient pas soulever de vives controverses.

V.G.

Une cinquantaine de médecins et scientifiques romands à la base d'un monument de la littérature médicale

« Je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui, dans toute la littérature internationale, un seul ouvrage qui puisse se comparer à celui-ci. »

Telle est l'appréciation flatteuse dont le célèbre professeur Jean Hamburger gratifie l'ouvrage monumental qui vient de sortir de presse sous la signature du docteur Jean Fabre, professeur à l'université de Genève et directeur de la policlinique de médecine.

Destiné exclusivement au corps médical, pour lequel il doit constituer une référence

de toute première fraîcheur, cet ouvrage fait le point sur les acquisitions les plus récentes dans ce domaine en perpétuelle évolution qu'est la thérapeutique, science du traitement des maladies. Il expose notamment les principes généraux de la pharmacologie moderne, passe en revue un nombre important de médicaments, et décrit le traitement des principales maladies.

On notera que, sur les 150 spécialistes auxquels le professeur Fabre a fait appel,

on trouve quelque 50 médecins et scientifiques romands (dont la plupart enseignent à l'université de Genève), aux côtés de spécialistes français, britanniques, américains et hongrois. Nul doute donc que cet important ouvrage contribuera ainsi à confirmer la valeur des scientifiques suisses dans les autres pays francophones où il est destiné à être utilisé.

(Cedos)

¹ Thérapeutique médicale, Editions Flammarion, médecine-sciences.

1978, millésime prometteur pour le Guillon

Pour la Noble Confrérie consacrée aux vins vaudois, l'année guillonnesque 1978 s'annonce un millésime prometteur au niveau des activités et manifestations diverses, mais ce ne sera en fait qu'une mise en train avant les festivités qui marqueront, l'an prochain, le 25^e anniversaire de la fondation du Guillon. Mais mise en train joyeuse et soutenue puisque le programme 1978 ne comprendra pas moins de quinze ressats, frairies ou franquette.

Tout commencera le vendredi 17 mars au château de Chillon par le rersat dit « du Bourru » qui est le nom donné par nos vignerons au vin nouveau, encore trouble. A cette occasion, les cinq vigneronnes couronnées à la Fête des Vignerons seront nommées compagnons-jurés, alors que M^{me} Eliane Henchoz glorieuse gagnante du concours: Jean-Louis 1977, recevra le titre de dame de cœur de la confrérie. Ce sera également au tour de la commune de Denens de recevoir la plaque de combourgeoisie d'honneur. De plus, la manifestation sera rehaussée par la présence d'un groupe des Vignerons du monde de la Fête, en costumes, bien entendu.

En avril, les conseillers de la confrérie, tous les amis et amies du vin vaudois, amateurs de bonne chère, se retrouveront à Chillon pour les Ressats des cavaliers qui se succéderont les vendredis et samedis 28 et 29 et qui justifieront leur appellation par la présence d'un groupe d'une douzaine de ca-

valiers du détachement des Cent-Suisses. Ce sera cette fois la commune de Pully qui se verra remettre la plaque de la combourgeoisie d'honneur.

A fin mai ou au début juin, la date n'a pas encore été définitivement retenue, le Guillon quittera les frontières cantonales pour participer aux festivités qui marqueront le 800^e anniversaire de la ville de Lucerne. Le rersat sera organisé avec la collaboration du préfet du Cotterd de Lucerne.

Traditionnel rendez-vous d'été, le château d'Oron accueillera la Frairie des patronnes qui se déroulera sous la forme de deux ressats les vendredis et samedis 23 et 24 juin, avec, naturellement, la participation

active de deux patronnes-cuisinières en vue de notre canton. Ces deux manifestations permettront également aux Gais Compagnons de présenter leur nouveau répertoire.

Le 2 septembre, le Guillon sera en des lieux inhabituels puisque sa Franquette sera organisée aux Salines de Bex.

Enfin, le vendredi 27 octobre débutera la grande et prestigieuse série des ressats consacrés au gibier et baptisés cette année Ressats de la ramée. Il y en aura huit au total, soit les 27 et 28 octobre, 3 et 4 novembre, 17 et 18 novembre et 24 et 25 novembre. Nous y reviendrons d'ailleurs en temps opportun.

Sensible recul des crédits à la construction

BERNE. - Le volume des crédits accordés à la construction ne cesse de reculer. Selon le bulletin de janvier de la Banque nationale, les nouveaux crédits de construction accordés en décembre par 59 banques se sont montés à 466 millions de francs. Par rapport à décembre

1976, cela représente une baisse de 5,5%. Comparés à la période correspondante de l'année précédente, les paiements de crédit ont progressé de 4,9% et l'état des crédits ouverts à la fin de l'année était de 1,0% au-dessus du niveau de fin 1976.

Lettre pastorale de l'abbé de Saint-Maurice pour le carême 1978

Chers frères et sœurs,

Je m'adresse à vous en ce deuxième dimanche de Carême, car les lectures proposées ce jour nous conduisent à une réflexion sur ce qui devrait être, plus spécialement en cette année, au premier plan de nos soucis d'Eglise, de paroisse, de famille chrétienne, un souci de chacun...

A la veille de ce Carême déjà, je vous demandais par une Exhortation, une prière plus intense pour ce que l'on peut appeler, d'une façon générale, les vocations.

Prier pour que le Maître de la moisson y envoie des ouvriers, c'est répondre à l'ordre, à la demande pressante de Jésus lui-même.



Il n'est pas dans mon propos d'entrer ici dans les statistiques, de peindre un tableau de la situation, de m'arrêter à des chiffres : nous le savons tous, déjà se fait sentir un manque de prêtres, de religieux, de religieuses... En rappelant cela, je ne pense pas d'abord à nous, en ce pays, mais sans l'oublier certes, je vous invite à entendre aussi le cri d'appel qui monte de l'Eglise qui est en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie...

Devant ce problème, on pourrait laisser tomber les bras : ce ne serait pas chrétien ! Alors, il faut s'engager résolument sur le chemin de la Foi. Un acte de foi, car dans l'histoire du salut, depuis Abraham, les prophètes, les Apôtres de Jésus, Dieu certainement appelle toujours. C'est surtout un problème de réponse qui se pose. Et peut-être aussi la prise de conscience que la vocation de chacun est l'affaire de tous. Entre Dieu qui appelle et celui — ou celle — qui répond, il y a des médiations : famille, paroisse, prêtres, religieux, religieuses, éducateurs...



Le simple fait d'être chrétien, c'est déjà, bien sûr, le fruit d'une vocation, d'un appel de Dieu, au sens propre du terme. C'est pour cela que les croyants ont toujours reconnu en Abraham le modèle de l'appelé, le modèle de la vocation. L'initiative appartient à Dieu, et la réponse de l'homme, c'est la foi. « Pars... laisse et va... », dit le Seigneur et Abraham partit. De cet acte de foi initial et de ceux qui suivront (comme l'acceptation du sacrifice d'Isaac) vont dépendre l'accomplissement personnel d'Abraham, l'existence et l'avenir du Peuple élu, image de l'Eglise. Seule la réponse à l'appel de Dieu donne un sens à la vie de l'homme et installe sur le chemin de la vraie liberté.

Toute vie authentiquement chrétienne éprouvera, dans la foi, cet appel du Seigneur : « Pars... laisse et va... ». Celui qui répond à Dieu ne peut être qu'un nomade spirituel parce qu'il part de ce qui n'est pas, pour aller à Celui qui est. Il y a une distance à parcourir, un chemin à faire jour après jour. L'intuition de tant de jeunes qui « partent en voyage » est juste, encore faut-il ne pas s'engager sur des chemins sans issue.

En cet appel, il ne faudrait toutefois pas voir qu'un seul côté des choses. On insiste sur l'aspect dépouillement de la foi, de la vocation. On admire le courage, l'audace de qui répond à l'appel en laissant derrière lui beaucoup de réalités bénies de Dieu.

Et cependant, la Parole de Dieu qui appelle va plus loin : elle révèle que l'appelé reçoit un cadeau merveilleux, une nouvelle richesse incomparable et inépuisable : « Je te bénirai, je rendrai grand ton nom, je ferai de toi un grand peuple... »

Nous voyons ce que l'homme quitte, la Parole nous montre ce qu'il reçoit. D'où l'exultation de la Vierge Marie en son Magnificat : le Tout-Puissant a fait pour moi de grandes choses !

Une vocation, c'est une bénédiction pour celui qui y répond, mais aussi pour le monde, pour une postérité mystérieuse qui a nom Peuple de Dieu, Eglise Corps du Christ.



L'appel de Dieu à tous les hommes, tous sans exception, leur vocation, elle est dans le Christ-Jésus. Pour nous chrétiens, fils et filles de l'Eglise, il se fait plus intense, plus exigeant : que sommes-nous prêts à faire, concrètement, pour y répondre ? Il est sûr que le Christ veut l'Eglise pour qu'elle soit signe et moyen de salut pour tous : alors, que sommes-nous prêts à faire pour qu'elle vive et témoigne ? Y a-t-il des jeunes prêts à partir... à laisser pour aller vers ce pays qui a nom Royaume de Dieu, en le servant ? Y a-t-il des volontaires — si tu veux, dit toujours Jésus — pour consacrer toute leur vie au service de la Parole évangélique, au service des sacrements de la grâce ? pour consacrer toute leur vie au témoignage de la vie religieuse, pour l'amour du Christ et de leurs frères ?

Ce que saint Paul dit au disciple Timothée, c'est à nous aussi qu'il le dit : « avec la force de Dieu, prends ta part de souffrance pour l'annonce de l'Evangile » (2 Tim 1, 8). Voilà répété pour nous le « Pars... laisse et va... » adressé par le Seigneur à Abraham. Prends ta part, car Dieu nous a sauvés et veut sauver tous les hommes. Prends ta part, car Dieu a un projet, un dessein de salut sur le monde, projet auquel il veut associer l'homme : c'est pourquoi il a

envoyé son Fils en notre chair : par un Homme vient le salut de Dieu et en Lui, les hommes doivent accomplir ce salut. La grâce, c'est par le Christ et lui seul qu'elle nous est donnée : par son être même, par son ministère, sa parole, ses gestes, l'acte suprême de sa Croix et de sa Résurrection, Jésus est source de grâce. Tout cela, il veut le perpétuer, l'actualiser pour tous, tant que le temps durera et c'est pourquoi il institue l'Eglise et pour l'Eglise, les Douze, leurs successeurs, le service presbytéral. En cela, Dieu a besoin des hommes : nous devons prendre part.



S'il faut en toute vie chrétienne certes, mais avec plus d'évidence pour le service presbytéral et la vie religieuse, « partir... laisser et aller » nous prendrons garde de ne pas oublier que déjà le Seigneur nous montre le pays où il nous attend : « Il fut transfiguré devant eux ; son visage devint brillant comme le soleil et ses vêtements blancs comme la lumière. » (Mt 17, 1 sq)

C'est la gloire éternelle du Père qui respandit, transparait en Jésus son Fils : transfiguration qui manifeste cette gloire que l'Homme-Dieu va conquérir définitivement, pour nous les hommes, par sa Résurrection, au-delà de sa Passion et de sa mort.

Cette gloire, qui est celle de son Père et la sienne, Jésus la veut pour nous : « Père, je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée... Je veux que là où je suis eux aussi soient avec moi... » (Jean 17, 22 et 24)



Frères et sœurs, vous surtout les jeunes qui êtes à l'heure d'un choix de vie, à la recherche d'un sens de la vie, considérez votre chemin à la lumière de la Parole de Dieu que la Liturgie de ce jour (et de tout le Carême) nous apporte :

Par la Foi et l'Espérance, « partir... laisser et aller » ; prendre part à l'œuvre de l'Evangile et du salut, à notre juste place, selon le dessein de Dieu.

Nous serons ainsi établis dans la Charité, dans l'Amour, qui est la relation même du Père et du Fils ; la relation du Père avec ses fils les hommes, en son Fils Jésus ; la communion de tous les enfants de Dieu entre eux.

Cette vie de charité, aujourd'hui et pour toujours, c'est la Terre promise qui nous est montrée et vers laquelle nous allons par Lui, avec Lui et en Lui, le Christ Jésus Notre Seigneur.

† Henri Salina, Abbé

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnach.

Assistentes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.

Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spörli.

Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.

Pharmacie de service

Mercredi 22 et jeudi 23, Vuilloud, téléphone 22 42 35 et 22 41 68.

Vendredi 24, Magnin, tél. 22 15 79.

Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police), surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: du mardi 21 au dimanche soir 26: Johann-Peter Zurbriggen, tél. 22 50 50.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburation. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Vuistiner S.A., Granges, tél. jour et nuit, 58 12 58.

Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vostfray 22 28 30.

Garderle. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion. Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 98.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderle d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et à l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue St-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Bleusy-Dillc (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.

Nendaz-Station. - Dancing-discothèque « Lapin Vert ». Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Grande-Fontaine. - Expositions Grosso et icônes de tradition byzantine de Marin Botschew. Du 4 février au 4 mars. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30, dimanche compris. Le soir sur demande. Fermé le lundi.

Patinoire. - 8 h.-11 h. 45, public et écoles; 14 h.-16 h., public (enfants gratuit); 16 h. 15-17 h. 15, sport scolaire facultatif; 20 h. 30, match entraînement 2^e équipe.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.

Médecin de service. - Appeler le numéro 11.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fêtes. - Appeler le numéro 11.

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95 Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

Dépannage. - R. Granges et Cie, Carrosserie du Simplon, tél. 2 26 55 et 2 34 63.

Patinoire. - 8 h., écoles; 20 h. 15, Martigny-Lyss.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.

Groupe Alcooïques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, tél. 6 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie City, téléphone 3 62 63.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOÈCHE-LES-BAINS
Médecin de service. - Rheumaklinik, téléphone 61 12 52.

D' CLAUDETTE



PARTICIPEZ AU TIERCÉ GRATUIT

Sports et tourisme

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	184
dont traités	129
en hausse	41
en baisse	60
inchangés	28
cours payés	435

Tendance générale bancaire: irrégulière soutenue
 financières: irrégulières
 assurances: irrégulières
 industrielles: irrégulières
 chimiques: plus faibles
 obligations suisses: bien soutenues
 obligations étrangères: irrégulières

Cette séance de mardi a évolué dans un gros volume d'échanges, mais la tendance s'est montrée irrégulière. Dans le secteur des transports, les deux Swissair, faibles en début de bourse, se sont reprises par la suite, sans toutefois pouvoir refaire le terrain perdu dans sa totalité. Chez les bancaires, les titres nominatifs de l'UBS et de la SBS reculent légèrement. Par contre, la porteur et le bon SBS ainsi que le Crédit Suisse porteur sont meilleures. Aux financières, bonne tenue des Motor Columbus, Bührle nominatives, Italo-Suisse et Pirelli. En contrepartie, Elektrowatt et Usego sont plus faibles. Parmi les industrielles, les chimiques sont les perdantes de la journée en raison de la faiblesse du cours du dollar. Dans ce même secteur, les titres de BBC, Innovation, Nestlé porteur et Aluisse porteur parviennent à gagner quelques francs.

Aux étrangères, les certificats américains changent de mains à des cours se situant en dessous de la parité de 1 fr. 83 pour un dollar. Peu de modification dans le reste de la cote.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	20.2.78
Brigue-Viège-Zermatt	100
Gonergratbahn	850 d
Swissair port.	865
Swissair nom.	755
UBS	3470
SBS	413
Crédit Suisse	2475
BPS	2275
Elektrowatt	1830
Holderbank port.	506
Interfood port.	3900
Juvena port.	185
Motor-Columbus	800
Erlikon-Bührle	2440
Cie Réassurances port.	5175
Winterthur-Ass. port.	2430
Zurich-Ass. port.	11925
Brown, Boveri port.	1745
Ciba-Geigy port.	1360
Ciba-Geigy nom.	645
Fischer port.	750
Jelmoli	1545
Héro	3000
Landis & Gyr	1210
Lönsiger	700
Globus port.	2350
Nestlé port.	3665
Nestlé nom.	2360
Sandoz port.	4025
Sandoz nom.	1815
Aluisse port.	1320
Aluisse nom.	550
Sulzer nom.	2930

COURS NON PARVENUS

USA et Canada

Alcan Alumin.	41 1/2
Amex	60 1/2
Beatrice Foods	43 d
Burroughs	111
Caterpillar	92 1/2 d
Dow Chemical	42 3/4
Mobil Oil	108 1/2
Allemagne	
AEG	82 1/2
BASF	125 1/2
Bayer	125
Demag	148
Hoechst	116
Siemens	271
VW	189 1/2
Divers	
AKZO	18 3/4
Machines Bull	10 3/4
Courtaulds	4.4 d
De Beers port.	9.65
ICI	12 1/4
Pechiney	28
Philips Glœil	21
Royal Dutch	103 1/2
Unilever	101 1/2

COURS NON PARVENUS

Bourse de New York

American Brands	17.278	21.278
American Cyanam.	43 7/8	44 1/4
American Tel & Tel	24 5/8	24 1/8
Bethlehem Steel	60 3/8	60 1/8
Canadian Pacific	20 3/8	20 3/8
Chrysler Corporation	15 1/8	14 7/8
Dupont de Nemours	12 5/8	12 1/2
Eastman Kodak	103 1/8	101 1/2
Exxon	43 1/2	43 3/4
Ford Motor	44 1/4	44 5/8
General Dynamics	41 3/4	41 3/4
General Electric	38 3/4	37 1/4
General Motors	45	44 3/4
Gulf Oil Corporation	57 3/8	57 3/8
IBM	24 1/4	24 1/4
Inco Ltd	255 3/8	255 1/4
Int. Tel & Tel	14 1/4	14 1/2
Kennecott Cooper	27 3/8	27 1/4
Kraft Inc	22	21 3/4
Lehman Corporation	43	42 1/2
Lockheed Aircraft	9	9
Nat. Distillers	13 3/4	13 1/8
Owens-Illinois	21 1/4	21 1/4
RCA Corp	21 5/8	21 3/8
Republic Steel	24 1/2	23 7/8
Royal Dutch	25	22 3/8
Tri-Continental	55 7/8	56 3/8
Union Carbide	18 5/8	18 3/8
US Steel	38	37 5/8
Westinghouse Elec	25 1/2	25 1/4
	17 1/2	17 1/2

Tendance: faible
 Volume: 21 860 000

CHANGE - BILLETS

France	37.—	39.50
Angleterre	3.50	3.75
USA	1.79	1.89
Belgique	5.65	5.95
Hollande	82.50	85.—
Italie	20.—	22.—
Allemagne	89.—	92.—
Autriche	12.35	12.75
Espagne	2.10	2.35
Grèce	4.50	6.—
Canada	1.58	1.72

PRIX DE L'OR

Lingot	10850.—	11000.—
Plaquette (100 g)	1085.—	1115.—
Vreneli	97.—	107.—
Napoléon	108.—	118.—
Souverain (Elisabeth)	106.—	116.—
20 dollars or.	500.—	520.—

Bourses européennes

Air Liquide	F	20.2.78
Au Printemps		246
Rhône-Poulenc		39.7
Saint-Gobain		53 1/2
Finsider	Lit.	127.4
Montedison		86
Vreneli		150
Pirelli		889 1/2
Daimler-Benz	DM	1075
Karstadt		312 1/2
Commerzbank		298 1/2
Deutsche Bank		228 1/2
Dresdner Bank		311 1/2
Gevaert	b. F	251.9
Hoogovens	flh.	1230
		24.6

COURS NON PARVENUS

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	295	305
Anfos 1	142.50	144
Anfos 2	130.50	131
Foncipars 1	2230	—
Foncipars 2	1275	—
Intervalor	45.75	46.75
Japan Portfolio	327.50	337.50
Swissvalor	235	237
Universal Fund	68	69
Universal Bond	69.25	70.25

Dow Jones:

Industr.	752.77	749.31
Serv. pub.	103.52	102.84
Transports	203.84	203.01

Canasec
 Crédit Suisse Bonds
 Crédit Suisse Intern.
 Energie-Valot
 Intervalor
 Swissimmobil 61
 Ussec
 Automation-Fonds
 Eurac
 Intermobilfonds
 Pharmafonds
 Poly-Bond int.
 Siat 63
 Valca

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Blyth Eastman Dillon Genève.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un film de Ettore Scola
AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS
Un film grouillant de vermine, mais grouillant de vie et vraiment affreux, sale et méchant avec Nino Manfredi

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 7 ans
Jacques Tati nous revient dans
MON ONCLE
C'est encore plus drôle maintenant

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 17 heures
LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SIMBAD
Soirée à 21 heures
L'OURAGAN DE LA VENGEANCE
Jack Nicholson et Cameron Mitchell
Un western d'une rare beauté. Un ouragan de talent.

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures et soirée à 21 heures
PROVIDENCE
d'Alain Resnais avec Dirk Bogarde et Eileen Burstyn, le film aux sept Césars.
En nocturne à 23 heures
L'OURAGAN DE LA VENGEANCE
Jack Nicholson, Cameron Mitchell dans un western d'une rare beauté

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Matinée pour enfants à 17 heures
LA FLÛTE À 6 SCHTROUMPFS
Soirée à 21 heures
MON ONCLE
Le comique de Jacques Tati fait mouche !

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
BOBBY DEERFIELD
Un film de Sydney Pollack avec Al Pacino

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
REPERAGES
Un film de Michel Soutter avec Jean-Louis Trintignant et Delphine Seyrig

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS
Un film de Clint Eastwood

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
De vendredi à dimanche
BARRY LYNDON

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi à 20 h. 30 - 18 ans
TERREUR SUR LE MONDE
Dès vendredi - 16 ans
LA DENTELLIÈRE

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
De l'action à revendre!!! dans
TRINITA PRÉPARE TON CERCUEIL
Un « western » avec Terence Hill

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 12 ans
On rit... c'est fou ce qu'on rit avec
LA 7^e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE
écrit et réalisé par Robert Lamoureux avec Jean Lefebvre et Pierre Mondy

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui : RELACHE
Dès demain jeudi à 20 h. 30 - 12 ans
A revoir... A rerevoir...
LA GRANDE VADROUILLE

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Spécial enfants
A 14 h. 30 - 12 ans
En soirée à 20 h. 30
Le tout dernier film des Charlots
ET VIVE LA LIBERTÉ
Venez rire avec eux !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
A cent gags à l'heure Gene Wilder
TRANSAMERICA EXPRESS
Deux nuits d'humour !
48 heures de suspens !

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Prix du jury - Cannes 1977
LES DUELLISTES
Sauvage et somptueux !

TELEVISION

Emissions en noir et blanc
tv Suisse romande

11.50 Lahti : 4 x 5 km dames
17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiau
17.30 Téléjournal
17.35 Ne perdez pas la boule!
2^e manche.
Un jeu d'expression pour adultes et enfants.

18.15 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est l'Association des Jurassiens de l'extérieur qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.

18.35 Musti
Pour les petits
18.40 Système D
Le jeu des incollables.
19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie

19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie
20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables.
20.25 Mosaïque:
Brotherhood of Man



Emission de variétés avec:
- Plastic Bertrand, chanteur.
- Jane Birkin, chanteuse.
- Alain Morisod et son groupe.
- Syrinx, flûtiste de pan.
- Christian Valmory, chanteur cow-boy.
- Les Barocco, un numéro de marionnettes.
- Brigitte Matteuzzi chorégraphe

21.25 Ouvertures:
Le quart monde
Pour le film: journaliste Alex Décotte.
Pour le direct, journaliste Edith Saberg.

22.25 A témoin
Yves Vejan s'entretient avec Eric Burnand de son dernier livre *Soft Goulag*.

22.40 Téléjournal

tv Suisse alémanique

11.50 Lahti : 4 x 5 km dames
17.15 TV-junior
«1, 2 ou 3», jeu animé par Michael Schanze. Avec Samy Molcho et Fred Roby

18.00 Carrousel
Musique et informations
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal

19.05 Conseils aux aînés
Avec Karen Meffert
19.35 Point chaud
Les programmes

20.00 Téléjournal
20.25 «Smog»
Télépièce de W. Menge. Avec Wolfgang Grönebaum, Marie-Louise Marjan, Heinz Schacht

21.50 Téléjournal
22.05-22.50 Schein-Werfer
Théâtre et pédagogie; l'Opéra de Zurich: rêve ou réalité; la saison théâtrale à Bâle. Une émission de Heide Genre et Verena Höhne

tv Suisse italienne

11.50 Lahti : 4 x 5 km dames
18.00 Téléjournal
18.05 Pour les petits
Beaucoup d'amis: 8. Le ravin

18.10 Pour les enfants
18.30 Pour les enfants
Les Indiens d'Amérique: 4. Rencontre de deux mondes. Série de M-F. Briselance et A. Castanet. Le firmament: dessin animé de H. Taucher

19.10 Téléjournal
19.25 Vingt-cinq minutes avec Peter, Sue et Marc

19.55 L'agenda culturel
Hebdomadaires des lettres, arts et spectacles

20.30 Téléjournal
20.45 Itinéraire symphonique
Symphonie N° 1 Brahms (Orchestre de la Radio-TV suisse italienne, dir. Wolfgang Sawallisch)

21.30 Il Fucile da Caccia
(Le fusil de chasse), de J.-L. Roncoroni, inspiré du roman de Y. Inoue, avec Stéphane Fey, Nita Klein et Corinne Coderey

22.40 Chronique du Grand Conseil tessinois
22.45-22.55 Téléjournal

tv France 1

12.12 Réponse à tout
12.26 Les aventures de Monsieur Lemètre (3)

12.33 Midi première
Avec Yves Lecoq, Brotherhood of Man et Durts

13.00 TF1 actualités
13.37 Les visiteurs du mercredi
Spécial: les origines de la vie. 13.38 Le coin des 6-10. 15.45 Les aventures de Black Beauty ou prince noir. 15.10 Le club des 10-15. 16.45 La parade des dessins animés. 17.25 Sébastien et la Marie Morgane

17.55 Sur deux roues
«Les dévoués» avec le concours de la prévention routière

18.12 A la bonne heure
Du rêve au cauchemar
18.28 Simon au pays des dessins à la craie

18.33 L'île aux enfants
18.55 La passagère (11)
Feuilleton de Francis Durbridge. Avec: Alain Motet, William Sabatier, Gabriel Cattand

19.10 Une minute pour les femmes
Savez-vous comment porter plainte ?

19.20 Actualités régionales
19.43 Eh bien raconte !
20.03 TF1 actualités

20.30 Les jeunes filles (2)
de Henry de Montherland
Avec: Jean Piat, Yolande Folliot, Emmanuelle Riva, Elina Labourdette, etc.

22.00 Titre courant
Avec Louis Pauwels
22.15 Hommes et société
L'adaptation: 2. Les Bretons de New York

23.15 TF1 actualités

tv Antenne 2

13.35 Magazine régional
13.50 Les dessous du ciel (12)
Feuilleton de Roger Gilloz. Avec: Marie-Georges Pascal, Gérard Chambre

14.03 Aujourd'hui madame
Les jeunes et l'alcool
15.05 Le monde merveilleux de Disney
La foire aux voleurs (2)

15.57 Un sur cinq
Etre prêtre en 1978

17.55 Accords parfaits
Avec Georges Barbotou et un jeune élève

18.25 Isabelle et ses amis
18.40 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres

19.20 Actualités régionales
19.45 Les six jours d'A2
20.00 Journal de l'A2
20.32 Cartes sur table
Invité: Michel Poniatowski

21.40 L'art sur le vif
L'art et l'argent
22.35 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs
18.35 FR3 jeunesse
19.05 La télévision régionale
Une façon de vivre: le rendez-vous de Beaune

19.20 Actualités régionales
19.40 Scènes de la vie de province
Pays des racines: 3. L'exode rural dans l'Aisne

19.55 FR3 actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Casque d'or



Un film de Jacques Becker. Avec: Simone Signoret, Serge Reggiani, Claude Dauphin, Raymond Bussières, etc.

22.05 FR3 actualités
22.20 Ciné-regards
Hollywood (Etats-Unis): 3. Steven Spielberg: le fantastique

PUBLICITAS
21 21 11

à **MACROUVIER**
Pril liquide 1 litre 3.-
Savonnette Fa pièce 135 g -95

L'amour c'est...
LOVE GRAPH
HEARBEATS
KISSES
HUGES
...quelque chose qu'on ne peut planifier.
TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved
© 1977 Los Angeles Times

Toutes vos annonces par **Publicitas**

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^o, GENÈVE

Affiliated fund	D	6.80	7.34
Chemical fund	D	6.37	6.96
Technology fund	D	6.68	7.30
Europafonds	DM	26.40	27.80
Unifonds	DM	18.45	19.40
Unirenta	DM	41.80	43.10
Unispecial 1	DM	60.95	64.10
Crossbow fund		3.66	3.74
CSF-Fund		16.22	16.58
Intern. Tech. fund		7.12	7.26

RADIO
Radio romande I
Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales
7.00, 8.00 Editions principales
7.30 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
La séquence du consommateur
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évocation, contact, service, avec l'équipe du matin
10.05 Fonds de terroir
par Colette Jean
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion De A jusqu'à Z
Un jeu de Michel Dénériaz
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 Rétro 33-45-78
par Robert Burnier

Radio romande II
7.00 Suisse-musique
F. Danzi, F. Schubert, F. Berwald, L. Spohr, F. Witt
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'espagnol
9.30 Clic-clac ou En rêvant à partir de photos énigmatiques
10.00 Les concerts du jour
10.05 Savez-vous que...
par François-Achille Roch
10.30 Radio éducative
(pour les élèves de 6 à 8 ans)
A vous la chanson! par Bertrand Jayet. «Un moineau sur ton dos» et «La feuille et l'écreuil» de Henri Dès
11.00 Musiciens suisses
L. van Beethoven, J. Perrin, H. Weck, B. Schmid, J. Paix, Ch. Loeffelholz von Kolberg, A. Glazounov
12.00 Midi-musique
J.-Ch. Bach, F. de Giardini, J.-B. Bréval, F.-W. Rust, F. Krommer, C.-M. von Weber, R. Schumann
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
Les après-midi culturels de la Radio suisse romande, avec La librairie des ondes
16.00 Suisse-musique
D. Cimarosa
17.00 Rhythm'n pop
par Gérard Suter
17.30 Jazz contact
par Bruno Durrig
18.00 Informations
18.05 Reddelemele
Le rendez-vous des jeunes avec Gérard Suter

19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
Informations en romanche
19.40 Europe-jazz
par Eric Brooke
20.00 Informations
20.05 Mon demi-siècle de Palais fédéral (8)
Entretien de Georges Perin, journaliste parlementaire, avec Michel Margot
20.30 Les Concerts de Genève
Transmission directe du concert organisé par la ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'Orchestre de la Suisse romande
R. Wagner, R. Schumann
En intermède: Pendant l'entracte par Franz Walter, J. Brahms
22.30 Marchands d'images
par Pierre et Mousse Boulanger
23.00 Informations

Beromunster
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00
6.05 Espresso
9.05 Fraix du four
10.00 Jole par la nature
11.05 Chants et danses populaires
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
Informations et musique
14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 Pages de Haydn, Stravinsky et Beethoven
16.05 Pour les aînés
17.00 Onde légère
18.20 Orchestre récréatif de la Radio suisse
18.45 Sport

19.00 Actualités
19.40 Pour les consommateurs
20.15 Pour les votations
21.00 Emission récréative
22.15-24.00 Musique-box

Monte Ceneri
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
6.00 Musique et informations
8.45 Radio-scolaire
9.00 Radio-matin
11.50 Programmes du jour
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chants et musique populaires
Radio 2-4
Musique légère
16.05 Après-midi musical
18.05 La « Côte des barbares »
18.35 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Cycles
20.30 Blues
21.00 Programme récréatif
21.30 Discothèque des jeunes
23.05-24.00 Nocturne musical

NF
le journal qui domine l'information en Valais

JACOB ET SUZANNE RECHERCHENT UN JEUNE HOMME DISPARU. LES VOICI À WINDSOR...
1348

Les tribunes d'un hippodrome... Quelle cachette idéale !
Il y a beaucoup de jeune, à Windsor...
Dans les discothèques, pas à l'hippodrome. Pourquoi m'avoir traînée ici ?
Parce que j'aime les chevaux, Suzanne. Tant pis, allons-nous en...
COSMOPRESS, GENÈVE

Rip KIRBY
COUP POUR COUP, KIRBY EST À ÉGALITÉ AVEC PARANGON...

JE N'AI JAMAIS VU UN TEL SCORE !
PAR L'OMBRE DE BUFFALO BILL ! IL VA FALLOIR LANCER DES CIBLES INVISIBLES !
MESSIEURS, CONSIDÉREZ QU'IL S'AGIT DE LA PREMIÈRE MANCHE DU TOURNOI ! ALLONS DONC DÉJEU-NER ET NOUS REPOSER UN PEU !
A2B14

météo
Perturbations en vue
Suisse romande, Valais et sud des Alpes: le ciel sera couvert et quelques précipitations se produiront. Limite des chutes de neige vers 1500 mètres. Quelques éclaircies cet après-midi dans l'ouest. Température en plaine entre 5 et 7 degrés cet après-midi.
Evolution pour jeudi et vendredi: nouvelle détérioration du temps et quelques précipitations à l'ouest. Föhn temporaire dans les vallées des Alpes.
A Sion hier à 13 heures: nuageux, +8 degrés. Zurich: couvert, -1; Berne: couvert, 0; Bâle: très nuageux, +3; Genève et Locarno: couvert, +3; Saentis: nuageux, -5.

Affaire Savro - Retombées sur le plan des collectivités publiques

Postes à repourvoir pour d'autres raisons

Suite de la première page

Pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'affaire Savro, les collectivités publiques ont aussi été privées ces temps derniers de plusieurs loyaux serviteurs.

M. JACQUES DE WOLFF a pris sa retraite du Service cantonal des eaux. Il sera remplacé par un « délégué à l'énergie et aux cours d'eau » qui recevra un cahier des charges découlant de la conception globale de l'énergie qu'aura prise le Conseil d'Etat. Attendons donc que la fonction soit bien définie avant de parler de ce futur fonctionnaire aux responsabilités beaucoup plus importantes.

LE CAPITAIN DE LA SOIE, chef de la sûreté, prend sa retraite. Le Conseil d'Etat désignera son successeur avant le 4 mars. Les charges confiées à ALBERT DE WOLFF, conservateur cantonal des musées, décédé dans un accident de la route, sont également l'objet d'un réaménagement de la part du Département de l'instruction publique. Ici aussi, les structures doivent être mises en place avant de désigner le

chef de cette nouvelle organisation.

M. RENÉ PERRAUDIN, chef du service administratif et juridique du Département de justice et police, a malheureusement dû cesser ses activités pour raison de maladie. C'est aussi avant le 4 mars que le Conseil d'Etat nommera son successeur. On sait que M. Perraudin est actuellement remplacé par M. Dominique Favre.

LES TEMPS CHANGENT...

Nous croyons savoir qu'à l'Etat du Valais on se soucie particulièrement, à propos de toutes ces nominations, de choisir des candidats alliant les capacités professionnelles à de solides qualités personnelles les mettant à l'abri de sollicitations auxquelles ont malheureusement cédé certains dans l'affaire Savro. Il faut dire aussi que les temps ont bien changé. A l'époque de la haute conjoncture, l'Etat n'offrait qu'un mince attrait au personnel qualifié qui trouvait des situations bien plus

Postes à repourvoir aussi à plus ou moins brève échéance: LE CHEF DU SERVICE DES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES DU HAUT-VALAIS, en succession de M. Gaston Michlig, nommé à un autre poste; LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE VIÈGE, pour remplacer M. Karl Zumtaugwald qui prend sa retraite; LE CHEF DU SERVICE DU CRÉDIT AGRICOLE en succession de M. Honoré Pralong, qui prend sa retraite. Les inscriptions pour ces trois postes ont été publiées au Bulletin officiel et les délais expirent ces jours-ci.

dorées dans le secteur privé.

Pour dix postes à repourvoir, on recevait une offre.

Aujourd'hui, pour un poste on enregistre dix offres...

Ce qui a pour effet - avantageux - de permettre un choix qui n'était pas souvent, pour ne pas dire jamais, possible, lorsqu'il fallait, comme on dit « faire avec ce que l'on avait »!

Ce qui n'a pas empêché le Conseil d'Etat de désigner souvent de bons et loyaux collaborateurs.

Gérald Rudaz

Votation cantonale du 26 février POUR REMPLACER UNE LOI QUI A PRIS SA RETRAITE

Suite de la première page

En accord avec les communes intéressées, l'Etat crée des centres de secours-incendie régionaux (CSI) organisés selon les directives de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers.

L'accent est mis sur la prévention des incendies. La loi définit les obligations de chacun dans ce domaine.

La taxe d'exemption du service de sapeurs-pompiers sera fixée par les communes, dans une fourchette de 30 - 100 francs.

Le projet innove même galamment en favorisant la création de groupes d'intervention féminins.

Plusieurs autres mesures sont prévues en ce qui concerne le ramonage (qui peut être effectué par le propriétaire lui-même, à des conditions précises, dans les chalets de montagne par exemple), la destruction des herbes sèches, la sécurité dans les constructions neuves, etc. Sans entrer dans ces détails de caractère technique, disons que l'innovation principale de la loi est la création des CSI. A une conférence de presse, donnée hier par M. Bender, chef du département, MM. Gilliard, président de la commission du feu de Sion, Pierre Ebner, commandant du

corps séduisants des sapeurs-pompiers, Cyrille Pralong, président de la communauté valaisanne des compagnies d'assurances contre l'incendie, ont, tous, souligné le renforcement considérable que constituent ces CSI dans une lutte rapide et efficace contre les sinistres.

Le financement

La commune étant responsable (ce qui ne peut que réjouir les adversaires du « tout à l'Etat ») c'est à elle qu'incombent de financer l'équipement et la formation du service anti-feu. Mais les frais d'achat du matériel obligatoire ne seront à sa charge que pour 20 %, 80 % étant payé par l'ICF (Inspection cantonale du service du feu). Et d'où viendra l'argent à l'ICF ? Des compagnies d'assurances, à raison de 5 centimes par 1000 francs assurés. Pour l'année 1977, cela représente un montant de 1 800 000 francs.

Certains auraient voulu que la loi prévoie une taxe sur les immeubles. Le Grand Conseil a repoussé cette proposition. On sait que ce vote négatif du Parlement a entraîné l'abstention socialiste, qui se traduit aujourd'hui par une opposition à la loi.

Extension jusqu'à la... catastrophe

La loi n'entend pas seulement nous protéger contre l'incendie, mais aussi contre les éléments naturels. Il faut savoir, à ce sujet, que l'intervention, dans de tels cas, est celle d'un « premier échelon », en quelque sorte. Il est bien clair qu'au-delà d'un danger ne pouvant être combattu avec les moyens habituels des sapeurs-pompiers, c'est l'organisation spécifique de lutte contre les catastrophes qui entre en action.

En résumé, nous pouvons dire que la loi qu'on nous présente répond à une nécessité, qu'elle renforce la compétence des communes tout en assurant la collaboration avec l'Etat et qu'elle permet à nos pompiers, par la création des CSI, de disposer d'un instrument très efficace pour combattre les sinistres.

Gérald Rudaz

● LONDRES (ATS/AFP). - Les députés britanniques se sont prononcés hier en faveur de restrictions à la loi sur l'avortement.

Par six voix de majorité (181 voix contre 175), un amendement restreignant la loi de 1967 sur l'avortement sur trois points, a été adopté: limite de la période pendant laquelle l'intervention sera légale, le droit à une « objection de conscience » pour les médecins et l'intervention de conseillers privés.

● GENÈVE (ATS/Reuter). - Un document de travail invitant tous les Etats à cesser la fabrication des armes nucléaires - bombes ou missiles atomiques, à hydrogène ou à neutrons - a été soumis hier à la conférence du désarmement à Genève par l'Union soviétique, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne orientale, la Hongrie, la Mongolie et la Pologne.

● PARIS (ATS/Reuter). - Le Ministère de l'intérieur a précisé hier matin que pour le premier tour des élections législatives, le 12 mars, ont été officiellement enregistrés 4231 candidats en métropole et 54 dans les départements d'outre-mer. Soit au total 4285 candidats pour 491 circonscriptions, et une moyenne de près de neuf candidats pour un siège.

● MILAN (ATS/AFP). - La firme automobile italienne Alfa Romeo perd environ 700 000 litres (1800 francs suisses) sur chacune de ses voitures, révèle le rapport d'activité de la société nationalisée pour l'exercice 1977.

L'an passé, Alfa Romeo a perdu 140 milliards de lires, soit 3,7 milliards de francs suisses, pour une production annuelle d'environ 200 000 voitures. Le déficit d'Alfa Romeo provient pour les deux tiers de son usine de Naples

Energie et postes de travail en Valais

Importante séance hier entre le Conseil d'Etat et des délégués de l'industrie

Suite de la première page

il ne dépend pas de la création de nouveaux apports d'énergie nucléaire, celle-ci n'étant là que pour permettre la « fabrication » d'énergie de pointe.

Dans le Haut-Valais, comme d'ailleurs dans tout le canton, on attend avec une certaine impatience des décisions du Conseil d'Etat sur ce projet. Ce

n'est pourtant pas du jour au lendemain que de telles décisions peuvent être prises. Avant de passer aux concessions à octroyer, il faut trouver des partenaires et discuter sérieusement de tout ce vaste complexe, au moment où, par suite de la crise de l'énergie, les données concernant la consommation ont été profondément modifiées.

ment à sauvegarder, mais à créer sans cesse de nouveaux postes de travail en Valais. Pour l'industrie, le fait de pouvoir disposer d'une énergie à bon marché est un atout très important. Si donc nous voulons prétendre garder chez nous cette industrie offrant la majeure partie des postes de travail, il faut aménager une

politique de l'énergie en conséquence. Toutes ces questions dépassent d'ailleurs le cadre étroit de notre petite patrie: elles sont à relier avec le marché international. On peut être certain que la chute du dollar, pour ne parler que de cet élément, aura son influence sur la situation d'Alusuisse par exemple.

que à ce sujet. Pour vivre, ils ont dû jusqu'ici lutter constamment contre la nature. Ont-ils, pour autant, massacré l'environnement? Aujourd'hui, lorsqu'on lit outre-Sarine des attaques contre des projets valaisans qui n'ont même pas encore fait l'objet d'une première décision, on aimerait que ces ardents défenseurs de l'environnement pensent aussi à l'homme qui y vit et qui doit y gagner son pain. Entre l'idéal et la froide réalité, il y a place pour tous ceux dont le sort ne se règle pas par la fermeture des usines!

Ce problème de l'énergie et de l'environnement est sans doute l'un des plus importants de l'heure. On ne peut que se féliciter de le voir traiter, dans le cadre d'une politique globale, entre des partenaires pour qui le dialogue n'est, heureusement, pas encore remplacé par les pétitions ou les « manifs »!

Gérald Rudaz

Le postulat valaisan: conserver les postes de travail et en créer de nouveaux

C'est sans doute de tous ces problèmes que l'on a discuté hier au palais du gouvernement à Sion. De Gletsch aux concessions de la Navizance ou de la Borgne en passant par

les transferts et les participations, la matière est abondante!

Une chose est certaine: le postulat majeur du Gouvernement cantonal vise non seule-

Environnement - Savoir raison garder

Dans un tel contexte, partant du postulat des postes de travail, on ne peut que s'étonner de l'attitude sectaire, pour ne pas dire des pressions exercées au nom de la protection de l'environnement. Toutes les ré-

serves, sur ce point, ont été faites par le Conseil d'Etat. Protéger l'environnement est un réflexe naturel chez tous les gens nés les deux pieds dans la terre, comme les Valaisans, qui n'ont de leçons à prendre de quicon-

PUBLICITAS
027/21 21 11

ANNONCES DIVERSES

Toyota 1600
Celica ST blanche, 1972 révisée

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

BMW 2002
Injection TII 1974, jaune 79 000 km

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre d'occasion

citernes à mazout
1000 - 1200 litres

une citerne aluminium
7000 litres
3 compartiments,
2000 - 2000 - 3000

Prix à discuter.

Tél. 027/22 24 79 heures de bureau 36-21775

Achat immédiat « cash »
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021/53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

VOUS
qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Ribber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au

027 22 80 29

GASSER
FRÈRES SION

Machine à laver
LINGE et VAISSELLE
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Réparations toutes marques rapides
Prix avantageux

Miele-Zanker
AEG-Vedette
Indesit-Zerowatt
Gehrig-Philips
Crosley-Hoover

Garantie d'usine
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21 83-7506

A vendre

GS break 1220
mod. 74, Fr. 5600.-
Fiat 128 Rallye
1974, Fr. 5500.-
Pick-up VW 1600
1970, moteur neuf
Fr. 6800.-
BMW 2002
automatique
Fr. 5000.-
Opel Blitz
pont alu, 1970
Fr. 10 800.-

Véhicules expertisés.

Tél. 027/86 36 03
86 44 60
36-21773

BMW 2002
orange, 1975
65 000 km

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre

Peugeot 304 break
1976, 30 000 km
Equippée pour l'hiver
Expertisée
Fr. 7900.-
Volvo 244 DL
45 000 km
Etat de neuf
Avec garantie
Expertisée
Fr. 11 500.-
Renault 5 TL
1977, 6000 km
Avec garantie
Fr. 8500.-

Tél. 026/5 42 90 heures des repas 36-2888

A vendre

break Peugeot 304
Modèle 1978
1000 km
A céder Fr. 11 000.-

Tél. 025/5 21 51 22-120

A vendre

Renault 10
Bon état mécanique
Expertisée
Fr. 1200.-

Tél. 027/22 86 85 36-21787

A vendre au plus offrant

Fiat 131 Mirafiori
1976, 30 000 km, parfait état, expertisée, non accidentée.
S'adresser à la carrosserie de l'Aéroport, Sion
Tél. 027/23 51 40

A vendre

Renault 5 Alpine
10 000 km
1977

Tél. 027/86 22 59 36-21789

A vendre

déménageuse Mercedes
3,5 tonnes
Bas prix

Tél. 026/5 35 28 le soir 36-400147

Je cherche un bon piano d'étude

Offre écrite sous chiffre P 36-900108 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

Audi 80 L
55 000 km
1976

Tél. 027/86 22 59

A louer à Sion bien situé

un studio
non meublé
Fr. 340.- par mois
Libre tout de suite

Tél. 027/22 14 40 pour visite 36-300344

A vendre

1528 m2 de vignes
situés sur le coteau de Martigny

env. 1600 m2 terrain
en zone de construction à Chemin-Dessus.

S'adresser sous chiffre P 36-21777 à Publicitas, 1951 Sion.

L'industrie graphique enrichit votre vie.

A vendre à Charrat

terrain à construire d'environ 2500 m2

Ecrire sous chiffre P 36-900109 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion Grand-Pont

studio meublé
Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre P 36-300345 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

fumier bovin
toute quantité
Livraison immédiate du stock ou à convenir.

Tél. 027/86 13 61 86 39 20 143.151.353

LIBRES OPINIONS

Les votations fédérales et cantonale du 26 février

La section valaisanne du TCS contre l'initiative « démocratie dans la construction des routes nationales »
« Une conception discutable de la démocratie »

Réuni le 3 février 1978, le comité de la section valaisanne du Touring Club Suisse s'est prononcé à l'unanimité contre l'initiative « Démocratie dans la construction des routes nationales ».

Les dangers que cette initiative ferait courir à la construction des routes nationales et le retard apporté à l'achèvement du réseau autoroutier l'ont conduit à prendre cette position, qui lui paraît d'autant plus justifiée que certains tronçons déjà planifiés en construction, partiellement ou totalement achevés, pourraient être remis en question par le moyen du référendum qui nous serait imposé par des cantons numériquement plus forts.

Au surplus, les routes nationales contribuent largement à la diminution du nombre des accidents et à la fluidité du trafic.

La qualité de la vie et l'environnement peuvent être sauvegardés sans aucune difficulté par la loi actuelle.

En conclusion, le comité recommande de voter NON.

La planification et la construction du réseau suisse de routes nationales, qui comptera 1800 km, se fonde sur des dispositions constitutionnelles et légales qui ont été réclamées et approuvées aussi bien par le peuple que par le Parlement. Toute manœuvre visant à modifier l'ordre établi, à supprimer certains tronçons du réseau ou à s'engager dans des dépenses déraisonnablement élevées entraîne des frais énormes, dont on ne saurait assumer la responsabilité et elle se retourne contre la protection de l'environnement au nom duquel elle est entreprise par l'initiative intitulée « démocratie dans la construction de routes nationales ».

Une planification à long terme

Un ouvrage de l'importance d'un réseau national de routes à grand débit ne peut être planifié et réalisé qu'à long terme. C'est pourquoi la Constitution fédérale se contente de donner à la Confédération le mandat d'assurer l'établissement d'un réseau de routes nationales qui présentent un intérêt pour la Suisse en général et qui sont plus importantes que les routes régionales et cantonales. Le peuple et les Etats ont approuvé la mission ainsi conférée à la Confédération. Son exécution constitue une œuvre communautaire de la Confédération et des cantons. La Confédération dirige et surveille la planification. Elle supporte en moyenne 85% des frais d'acquisition de terrains et de construction, dans certains cas extrêmes jusqu'à 97%. Il appartient alors aux cantons, propriétaires des routes nationales, de fournir le solde et d'en assumer les frais d'entretien et d'exploitation (selon le droit actuel, toutefois en voie de révision).

Les routes nationales ont eu et continuent à avoir pour objectif de relier des localités centrales. Les vœux de la population ainsi que des autorités locales et cantonales n'ont pas manqué de se manifester, raison pour laquelle un réseau relativement étroit a été prévu. Cela permet toutefois de décharger sensiblement les routes principales et accessoires.

Cet effet se fait déjà sentir pour les agglomérations et la population, bien que, depuis le début des travaux en 1960, on n'ait construit que 1006 km. En outre, 350 km sont actuellement en construction, tandis que des tracés généraux approuvés sont prêts pour une longueur de 250 kilomètres.

Réglementation des compétences

C'est l'Assemblée fédérale qui est compétente pour la planification générale. Elle décide des parcours qui seront inclus dans le réseau des routes nationales. Ses décisions ne sont pas soumises au référen-

dum, ce qui permet d'une part de tenir objectivement compte de tous les intérêts importants de la population et des cantons et, d'autre part, de compléter ou de modifier le réseau, le cas échéant. Ce sont les Chambres fédérales qui sont habilitées à prendre une décision politique de cet ordre.

Les tracés généraux sont élaborés par les cantons et soumis pour approbation au Conseil fédéral avec les déterminations des communes et du Gouvernement cantonal. Il s'agit en l'espèce de décisions administratives qui peuvent être remises en question par des demandes de reconsidérations. Il est fréquemment arrivé que des projets aient été modifiés à la suite de telles requêtes.

Les projets d'exécution mis au point par les cantons sont soumis à une longue procédure de présentation et de mise au point, qui se déroule à divers niveaux, et au cours de laquelle toute personne pouvant justifier d'un intérêt peut faire opposition. C'est au Département fédéral de l'intérieur qu'il appartient ensuite de prendre la décision. Le citoyen jouit donc en l'occurrence d'une protection juridique correspondant exactement à la pratique générale du droit fédéral et de la procédure administrative. En outre, les personnes privées, groupes d'intérêts, communes, organisations ou offices cantonaux disposent encore de possibilités d'interventions directes et concrètes par le jeu des négociations directes avec les autorités du canton et de la Confédération.

La réglementation des compétences valables en matière de construction de routes nationales se distingue par un droit formel d'opposition et de plainte, de même que par des possibilités d'intervention au niveau des contacts entre les citoyens et les autorités. En fait, elle se montre particulièrement démocratique avec la possibilité pour la population intéressée de dire son mot.

Une responsabilité délavée

L'initiative prétend augmenter la « démocratie » dès lors que les Chambres fédérales recevraient des compétences accrues et que leurs décisions seraient soumises au référendum du peuple et des cantons.

Or, vouloir contraindre les Chambres législatives à se prononcer sur l'exécution de tronçons de routes nationales, c'est-à-dire sur la réalisation concrète de la construction, c'est objectivement exiger trop d'elles. De plus, ce serait leur confier une tâche qui incombe à l'autorité exécutive et cela est contraire à la séparation des pou-

voirs stipulée par la Constitution. Quant à la clause de référendum, elle ne peut être comprise que comme une réticence à l'égard du Parlement fédéral et elle vise à prétendre que le peuple serait capable de décider en meilleure connaissance de cause et avec plus de discernement que ses représentants élus.

Cette nouvelle réglementation des compétences que requiert l'initiative empêche toute planification à long terme, elle est en contradiction avec la tâche constitutionnelle de la Confédération, qui consiste à établir un réseau de routes nationales, en effet, certains tronçons déterminés pourront être supprimés arbitrairement du plan général, par ailleurs, elle permet de faire passer par les villes et les villages tout accroissement important du trafic, au lieu de le diriger sur les routes à grand débit, cela avec les conséquences négatives qu'il en résulterait pour la sécurité et la protection de l'environnement.

Des millions de francs gaspillés

Pour sa part, la disposition de l'initiative prévoyant que les parties des ouvrages construits depuis le 1^{er} août 1973 sont également soumis au référendum et peuvent dès lors être l'objet de contestations - et éventuellement être démolies - frise la déraison. Ce ne sont pas moins de 30 tronçons d'autoroutes qui seraient exposés à ce risque par la disposition précitée de l'initiative et cela impliquerait le gaspillage des centaines de millions de francs dépensés pour les construire.

D'innombrables dispositions prises par des propriétaires fonciers privés pourraient être modifiées ou supprimées brutalement par une votation populaire.

Une conception discutable de la démocratie

La demande de l'initiative tendant à accroître la démocratie est également discutable, si l'on entend par là la protection des minorités. Qu'une requête formulée par une région, voire par un canton, puisse être mise sans autre forme de procès en minorité par tous les autres citoyens et Etats non directement intéressés à la question, c'est là une solution fort peu démocratique. L'initiative est tout aussi peu « démocratique » lorsqu'elle entend renverser un ordre de compétences fondé, qui comporte des possibilités d'opposition et qui résulte d'une procédure démocratique constitutionnelle, pour ouvrir la porte à toutes sortes de tendances, querelles, égoïsmes, régionaux ou opinions émotives.

Son effet, dans le cas d'espèce, serait de mettre au rebut la planification à long terme, seule à pouvoir répondre aux exigences de cette importante œuvre communautaire, de même que l'exécution économique et l'adaptation raisonnée aux modifications intervenues dans les bases de l'évolution du trafic.

C'est une raison suffisante pour rejeter cette proposition irréfléchie et fondamentalement contraire aux impératifs politiques actuels de l'emploi. La votation fédérale populaire du 26 février 1978 en fournira l'occasion.

DÉMOCRATIE DANS LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES
« Ne pas agiter l'épouvantail de l'effet rétroactif »

Le 26 février, nous, Valaisans, n'irons pas voter pour ou contre Franz Weber, ce qui serait ridicule, mais pour la démocratie en particulier et en général.

Dans notre monde farci de paradoxes, en voilà un de plus. N'est-il pas paradoxal, dans la démocratie par excellence qu'est la Suisse, de demander au peuple son avis concernant la démocratie dans le domaine des routes nationales. Car sur ce point, d'une importance nationale et qui aura des répercussions imprévisibles jusque dans le premier siècle du troisième millénaire, sur ce point, aujourd'hui, le peuple suisse subit les pleins pouvoirs du Conseil fédéral.

Ces pleins pouvoirs, bien entendu, lui ont été accordés en 1958 par voie démocratique. Mais ce n'était pas dans l'intention du peuple de se défaire de ses droits, in aeternam. Et les pleins pouvoirs que le peuple a octroyés au gouvernement en 1958, pourquoi en 1978, ne pourrait-il plus les reprendre, toujours au nom de notre démocratie. Ce sont dans les pays de dictature que les autoroutes se sont construites dans les plus breux délais. Voulons-nous suivre cet exemple?

C'est en 1960 qu'a été élaboré un avant-projet général d'un réseau d'autoroutes sur territoire suisse. Il fallait bien porter un petit coup à notre démocratie de base et pour ainsi dire faire violence aux communes, aux intérêts régionaux, aux cantons, sans quoi une autoroute à caractère international et national aurait été à la merci d'une quelconque opposition. Mais aujourd'hui, cet avant-projet général s'est transformé en projets définitifs pour certains grands axes, tout à fait nécessaires, liaisons nord-sud et intervalles (mais non intervalles) et en projets d'exécution pour certains tronçons

remis en question.

Entre l'avant-projet général et le projet d'exécution il y a toujours une large marge laissée à l'imprévu et dès la prise de contact avec le terrain, on s'aperçoit que cet imprévu en pour cent débore encore sur la marge du projet et de devis. Questions imprévues, qui peuvent parfois mettre en doute tout le projet. Alors pourquoi vouloir s'en tenir à un réseau rigide d'autoroutes, projeté en grandes lignes en 1960. Est-ce le péché d'orgueil des technocrates qui ne daignent pas entrer en discussion en nous répondant: « Das ist die einzige mögliche Lösung » - c'est la seule solution possible - ce qui veut dire que toute autre solution est impossible. Impossible n'est pas français, a répondu Napoléon à ses ingénieurs, chargés de la construction de la route du Simplon, ses ingénieurs qui avaient considéré ce passage comme impossible et qui parmi d'autres solutions possibles en ont choisi une, lors de la construction.

Cette initiative, lancée dans l'esprit et la lettre de notre Constitution fédérale, donne à nouveau au Parlement, c'est-à-dire au Conseil national, après vingt ans de pleins pouvoirs exécutifs, la possibilité de remettre en question certains tronçons d'autoroutes et ceci en s'adaptant aux circonstances de 1978. Ce réseau d'autoroutes, tel que projeté en 1960, ne supporterait-il pas la critique objective et technique de 1978. Non, je crois qu'il faut faire confiance à nos conseillers nationaux d'abord, et au peuple suisse et ne pas craindre les arguments en faveur ou en défaveur de certains tronçons. Cela nous obligera à une étude plus approfondie.

Ne pas craindre non plus l'immixtion du peuple suisse tout entier pour juger de l'opportunité d'un secteur de route nationale.

A propos de l'AVS
« QUAND DIT-ON LA VÉRITÉ? »

Je suis favorable à la 9^e révision de l'AVS, malgré les importantes modifications apportées quant aux droits à la rente et aux cotisations.

Je voudrais simplement être certain que la Confédération pourra verser les subventions qu'aujourd'hui la 9^e révision promet.

Or, avant le 4 décembre dernier, date à laquelle fut repoussée la taxe sur la valeur ajoutée, les propagandistes des mesures soumises au vote, dites « paquet Chevallaz », écrivaient ce qui suit dans une brochure que j'ai heureusement conservée:

« Par la 9^e révision de l'AVS, la part de subventionnement de la Confédération passerait de 9% à 11% en 1978, à 13% en 1980 et enfin à 15% en 1982. Ce qui représente une somme de 600 millions.

« Cette participation de la Confédération au financement de nos assurances sociales est absolument indispensable, si l'on considère que la proportion de personnes actives diminue continuellement par rapport aux rentiers. A ce sujet, le directeur de l'Office fédéral des assurances sociales est catégorique: ces augmentations dépendent du résultat de la votation sur le « paquet financier.

« En cas de refus, on a de la peine à imaginer comment la Confédération pourra assumer cette charge supplémentaire. »

Or, une semaine après la votation, les Chambres se remettaient à table et votaient la 9^e révision en admettant tacitement que la Confédération dispose des moyens nécessaires. Et on le répète aujourd'hui.

Quand dit-on la vérité? Hier ou aujourd'hui?

Un nouveau projet fiscal est lancé. Pourquoi ne pas attendre?

Edouard Morand

Neuvième révision de l'AVS
DIRE « OUI »

Le peuple suisse se prononcera le 26 février sur la 9^e révision de l'assurance-vieillesse et survivants laquelle doit donner à l'AVS-AI une nouvelle assise financière et sociale durable.

En termes plus précis, la 9^e révision de l'AVS poursuit trois objectifs principaux, à savoir:

1. La consolidation financière de l'AVS. C'est un chapitre essentiel. L'évolution démographique, la situation conjoncturelle, le départ de nombreux étrangers cotisants et le fait que sur la base de dispositions temporaires les Chambres fédérales ont réduit la contribution annuelle de la Confédération entraînent pour l'AVS un manque à gagner qu'il convient de corriger aussi bien par des recettes supplémentaires et par des économies dans les dépenses que par l'augmentation progressive de l'aide financière des pouvoirs publics, étant bien entendu que par rapport à la loi encore en vigueur, la subvention fédérale sera tout de même réduite d'un cinquième.
2. Une adaptation automatique des rentes basées sur l'évolution des prix et des salaires. Jusqu'à présent, chaque adaptation exigeait une révision de la loi.
3. Une amélioration des prestations particulièrement:
 - par la remise de moyens auxiliaires (chaises roulantes, appareils acoustiques, etc.) aux invalides bénéficiaires de rentes de vieillesse;
 - par une participation plus efficace

aux frais d'institutions qui s'occupent des personnes âgées: cette aide prévue par l'AVS doit contribuer à permettre aux aînés de rester le plus longtemps possible dans leur milieu familial et de retarder ainsi leur entrée dans un home.

Le 24 juin 1977, les Chambres fédérales ont adopté la loi sur la 9^e révision mais la demande de référendum en a retardé l'entrée en vigueur prévue initialement pour le 1^{er} janvier 1978.

Toutes les grandes forces politiques helvétiques soutiennent cette 9^e révision de l'AVS laquelle est indispensable pour assurer la consolidation de la plus importante institution sociale de notre pays.

Georges Zufferey

Les positions du parti socialiste valaisan

Liberté de vote à l'initiative populaire « Démocratie dans la construction des routes nationales »

L'initiative de Franz Weber « Démocratie dans la construction des routes nationales » est mal libellée, mal conçue et irréaliste. Mais elle représente incontestablement l'expression du malaise populaire devant la politique routière de la Confédération.

Le parti socialiste valaisan laisse donc à ses militants la liberté de vote sur cet objet.

OUI à la 9^e révision de l'AVS (modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants du 24 juin 1977)

Devant la remise en cause de l'AVS par les milieux patronaux, l'extrême-droite radicale, et les amis de M. Schwarzenbach, le parti socialiste valaisan recommande d'accepter la 9^e révision de l'AVS par un oui massif et sans équivoque.

NON à l'initiative populaire « visant à abaisser l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS »

L'abaissement de l'âge de la retraite est une très ancienne revendication socialiste. Mais l'initiative du POCH, pour généreuse qu'elle soit, ne tient pas compte des réalités politiques actuelles. Si elle était acceptée, les citoyens âgés verraient leurs prestations diminuées, alors que les cotisations, déjà élevées, augmenteraient encore.

La politique du parti socialiste valaisan sur cet objet reste le soutien au postulat Nanchen, demandant la flexibilité de l'âge de la retraite.

Il recommande donc le rejet de cette initiative.

OUI à l'article conjoncturel de la Constitution (arrêté fédéral du 7 octobre 1977)

Devant la nécessité de doter la Confédération d'un instrument utile d'intervention en cas de crise, de chômage et de surchauffe, le parti socialiste valaisan recommande l'acceptation de cet objet.

Votation cantonale

NON à la loi du 18 novembre 1977 sur la protection contre les incendies et les éléments naturels

Le parti socialiste valaisan est conscient de la nécessité de doter le canton d'une nouvelle loi sur la police du feu. Mais il ne peut accepter une loi financièrement onéreuse pour les communes, dangereuse par les pouvoirs qu'elle laisse à l'inspection cantonale du feu, et inéquitable dans son financement. C'est pourquoi il recommande le rejet de cette loi.

Dernier délai

Nous précisons que dans le cadre de nos pages de « Libres opinions » concernant les votations fédérales et la votation cantonale du 26 février, nous ne publierons que les envois qui nous parviendront jusqu'à aujourd'hui mercredi 22 février à 12 heures, dernier délai. Les autres textes devront être écartés.

NF

PARTICIPEZ
AU TIERCÉ
GRATUIT

Sports
et
tourisme

Dernier délai:
vendredi 24 février
minuit

Communiqué

dans le monde entier et possède, par conséquent, une expérience précieuse. Un exportateur ne sera jamais assez informé et n'aura jamais assez de relations, du moment qu'il est concerné par les problèmes sociaux, économiques et politiques de l'étranger.

Dans maints conseils d'administration, on rencontre les mêmes personnes. Est-ce vrai?

La Suisse est petite et ses entreprises ayant un format mondial sont assez peu nombreuses. Le choix d'administrateurs se concentre alors inévitablement sur un nombre relativement restreint de personnes, car on désire utiliser l'expérience et les compétences de ceux qui sont précieusement à la tête de ce faible nombre de grandes entreprises du commerce, de l'industrie, de la banque et de l'assurance. Toutefois, il est souhaitable de rajeunir les conseils d'administration. D'ailleurs, et c'est une évolution qu'il convient de saluer, il y a toujours plus d'entreprises qui fixent à 70 ans la limite d'âge pour une telle fonction.

Pourquoi voit-on souvent des banquiers dans les conseils d'administration?

L'homme de banque est un spécialiste financier, disposant d'une riche expérience de l'économie mondiale. Les connaissances qu'il apporte sont très utiles à l'industriel. Etant membre de la direction générale d'une grande banque déployant une activité internationale, il est familier des questions monétaires, du financement des exportations, des marchés des capitaux, des financements internationaux, etc. En outre, lorsque nous effectuons une augmentation de capital ou que nous émettons un emprunt, le banquier nous conseille sur les modalités de l'opération, l'époque de sa réalisation, la situation du marché des capitaux et le climat régnant chez les investisseurs susceptibles de fournir des capitaux.

Fréquemment aussi, la présence d'un banquier dans un conseil d'administration se justifie par les crédits que la banque accorde à l'entreprise. Il est compréhensible que le représentant de la banque veuille être au courant de la marche des affaires de l'entreprise.

Sur la base de quels critères choisit-on un administrateur?

Aujourd'hui, on ne peut être administrateur qu'à la condition de connaître le monde, d'avoir établi et développé des relations, recueilli des expériences et de pouvoir se rendre utile à l'entreprise par un savoir acquis comme banquier, industriel ou avocat. Pour toutes les grandes sociétés anonymes, ce sont ces critères qui président au choix d'un administrateur.

Prenons l'exemple de M. Alfred Schaefer, ex-président de l'UBS. Et bien, il connaissait littéralement toutes les personnalités importantes du globe. Ses relations avaient une grande valeur, tant pour l'UBS que pour les entreprises qui, du fait de ses connaissances et de ses précieux contacts, l'avaient appelé à siéger dans leur conseil d'administration.

Est-ce que les tantièmes versés aux administrateurs sont justifiés?

Je voudrais souligner deux choses. Tout d'abord, c'est l'Etat qui, sous forme d'impôts, reçoit plus la moitié de mes tantièmes. Ensuite, dans beaucoup d'entreprises — notamment à l'UBS et chez Sulzer — les tantièmes touchés en vertu d'un mandat d'administrateur, mandat que l'on assume comme représentant de la maison où l'on travaille, doivent être versés à cette maison. Ne font exception à cette réglementation que les mandats ad personam, qui ne peuvent cependant être acceptés sans autorisation.

Un administrateur qui apporte à son entreprise des relations et des commandes, contribuant ainsi au maintien d'emplois, fournit une prestation considérable et est incontestablement digne de recevoir ses tantièmes.

Je trouve regrettable que le grand public continue à avoir de l'administrateur l'image d'un capitaliste bedonnant qui, avec cigare et haut-de-forme, se déplace une fois par année, et uniquement pour encaisser ses tantièmes.



Cinq francs de plus dans la tirelire... dans la tirelire de l'aînée, si l'on en croit la moue de sa petite sœur. Mais, son tour viendra, car leurs parents leur ont inculqué une excellente habitude, et cette habitude, épargner, est devenue une solide tradition helvétique. Si sa signification économique n'est plus à démontrer, il est tout de même intéressant de savoir que celui qui, au fil des ans, parvient à épargner dans les 65 000 francs, en déposant cet argent à la banque fournit à l'économie les ressources nécessaires à la création d'une place de travail.

L'UBS informe



Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 3

Veut-on des spécialistes ou des fonctionnaires?

Ces derniers temps, les conseils d'administration et les mandats d'administrateurs font l'objet de passablement de commentaires, écrits ou parlés. Le Parti socialiste suisse, dans l'initiative qu'il prépare contre les banques, croit avoir trouvé là une cible de choix. Le rôle des membres des conseils d'administration qui, par ailleurs, n'auraient pas grand-chose à faire, consisterait au premier chef à toucher de gros tantièmes. C'est du moins ce qu'on ne cesse de répéter dans certains milieux politiques ou dans certains groupements dont la vocation professionnelle est de préconiser un changement de système.

Vers un mauvais choix

Aussi exige-t-on, dans

l'intérêt de la communauté naturellement, qu'à la place de spécialistes de l'économie, des personnalités représentant les pouvoirs publics ou les partis siègent dans des conseils d'administration, dans ceux au moins des grandes entreprises. Il en résulterait bien évidemment une socialisation plus large et un accroissement du «contrôle de l'Etat», mais nullement une amélioration de la gestion et de l'efficacité des entreprises. Une imixtion excessive de l'Etat dans les rouages de l'économie n'est pas une bonne chose; les exemples de la Grande-Bretagne, de la Suède et des pays de l'Est sont éloquentes à cet égard. En fin de compte, quand la situation n'évolue pas comme prévu, ce sont toujours les «petits» qui paient la facture, c'est-à-dire juste-

ment les couches sociales au nom desquelles, en règle générale, on s'insurge contre la libre entreprise. La récession a montré qu'aujourd'hui plus que jamais, la solution des questions conjoncturelles et des problèmes de l'emploi passe par l'esprit d'initiative et l'efficacité des responsables de nos entreprises.

Les praticiens ont la parole

Quels sont, en fait, le rôle et l'activité des administrateurs? Nous avons pensé que des personnalités du monde économique étaient le mieux à même de répondre à cette question et nous sommes adressés à MM. Georg Sulzer, président de Sulzer Frères SA, Winterthur, et Arthur Wiederkehr, avocat et vice-président d'Alusuisse, Zurich.

Un contrôle accru de l'Etat est-il nécessaire?

Je me demande souvent comment l'opinion ou certains politiciens non versés dans les affaires peuvent prétendre en savoir davantage que les spécialistes en voulant donner des leçons de gestion et de contrôle. En Allemagne fédérale, par exemple, même les responsables des partis gouvernementaux n'ont pu empêcher ni l'affaire Poullain de la Westdeutsche Landesbank, ni la débâcle de la Hessische Landesbank. Le petit épargnant qui perd ses économies se sentira-t-il moins lésé en sachant que son argent a fondu sous le contrôle des pouvoirs publics?

Comment prévenir les abus?

Un inspecteur compétent, subordonné directement au conseil d'administration, offre indubitablement de meilleures garanties. Celui de l'Union de Banques Suisses, qui compte actuellement 70 personnes, dispose de pouvoirs étendus. Par ailleurs, en ma qualité de président de la Nordfinanzbank, Zurich, qui travaille surtout avec la Scandinavie, je reçois chaque mois un rapport exhaustif de l'inspecteur sur des cas ou des opérations nécessitant des éclaircissements. Mais, à supposer qu'un criminel en col blanc soit à l'œuvre, beaucoup d'eau peut couler sous les ponts avant qu'il ne soit démasqué. Aussi est-il du devoir de l'inspecteur d'avoir toujours un œil vigilant et de suivre scrupuleusement chaque indice, aussi faible soit-il.

A votre avis, combien de mandats peut-on exercer à la fois?

Cela dépend, bien sûr, de l'importance de l'entreprise et de la position occupée dans le conseil d'administration. Il convient donc de distinguer entre le simple mandat d'administrateur et le fait de faire partie de la délégation du conseil d'administration. Dans les

deux cas, cependant, il s'agit surtout d'étudier des documents et de rassembler des données pour la prise de décision. Celui qui sait s'organiser et ne tergiverse pas jouira d'une liberté d'action relativement grande, même pour assumer de nouvelles tâches. Je pense donc qu'il est possible d'exercer 5 à 10 mandats dans des entreprises d'une certaine importance. Je précise que je ne travaille non pas 40 heures par semaine, mais 55 heures environ.

Gardez-vous vos tantièmes?

Contrairement aux directeurs généraux de l'Union de Banques Suisses, qui sont tenus de remettre à leur banque les tantièmes qu'ils touchent, je peux, comme avocat indépendant, conserver ceux qui me reviennent. Il ne faut pas oublier qu'ils ont aussi le caractère d'une indemnité pour les frais qu'entraîne l'exercice d'un mandat. J'ajouterai encore qu'un administrateur dynamique peut apporter des affaires à sa société ou nouer des relations dont la valeur peut atteindre un multiple de ses tantièmes.



Georg Sulzer

La présence de banquiers et d'industriels dans les conseils d'administration d'entreprises tierces n'est-elle pas source de collisions d'intérêts?

A mon avis, il n'y a là aucun problème. En Suisse, les choses sont très claires. En général, les responsables des grandes entreprises se connaissent personnellement. Il est même utile que banquiers et industriels siègent dans les conseils d'administration de sociétés qui sont peut-être en concurrence dans certains domaines. Car ces sociétés ont des filiales à l'étranger, outremer en particulier, exportent

Doit-on prêter soi-même de l'argent?

Votre point de vue nous intéresse!

Est-ce bien de prêter de l'argent à titre privé lorsqu'on nous le demande? Les uns disent «non», les autres «ça dépend».

Ci-après, quelques cas que vous aurez peut-être déjà rencontrés sous une forme ou une autre:

- Un ami désire acheter une voiture d'occasion. Il lui manque 3000 francs. Etes-vous d'accord de les lui prêter à 5%?

- Votre filleul veut faire un voyage autour du monde et vous demande de lui avancer 2000 francs. Que faites-vous?

(Vous comprendrez certainement que nous ne pourrons engager aucun échange de correspondance.)

● L'une de vos bonnes connaissances désire acheter un appartement et aimerait que vous la cautionniez pour 20 000 francs. Donnez-vous suite à sa demande?

● L'un de vos collègues de travail voudrait amortir ses dettes. Etes-vous d'accord de lui avancer, pour un an, 5000 francs contre intérêt?

● L'un de vos collègues de travail voudrait amortir ses dettes. Etes-vous d'accord de lui avancer, pour un an, 5000 francs contre intérêt?

● L'un de vos collègues de travail voudrait amortir ses dettes. Etes-vous d'accord de lui avancer, pour un an, 5000 francs contre intérêt?

Que faire dans des cas pareils? Quelle attitude est la bonne? Prêter soi-même de l'argent à ses amis ou ses connaissances à la banque? Ou alors, que vous conseille votre expérience?

Notre adresse: Union de Banques Suisses WIMA/«l'UBS informe» 8021 Zurich

Notre adresse: Union de Banques Suisses WIMA/«l'UBS informe» 8021 Zurich

Notre adresse: Union de Banques Suisses WIMA/«l'UBS informe» 8021 Zurich

Notre adresse: Union de Banques Suisses WIMA/«l'UBS informe» 8021 Zurich

Notre adresse: Union de Banques Suisses WIMA/«l'UBS informe» 8021 Zurich

Que font les Suisses de leur argent?

Quelle part de leur revenu les ménages suisses consacrent-ils à l'alimentation, à l'habillement, aux transports, aux assurances et à l'achat de nombreux autres biens et services? Pour répondre à cette question, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) a, en 1976, fait une nouvelle enquête qui a porté sur un échantillon de 980 ménages. Comparés aux précédents, les résultats de cette enquête mettent en lumière les changements intervenus au cours des années dans le comportement des consommateurs (cf. tableau ci-dessous).

L'alimentation et l'habillement en baisse

Le résultat le plus spectaculaire de l'enquête est la

baisse notable de la part des dépenses pour l'alimentation. Si elle s'élevait encore à 38,8% du budget global des familles en 1921, elle ne représentait plus que 24,7% en 1963 et 12,9% en 1976. Mais cela ne veut pas dire que nous vivons moins bien qu'il y a 15 ou 50 ans. Bien au contraire! Consécutivement à la hausse massive des revenus intervenue depuis lors, nous consacrons une moindre part de nos ressources aux dépenses d'alimentation et disposons de bien plus d'argent que par le passé pour les loisirs, les vacances, les divertissements, la formation ainsi que pour les voyages. Aussi est-il paradoxal que le pain, produit alimentaire de base bon marché, doive être subventionné, bien que la grande majorité des consommateurs pourrait fort bien le payer à son prix effectif.

Dépenses moyennes des ménages suisses au cours des années 1921, 1936/37, 1950, 1963 et 1976

Groupes de dépenses	1921	1936/1937	1950	1963	1976
En % des dépenses globales					
Alimentation	38,8	28,2	29,7	24,7	12,9
Boissons, tabac	3,1	3,1	2,5	3,2	2,9
Habillement	10,8	9,2	10,9	9,9	5,9
Loyer	12,0	18,1	12,2	11,6	12,1
Equipement du logement	5,0	3,7	4,4	4,7	4,8
Chauffage et éclairage	5,5	5,2	4,5	4,0	2,8
Blanchisserie, teinturerie, entretien du logement	1,9	1,6	1,7	1,5	0,6
Hygiène et soins	2,5	4,1	4,9	5,4	5,5
Instruction et loisirs	5,3	7,2	7,4	9,7	12,1
Transports	2,1	2,5	2,7	4,9	10,4
Assurances	5,0	8,9	10,7	12,3	13,9
Impôts et taxes	3,4	4,2	4,7	4,3	12,1
Dépenses de société et divers	4,6	4,0	3,7	3,8	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Si, en 1921, l'habillement absorbait 10,8% du budget des familles, sa part est tombée, de nos jours, à 5,9%. Et pourtant, notre garde-robe est bien mieux garnie.

Loyers: toujours 12%

La part des loyers dans le budget familial fait preuve d'une stabilité étonnante. Abstraction faite des années 30, elle est d'environ 12% pour la moyenne de tous les logements. En revanche, la part des dépenses de chauffage et d'éclairage — et ce malgré la hausse vertigineuse des prix du pétrole — est moitié moins élevée qu'en 1921, représentant 2,8% en 1976.

Assurances et impôts: forte hausse

Les cotisations d'assurances, les dépenses consacrées à la formation et aux loisirs, ainsi que les charges fiscales prennent une place toujours plus grande dans le budget des familles. Depuis 1921, les dépenses d'assurances ont passé de 5 à 14% du total, celles pour la formation et les divertissements de 5,3 à 12,1%, la part des impôts progressant de 4,3 à 12%.

Conclusion: en l'espace de 50 ans, non seulement nos revenus moyens ont fortement augmenté, mais nous dépensons aussi notre argent d'une tout autre manière. Les modifications intervenues dans la structure des dépenses donnent ainsi une image réelle de l'amélioration sensible du niveau de vie de larges couches de notre population.

Edition et rédaction: Union de Banques Suisses Département Etudes économiques Relations publiques et Marketing 8021 Zurich

Réglementation relative à l'acceptation de mandats d'administrateur par des représentants de l'Union de Banques Suisses

- A l'Union de Banques Suisses, l'acceptation d'un siège dans le conseil d'administration d'une entreprise tierce est subordonnée à l'autorisation de la direction générale et du conseil d'administration pour les membres de la direction.
- Les honoraires et indemnités provenant d'un mandat d'administrateur doivent être versés intégralement à la banque.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Entreprise de Genève cherche

manceuvres du bâtiment

Habitude des chantiers. Entrée en fonctions tout de suite.

Tél. 022/32 61 40 18-4848

Coiffure-sauna G. Gehrig, avenue du Casino 19, Montreux Tél. 021/61 34 10 cherche **coiffeur (se)** pour dames, capable pour avril ou date à convenir ainsi que **apprenti(e)** pour messieurs 22-120

Etudiante (18 ans), du gymnase, branche économique, **cherche place** pendant l'été 1978 dans **commerce ou ménage**

Je suis habituée à des travaux indépendants. Conditions: famille parlant français. Gain pas en dessous de Fr. 800.-

Tél. 028/3 23 19 dès 18 heures 36-120322

THYON 2000 SION

Station d'hiver et d'été 1700 lits

cherche **secrétaire de direction réceptionnistes secrétaire-hôtesse night auditor**

magasinier

chefs de rang commis de rang dames de buffet

chef de partie cuisiniers garçons de cuisine

femmes de chambre lingères

masseur

Place à l'année ou saisonnière.

Offres détaillées à la direction 1973 Thyon. Renseignements: 027/81 16 08 36-245



C'est le tabac qui compte.

A vendre, financement Parenting possible

Mercedes 450 SE

dernier modèle, comme neuve (14 mois) Toutes options. Fr. 42 000.- (valeur à neuf Fr. 64 000.-)

G. & F. Parenting SA Suisse, Genève Tél. 022/28 36 36 18-21941



LAUSANNE-CHABLAIS

Une profession à l'abri du chômage Une carrière assurée

c'est ce que nous proposons à nos

apprentis bouchers-charcutiers

Nous pouvons garantir une formation pratique tant pour le type A (avec abattage) que pour le type B (spécialisation vente) grâce à nos équipes de bouchers qualifiés, en collaboration avec ceux de la maison Bell.

Perspectives d'avenir intéressantes au vu de l'importance de notre entreprise et des possibilités de promotion offertes par le métier.

Le responsable de nos boucheries, M. Miéville, se tient volontiers à disposition pour de plus amples renseignements ou pour un premier contact, tél. 021/34 97 91, de même que notre service du personnel, chemin du Chêne 5, 1020 Renens, où vous pourrez adresser vos offres manuscrites.

Nouveau à la Coop



Modèles exclusifs Coop de GROVANA

La précision parfaite: montre à quartz de haute qualité pour messieurs. Boîtier en acier surfin avec bracelet réglable en acier. Avec affichage de la date et du jour.

98.-

seulement

1 année de garantie

Modèle exclusif Coop

GROVANA qualité suisse, précision et service irréprochable

Modèle exclusif Coop

Montre racée de jeune avec affichage de la date. Boîtier étanche chromé. Ebauche ancre, 17 rubis.

55.-

seulement

1 année de garantie

Modèle exclusif Coop

Montre automatique sport de dame avec affichage de la date. Boîtier étanche chromé. Ebauche ancre avec antichoc Incabloc. 25 rubis.

89.-

seulement

1 année de garantie

Modèle exclusif Coop

Montre automatique d'homme avec affichage de la date. Boîtier chromé avec bracelet réglable en acier. Etanche. Ebauche ancre. 25 rubis.

89.-

seulement

1 année de garantie

Coop compte pour qui sait compter!

Nou Centre-Coop Martigny



La nouvelle
TOYOTA CELICA
Aerodynamic

Une sportive au mieux de sa forme.



Toyota Celica 2000 ST Liftback **fr. 17 700.-**
Toyota Celica 2000 GT Liftback **fr. 19 980.-**

Toyota Celica 1600 ST Coupe **fr. 16 450.-**

TOYOTA 3^{ans} MULTI GARANTIE ***

Vous pouvez nous faire confiance.

Garage Emil Frey SA, rue de la Dixence 83, Sion 027/22 52 45
Garage Saint-Christophe, G. Rossier, Vétroz 027/36 33 33
Garage Meili, M. Kisslig, Pont-de-la-Morge 027/36 16 68

Pour votre publicité

027 21 21 11

Votre signature vaut

de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

Venez à Procrédit. Votre argent est là. Disponible.

Nous vous recevons en privé, pas de guichets ouverts.

Nous travaillons vite, avec le minimum de formalités.

Parlons-en ensemble.

Chez nous, vous serez un client important.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu

990.000 prêts versés à ce jour





Walter Mundschin se retire

Walter Mundschin (30 ans), le «libero» du FC Bâle, a annoncé qu'il ne signerait pas un nouveau contrat à la fin de cette saison et qu'il abandonnerait le football. Depuis un certain temps, Mundschin souffrait d'une déchirure musculaire qui rendait problématique la poursuite de sa carrière. Des raisons professionnelles et familiales sont également à l'origine de cette décision.

Mundschin avait obtenu six titres nationaux avec le FC Bâle ainsi que deux victoires en coupe. Il a été sélectionné à sept reprises en équipe nationale.

Assemblée extraordinaire de la ligue nationale

La ligue nationale tiendra une assemblée générale extraordinaire le samedi 18 mars 1978 à Berne, bâtiment de la Direction générale des PTT, Viktoriasstrasse 21, grande salle à 14 heures.

FC Sion

Contrat renouvelé pour Istvan Szabo

Le comité du FC Sion a décidé, au cours de sa dernière séance, de renouveler le contrat de son entraîneur, Istvan Szabo, jusqu'au 30 juin 1981.

Nouveau comité à Etoile Carouge

Après cinq heures de délibérations, Etoile Carouge s'est doté d'un nouveau comité qui sera présidé par M. Pierre Gillioz (45 ans), publiciste.

La nouvelle équipe dirigeante apporte une somme de 150000 francs, afin de permettre un second départ. Les joueurs abandonnent pour leur part une créance de 50000 francs, ils acceptent aussi un principe de rétribution des salaires basés sur les recettes afin d'assurer la survie du club sans mécénat.

L'entraîneur Karoly Kremer est confirmé dans ses fonctions.

SKI

La coupe Léon Burrus

A Crans-Montana, s'est disputée, sur la piste Bella-Lui - Cry d'Err, la traditionnelle coupe Léon Burrus. Ce slalom géant, couru le dimanche 19 février 1978, a donné les résultats suivants :

Messieurs : 1. Ciotti Giovanni (It) 1'25"26 ; 2. David Morton (EU) 1'25"55 ; 3. Ulrich Aspegren (Su) 1'26"76.

Dames : 1. Barbara de Courten (S) 1'42"27 ; 2. Fibipa Malstroehm (Su) 1'44"47 ; 3. Béatrice de Courten (S) 1'49"71.

Enfants : 1. Dariano Manuli (It) 1'20"26 ; 2. Thierry Rombaldi (S) 1'22"91 ; 3. Igor Aguirre (Pér.) 1'28"47.

● **CRANS-MONTANA.** - Fond 12 km : 1. Marius Robyr (S) 39'53"21 ; 2. Michel Bonvin (S) 41'27"24 ; 3. Bernard Ogier (S) 44'49"51. - Hôtes (8 km) : 1. Ueli Thierstein (S) 30'42"35. - Dames (4 km) : 1. Fabienne Gautier (S) 21'38"43 ; 2. Thérèse Andrist (S) 22'50"65.

RFA : la bataille bat son plein...

Les joueurs professionnels ouest-allemands se livrent actuellement une véritable bataille pour faire partie des vingt-deux élus qui se rendront au «Mundial» en Argentine.

Environ 45 des quelque 370 joueurs des dix-huit clubs de la Bundesliga ont en effet encore toutes leurs chances d'être sélectionnés et de s'envoler, à la fin du mois de mai, pour l'Amérique du Sud. Seuls trois clubs de première division ne peuvent prétendre avoir dans leurs rangs des footballeurs capables de figurer dans le onze de RFA ou sur le banc de touche.

La lutte est donc très serrée et chacun s'efforce de se distinguer au maximum chaque journée de championnat. Si l'entraîneur fédéral Helmut Schoen a déjà pratiquement nommé les onze titulaires, il n'en va pas de même pour les remplaçants. Dans l'esprit de Schoen, la RFA doit pouvoir disposer normalement de vingt-deux joueurs interchangeables. Schoen a en tout cas le choix, même si certains se demandent si le départ de Beckenbauer ne l'a pas privé de l'animateur indispensable pour mettre sur pied une équipe aussi forte que celle qui remporta la coupe du monde en 1974.

En défense, par exemple, où à côté des gardiens Sepp Maier, Berndt Franke, il dispose du duo Bert Vogts-Manfred Kaltz ainsi que de Bernhard Dietz-Herbert Zimmermann ou encore de Rolf Ruessmann-Georg Schwarzenbeck, ce dernier (champion du monde en 1974) qui ne jouait plus en équipe nationale étant un véritable revenant. Contre l'Angleterre mercredi, Schwarzenbeck portera le numéro cinq, celui du «Kaiser Franz» et sera ainsi testé en tant que nouveau libero. Au milieu du terrain, la chose semble entendue, du moins en ce qui concerne Heinz Flohe et Rainer Bonhof, Rüssmann également sélectionné contre l'Angleterre est moins sûr. Enfin, en attaque, Schoen estime avoir tout ce qu'il lui faut. Les deux «compères» du Schalke 04, Rüdiger Ambramczik (à l'aile) et Klaus Fischer (avant-centre)

sont inamovibles, Karlheinz Rumennig (Bayern Munich) ou encore le buteur vedette du FC Cologne Dieter Müller ont encore leurs chances.

Quoi qu'il en soit, chaque samedi apporte son lot de «nouveaux possibles». Le VfB Stuttgart, nouveau promu et actuellement cinquième du championnat, voudrait bien placer Hansi Müller, Dusseldorf: Gerd Zewe et Herta Berlin: Erich Beer, qui a déjà joué plusieurs fois en équipe nationale.

Cette «valse» des prétendants à la sélection n'a cependant pas que des avantages. Selon un récent article de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, la concurrence éffrénée à laquelle se livrent les joueurs de la Bundesliga, les amènerait parfois à «se vider» complètement pour prouver leur valeur. Une fois sélectionnés, ils déçoivent souvent sur toute la ligne. Le *Spiegel* cite ainsi le cas de Manfred Kaltz (l'éventuel successeur de Beckenbauer au poste de libero), du gardien Rudi Kargus et Georg Volkert, qui n'ont pas rempli leur contrat une fois en équipe nationale. Seul Kaltz a d'ailleurs encore une chance de faire partie du onze et Kargus peut être des vingt-deux.

Chaque prétendant n'en continue cependant pas moins de se «défoncer» en championnat, très rude en cette année de «Mundial», en raison du nombre rapproché de rencontres d'ici le mois de mai.

Helmut Schoen, qui n'a pas dévoilé toutes ses batteries, a déjà très certainement les noms des vingt-deux joueurs en tête et il est peu vraisemblable que celui qui régit les destinées de l'équipe en RFA depuis près de treize ans, se laisse trop influencer par les résultats du championnat. La sélection de trois Munichois contre l'Angleterre, alors que la Bayern navigue encore dans la zone dangereuse, en constitue une preuve.

L'Autriche, il y a 20 ans La Hollande en Israël

Délaissé par son public, le football autrichien a pris une singulière revanche en obtenant, vingt ans après, sa qualification pour le championnat du monde 1978 en Argentine.

Ce seront pour l'équipe autrichienne des retrouvailles. A Mar del Plata, elle retrouvera le Brésil, un de ses rivaux en 1958 en Suède, la Suède qui lui a barré la route du championnat du monde 1974, lors d'un match d'appui à Gelsenkirchen (1-2). En revanche, elle innovera devant l'Espagne qu'elle n'a encore jamais affrontée dans une compétition mondiale.

L'Autriche a été présente trois fois au championnat du monde. Si en 1958, son comportement fut anodin (défaites devant le Brésil 0-3, l'URSS 0-2 et nul avec l'Angleterre 2-2) elle a en revanche une présence affirmée en 1934 en Italie et en 1954 en Suisse.

En 1934, c'était l'époque du Wunderteam de l'équipe virtuose qui alliait l'élégance du geste à l'efficacité avec les Hiden, Vogel, Bican, etc. Après avoir pris le pas sur la France 3-2, la Hongrie 2-1, elle manquait la finale par un petit but d'Enrique Guaito devant l'Italie au terme d'un match remarquable à Milan. Elle manquait également le coche pour la troisième place devant l'Allemagne 2-3.

En 1954, déjà vingt ans après, l'Autriche obtenait en Suisse cette médaille de bronze aux dépens de l'Uruguay 3-1. Elle avait préalablement écarté de sa route l'Ecosse 1-0, la Tchécoslovaquie 5-0, la Suisse 7-5 essayant toutefois un cuisant échec devant l'Allemagne 1-6.

C'était ensuite 1958 et un nouveau sommeil de vingt ans. Depuis le football autrichien a évolué. L'ère des grandes individualités du Wunderteam est dépassée. L'équipe d'Autriche, sous la direction de l'ancien demi, Helmut Senekowitch, est devenue un ensemble solide recherchant l'efficacité et le réalisme et non plus l'élégance du geste. Ces qualités d'un football athlétique, l'équipe nationale en a administré la preuve lors des éliminatoires à l'image du Wacker Innsbruck encore en lice en quarts de finale de la coupe d'Europe des Champions. Ce réalisme, les hommes de Senekowitch en ont fait preuve devant Malte, certes, mais plus encore face à deux rivaux difficiles à manœuvrer, la Turquie deux fois 1-0 et surtout l'Allemagne de l'Est, deux nuls 1-1.

Pour l'Argentine, le comportement de

l'équipe d'Autriche constitue une inconnue, d'autant que le récent «galop d'essai» devant la Grèce à Athènes 1-1, ne paraît pas avoir été des plus satisfaisants.

Pourtant les spécialistes ne manquent pas de souligner combien l'équipe d'Autriche est un véritable bastion. Ils font référence au palmarès de 1977: huit matches joués, cinq victoires, trois nuls, aucune défaite. 17 buts pour et trois contre.

Pour l'Argentine, le sélectionneur Helmut Senekowitch fera appel aux joueurs opérant à l'étranger et notamment ceux opérant en RFA, où ils sont rompus aux difficiles joutes de la Bundesliga. Ce sera le cas notamment de Roland Hattenberger (Stuttgart), Josef Hickersberger (Fortuna Dusseldorf), Jara (Duisbourg), sans oublier Edouard Krieger (Bruges) et Kreuz (Feyenoord Rotterdam).

Sur le plan national, le responsable autrichien pourra compter sur les joueurs du Wacker Innsbruck: le remarquable gardien Friedl Koncilia, Brunos Pezzey, Josef Stering, ceux de l'Autriche de Vienne Robert Sara, Herbert Proshaska et évidemment le redoutable avant-centre Hans Krankl, l'un des meilleurs sur le plan européen.

● **Augsburg.** - Match international: RFA B - Angleterre B 1-2 (0-0). 5000 spectateurs. Buts de McDermott (51') et Fairclough (58') pour l'Angleterre, de Worm (153') pour la RFA.

● **Dieter Mueller perdu pour le «Mundial».** - Dieter Mueller (FC Cologne), l'un des rivaux les plus sérieux de Klaus Fischer au poste d'avant-centre de l'équipe de RFA, vient de perdre, à la suite d'une blessure au genou, toute chance d'être sélectionné pour le tour final de la coupe du monde. Il devra subir une intervention chirurgicale et il sera immobilisé pendant près de dix semaines.

AUTOMOBILISME

Fittipaldi et les pneumatiques

L'ancien champion du monde de formule 1, le Brésilien Emerson Fittipaldi, de passage à Madrid sur la route du Grand Prix d'Afrique du Sud, est revenu sur le problème des pneumatiques dans la compétition.

«L'apparition de Michelin, cette saison, en formule 1 va être profitable à toutes les écuries», a déclaré Fittipaldi qui a pour-suit: «Jusqu'à maintenant Goodyear avait la main mise sur la formule 1. La venue de Michelin ne pourra que relancer les recherches dans ce secteur particulièrement important et souvent déterminant. Ma seconde place au Brésil marque un peu mon retour au premier plan dans la formule 1, mais sur le difficile circuit en Afrique du Sud, Mario Andretti et Niki Lauda seront une nouvelle fois les grands favoris.»

CURLING

Le challenge «Marlboro»

Le tournoi pour le challenge «Marlboro», auquel 16 équipes ont participé, s'est disputé samedi et dimanche 18 et 19 février sur les rinks de la patinoire artificielle d'Ycoor. Si les conditions étaient excellentes le samedi, les 3^e et 4^e tours, par contre, se sont joués sous une pluie fine qui a rendu très pénible le lancer des pierres. C'est finalement l'équipe de Lausanne-Sports qui s'est imposée face au team du C.C. Lyss, mais au dernier end seulement, le score était de 7 à 7 pierres au 8^e end.

La remise des prix s'est déroulée au carnotzet de l'hôtel de La Prairie au cours d'un goûter valaisain offert par les donateurs.

Le classement final s'établit comme suit : 1. Lausanne-Sport, 8 points, 23 ends, 41 pierres, O. Amacker, M^{me} Jordi, P. Caldelari, D^r J. Meyer skip ; 2. C.C. Lyss, 6/22/35, M^{me} Aegler, R. Crameri, A. Meuwly, D^r O. Aegler skip ; 3. Genève-Lemania 6/20/45, M. Aberson, C. Francisco skip, G. Favre, R. Girardet ; 4. Montana-La-Grange 6/19/26, M. Casser, W. Schallert, J. Clavien, Eddy Hammes skip ; 5. Montreux 6/16/26, J.-P. Zuber skip, M^{me} Humbert-Droz, H. Rossetti, F. Apothéoz.

L'équipe néerlandaise a quitté l'aéroport d'Amsterdam pour Tel Aviv où elle rencontrera mercredi l'équipe d'Israël dans le cadre de sa préparation à la phase finale de la coupe du monde en Argentine.

L'entraîneur autrichien de l'équipe hollandaise, Ernst Happel, ne fera connaître la composition du onze hollandais que peu avant le match.

Seize joueurs ont été sélectionnés pour cette rencontre dont un débutant, Henk Van Leeuwen du FC La Haye, un des meilleurs buteurs du championnat actuel. Johan Neeskens, du FC Barcelone, est toujours blessé et ne participera pas à ce match, tout comme Johnny Rep qui, suspendu par la Fédération française, n'a pas été autorisé par les dirigeants bastiais à participer au

voyage en Israël. Les Hollandais d'Anderlecht, Rensenbrink et Dusbaba, participeront par contre à la rencontre de Tel Aviv.

Les sélectionnés pour Tel Aviv sont : Gardiens : Jan Jongbloed (Roda), Piet Schrijvers (Ajax).

Arrières : Wim Suurbier (Schalke 04), Ruud Krol (Ajax), Wim Rijsbergen (Feyenoord), Hugo Hovenkamp (AZ'67), Johnny Dusbaba (Anderlecht), Adrie Van Kraay (Eindhoven).

Demis : Wim Jansen (Feyenoord), Jan Peters (AZ'67), Willem Van Hanegem (AZ'67), Willy Van de Kerkhof (Eindhoven).

Avants : René Van de Kerkhof (Eindhoven), Ehnk Van Leeuwen (FC La Haye), Tchen La Ling (Ajax), Rob Rensenbrink (Anderlecht).

AFFAIRE «FILIPPINI»

La Cour de cassation a tranché

La Cour de cassation de l'ASF a rendu sa décision après examen du recours déposé par le comité de ligue nationale contre M. André Filippini, ancien président du FC Sion, recours qui avait été déposé le 19 août 1977.

La Cour de cassation a décidé :

1 Le jugement rendu le 9.7.1977 par le tribunal sportif de l'ASF est annulé.

2 L'intime, M. André Filippini, est frappé d'un boycott pour une durée indéterminée et il est condamné à payer une amende de 10 000 francs.

3 Les frais engagés devant chacune des instances (comité de ligue nationale, tribunal sportif de l'ASF et Cour de cassation) sont mis à la charge de l'intime (M. André Filippini) pour quatre cinquièmes et du recourant (comité de ligue nationale) pour un cinquième.

4 Le présent jugement sera communiqué aux parties et au tribunal sportif de l'ASF immédiatement sous forme d'avis de disposition et ultérieurement sous forme d'expédition complète.

5 Le jugement entre immédiatement en force.

(Réd.) - Nous tenons à préciser que sur le plan financier, ces décisions de la Cour de cassation ne touchent pas

le FC Sion. Les dirigeants séduis sont en possession d'un document signé par le président de la ligue nationale et de son administrateur indiquant que le club n'est pas solidairement responsable des actes de son ex-président.

SPORT-TOTO

Programme des matches pour le concours au résultat N° 8 des 25 et 26 février.

1. Chênois - Young Fellows	5 3 2
2. Etoile Carouge - Young-Boys	3 4 3
3. Grasshopper - Neuchâtel X.	6 2 2
4. Lausanne-Sp. - Zurich	4 3 3
5. Saint-Gall - Bâle	2 3 5
6. Sion - Servette	3 4 3
7. Bellinzona - Bienne	4 3 3
8. Chiasso - Lucerne	5 3 2
9. Fribourg - Aarau	5 3 2
10. Granges - Bulle	6 2 2
11. Wettingen - Vevey-Sp.	4 3 3
12. Winterthur - Gossau	6 2 2

TOTO-X

Les autres matches comptant pour le concours du Toto-X sont les suivants :

13. Chaux-de-Fonds - Nordstern	4 3 3
14. Kriens - Lugano	3 3 4
15. Fiorentina - Juventus Torino	2 4 4
16. Lazio Roma - Internazionale	3 5 2
17. Milan - Roma AS	5 3 2
18. Napoli - Atalanta	5 4 1
19. Perugia - Bologna	5 3 2
20. Pescara - Lanerossi Vicenza	3 4 3
21. Torino - Foggia	6 3 1
22. Verona - Genoa	5 3 2
23. Leeds United - Chelsea	5 3 2
24. Liverpool - Manchester U.	5 3 2
25. Manchester City - Everton	4 3 3
26. Norwich C. - Nottingham F.	2 4 4
27. West Ham United - Arsenal	3 3 4
28. Bayern München - Hamburg	4 4 2
29. VfL Bochum - Saarbrücken	5 3 2
30. Braunschweig - Schalke 04	4 4 2
31. Dusseldorf - Hertha Berlin	4 3 3
32. Kaiserslautern - Frankfurt	5 3 2
33. Köln - Mönchengladbach	3 5 2
34. St. Pauli - MSV Duisburg	4 3 3
35. VfB Stuttgart - München 1860	7 2 1
36. Werder Bremen - Dortmund	4 4 2

BOXE

L'état de santé de Melero se dégrade

L'état de santé du boxeur espagnol Juan Rubio Melero ne s'améliore pas et le poids moyen lutterait contre la mort, indique-t-on à l'hôpital «Francisco Franco» de Madrid.

Juan Rubio avait été victime, vendredi soir à Madrid, d'un k.o. face au champion d'Espagne de la catégorie, Francisco Rodriguez.

Le comité directeur de la Fédération espagnole de boxe, qui a ouvert une enquête, a décidé de convoquer prochainement les médecins, entraîneurs et organisateurs concernés par l'accident.

STADE DE TOURBILLON - SION

Dimanche 26 février à 14 h. 30

Match de championnat de ligue nationale A

SION - SERVETTE

A 12 h. 30: Sion LNC - Servette LNC

Vente des billets: kiosque Defabiani, av. Ritz, Sion; kiosque Wuest, pl. du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location: tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30 - Tél. 027/22 42 50

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront remis en vente.

CHAMPOUSSIN-VILLAGE

sur Val-d'Illiez
dernière née des stations
des «PORTES-DU-SOLEIL», vous offre
pour la saison d'hiver 1977-1978:

Télesièges - Télésikis - Pistes balisées
Pistes de ski de fond
Liaison avec Les Crossets, Avoriaz
et Morgins

Accès facile - Restaurants
1000 places de parc

Vol aile-delta longue distance
Renseignements:

tél. 025/8 21 10 - 8 21 18 - 8 38 01
Vente 021/20 70 11



VOLLEYBALL

Situation en Valais

2^e ligue valaisanne féminine
Sierre - Monthey 1 0-3
Monthey II - Martigny juniors 3-0
Sion Fémina juniors - Bramois 0-3
Sion Culture juniors - Fully 3-1
Savièse - Sion Culture I 3-0
Martigny juniors - Sion Fémina juniors 0-3
Bramois - Martigny I 3-0

Classement: 1. Monthey I 17 matches/34 points; 2. Sion juniors 17/32; 3. Bramois 17/28; 4. Sierre 17/22; 5. Savièse 16/18; 6. Monthey II 17/18; 7. Sion Fémina juniors 18/14; 8. Martigny I 18/14; 9. Sion Culture juniors 16/8; 10. Sion Culture I 17/8; 11. Fully 17/8; 12. Martigny II 16/0.

2^e ligue valaisanne masculine
Savièse - Martigny I 0-3
Martigny II - Fully 1-3
Monthey II - Naters juniors 0-3
Sion juniors - Monthey juniors 3-0
Sion II - Sion I 2-3

Classement: 1. Sion I 15 matches/28 points; 2. Monthey II 15/24; 3. Fully 15/22; 4. Sion juniors 15/20; 5. Naters juniors 15/20; 6. Martigny I 15/16; 7. Sion II 15/14; 8. Monthey II 15/8; 9. Savièse 15/2; 10. Martigny II 15/0.

Sion II a failli créer la surprise

Leader unique du championnat de deuxième ligue masculine, Sion I a failli subir une défaite face à la seconde garniture du club. Ce n'est qu'au cinquième set que les joueurs coachés par Claude Favre ont pu

faire la décision. Nouvelle défaite de Monthey II dans son fief, cette fois face à Naters juniors. La position de second du classement qu'occupe Monthey II est menacée par Fully qui grâce à sa victoire sur Martigny II se retrouve maintenant à deux points des Montheyans. Sion juniors face à Monthey juniors et Martigny I face à Savièse se sont tous deux imposés par 3-0.

Matchs à venir

1^{re} ligue nationale féminine
Samedi 25 février (15 h. 30) Chênois - Sion Fémina

1^{re} ligue nationale masculine
Jeudi 23 février (20 h. 45) Lausanne - Monthey

2^e ligue valaisanne féminine
Mercredi 22 février (20 h. 30) Sion juniors - Sion Culture juniors.

Jeudi 23 février (20 h. 30) Sion Culture I - Monthey II
Jeudi 23 février (20 h. 30) Monthey I - Fully

Vendredi 24 février (20 h. 30) Savièse - Sierre
Samedi 25 février (18 h. 30) Martigny I - Martigny juniors

2^e ligue valaisanne masculine
Mercredi 22 février (20 heures) Naters juniors - Martigny II

Mercredi 22 février (20 h. 30) Martigny I - Sion juniors
Lundi 27 février (20 h. 30) Sion I - Naters juniors

JJP

Nouveau forfait chez les filles

Martigny juniors ne s'est pas rendu la semaine dernière à Monthey pour donner la réplique à la seconde garniture locale. Jusqu'à ce jour tous les forfaits avaient fait l'objet d'un appel téléphonique avertissant l'équipe adverse de ce qui allait se produire. Cette semaine rien de tout cela et les Montheyans attendirent en vain leurs adversaires. Monthey I avec 34 points, Sion juniors avec 32 points et Bramois avec 28 points continuent à dominer les débats. Derrière ce trio nous trouvons Sierre, Savièse et Monthey II.

SKI

Ski-Club Saint-Martin

Le Ski-Club Saint-Martin organise son traditionnel concours interne le **dimanche 26 février**.

Course de fond: départ à 9 h. 30 à Pierre-à-Findoie; inscriptions et remise des dossards au départ. OJ-dames: un tour ou 4 km 200; juniors-seniors: deux tours ou 8 km 400.

Slalom géant: départ à 14 heures « Zigeraches »; inscriptions obligatoires jusqu'au samedi 25 février à 17 heures chez: Michel Mayor, tél. 81 15 58; Oscar Morand, tél. 81 17 29.

Ski-Club Saint-Martin
Le comité

Concours de ski de fond du collège de Sion

Hier s'est déroulé à Montana le concours annuel de ski de fond du lycée-collège. Un temps admirable a favorisé le bon déroulement de l'épreuve. Durant la matinée a eu lieu la course individuelle sur 4 km 400, qui a vu la victoire de Jean-Daniel Varone en 15'46". Sont aussi montés sur le podium, Louis-Philippe Gard (15'54") et Pascal Clivaz (16'58"). Chez les professeurs, Conrad Zengaffinen a remporté la première place en 17'42" devant Pierre-Louis Décaillet (20'30"). A 14 heures débuta la course de relais (trois fois 3 km) où Jean-Daniel Varone s'est à nouveau distingué en s'adjugeant la victoire avec ses coéquipiers Pascal Clivaz et Pascal Bonvin. Les organisateurs tiennent à remercier tout particulièrement M. Edgard Barras, chef du matériel de La Moubra, pour sa précieuse collaboration.

Concours annuel de ski de fond du Sport-Handicap Section de Sion

Malgré des conditions atmosphériques un peu décourageantes pour la pratique du ski de fond, les membres du Sport-Handicap de Sion ont bravé les inconvénients de la météo et se sont retrouvés dimanche matin 19 février aux Haudères pour leur traditionnel concours. Les conditions de neige n'ont pas facilité le travail du farteur mais tout s'est finalement bien passé tant au niveau du chronométrage qu'au niveau de l'organisation. Tous les participants ont fait preuve d'une grande volonté et leur optimisme est de bon augure pour l'avenir. Aux personnes handicapées qui désireraient encore venir agrandir nos rangs nous les avisons qu'il reste une manifestation cette année. Pour tout renseignement s'adresser à Christian Lathion, 1961 Veysonnaz, tél. (027) 225835. Voici les résultats de cette journée:

4 km: 1. Christian Lathion 25'10"; 2. Charles Gillioz 31'30"; 3. Antoine Chevrier 32'; 4. Henri Mudry 40".

2 km: 1. Graziella Bortot 13'16"; 2. Marie-Alberte Martin 14'05"; 3. Pierre Caron 14'10"; 4. Antoinette Gentinetta 15'15".

Ce soir (20 h. 15) à Martigny match retour, Martigny - Lyss

La première grande échance de la saison 1977-1978 est arrivée pour le HC Martigny Aujourd'hui, à l'issue du match de ce soir, la sentence tombera pour les deux équipes en présence: quitte ou double.

Si dans ces demi-finales pour la promotion en ligue nationale B, le Hockey-Club Martigny a perdu son premier match contre le premier du groupe 3, le HC Lyss, il n'en sera pas de même lors du match retour qui se déroulera ce soir, mercredi à 20 h. 15, sur la patinoire de Martigny.

En effet, si les hommes de l'entraîneur Udriot ont connu deux défaillances de quelque deux minutes chacune pendant lesquelles leurs adversaires ont su profiter pour marquer tous leurs buts, ils ont eu à leur actif un tiers complet. Aussi, ce soir, chez eux, devant leur public, ils auront à

cœur de montrer qu'ils méritent largement leur place de dauphin du groupe 4.

Le fait de jouer dans une patinoire couverte et à l'extérieur a été deux points négatifs pour leur match aller. Au match retour de ce soir, il en est tout autrement.

Martigny, au grand complet, conscient des petites erreurs commises à Lyss et fort d'un appui sûr de ses supporters, vendra très cher sa peau. Il a tous les moyens de renverser la vapeur et de remonter ce score déficitaire.

La revanche est au bout de la canne des joueurs et chacun peut compter sur la camaraderie et l'homogénéité des trois lignes d'attaque et des deux paires d'arrière.

D'autre part en pleine forme physique, le HC Martigny peut porter toute sa concentration sur le développement du jeu et par

des astuces particulières dont il connaît le secret dans les grandes occasions, peut aussi tromper rapidement la vigilance de ses adversaires bernois.

C'est dire qu'il y aura de l'ambiance à Martigny ce soir et surtout un match plein d'intérêt. L'enjeu est grand et il vaut le déplacement.

Rendez-vous, donc, à la patinoire, amis sportifs de Martigny et des environs, à 20 h. 15.

-Gg-

Sierre - Arosa à 17 h. 45

Le HC Sierre communique que le match de championnat du samedi 25 février 1978 contre Arosa est fixé à 17 h. 45.

Ce soir mercredi : deux matches d'appui pour désigner les finalistes romands, catégorie novices

Ce soir mercredi deux matches d'appui seront mis sur pied afin de désigner les champions de groupe des novices.

A Yverdon, Fribourg et Genève Servette seront aux prises. Le vainqueur de cette confrontation disputera le 26 février la demi-finale suisse contre Langnau.

Ce soir également mais à Leysin, Villars et Lausanne en découdront. Le gagnant sera qualifié pour les finales romandes qui auront lieu le 5 mars à Yverdon.

Stuppan quitte le HC Zoug

Entraîneur-joueur du HC Zoug, Reto Stuppan quittera le club à la fin de la saison. Il avait passé de Genève-Servette à Zoug au cours de la saison 1972-1973.

Record du monde en salle

A Budapest, la Roumaine Natalia Marasescu a établi un nouveau record du monde en salle du 1500 m féminin en 4'05". Elle a ainsi amélioré de plus de trois secondes la performance que la Britannique Rosemary Stewart avait réussie en février 1977 (4'08"1).

Qui mettra fin au règne de Savary au rallye des Neiges?

Le 14^e rallye des Neiges aura lieu samedi sur un parcours inédit. En innovant avec un parcours qui conduira les pilotes de Lau-

sanne à Villars, où aura lieu la neutralisation entre 12 et 16 heures et aux Avants, à près de 1000 mètres d'altitude, où sera jugée l'arrivée dès 17 heures, les organisateurs, le Groupement vaudois des écuries automobiles et la section vaudoise de l'Automobile-Club suisse, en étroite collaboration avec la gendarmerie vaudoise, ont donné à cette épreuve un nouveau visage. D'après les pilotes, qui se sont livrés ces derniers jours à des reconnaissances, le rallye a gagné en sélectivité et en rigueur.

Au volant de sa Porsche victorieuse en 1975/76 et 77, André Savary, associé cette année à la navigatrice tessinoise Micky Martinelli, devra se surpasser s'il entend inscrire son nom à nouveau au palmarès de cette classique comptant pour le champion-

nat suisse des rallyes. Parmi les 76 équipages qui partiront dès 7 heures du matin à l'avenue de Provence, une dizaine de pilotes peuvent prétendre à la victoire finale. Parmi ceux-ci le Lausannois Claude Haldi sur VW Golf GTT, associé à Bernard Sandoz, Philippe Roux/Jean-Bernard Mugnier sur Porsche Carrera, Jean-Claude Béring/Sek-met sur une Triumph TR 7, champion suisse des voitures de série et ex-champion d'Europe de la montagne, Karl-Ludwig Locher/Robert Burger sur une Morris mini, Eric Chappuis/Edy Bernasconi sur une Fiat Abarth 131 Rallye, champion en titre, les Valaisans Philippe Carron/Daniel Siggen sur Porsche Carrera et Michel Rudaz/Jean-Pierre Defayes sur Renault Alpine ont tous des atouts en mains pour briguer la victoire.

Essais de pneumatiques à Kyalami

Le Sud-Africain Jody Sheckter (Wolf) a réalisé, en 1'16"1, le meilleur temps des essais préliminaires de pneumatiques sur le circuit de Kyalami, où aura lieu, le 4 mars prochain, le Grand Prix d'Afrique du Sud, troisième manche du championnat du monde des conducteurs. Derrière lui, les plus rapides ont été le Britannique James Hunt (McLaren) en 1'16"2 et l'Américain Mario Andretti (Lotus) en 1'16"6. En ce qui concerne Hunt, il a dû interrompre rapidement ses essais à la suite d'ennuis de moteur.

L'Argentin Carlos Reutemann n'a pu faire mieux que 1'17", mais il était davantage préoccupé de mettre à l'épreuve le nouveau châssis de sa Ferrari 312 T/3 que de battre des records.

Le trophée Laigueglia à Knudsen

Le Norvégien Knud Knudsen a remporté en solitaire la 15^e édition du trophée Laigueglia. Echappé à 30 km de l'arrivée, il réussit rapidement à creuser un écart de plus d'une minute en prenant de gros risques dans une descente sur une route en mauvais état. Derrière, la poursuite fut engagée par Freddy Maertens principalement. A 4 km de la ligne, l'avance de Knudsen n'était plus que de 15", mais il termina littéralement au sprint pour s'imposer avec 11" sur le peloton.

Classement: 1. Knud Knudsen (No) les 163 km en 4 h. 05'45"; 2. Porrini (It) à 11"; 3. Moser (It); 4. Saronni (It); 5. Peters (Be); 6. Maertens (Be); 7. Pevenaeg (Be); 8. Van de Wiele (Be); 9. Corti (It); 10. De Muynck (Be), tous même temps, ainsi que le peloton.

CYCLISME

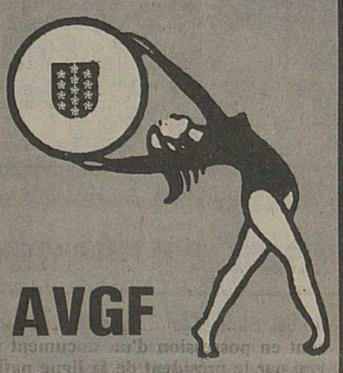
Saint-Maurice tête d'étape du Grand Prix suisse de la route 1978

Patronage: Nouvelliste

Le dynamique Vélo-Club de Saint-Maurice s'est vu confier par les responsables du Grand Prix suisse de la route l'arrivée de l'étape Cernier (Neuchâtel) - Saint-Maurice. L'arrivée de cette étape est prévue le samedi 27 mai à 11 heures et, tenez-vous bien, l'après-midi aura lieu l'étape contre la montre sur un parcours que les responsables du Vélo-Club de Saint-Maurice devront mettre à disposition des coureurs. Pour cela, le Vélo-Club de Saint-Maurice lance un appel aux propriétaires de voitures en leur demandant d'accompagner un coureur l'après-midi du 27 mai. Trente personnes se sont déjà annoncées et il faut encore quelque 40 voitures pour assurer une organisation parfaite. Le lendemain aura lieu le départ de la caravane pour la charmante station de Bourg-Saint-Pierre.

Un comité dévoué et ne ménageant pas ses efforts est présidé par: Maurice Vuilloud secondé par P.-Pascal Jacquemet, Roland Antony, Eddy Bobillier, Raymond Puipe, Guy Page et, bien entendu, par le jeune président du vélo-club local Olivier Bonnébaud, coureur très connu dans la France voisine. Des listes de souscriptions sont déjà en circulation et les responsables remercient d'avance les généreux donateurs.

D'autre part, le Vélo-Club de Saint-Maurice nous signale que la course Saint-Maurice - Mex annoncée au calendrier n'aura pas lieu car les responsables aగాonais sont bien conscients de la lourde responsabilité prise en acceptant l'arrivée du GPSR cette année.



AVGF COURS DE JEUX

Le 11 février avait lieu à Sion dans la salle de gymnastique du collège, un cours de jeux. Beaucoup de nos sections pratiquent aujourd'hui le volley et le basket et ont formé, le championnat actuel nous le démontre, des équipes qui marchent bien.

COURS DE MARQUEURS

L'AVGF, sous la responsabilité de M. Dionys Fumeaux, organisait un cours de marqueurs de volleyball, cours qui est obligatoire pour celles qui feront le cours d'arbitre cette année.

COURS D'AGRÈS : CHANGEMENT

Le cours spécial en agrès, qui devait avoir lieu à Martigny de 2 à 6 heures le 25 février, aura lieu à cette même date, mais à Sion, de 5 à 9 heures.

FÊTE FÉDÉRALE

Le communiqué officiel, paru dernièrement dans ces colonnes, vous signalait la participation de quelque 19 100 gymnastes aux Fêtes fédérales féminines de Genève. L'organisation d'une telle manifestation est, on le devine, de grande envergure. Lorsque le comité d'organisation annonça l'ouverture des concours le jeudi déjà, l'AVGF eut quelque inquiétude de voir le nombre de participantes valaisannes diminuer considérablement. Il n'en est rien heureusement, puisque notre délégation, après les inscriptions définitives, sera forte de quelque 800 gymnastes. Nous félicitons les présidentes de sections d'avoir su trouver les solutions facilitant au plus grand nombre de leurs sociétaires, leur participation à cet événement rare et haut en couleur: une fête fédérale.

TENNIS

Qualification de Guenthardt à Denver

Le champion suisse Heinz Guenthardt a franchi le premier tour du tournoi international de Denver, doté de 125 000 dollars de prix. Il a battu l'Américain Butch Waltz (45^e du classement ATP) par 6-7 6-2 7-6. Autres résultats du premier tour:

Mark Cox (GB) bat Brian Teacher (EU) 6-1 5-7 6-4. Van Winitzky (EU) bat Marcello Lara (Mex) 7-6 6-7 6-4. Geoff Masters (Aus) bat Kim Warwick (Aus) 6-4 6-7 7-5.

LAHTI



Les Soviétiques bousculés sur 15 km

Hansueli Kreuzer (18^e) objectif atteint!

POUR Josef Luszczek, la fête continue. Sur le podium dimanche au terme des 30 km, derrière les deux Soviétiques Savelliev et Zimiatov, le Polonais est définitivement entré dans la légende du ski nordique, hier, après l'épreuve des 15 km, reléguant dans l'oubli momentané la présence soviétique (quatre hommes dans les dix premiers) et celle des pays scandinaves représentée aux places d'honneur par les Finlandais Mieto et Pitkaenen et les Suédois Lundbaeck et Johansson. Les fleurs continuent donc à envahir le camp polonais à Lahti où la seule présence de Josef Luszczek (23 ans le 20 mai prochain) à la première place de cette épreuve suffit à diminuer l'amertume du public finlandais que seule une victoire d'un de ses représentants aurait pu enflammer. L'ovation réservée au Polonais prouve cependant qu'en Finlande on sait saluer comme il se doit toute victoire. Celle de Luszczek, parce qu'elle a été obtenue dans un championnat du monde et face aux meilleurs spécialistes soviétiques actuels, méritait, peut-être plus que n'importe quelle autre, les applaudissements nourris des milliers de spectateurs qui envahissent le stade de Lahti.

Aujourd'hui déjà la portée de son exploit, deux jours après celui des 30 km, promet des répercussions lointaines. Luszczek, prince d'une nouvelle génération de grands champions, cela paraît plus que jamais une certitude. Les 50 km de dimanche nous prouveront peut-être à ce moment-là déjà que le nouvel horizon du ski nordique s'ouvre bien vers la Pologne.

L'URSS : un échec inattendu

Principaux favoris d'une course qu'ils avaient très largement dominée en 1976 à Innsbruck (or pour Bajukov et argent pour Belliaiev), les Soviétiques, comme les Norvégiens dont le premier coureur est rejeté à la dixième place (Ove Aunil) et les Suédois (6^e et 7^e places seulement), ont donc été fortement contrariés dans leurs intentions par ce jeune Polonais (8^e sur la distance à Reit im Winkel et 2^e au Brassus) dont le complexe n'est décidément pas le premier défaut. Pour l'Union soviétique, contrainte de reporter son bonheur sur la seule médaille d'argent d'Evgeni Beliaiev, même si elle classe ses quatre hommes parmi les dix premiers, l'échec est indéniable. Il l'est d'autant plus qu'à l'exception de Beliaiev (3^e au 5^e kilomètre et 2^e au 10^e) aucun de ses coureurs n'a pu se mêler à la lutte pour les places d'honneur. L'écart entre

De notre envoyé spécial Gérard Joris



les trois premiers (cinq secondes au classement final) pourrait éventuellement faire naître quelques regrets dans le camp soviétique mais on n'oubliera pas à ce moment-là que l'initiative de la course n'a jamais échappé au Finlandais Juha Mieto (en tête après 5 km et après 10 km) et au Polonais Josef Luszczek et que le Finlandais n'échoue finalement pour la deuxième place que pour trois petites secondes. La consolation est peut-être minime mais elle est en définitive évidente.

Déroute norvégienne

Les Soviétiques ne sont pas les seuls à se poser quelques questions au lendemain de ces 15 km. Avec les leurs, se sont également écroulés tous les espoirs de la Suède, partiellement sauvée par la 6^e place de Lundbaeck et la 7^e de Johansson, et de la Norvège dont le premier coureur, le jeune Aunil, n'apparaît qu'en 10^e position au classement final. Le bilan des Norvégiens frôle la déroute totale, celle que Lars-Erik Eriksen (11^e), Ivar Formo (14^e) et Odd Martinsen (27^e) personifient à tour de rôle. Même si aucun coureur de petit format n'a réussi à venir s'infiltrer parmi les « grands », l'échec est cuisant pour un pays habitué jusqu'ici aux honneurs. On peut même penser qu'il faudra bien quelques années à la Norvège pour s'en remettre et venir s'immiscer dans un proche futur à la lutte que se livrent actuellement les Soviétiques, les Finlandais (3^e place de Juha Mieto et 4^e de Matti Pitkaenen) et quelques individualités comme le Polonais Josef Luszczek.

Kreuzer : seule véritable satisfaction suisse

Comme les précédentes, l'épreuve des 15 km a montré qu'il était toujours plus difficile pour la Suisse de jouer les trouble-fêtes dans un championnat du monde. Grâce à Hansueli Kreuzer, 18^e à 1'46" du Polonais Luszczek, l'équipe helvétique a pourtant tenu une fois encore le rôle que l'on attendait d'elle. Le Valaisan, 19^e après 5 km et 20^e après 10 km, avait préalablement limité son objectif à une place parmi les vingt premiers. Sur ce seul plan déjà, son objectif a été atteint, mais c'est essentiellement au niveau des écarts par rapport aux premiers (1'46 sur le Polonais) qu'il faut analyser la performance d'Hansueli Kreuzer. 7^e à 54 secondes de Bruno Heinzer à Tramelan lors des championnats suisses, le Haut-Valaisan ne concède cette fois que 1'46 à Luszczek et 22 secondes par exemple à Ivar Formo, champion olympique des 50 km à Seefeld en 1976. Cette seule référence doit suffire à elle seule à effacer la déception très sensible qui émerge de son classement et à corriger, comme l'avait fait deux jours plus tôt le Grison Franz Renggli sur les 30 km, le niveau assez moyen des résultats de Gaudenz Ambuehl (25^e à 2'11"), de Franz Renggli (35^e à 2'43") et de Venanz Egger (45^e à 3'31").

Le Suisse pouvait peut-être espérer plus de cette épreuve. L'analyse des performances lui permettrait cependant d'apprécier ce résultat d'ensemble à sa juste valeur, résultat que le relais de demain à midi devra à son tour entériner.

G. Joris

Après le bronze l'or pour Luszczek



Classement du fond 15 km : 1. Josef Luszczek (Pol) 49'09"37 ; 2. Evgeni Beliaiev (URSS) 49'11"62 ; 3. Juha Mieto (Fin) 49'14"37 ; 4. Matti Pitkaenen (Fin) 49'23"85 ; 5. Nikolai Zimiatov (URSS) 49'33"33 ; 6. Sven-Ake Lundbaeck (Su) 49'50"86 ; 7. Christer Johansson (Su) 49'54"06 ; 8. Vassili Rochev (URSS) 50'06"49 ; 9. Nikolai Bajukov (URSS) 50'09"56 ; 10. Ove Aunil (No) 50'21"23 ; 11. Lars-Erik Eriksen (No) 50'28"82 ; 12. Pertti Teurajaervi (Fin) 50'31"33 ; 13. Dieter Notz (RFA) 50'32"90 ; 14. Ivar Formo (No) 50'33"64 ; 15. Bill Koch (EU) 50'36"00 ; 16. Ivan Lebanov (Bul) 50'44"64 ; 17. Stan Dunklee (EU) 50'48"14 ; 18. Hansueli Kreuzer (S) 50'55"34 ; 19. Giulio Capitano (It) 50'57"52 ; 20. Tim Caldwell (EU) 51'02"43 ; 21. Christo Barsanov (Bul) 51'03"85 ; 22. Peter Zipfel (RFA) 51'09"65 ; 23. Erik Waeppling (Su) 51'11"77 ; 24. Roberto Primus (It) 51'16"57 ; 25. Gaudenz Ambuehl (S) 51'20"49 ; 26. Georg Zipfel (RFA) 51'20"73 ; 27. Odd Martinsen (No) 51'20"91 ; 28. Frantisek Simon (Tch) 51'27"90 ; 29. Gerd-Dietmar Klause (RDA) 51'30"23 ; 30. Jiri Beran (Tch) 51'33"52 ; 31. Franz Renggli (S) 51'52"66 ; 45. Venanz Egger (S) 52'40"42 ; 80 partants, 79 classés.

Temps de passage : 5 km : 1. Mieto 16"19 ; 2. Luszczek 16"23 ; 3. Beliaiev 16"26 ; 4. Teurajaervi 16"28 ; 5. Lundbaeck 16"23 ; 6. Pitkaenen 16"38 ; 7. Aunil 16"39 ; 8. Zimiatov 16"42 ; 9. Bajukov 16"44 ; 10. Johansson 16"46 ; puis : 19. Kreuzer 16"58 ; 29. Ambuehl 17"12 ; 31. Renggli 17"15 ; 40. Egger 17"24.

10 km : 1. Mieto 32'05" ; 2. Beliaiev 32'11" ; 3. Luszczek 32'20" ; 4. Pitkaenen 32'28" ; 5. Lundbaeck 32'29" ; 6. Zimiatov 32'33" ; 7. Johansson 32'40" ; 8. Bajukov 32'46" ; 9. Aunil 32'52" ; 10. Rochev 32'55" ; puis : 20. Kreuzer 33'29" ; 28. Ambuehl 33'45" ; 38. Renggli 34'14" ; 44. Egger 34'26".

Relais 4 × 10 km de demain 6 hommes pour 4 places

Pour le relais 4 x 10 km, les responsables helvétiques, Sepp Haas et Christian Egli, ne savent toujours pas quels seront les quatre coureurs appelés à défendre les couleurs suisses demain. « Nous donnerons six noms et au dernier moment seulement nous désignerons ceux qui seront appelés à défendre la 5^e place obtenue aux Jeux olympiques d'Innsbruck », déclarait, hier soir, Sepp Haas, lequel laissait toutefois entendre que Konrad Hallenbarter et Venanz Egger, moins bons jusqu'ici, seraient probablement écartés au profit de Hansueli Kreuzer, Gaudenz Ambuehl, Franz Renggli et Edi Hauser, s'il devait finalement en être ainsi, il serait alors pratiquement certain que Hansueli Kreuzer partirait en première position, ce qui est d'ailleurs son souhait, et que suivraient dans l'ordre Edi Hauser,

Gaudenz Ambuehl et Franz Renggli. Mais pour l'instant, ce ne sont là que des suppositions.

G. J.

Entraînement au grand tremplin

Milleurs sauts : Mathias Buse (RDA) 108/111 ; Falko Weisspflug (RDA) 105,5 ; Pekka Hyvaerinen (Fin) 110 ; Jouko Toermaenen (Fin) 106 ; Bogdan Norcic (You) 112 ; Alexei Borovitine 104,5/106 ; Lennart Eli-mae (Su) 104 ; Leo Skoda (Tch) 105 ; Josef Samek (Tch) 106,5/105,5 ; Robert Moesching (S) 89,5/94/98 ; Walter Steiner (S) 91,5/93,5/107,5 ; Hansjoerg Sumi (S) 88,5/92,5/89,5/104,5 ; Karl Lustenberger (S) 82/88/85/79,5.

Nos mini-interviews

Hansueli Kreuzer : « Si je m'estime satisfait de l'écart qui me sépare des premiers, je le suis un peu moins du rang. Avec 1'46" de retard, on pourrait en effet attendre une place parmi les douze premiers. Je regrette simplement qu'il n'y ait personne, eu devant moi, ce qui ne me permettrait pas de régler ma course sur un autre coureur. A part cela, je n'ai pas connu le moindre problème sur ce parcours très dur, mais tout à fait acceptable pour un athlète en bonne condition. J'espère maintenant pouvoir partir en première position demain, lors du relais. Comme je n'ai pas envie de courir les 50 km, ce serait ainsi ma dernière satisfaction de ces championnats du monde. »

Gaudenz Ambuehl : « J'ai trouvé ce parcours plus exigeant que celui des 30 km parce qu'il n'offrait pratiquement aucune possibilité de récupération. Personnellement, j'avoue que ma performance me satisfait en tous points, aussi bien au niveau de la place qu'à celui du temps réalisé. »

Venanz Egger : « J'ai commis une première erreur lorsque j'ai voulu suivre Zimiatov après que celui-ci m'eût dépassé. Cela m'a obligé à augmenter mon rythme, ce qui s'est rapidement avéré néfaste par la suite. Cela allait en effet tellement vite que j'ai laissé là une grande partie de mes forces et peut-être perdu définitivement ma place dans l'équipe de relais. »

Franz Renggli : « Dès le départ, j'ai remarqué que je n'étais pas très bien aujourd'hui. Je souffrais en effet très légèrement du dos. Le fait que le Russe Bajukov soit parti juste derrière moi m'a d'autre part rendu très nerveux. Je m'attendais ainsi à chaque moment à le voir surgir à côté de moi. Lorsque cela s'est passé, au 5^e km environ, j'ai tenté de m'y accrocher, mais sans y parvenir naturellement. J'espère maintenant pouvoir récupérer pour le relais de demain et rache-

ter un peu cette contre-performance. »

Sepp Haas (entraîneur) : « Je suis évidemment satisfait du résultat de Hansueli Kreuzer, qui s'est classé parmi les vingt premiers comme on le prévoyait. Pour le reste, le classement des Norvégiens par exemple, dont le premier coureur n'est classé que 10^e, nous montre qu'il est actuellement très difficile de vouloir obtenir une place d'honneur. Avec une minute de retard, le coureur se retrouve déjà passablement éloigné des meilleurs au classement. La 18^e place de Kreuzer, à 1'46" de Luszczek, le prouve suffisamment. »

Josef Luszczek (médaille d'or) : « La médaille de bronze des 30 km m'avait rendu optimiste pour cette course des 15 km, mais tout de même pas au point d'envisager une première place. Le fait de partir juste derrière Matti Pitkaenen m'a favorisé puisque j'ai pu me servir de lui comme point de repère très utile. Il faudra que je réfléchisse maintenant avant de dire oui aux 50 km. »

Evgeni Beliaiev (médaille d'argent) : « J'estime que j'ai été défavorisé en partant parmi les premiers. La piste s'est en effet avérée moins rapide que par la suite. Je suis certain que si j'avais pu m'élancer dans la deuxième moitié, la médaille d'or me serait revenue. »

Juha Mieto (médaille de bronze) : « Après ma 7^e place sur 30 km, il me fallait à tout prix corriger ce résultat et tenter d'arracher une médaille. Aujourd'hui, j'ai absolument tout donné et je ne crois pas qu'il m'aurait été possible de faire mieux. Mais cette piste, très difficile, ne convenait pas tellement à ma grandeur et à mon poids, ce qui explique les quelques secondes perdues en fin de course. Pour moi, le grand favori de ces 15 km était incontestablement Luszczek et sur 50 km, il faudra probablement compter une fois encore avec lui. »

G. J.

FOOTBALL

L'équipe suisse battue à Besançon

BESANÇON - SUISSE 2-0 (0-0)
Stade-vélodrome de Besançon. 2000 spectateurs. Arbitre : Vaudroz (Fr). Buts : 61^e Sanchez 1-0 ; 78^e Martinez 2-0.
Suisse : Burgener (46^e Berbig) ; Parietti (46^e Wehrli), Chapuisat, Stohler (58^e Kuetel), Fischbach, Wehrli (46^e Trincherio), Barberis, Meyer (46^e von Wartburg), Botteron, Elsener (58^e Schoenenberger), Sulser.
Besançon : Vizcaino ; Gazzola, Raymond, Bruder (19^e Martin), Bagnol, Masson, Dralet, Chicki (46^e M'Boj), Traore, Sanchez (79^e Pauline), Martinez.
Gross (Lausanne) avait déclaré forfait à la suite d'une blessure à un organe alors que Becker (Grasshopper) avait décliné sa sé-

lection par lettre.
L'équipe suisse a perdu, en toute logique, le match d'entraînement qui, à Besançon, l'opposait au leader du groupe A de la deuxième division française, lequel s'est imposé par 2-0 (mi-temps 0-0). Ce match, joué sur un terrain assez lourd, mais parfaitement « jouable » aura été utile, car il a permis aux sélectionnés d'évoluer dans de bonnes conditions et de reprendre ainsi un contact sérieux avec la compétition. Les Bisontins doivent leur succès au fait qu'ils ont joué un temps plus vite que des adversaires qui manquaient singulièrement de compétition. Ils ont fait preuve en outre d'une meilleure organisation sur le plan collectif.

G. Joris

Deuxième marché de la voiture d'occasion

MARTIGNY. - Après le succès encourageant remporté par le premier marché de la voiture d'occasion, voici déjà que le deuxième s'annonce pour le mercredi 1^{er} mars.

D'ores et déjà on peut dire que les voitures exposées seront encore plus nombreuses que la première fois où l'on en avait pourtant dénombré plus de 80.

C'est dire que la réussite du premier marché ainsi que le nombre d'affaires qui y ont été traitées, ont incité de nombreux exposants à participer, et ceci pour le plus grand profit des acheteurs intéressés qui auront ainsi un choix plus grand encore à disposition.

Rappelons quelques points importants pour les amateurs :

Y Le marché a lieu tous les premiers mercredis de chaque mois. Le prochain aura donc lieu mercredi 1^{er} mars.

- L'entrée au marché est libre.

- Les heures d'ouverture sont les ventes : 9 h. 30 à 21 heures sans interruption.

- Un vaste parking est à disposition.

- Une buvette permet à chaque visiteur de se désaltérer.

- L'exposition a lieu dans les halles du CERM (Comptoir de Martigny) qui sont chauffées.

Alors, rendez-vous mercredi 1^{er} mars pour une petite visite.

Un des plus grands vignobles du canton: Leytron

MARTIGNY. - Une élève de la classe 3 A, du Centre d'orientation de Leytron, Marie-Noëlle Michellod, fille de Jeannot, s'est penchée sur divers problèmes intéressant sa commune natale.

Son texte, fort bien écrit, compte une trentaine de pages qu'il faudrait, à notre humble avis, soumettre au concours scolaire du Triangle de l'Amitié.

Cette élève studieuse a tout d'abord recherché les origines du nom de Leytron :

En 1219, elle a trouvé Leitrons, issu du latin Leitrenum.

En 1231, ce toponyme est devenu Leytrum, provenant du mot gaulois Leytrum. Rien n'est précis à ce sujet et ces noms restent difficiles à expliquer. Marie-Noëlle Michellod paraît avoir trouvé la solution la plus vraisemblable. Le mot Leytron serait un dérivé du mot allemand «leiter» qui signifie «échelle».

Effectivement, les armoiries de la commune portent, au milieu du blason, une échelle droite de quatre chevrons, qui devrait représenter les villages ou hameaux: le plan de Leytron, Produit, Montagnon, Dugny. Les palés gauche et droite donnent une image des deux torrents descendant perpendiculairement à droite et à gauche des champs et des vignes. Sur ces palés, deux étoiles qui devraient rappeler les Muerans.

Quant à l'évolution démographique, Marie-Noëlle Michellod nous situe fort bien Leytron, ses différentes agglomérations, de 1812 à 1976 ; le recensement fédéral de 1878, par exemple, dénombreait 778 habitants. Aujourd'hui, ils sont 1812, répartis entre 575 ménages.

Un excellent ami, Marc Roduit, taxateur, chercheur et chasseur, s'est attaché à faire un petit résumé de cet excellent travail. Laissons-lui la plume :

La paroisse. Au XII^e siècle, la paroisse mère était Saillon, dont faisaient partie les

paroissiens de Fully, Saillon, Leytron, Riddes et Isérables.

Plus tard Leytron construisit une chapelle dédiée à Saint-Martin. Riddes et Isérables se séparèrent de la cure de Leytron en payant une dîme au curé de Leytron. Les paroissiens de Riddes et d'Isérables se séparèrent de Leytron en 1264. En 1809 Isérables s'est séparé de Riddes pour former une paroisse indépendante.

Les curés de Leytron. Le premier curé de la paroisse fut Sigfried de Gryon. Vers les années 1750, le saint curé Maret qui avait le don d'accomplir des guérisons miraculeuses. Les doyens Bagnoud, Delaloye et Bourban ont également administré la paroisse pendant plus de 90 ans.

Eglises et chapelles. L'ancienne église, aujourd'hui désaffectée, a été consacrée le 6 novembre 1695. Depuis 1900 la paroisse possède une église située au haut du village, rénovée en 1969.

Une chapelle à Montagnon dédiée à Saint-Jean Porte Latine, une à Dugny dédiée à Notre-Dame des sept douleurs. La chapelle d'Ovronnaz, détruite malgré sa valeur historique, a été remplacée aujourd'hui par une chapelle plus vaste et plus moderne. Les chapelles de Montagnon et de Dugny ont été sacrifiées pour cause d'urbanisme.

Les malheurs de Leytron. Vers 1550, Leytron est partiellement détruit par un incendie. A la même époque, la chute des rochers de l'Ardevaz dévasta une partie du village.

En 1856, la foudre tombe sur le village de Produit; en quelques instants, tout le village est détruit.

En 1962, deux incendies successifs détruisirent en grande partie ce village. Les

débordements de la Lozente firent également des inondations dévastatrices.

Les cultures, la flore et la faune. Le vignoble représente un véritable joyau de couronne viticole du vignoble valaisan. Sa surface est de près de 300 ha dont l'encépagement est représenté par 50% de fendant, 20% de rouge, 10% de rhin, et le solde en cépages nobles: malvoisie, humagne, muscat, arvine, etc.

La description des différents domaines, du Grand-Brûlé, Etat du Valais, de 130 000 m², Orsat 160 000 m²; Confédération 35 000 m², de Revoir de 30 000 m², y figurent également, avec les méthodes de culture du début du siècle à nos jours.

La description des différentes branches agricoles, élevage du bétail, arboriculture, horticulture et terres ouvertes avec ses mouvements dégressifs et progressifs retient également l'intérêt.

Le tourisme. La station d'Ovronnaz, en plein développement, compte aujourd'hui plus de 500 chalets et locatifs; c'est le centre touristique de la commune. Elle dispose d'un centre sportif, d'un parcours Vita et d'autres emplacements de jeux. Le remaniement parcellaire d'Ovronnaz et la construction de remontées mécaniques sont les causes de son développement rapide.

Les sociétés artistiques, économiques et sportives ont également leurs descriptions, sans oublier le FC Leytron fort de 180 membres dont l'ascension de 4^e en 1^{re} ligue a été fulgurante.

Le relief, la nature du sol, le commerce et les traditions sont développés avec force détails.

Puis elle conclut malicieusement: «Le Leytronnain n'est pas très entreprenant; il se laisse volontiers vivre au gré de la générosité de sa vigne».

«L'essentiel pour lui est de passer une partie de l'année dans sa résidence secondaire d'Ovronnaz, non pas près de son coffre-fort mural, mais près du foyer à raclette».



Marie-Noëlle Michellod

Ski de fond et luge

La station des mayens d'Ovronnaz en pleine expansion va organiser, le 26 février prochain, son troisième circuit de fond. Epreuve à toutes les catégories de skieurs. Elle est organisée par le SC Ovronnaz. Voici le programme: dès 8 heures, distribution des dossards au restaurant «Vieux-Valais», à Ovronnaz. 9 heures, premier départ. 13 h. 30, distribution des prix à la pension d'Ovronnaz.

Les inscriptions sont à envoyer au SC Ovronnaz, par Daniel Zufferey, 1912 Produit, jusqu'au vendredi 24 février 1978, à 20 heures, tél. 027 86 14 70.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à cette même adresse.

Mentionnons d'autre part qu'à 13 heures, ce même dimanche 26 février 1978, aura lieu une course populaire en luge. Le départ sera donné à 13 heures. Inscriptions sur place. Tous les concurrents recevront un prix.

Ils étaient tous prêts

SAXON. - Le groupe scout Saint-Félix a donné samedi soir son spectacle annuel sur la scène du Casino. Présentés par leur chef Marc Bonvin, petites ailes, louveteaux, éclaireuses et éclaireurs, une quarantaine d'actrices et d'acteurs au total présentèrent à leurs parents et amis un spectacle aussi divertissant qu'éclectique.

Une soirée à l'image de la vitalité du groupe Saint-Félix.

Du bord du lac à Saint-Maurice

«Los Jairas»: à chacun son folklore

MONTHEY. - A l'Afrique ses tam-tam, le jazz à l'oncle Tom, le ranz des vaches aux armillaires et la musique des Andes aux Boliviens!

Le folklore est une expression profondément innée qui traduit le calendrier culturel et génétique des ethnies. Sauvage ou domestique il est propre ou exporté, il perd de son authenticité, même s'il garde son message musical ou gestuel, sa sensibilité intérieure se déforme et le voilà débarquant sur scène en tricheur.

Les rythmes des Andes possèdent une musicalité harmonieuse, les instruments agréables à l'oreille, vifs, plaisants, nostalgiques ou endiablés facilitent une interprétation proche des origines. Ce folklore, mieux que tout autre, supporte les dégâts de l'exportation, son charme sa chaleur compensent les lacunes du dépaysement. Mais ces artifices ne sauvent pas le spectacle, ils permettent de l'accepter et de se laisser pren-

dre, surtout en seconde partie par l'enthousiasme d'un joueur bolivien à la flûte de Pan ou l'éloquence nuancée du tambour typique.

Ceci pour le concert donné le 17 février, à Monthey par le groupe Los Jairas. Toutefois, une mise au point vient s'ajouter à ces quelques commentaires. L'orchestre Los Jairas jouait dans une formation de fortune, ses principaux musiciens, tous Boliviens ayant dû brusquement retourner dans leur pays. Afin de remplir les contrats 78, signés en 77, la direction de l'ensemble s'est vue dans l'obligation d'engager au pied levé des artistes de remplacement. Cette information est tombée en fin de spectacle avec le rideau.

Pour apprécier la véritable identité du groupe Los Jairas, la meilleure référence est certainement le disque, car le concert n'en était qu'un pâle reflet.

M. G.

Nouvelle vague de cambriolages

MONTHEY. - Lundi, les tenanciers du café de la Nouvelle-Poste, du restaurant du premier étage et du magasin de porcelaine du centre commercial du Crochetan, ainsi que la gérante du salon de coiffure du premier étage de la tour

du Markt, ont eu la désagréable surprise de constater que des cambrioleurs avaient sévi chez eux. On ne peut encore déterminer quelle est la valeur des vols commis par effraction, bien sûr. La police enquête.

Une jeep pour les pompiers

TROISTORRENTS. - Satisfaction pour l'EM du corps des sapeurs-pompiers de la commune que de recevoir une Land-Rover permettant des interventions rapides sur tout le territoire de Troistorrents à Morgins.

Jusqu'à samedi dernier, les pompiers de la commune ne disposaient que des véhicules du service des travaux publics en cas

d'intervention urgente, avec tous les inconvénients que cela comporte les jours ouvrables.

Aussi est-ce avec une certaine joie que le président de la commission communale du feu, M. Michel Donnet-Monay, a remis cet engin au cdt des sapeurs-pompiers de la commune.



Alors qu'un épais brouillard envahissait Troistorrents, Gaby et Jean-Maurice Bellon (à gauche), plus que satisfaits de l'engin mis à leur disposition, admirent celui-ci en compagnie de Michel et Job Donnet-Monay, respectivement président de la commission communale du feu et cdt du corps des sapeurs-pompiers.

Les Haudères, coquette station

La sympathique station des Haudères est assise au fond du val d'Hérens, point de départ des deux routes qui amènent les visiteurs au pied des glaciers d'Arolla et de Ferpècle, en plein centre alpin. Les bâtisses, modestes ou cossues, donnent au paysage un air de coquetterie, de caprice et de gaieté. L'église, plantée à l'entrée du village, a été construite en 1925. Elle est desservie par le vicaire d'Evolène et quand le poste manquait de titulaire, par le recteur de La Sage.

Photo N.



Attention à vos salaires!

Avec la retraite à 60 ans (58 pour les femmes), les salariés devraient consacrer près de 15% de leur salaire à l'AVS et à leur caisse de retraite.

Avec l'assurance-chômage, l'assurance-accident obligatoire et l'assurance-maladie (2% sur les salaires), les salariés ne toucheraient plus que 80% de leur salaire, impôts non compris.

Est-ce vraiment raisonnable et justifié?

NON

Retraite à 60 ans

Comité contre l'initiative du POCH

Responsable: C. Manzoni

Les professeurs de ski vont s'affronter à Ovronnaz

LEYTRON. - Les 20^e championnats valaisans des professeurs de ski auront lieu les 4 et 5 mars prochains, dans la station d'Ovronnaz, qui pour la première fois s'est mise sur les rangs. Son école suisse de ski à l'honneur de les organiser et un comité est à la tâche depuis de nombreuses semaines pour faire de ces journées une réussite.

Il s'agit d'un slalom spécial qui se déroulera simultanément sur deux pistes :

à la Saille et à la Seya et d'un slalom géant à Tzantonnaire. C'est l'équipe technique de Téléovronnaz SA qui a été chargée de préparer le terrain.

Les participants : slalom spécial : deux équipes de quatre coureurs par ESS ; slalom géant : deux équipes de quatre coureurs par ESS, une équipe de quatre candidats ayant réussi l'examen d'entrée par ESS.

Un grand rendez-vous avec Jacques Piccard à Sion

SION. - Né en 1922, Jacques Piccard est licencié de l'université de Genève et diplômé de l'Institut universitaire des hautes études internationales de la même ville.

Tout jeune déjà, en 1948, il est membre de l'expédition du bathyscaphe FNRS 2, dans la région de Dakar et des îles du Cap Vert.

Mais jusqu'en 1952, il s'occupe surtout d'enseignement.

Dès lors, la flamme sacrée le reprend complètement et lui fait assumer la lourde tâche de collaborateur principal de son père, l'illustre savant Auguste Piccard.

Mais rien n'est perdu : l'ampleur des re-

cherches et des travaux confiés à M. Jacques Piccard le mettent en exergue et le font rechercher par plusieurs importantes firmes américaines spécialisées dans la recherche sous-marine profonde comme conseiller technique. C'est ainsi qu'il dirige la construction en Suisse du mésoscaphe Ben Franklin (1966).

Quand on sait que :

- sa plongée-dérive, dans le Gulf Stream, a duré 30 jours;
- que ses voyages l'ont mis en contact avec notre planète entière;
- que ses travaux scientifiques lui ont valu plus d'une dizaine de distinctions et titres honorifiques;
- Jacques Piccard a créé la Fondation pour l'étude et la protection de la mer et des lacs à Cully, et l'Institut d'écologie, à Cully également, auquel le monde entier fait appel,

on ne pourra que se réjouir de l'entendre nous apporter son opinion sur l'énergie et l'environnement :

- Les diverses formes d'énergie avec leurs avantages et leurs inconvénients.
- L'évolution des besoins en qualité et quantité.
- L'approvisionnement en énergie, hier, aujourd'hui, demain.
- La responsabilité de notre société face à ce problème.

On a parlé et «réparlé» du sujet; chacun se croit autorisé à prendre position; mais si des solutions sont proposées, elles demeurent pour l'instant «lettre morte».

«Energie environnement, pollution», problèmes mondiaux qui devront tôt ou tard être maîtrisés, et que l'Université populaire de Sion tente de mettre à la portée du grand public.

Que l'on vienne nombreux à l'aula du collège de Sion, ce jeudi 23 février, à 20 h. 30.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Economie forestière et économie de l'industrie et des métiers du bois

Ce sont des branches de l'économie consacrées aux problèmes touchant la forêt et ses produits (sylviculture) et les industries et métiers travaillant son produit principal : le bois d'œuvre.

L'économie forestière consiste en une mise en valeur croissante de la forêt et à faire en sorte que, commercialement parlant, elle puisse, année après année, rentrer normalement son capital-valeur.

Pour l'industrie des scieries, il s'agit de se procurer une matière première, le bois d'œuvre, abattu, débordé et classé selon les «usages du commerce des bois», de qualité la meilleure possible et à des prix correspondant au marché international; permettant de vendre les sciages obtenus à leurs utilisateurs, également aux niveaux des prix internationaux, avec une marge bénéficiaire couvrant les charges et les amortissements et restant normalement le capital investi.

Pour que les industries et les métiers œuvrant le bois scié, tels que raboteries, fabriques d'emballages, charpentiers, menuisiers, puissent mettre sur le marché un produit fini apte à concurrencer les autres matériaux de remplacement tels que le métal, le plastique, le carton, etc., ils doivent non seulement avoir un produit de qualité, mais encore des prix compétitifs leur laissant également un bénéfice logique.

La maxime «Vivre et laisser vivre» est la loi morale de toute entreprise commerciale honnête. Elle est malheureusement fort mal appliquée actuellement en Suisse dans les

rapports forêt-bois et la conséquence en est que la situation de l'industrie du bois et des scieries surtout devient de plus en plus précaire; il faut avoir le courage de le dire, voir les problèmes en face et tâcher d'apporter les corrections nécessaires avant qu'il ne soit trop tard.

Les scieries et les métiers du bois sont terriblement dépendants de la construction et du génie civil. Aussi 1975 et 1976 ont-elles été des années déficitaires. En 1977, les scieries et les métiers du bois se sont remis à flot, tout juste. Mais les prix de vente sont encore toujours trop bas par rapport au prix d'achat de la matière première et des frais généraux, pour avoir une marge bénéficiaire normale. L'Association suisse d'économie forestière, au lieu de stabiliser les prix 1977-1978 au niveau de ceux de 1976-1977, les élève de nouveau de 15 francs/m³ gr.; ce qui est une aberration complète si l'on connaît tant soit peu la situation internationale du marché des bois et si l'on veut laisser à l'industrie et aux métiers du bois suisse la possibilité de reprendre son souffle. Voyons cette situation :

- Novembre 1977, la Pologne conclut un marché de sciages avec les Pays-Bas à 10% au-dessous des prix de l'année
- Décembre 1977, la Tchécoslovaquie conclut un même marché avec le même pays à 15% au-dessous des prix de l'année
- Fin décembre 1977, début janvier 1978, l'URSS fait un gros marché de sciages

avec la RFA à des prix de 17 à 22% en dessous des prix-courants de 1977

- Les scieries suédoises ont perdu en 1977 deux millions de couronnes, soit 800 millions de francs
- Et pour terminer, le Canada livre ses bois de construction (sciages) à 275 francs le m³ franco les ports de l'Atlantique, de la mer du Nord et de la Méditerranée, c'est-à-dire à 100 francs en dessous des prix de revient moyen de nos sciages départ scierie!

et c'est à ce moment que l'Association suisse d'économie forestière décide de hausser le prix des grumes de 15 francs le mètre cube!

A la troisième séance du forum du bois à Zurich, le personnage le plus haut placé de l'Association suisse d'économie forestière posait la question: «Comment se fait-il qu'à l'étranger l'on achète nos bois ronds à des prix plus élevés et qu'ensuite on puisse livrer en Suisse des sciages meilleur marché que les nôtres?»

Une telle question indique une totale méconnaissance du marché des bois! En effet :

1. En 1977, nos acheteurs étaient en très petite partie la France et en grande partie l'Italie. Ces acheteurs étrangers paient le même prix que nous Suisses, que ce soit prix de marchands ou prix d'associations; et de plus, ils jouissent de rabais sur les prix de transport CFF, cette entreprise suisse améliorant ainsi ses déficits!
2. Sauf l'Allemagne, tous nos pays voisins, Italie, France et Autriche, ont des coûts de fabrication 50% meilleur marché que les nôtres, car la totalité de leurs frais généraux sont la moitié des nôtres.
3. Etant aux portes de l'Italie, nous n'avons jamais vu l'épicéa-sapin revenir en sciages, si ce n'est l'âme des meubles bon marché faisant le bonheur des marchands et amenant de plus en plus nos fabriques suisses de meubles au bord du gouffre! A moins que certains ne confondent abachi, framiré et limba avec épicéa-sapin, la couleur étant presque la même!

Par contre, l'Autriche, qui n'achète pas de grumes en Suisse, a exporté dans notre pays, en 1977, 100 000 m³ de sciages, annihilant complètement le bénéfice de nos exportations, également de 100 000 m³ de sciages vers l'Italie et quelques pays du Proche-Orient!

Pour conclure, je ferai simplement remarquer que l'industrie et les métiers du bois sont pris depuis plusieurs années entre le marteau et l'enclume: d'un côté l'économie forestière cherche à vendre coûte que coûte ses produits le plus cher possible et de l'autre côté, la situation financière et économique de la construction et du génie civil, en pleine crise, empêche ceux qui travaillent le bois, non seulement de pouvoir obtenir des prix correspondant à une calculatrice normale, même comprimés, mais fort souvent ils se voient dans l'impossibilité de vendre leurs produits, vu un manque complet de commandes.

Il est incontestable que la période que nous avons vécue de haute conjoncture est une période définitivement passée. Après cette période de récession pour les uns, de crise pour les autres, nous entrerons dans une nouvelle étape que l'on peut considérer, dans tous les secteurs, comme une période de restructuration et de mutation, non seulement sur les plans de gestion, de commerce, de technique, mais également de conception et de mentalité, qui devra être basée sur un concept de forte solidarité dans tous les sens.

En effet, «l'avenir est assombri par l'existence de plusieurs éléments qui font douter d'un redressement durable de l'activité économique dans le monde. Ces éléments, pour l'essentiel, sont l'inflation, ainsi que le chômage, l'instabilité monétaire, les déséquilibres des balances extérieures et les tendances au protectionnisme». (notices économiques UBS, janvier 1978).

Dans mon troisième et dernier article, je traiterais tout particulièrement de la politique économique forestière et de notre désir de pouvoir créer en Valais une intégration verticale allant de la forêt, c'est-à-dire des producteurs de bois d'œuvre, au plus petit consommateur, en passant par toutes les branches intermédiaires travaillant le bois, et ceci dans le sens de l'étude faite pour le Département fédéral de l'intérieur, en 1975, par des experts, et qui s'intitule: «Conception globale d'une politique suisse en matière d'économie des forêts et du bois».

C. Bompard
président de l'Association valaisanne des scieries

AUJOURD'HUI À SAVIÈSE Donnez votre sang!

SAVIÈSE. - C'est aujourd'hui, de 17 à 21 heures, que le Centre de transfusion de Sion organise une collecte de sang, à la salle paroissiale de Savièse.

Toutes les personnes en bonne santé, de 18 à 65 ans, sont très cordialement

invitées à faire preuve de solidarité en venant donner un peu de leur sang.

Les Saviésans ont toujours montré leur générosité et le centre se réjouit de les recevoir très nombreux.

LES ÉGLISES POUR UNE TERRE NOUVELLE

Que les chrétiens de notre pays dialoguent et se rapprochent au niveau des idées n'est un secret pour personne! Et cela fait partie de notre vocation d'unité. Mais on exprime parfois des doutes sur l'application de ces réflexions.

La Commission cantonale de dialogue des Eglises se réjouit d'autant plus que nous vivons actuellement des semaines où, très concrètement à travers l'Action de carême et Pain pour le prochain, nous sommes invités à reconsidérer notre conception de la vie et

notre façon de partager nos biens. Pour une terre nouvelle... car notre vocation n'est pas de planer dans les idées, mais de transformer la terre, à la force du poignet, avec tous les moyens mis à notre disposition. Notre intelligence, notre capacité de service, notre argent, nos découvertes, notre vie elle-même, autant de dons reçus pour le service des autres dans le tiers monde et ici et pour la construction d'une terre nouvelle inaugurée par notre Seigneur Jésus-Christ.

Commission cantonale des Eglises

A l'heure du poisson et des fruits de mer

Sierre. - Depuis quelques jours, le restaurant National, à Sierre, organise une grande «quinzaine» gastronomique, basée sur les produits de la mer.

En effet, M. et Mme Arthur Wenger, avec la collaboration de leur chef, M. Max Zaugg, offrent aux gourmets siérois la palette complète des poissons et crustacés.

Gratins de fruits de mer, loups et autres poissons accommodés à diverses sauces, langoustes et coquillages font la joie des palais siérois.

Se continuant jusqu'à la fin de cette semaine, cette «quinzaine des poissons et crustacés» verra son apogée vendredi, avec la préparation d'une bouillabaisse pouvant faire la joie du Marseillais le plus averti.

(Comm. publ.)



M. et Mme Arthur Wenger entourant le chef Max Zaugg, devant un loup aux fines herbes.

Hôpital de Sion et entreprises locales

D'après les renseignements obtenus, le collège des architectes et le bureau des travaux de l'hôpital de Sion ont décidé, concernant le dit hôpital, de poser dans tous les locaux d'hospitalisation et de traitement des plafonds suspendus en métal.

En fait, c'est leur droit et il faut à un certain moment prendre une décision, faire un choix. Mais ce choix est-il vraiment judicieux, si l'on considère que la majeure partie de ces plafonds sont fabriqués à l'étranger et que pour la pose on fera aussi appel à de la main-d'œuvre étrangère au canton!

Reste encore le problème de la valeur de ces plafonds au point de vue isolation (phonique et thermique) et de l'hygiène (matière qui ne réagit pas et ne régularise pas l'hygrométrie ambiante) et surtout leur comportement en cas d'incendie.

Ils n'ont certes pas que des défauts, et que de bonnes raisons ont favorisé ce choix. Cependant, on se pose tout de même la question du pourquoi de ce choix.

Alors que dans notre pays on fabrique des plafonds suspendus en plaques de

plâtre dont la matière première se trouve chez nous, dans notre canton; fabriqué et mis en place par des ouvriers du pays. D'autant plus que ces plafonds plâtre offrent de meilleures garanties. Alors pourquoi ne pas choisir ce matériau? Pourquoi ne pas aider nos entreprises locales qui seraient très heureuses de pouvoir donner du travail à leurs ouvriers, à une quantité de plâtriers actuellement au bénéfice de caisses de chômage, caisses que nous tous alimentons. D'où encore une économie. Et, puisque l'on parle économie, on peut dire avec certitude qu'un plafond plâtre est environ 30% meilleur marché que le plafond métallique. Vu la grande quantité de mètres carrés, c'est encore une belle épargne.

C'est pourquoi, compte tenu de ces quelques considérations, mais surtout du manque de travail de nos entreprises, il est nécessaire d'examiner à nouveau ce problème et prions instamment nos autorités d'aider, puisque c'est possible, nos entreprises locales.

M.S.

CABARET

DANCING

«AUX TREIZE ETOILES»

MONTHEY

Ouvert de 22 à 3 heures

Le quartette THE AKTIONS avec Georges Thomas et ses solistes

En attraction: Elisa Black, la perle noire Gaby, la reine du strip Dorel Vary, la plus blonde des Hongroises

Tenue correcte exigée Fermé le lundi M. et Mme M. Buttet Tél. 025/4 24 08



Aux membres du TCS

Avant de voter

Dans le souci de mieux informer les membres de la section valaisanne du TCS, les offices de Sion, Brigue et Monthey tiennent à leur disposition des exemplaires de la brochure «Autoroute N 9».

Ils peuvent les obtenir gratuitement, sur demande téléphonique ou en les retirant directement auprès de

- Office du TCS, Sion rue des Cèdres, 027/23 13 21
- Office du TCS, Brigue, Sonnenstrasse 2, 028/3 28 19
- Office du TCS, Monthey, 025/4 55 17

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gérald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

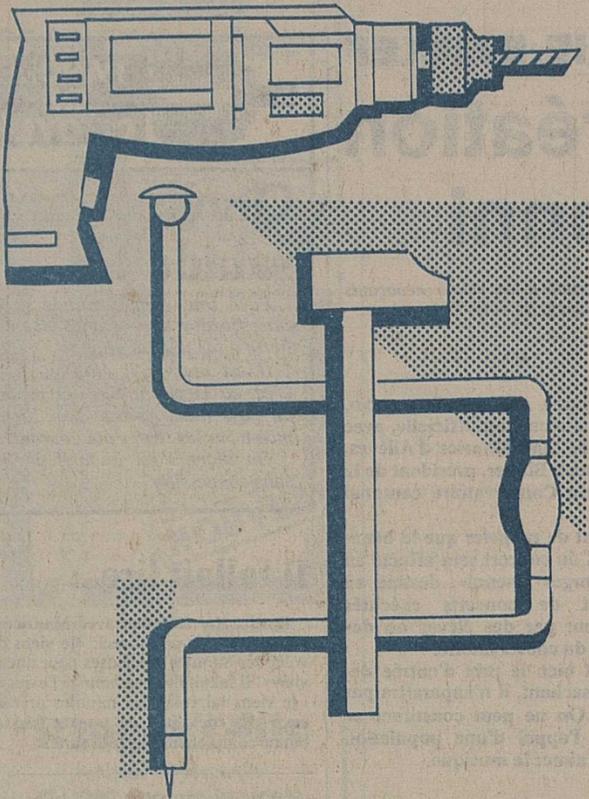
Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RÉDACTION DES ANNONCES Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES Edition du lundi: le vendredi à 10 heures. Edition du mardi: le vendredi à 16 heures. Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures. Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres. Corps fondamental: 8 (petit). 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm. Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm). Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm). Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm). Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.



CONSTRUIRE RÉNOVER RÉPARER

Edmond Moulin

Entreprise de gypserie et peinture

Maîtrise fédérale

Sembrancher

MAGASIN-ATELIER SPÉCIALISÉ

FREINS - EMBRAYAGES
et toutes fournitures automobiles
Equipement de garages



**L. & P.
BERGUERAND
MARTIGNY**

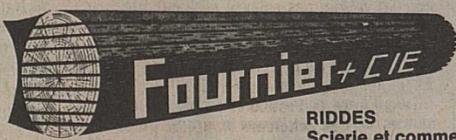
Tél. 026/2 51 51 - 2 51 52
Télex 38 850

Rémaillage de baignoires

ou réparations partielles de parties écaillées

En blanc ou en différentes couleurs
Le travail est effectué sur place avec maximum de propreté et garantie

Technique Email: **Hervé Trincherini, Vétroz**
Tél. 027/36 13 59
A votre service dans tout le Valais



RIDDÉS
Scierie et commerce de bois
Tél. 027/86 29 46 - 86 30 56

BOIS DE CONSTRUCTION Planches et carrelots de coffrage
Plateaux d'échafaudages, charpentes

BOIS DE MENUISERIE Lames toutes dimensions
Panneaux de coffrage JAVOR

Pour vos transformations

SAROSA S.A., SION

met à votre disposition

- des idées et conseils techniques
- des matériaux de première qualité
- un choix immense de papiers peints
- une main-d'œuvre qualifiée



Pour toute
rénovation

Consultez-nous: vous réaliserez une économie
de temps et d'argent

Plus de 25 ans au service de la construction

Artbois SA Vernayaz Industrie du bois

La maison valaisanne spécialisée dans le placage à façon: lames, panneaux, portes, plafonds, etc.

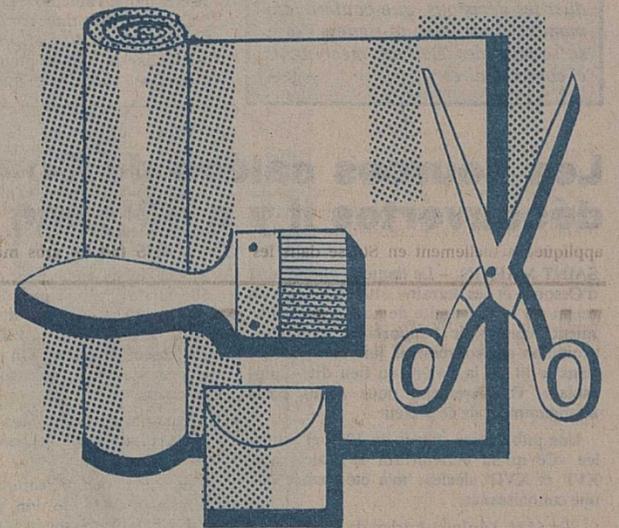
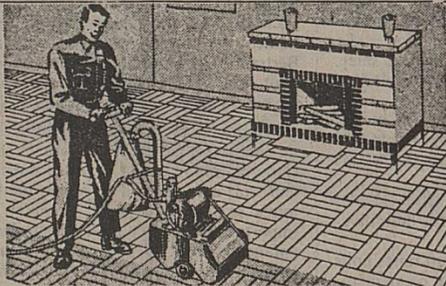
Débitage de panneaux sur mesure

Tél. 026/8 15 99

Darbelay & Boson

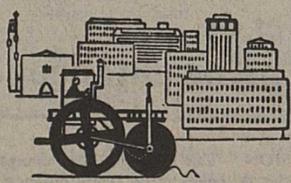
Hôpital 20
Martigny
Tél. 026/2 69 75

Ponçage
et imprégnation
de parquets



SIERRE

Entreprise générale
du bâtiment et travaux
publics



PIUS SCHMID

Entreprise
de construction
Viège

Tél. 028/6 25 04

BRUCHEZ SA Electricité

Martigny Tél. 026/2 21 71/72

Lumière - Force - Téléphone conc. A
Radio - TV

Atelier électromécanique - Bobinage

Un mariage heureux! Polyton - Periflex

Système d'isolation thermique par l'extérieur
pour les constructions neuves
et la rénovation des façades

Siegfried Keller SA

1009 Pully, tél. 021/28 15 55
Représenté par
Marc Epiney, Sierre
Tél. 027/55 68 24

Fibriver

Représenté par
Frédéric Schneller
1920 Martigny
Tél. 026/2 36 57

CARRELAGES

Halte à la hausse des prix!

Nous vendons moins cher qu'en 1977

EXPO-CÉRAMIQUE

Rue Marc-Morand 23
Martigny

Avenue Industrielle 47
Monthey

Faites réparer votre baignoire

sur place



- Rémaillage complet
- réparation des éclats par procédé
à chaud
- blanc ou couleur
- polissage - jointage
- détartrage et dérouillage
Grâce au procédé Respo-Technik
diffusé dans 29 pays
dont le procédé est éprouvé
depuis 20 ans
Seule Respo-Technik donne une
garantie de 5 ans
Demandez le professionnel
(12 ans d'expérience)
Respo-Technik, 3964 Sierre
Tél. 027/55 68 92

L'isolation par l'extérieur avec le système

POLYTON - PERIFLEX

est aussi une des spécialités de

COLOMBARA FRERES SA
GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS
MONTHEY 025 - 4 29 96

COUTAZ S.A.

Maîtrises fédérales

Saint-Maurice

- Ferblanterie
- Couverture
- Installations
sanitaires
- Etanchéité
- Ventilation
- Energie solaire
- Gaz

Délèze Frères S.à.r.l. Sion



Fabrique de menuiseries
fenêtres, portes, etc.

Rue de la Piscine

Tél. 027/22 94 54

TAPIS - DISCOUNT

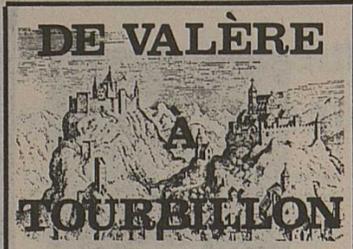
Burgener SA - Route du Simplon 26, Sierre - 027/55 03 55

Fermé le lundi
Livraison gratuite

Coupons de tapis -
Tapis mur à mur -
Milleux - Orient - Rideaux



Gérant: Walter Biaggi
Sur demande, pose faite par spécialistes



Toujours mécontents

Nous vivons une époque tourmentée et agitée. La contestation est quasi permanente. Les projets et les décisions des autorités, à tous les échelons, suscitent des réactions, des remous, des manifestations et des pétitions. Est-il encore possible de gouverner dans un tel climat ?

Il n'est point nécessaire de s'intéresser à ce qui se passe dans les autres cantons et encore moins dans les autres pays, un simple coup d'œil dans notre entourage permet de constater que les gens sont aigris, de mauvaise humeur, pour ne pas dire méchants.

On ne veut pas l'autoroute, le cycle d'orientation doit être supprimé, il ne faut plus aménager de routes ni de chemins et encore moins construire de bâtiments, il faut intensifier la lutte contre toutes les pollutions et laisser la nature revenir à son état sauvage.

Au lieu de contester tout ce qui se propose, tout ce qui se fait, ne serait-il pas préférable d'apporter des solutions nouvelles ?

Nous pensons que les autorités doivent se montrer encore plus fermes, et qu'elles doivent faire appliquer les décisions, que confère leur mandat, avec plus de rigueur, sans se soucier des éternels mécontents et contestataires.

- g -

3 MARS: RÉCITAL DAISY BACCA - LYDIE BARKEF Consécration de la création du Fonds Georges Haenni

SION. - La grande soirée musicale du vendredi 3 mars, à l'aula du collège, débutera à 20 h. 15 par une allocution de M. Jean Vogt, président du Grand Conseil, qui rendra un hommage à M. Georges Haenni.

Nous entendrons ensuite les deux pianistes Daisy Bacca et Lydie Barkef qui interpréteront :

La «SONATE EN MI BEMOL POUR DEUX PIANOS»
(Allegro moderato - Adagio - Allegro)
de Jean-Sébastien Bach.

L'allegro moderato est un exemple admirable de la richesse d'écriture de Bach qui établit toujours un juste équilibre entre l'abondance et la concision.

Des arabesques expressives mettent en valeur un très bel adagio durant lequel les deux pianos se répondent harmonieusement.

L'allegro final, en forme de fugue, séduit par sa légèreté bondissante.

SUITE N° 2 POUR DEUX PIANOS, op. 7
(Introduction, valse, romance, tarentelle)
de Serge Rachmaninoff

Dans cette suite, les caractères des différentes danses se complètent habilement; la vigoureuse marche d'introduction est suivie d'une valse à l'élégance racée et pétillante; la romance, sorte de grand nocturne plein de charme et de nostalgie, fait place à une tarentelle qui n'a rien à envier à la «furia» napolitaine.

L'œuvre utilise toutes les ressources pianistiques chatoyantes à souhait et donne une idée de la grande facilité d'invention de Rachmaninov.

SONATE POUR DEUX PIANOS (en création suisse)
(Allegretto, andantino, allegro)
de Germaine Tailleferre.

Dans le domaine contemporain, Daisy Bacca et Lydie Barkef présentent en création suisse la Sonate pour deux pianos de Germaine Tailleferre, œuvre qu'elles ont

jouée en création mondiale à Paris en avril 1976.

Le compositeur fit partie du célèbre Groupe des Six, avec Honegger, Milhaud, Auric, Durey et Poulenc. son œuvre, où la douceur de l'Île-de-France tempère une rigueur toute classique, occupe une place particulière dans notre siècle grâce à son charme discret et à sa recherche pleine de fraîcheur.

Germaine Tailleferre a reçu en décembre 1977 le Grand Prix musical de la ville de Paris, qui honore ainsi une musicienne restée fidèle à la grande tradition française faite d'équilibre et de clarté.

RHAPSODIE POUR DEUX PIANOS SUR UN THÈME DE PAGANINI, op. 43
de Serge Rachmaninov

Cette Rhapsodie, comme la Suite N° 2, fait étinceler toutes les facettes de l'art de Rachmaninov; elle restitue fidèlement le climat de romantisme tardif propre au compositeur.

Ici, la virtuosité la plus diabolique se développe tout au long des variations, faisant place tantôt à des intermèdes d'un lyrisme

chaleureux, tantôt à des éclats menaçants où se reconnaissent les notes du Dies Irae.

★

Dès 22 heures, à la salle Supersaxo, aura lieu une réception officielle, avec allocutions de MM. Maurice d'Allèves, préfet et Joseph Blatter, président de la Fondation du Conservatoire cantonal de musique.

Il convient de rappeler que le bénéfice intégral du concert sera affecté au «Fonds Georges Haenni», destiné au financement de concerts exécutés exclusivement par des élèves ou des professeurs du conservatoire.

Cela vaut bien le prix d'entrée demandé. Le sachant, il n'apparaîtra pas trop élevé. On ne peut constituer ce fonds sans l'appui d'une population qui prétend aimer la musique.

f.-g. g.

PAROLE DE CITOYEN

Quelle salade !

Payé une simple salade mêlée, sans fioritures, 7 francs (sept) à Sierre dans une taverne.

Il est vrai qu'il était 20 h. 55. C'est ça la promotion des produits du pays mais ça fait cher l'herbe, même par les temps qui courent!

Ou alors, c'est le tarif de nuit, sans concession.

H.

Il fallait lire...

Dans notre entretien avec Maurice Zermatten, on a imprimé ceci: «Je viens de lui voler des minutes précieuses pour une interview». Il fallait lire - comme je l'avais écrit: «Je viens lui voler des minutes précieuses, etc...». Le «de» était de trop et faussait la bonne compréhension de la suite.

Admission aux écoles enfantines

Les parents d'enfants nés entre le 1^{er} octobre 1973 et le 30 septembre 1974 n'ayant pas reçu le bulletin d'inscription pour l'entrée aux écoles enfantines de la ville de Sion, en automne 1978, sont priés de le réclamer à la direction des écoles. (Tél. 21.21.91).

Anmeldung für den Kindergarten

Die Kinder die zwischen dem 1.10.73 und dem 30.9.74 geboren sind, werden im Herbst 1978 in den Kindergarten aufgenommen.

Die Eltern die noch kein Anmeldeformular erhalten haben sind gebeten es bei der Schuldirektion zu verlangen.

Tel. 21 21 91.

Ammissione alle scuole infantili

I genitori dei bambini nati nel 1973 (1.10 - 31.12), nel 1974 (1.1 - 30.9) che non hanno ricevuto il modulo di iscrizione alle scuole infantili delle città di Sion, per l'autunno 1978, sono pregati di richiederlo alla Direzione delle Scuole. (Tel. 21 21 91).

Admission à los colegios infantiles

Los padres de los niños nacidos en 1973 (1.10 - 31.12), nacidos en 1974 (1.1 - 30.9) que no hayan recibido la hoja de inscripción para entrar a los colegios infantiles de la ciudad de Sion, en otoño 1978, tienen que pedirlos a la dirección de los colegios. Tél. 21 21 91.

Vente-échange d'articles de bébés et de petite enfance

Les sources salées de Combiolaz découvertes il y a 430 ans

SAINT-MARTIN. - Le hameau abandonné d'Ossone, et les terrains attenants, sur un replat sur la rive droite de La Borgne pourraient prendre de l'importance avec l'exploitation des sources qui jaillissent encore dans le lit de la rivière au lieu dit «Combiolaz». Dernièrement, nous avons parlé abondamment de ce secteur.

Une publication, parue en 1915 et intitulée «Ce qu'on écrivait sur le Valais aux XVI^e et XVII^e siècles» m'a été remise par une connaissance.

«En 1544, l'évêque Adrien de Riedmatten invitait le professeur Sébastien Münster de Bâle à visiter le Valais, à en dresser une carte et à en faire une description. Ce professeur de mathématiques et d'hébreu était un ancien cordelier passé au luthérisme. Sa cosmographie «Beschreibung aller Länder» Bâle 1545, est le savant résumé et comme l'encyclopédie des connaissances astronomiques et géographiques de l'époque. De nombreuses cartes, qu'il nous semblerait d'un art rudimentaire, mais qui représentaient, aussi bien que le texte, une somme de travail formidable, ajoutent à la valeur documentaire de l'ouvrage.

Münster écrivait, par exemple: «Il faut d'abord savoir que ce pays est une grande vallée entourée de toutes parts d'effrayantes montagnes, qui se dressent

vers le ciel à une hauteur d'une bonne lieue allemande et que depuis des temps incalculables sont recouvertes de neige et de glaciers. Le fond de cette vallée est un si merveilleusement fertile. On trouverait difficilement, à altitude égale, son semblable sous les cieux.

Veut-on pénétrer dans ce pays ou en sortir, il faut gravir des passages périlleux et vertigineux.

En Valais rien ne manque de ce qui sert à l'entretien de la vie: vin, grains, fruits, bétail, gibier et poissons s'y trouvent à profusion de même que les «nobles herbes et racines».

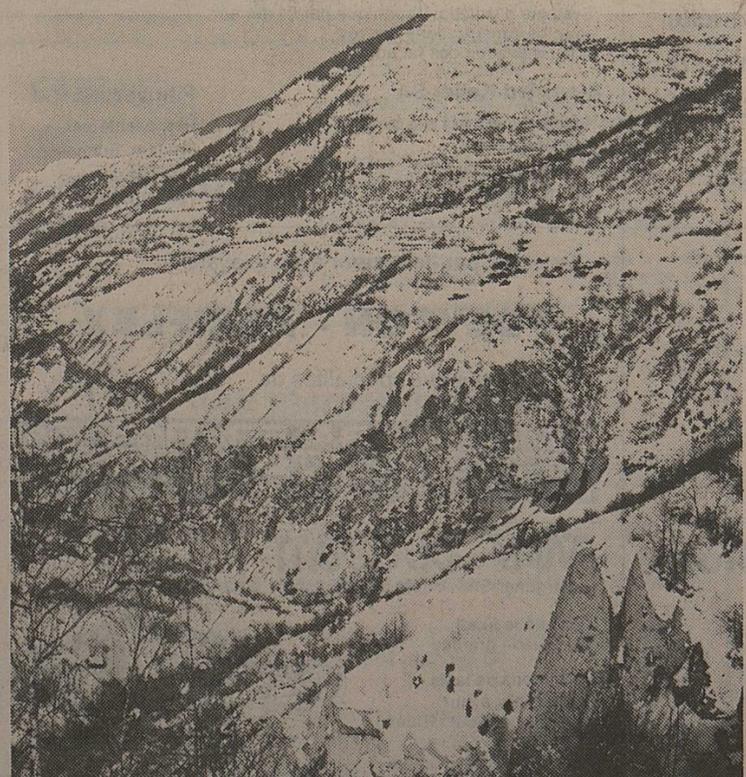
Lors de mon passage, l'on venait de découvrir, à une heure au midi de Sion à «La Combiolaz» une source d'eau chaude salée. Chacun espérait que cette source serait d'un grand profit pour le pays.»

L'évêque de Sion fit effectivement des installations, mais à cause de son faible rendement l'entreprise fut abandonnée 30 ans plus tard.

Reprise au commencement du XIX^e siècle par le Conseil d'Etat, elle fut définitivement interrompue en 1818.»

Et aujourd'hui des études sont faites pour exploiter à nouveau des sources d'eau chaude salées.

- g -



Ossone et le lit de la Borgne d'où jaillissent encore quelques petites sources.

Maurice Zermatten à l'Université populaire

SION. - Les cours de littérature de M. Maurice Zermatten attirent un grand nombre d'auditeurs et d'auditrices. On aurait pu penser qu'une introduction à la littérature russe contemporaine aurait rebuté pas mal de gens. Or c'est le contraire qui s'est pro-

duit. Les cours sont très fréquentés et l'on y prend grand intérêt.

Alors, ne manquez pas la séance de ce soir, mercredi 22 février, à 18 h. 15. C'est le dernier cours ayant pour thème quelques écrivains soviétiques non engagés: Kaverine, Katéïev, Kazakov, Teudriakov, etc.

L'Ecole des parents: l'approche de l'adolescence

SION. - Lors de la deuxième soirée d'un cycle de trois conférences sur le développement de l'adolescent, M^{lle} Marie-Louise Bertrand a entretenu les parents de ce qui peut être considéré comme normal dans l'évolution physique de ce dernier.

«L'adolescent est quelqu'un qui n'est plus un enfant et qui n'est pas encore un adulte». Cette définition par la négative nous laisse entrevoir à combien d'exigences contradictoires se heurte le jeune; combien il est important pour lui ce qu'il a vécu dans son enfance et tout le poids du milieu dans lequel il vit ces années de restructuration.

Les parents avertis des troubles souvent très profonds que vivent les jeunes à ce moment-là sont mieux à même de garder une bonne relation avec les adolescents. Ils sauront les entourer d'une affection discrète et sûre, de la sécurité d'une autorité souple et dosée et d'une compréhension à toute épreuve face aux turbulences où les entraîne la recherche d'un nouvel équilibre.

Quoique dans ce domaine il soit souvent très difficile de distinguer le normal du pathologique, il est réconfortant de savoir que des difficultés apparemment graves peuvent évoluer favorablement lorsque les circonstances le permettent.

C'est sur l'aspect optimiste de toutes les richesses sur lesquelles peuvent déboucher les efforts de recherches de nos grands enfants que nous voulons conclure en remerciant M^{lle} Bertrand. Elle apporte aux parents à travers la clarté et les précisions de son exposé le sentiment que connaissant bien nos adolescents elle voudrait nous faire partager l'affection qu'elle ressent pour eux.»

Pour conclure ce cycle de conférences organisées par l'Ecole des parents de Sion en collaboration avec l'Université populaire, le docteur Rafaël Mullor parlera des «difficultés et problèmes dans le développement psychique de l'adolescent.» le jeudi 23 février à 20 h. 30, au bâtiment du CO des filles, 39 rue du Petit-Chasseur à Sion.

M^e Georges BAGNOUD

Avocat
Licencié ès sciences commerciales
à l'honneur de vous informer qu'il

a ouvert une étude

Avenue de la Gare 28, Sion
Tél. 027/23 18 08

Etude Genève
Rue du Vieux-Collège 9, Genève
Tél. 022/28 88 92

Pour votre publicité

027
21 21 11

SION. - Une grande vente-échange d'articles de bébés et de petite enfance est organisée par la Fédération romande des consommatrices, commission valaisanne «l'enfant consommateur».

L'action se déroulera à la salle du temple protestant à Sion, en trois temps, le 8 mars.

de 9 à 11 heures: chacun apporte les articles dont il n'a plus l'emploi soit: - robes de grossesse - layettes - vêtements d'enfants jusqu'à 15 ans (souliers et vêtements de sports exceptés) - lits d'enfant (complets avec vis) - parcs - chaises d'enfant - chaises pour voiture (munies de ceintures de sécurité) - porte-bébé - poussettes et pousse-poussettes.

Tous les articles que vous désirez vendre doivent être en parfait état et ne seront acceptés que s'ils ont été lavés ou nettoyés chimiquement.

De 14 à 16 heures: la vente est ouverte à tous.

De 18 à 20 heures: remise du produit de la vente ou des articles vendus.

Cette vente-échange vous offre un excellent moyen de réaliser de substantielles économies et de lutter contre le gaspillage.

Sécatteur pour gaucher



3-GLFg
Poids 340 g
Longueur 21,5 cm

NOUVEAU

Vente en magasin

P. Leyat & Fils

Fabrique de sécateurs
CH 1962 Pont-de-la-Morge
Tél 027/36 12 83

Dictaphone 100 : l'aide-mémoire de poche qui vous suit partout. Pour tous ceux qui voyagent beaucoup et qui ont beaucoup d'idées.

Dictaphone®

Marcel **Gaillard & Fils S.A.**

Martigny - Monthey



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Verblar
Cherche

jeune fille comme aide au tea-room

Entrée immédiate.

Albert Bircher, Aux Croquignoles,
Verblar
Tél. 026/7 49 34
7 50 33 36-21797

Atelier d'architecture aux Haudères
cherche

un dessinateur

Faire offre avec prétentions de salaire sous chiffre P 36-21776 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant Le Caveau, Verblar
engage, du 1er mars au 16 avril

un jeune homme comme racleur

Tél. 026/7 52 26 (dès 16 heures)
36-21785

Café du Midi, Riddes
cherche

une sommelière

Débutante acceptée. Congés réguliers. Salaire assuré. Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/86 24 63 36-21788



"Essayez la légère qui offre plus d'arôme."

La cabane Monte-Rosa à Zermatt
engage, du 15 mars au 15 juin env.

une jeune cuisinière

et

une jeune fille

comme aide de cabane

Tél. 028/77908, Joseph Gruber,
gardien, Zermatt. 36-21779

Si vous êtes une

coiffeuse qualifiée

de la région de Sion, vous pouvez être rémunérée selon votre valeur.

Il vous suffit de nous envoyer votre adresse et numéro de téléphone sous chiffre P 36-900110 à Publicitas, 1951 Sion. Discretion assurée.

Café centre ville de Sion cherche

une sommelière

Travail par rotation
Semaine de 5 jours
Congé le dimanche

une fille de buffet

de 8 à 16 heures.

Tél. 027/22 15 43 36-21786

A vendre

Peugeot 304 SLS

1977
5000 km

Tél. 027/86 22 59
36-21789

A vendre

Ford Capri 1600

modèle 69, moteur révisé 40 000 km bon état
Fr. 1500.-

Tél. 027/23 47 05 heures des repas
36-300349

A vendre

Mini 1000

Parfait état de marche.
Fr. 900.-

Tél. 025/2 38 53 heures des repas
36-21704

A vendre

Mini Bertone 120

Modèle 1976
22 500 km
Radio

Fr. 7400.-
Tél. 027/22 72 84
36-21753

A vendre

Matra-Simca Bagheera

Jaune
32 000 km, 1976

Tél. 026/6 34 25 dès 19 heures
36-21630

A vendre

hangar (charpente métallique)

2 pans, entièrement boulonnée
6 x 13,50 m
à fin d'atelier, dépôt ou marquise d'exposition de voitures
Moyennant transformation (élargissement des fermes 6 x 25 m)
Déjà démontée, plan à disposition.

Tél. 027/55 41 50 (heure des repas)
36-21791

PUBLICITAS

212111

ANNONCES DIVERSES

**Réouverture
du motel des Sports
Martigny**

à partir du **jeudi 23 février**

Tous les jours son menu

Tél. 026/2 20 78
36-3473

**MEUBLES
TIERI AOSTE (Italie)**
vous offre la qualité du meuble

Douane, transport et livraison à domicile à notre charge

1 magasin au centre de la ville

- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312 (près de la place E.-Chanoux)

1 grande exposition :

- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste
Tél. 0039-165/41491

143.266.199

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit :

Des grenades à main seront lancées au stand de grenades du Bois-Noir Epinassey, SE Saint-Maurice, les

Lundi	27.2.78	0800-1700
Mardi	28.2.78	0800-1700
Mercredi	1.3.78	0800-1700

Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le cdt de l'office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71

Le Safari-Club (discothèque) organise, en collaboration avec l'office du tourisme et Morgins Hôtels

**un slalom géant
vendredi 24 février dès 15 heures
sur les pistes du Corbeau**

Inscriptions: Fr. 10.-
Téléphonez, jusqu'au jeudi 23 février, dès 16 h. 30, au 025/8 38 41, demandez Luciano. 36-21747



Dino 2400

modèle 1973, 3 places
56 000 km, pont autobloquant
vitres électriques
Radio-cassette stéréo
Fr. 16 900.-

Tél. 027/22 72 84

36-21753

**Reprise dès février par
Philippe PREPERIER**

Atelier ébénisterie

Maurice Tedeschi

Cour 3, avenue Saint-François
SION

Tous travaux, rénovation, restauration

Tél. 027/23 15 73 repas

36-21523

A vendre

Henschel F 261

3 essieux, 1972, 230 000 km
expertisé, Fr. 75 000.-

Tél. 021/97 10 18

22-21900

Machines à laver

Réparations toutes marques sans frais de déplacement.
Nos occasions dès Fr. 290.-
Profitez de nos modèles de démonstration.
Bas prix.

Tél. 025/3 29 60 - Dépôt Electro Aigle

Le nouveau **Canon NP 5500** de Rentsch - pour photocopier et réduire sur papier normal.

**On l'achète
comme une voiture.**



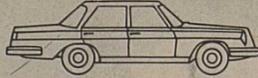
La performance.

Dans le Canon NP 5500, vous trouvez toute la technique de reproduction moderne. Que votre production mensuelle s'élève à 6000 ou à 60000 copies, chacune d'elles témoigne de la qualité supérieure du Canon NP 5500. La copie est aussi parfaite que l'original.



La fiabilité.

Le Canon NP 5500 est un photocopieur robuste, conçu pour une mise en service quotidienne. Son système de reproduction éprouvé est le garant d'une fiabilité absolue. Vous aurez toujours la certitude d'avoir bien choisi.



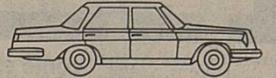
Les prestations.

Vous copiez et réduisez sur du papier normal non traité blanc ou de couleur. Sur les deux faces, si vous le désirez. Vous faites des copies de différents formats, de A5 à A3, et réduisez directement de A3 à A4 ou de B4 à A4 et A5.



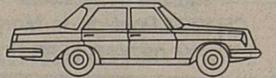
La rentabilité.

Un autre atout majeur du Canon NP 5500: son prix avantageux par rapport à sa performance - que vous choisissiez de l'acheter, de le louer ou de le prendre en leasing.



Le confort.

Tous les éléments de commande sont simples à manier. Un enfant pourrait se servir du Canon NP 5500.



Le service.

Le bon fonctionnement d'une voiture suppose un service impeccable. Il en est de même pour le photocopieur. C'est pourquoi, nous attachons la plus grande importance à notre service rapide et efficace.

L'acquisition d'une voiture mérite réflexion. Et un choix judicieux implique des critères rigoureux. Vous proposez-vous d'acheter un photocopieur? Montrez-vous donc aussi critique et intransigeant que s'il s'agissait de choisir votre voiture. Nous vous invitons même à l'être, à tous points de vue. Quels que soient vos besoins, nous avons le photocopieur qui convient. Du «cabriolet» à la «limousine». Sans parler des remarquables photocopieurs électrostatiques d'occasion. Quel que soit votre choix: nos photocopieurs sont des appareils de pointe dans leur catégorie.

TEST-CARD

Je désire recevoir, sans engagement d'aucune sorte,

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> votre documentation sur le Canon NP 5500 | <input type="checkbox"/> une invitation à la prochaine démonstration de vos photocopieurs |
| <input type="checkbox"/> votre catalogue sur les photocopieurs | <input type="checkbox"/> des informations sur les systèmes pour microfilm |
| <input type="checkbox"/> l'appel d'un spécialiste | |

Maison

Responsable

NPA/Localité

Tél.

N 222

Walter Rentsch AG SA photocopieurs et microfilm
8031 Zurich, Heinrichstrasse 216, téléphone 01/44 28 55

Genève 022/45 69 60, Lausanne 021/27 46 46, Peseux-Neuchâtel 038/31 53 69, Allschwil-Bâle 061/63 38 38, Berne 031/46 23 43, St-Gall 071/27 77 27, Littau-Lucerne 041/55 34 68, Aarau 064/24 22 42, Lugano-Massagno 091/56 44 29

Manque de fumier?

Utilisez

CO.FU.NA.

Fumure organique sans tourbe
mat. org. 50%/N-P-K: 1-1-1

- Premier générateur d'humus
- Remplace avantageusement le fumier
- Entretien la fertilité

Les meilleurs prix - Les meilleurs prix - Les meilleurs prix - Les meilleurs prix - Les meilleurs

En vente: dans les commerces de la branche

Import: Les Fils de G. Gaillard, 1907 Saxon

Veyras

Restaurant Noble-Contrée
Café La Croisée
Café Muzot

Vendredi 24 février
dès 19 h. 15

SUPER LOTO

organisé par le Ski-Club Veyras

Abonnement 25 tirages: Fr. 25.-
(valeur Fr. 62.50)

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| Toutes les séries: | 4 séries spéciales |
| 1 jambon du Valais | 1 demi-porc |
| 1 fromage du Valais | 1 jambon du Valais |
| 1 filet garni | 1 fromage du Valais |
| 1 plaque de lard | 1 épaule de veau |

Les commerçants sierrois apportent leur soutien à la halle de Graben

Un peu plus d'une vingtaine de commerçants sierrois se retrouvaient, lundi soir, dans un hôtel de la place pour participer à l'assemblée annuelle de leur mouvement.

M. José Hertz, président, ouvrit la séance en saluant les membres ainsi que la présence de M. Simon Derivaz, président de la Société de développement de Sierre et Salquenen.

Le secrétaire du groupement des commerçants, M. Jacques Amacker, procéda à la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre.

Dans son rapport présidentiel M. Hertz donna le reflet des activités du comité. Six réunions marquèrent 1977. L'assemblée de l'année précédente avait laissé la liberté aux

intéressés de remettre sur pied le marché sierrois. Hélas, trop peu de personnes marquèrent de l'enthousiasme pour que cette manifestation se déroule à nouveau.

L'éclairage de la cité, durant les fêtes de Noël est le fruit d'une collaboration des commerçants avec les cafetiers-restaura-

teurs, les hôteliers et la société de développement. Un grand effort se concrétisa par une illumination abondante des rues de Sierre.

En l'absence du titulaire, M. Hertz procéda également à la lecture des comptes de l'association. Ceux-ci présentent un caractère déficitaire en raison d'une réorganisation dans l'encaissement des cotisations.

Un geste pour la halle de Graben

Les responsables de la Société coopérative pour la halle polyvalente de Graben contactèrent les commerçants de la place, comme ils le firent pour tous les groupements locaux.

Malgré la mince fortune de leur association, les membres réunis lundi soir votèrent une souscription de 2000 francs, à titre de soutien à ce qui s'avère une réalisation d'importance régionale.

Dans la partie de la soirée consacrée aux divers, les commerçants se montrèrent soucieux de savoir si le conseil communal allait accorder une autorisation pour la pose de publicité sur les bus.

Pour terminer, M. Simon Derivaz présenta les structures de la société de développement, insistant sur une indispensable collaboration entre tous les groupes concernés de près par le tourisme à Sierre.

LE « TRIO DE PRAGUE » À SIERRE Un ensemble d'une harmonie impeccable

Et il se trouve encore des « mélomanes » (?) pour dire qu'à Sierre il ne se passe rien, quand en quarante jours on n'y organise pas moins de quatre concerts ! On sait que la politique de l'autriche ne connaît pas les frontières, mais tout de même...

Trois trios au programme du remarquable ensemble tchèque qui a repris le nom naguère renommé de « Trio de Prague » : un Haydn, le Smetana et un Martinů. Ainsi se trouvaient illustrées les trois grandes périodes récentes de notre musique occidentale : classicisme, romantisme, et première moitié de notre siècle.

Un pianiste, M. Arnost Strysek, au toucher raffiné ; un violoniste et un violoncelliste, MM. Jiri Klika et Jan Zvolanek, parfaitement adaptés l'un à l'autre dans le ton et dans l'esprit, constituent un ensemble d'une harmonie impeccable, qui joue son répertoire avec une sobriété vraiment digne d'être signalée ; une sobriété qui n'exclut pas le feu et l'émotion, loin de là, mais qui assure à l'interprétation cette assise, cette « sa-

gesse » dans l'invention sans lesquelles toute musique n'est que jeu de notes.

Le « Trio en sol majeur » de Haydn mettait en valeur à lui seul les qualités du « Trio de Prague », avec son premier mouvement tout d'imagination (un thème et variations), son adagio élégiaque et son volubile rondo all'hungarese final.

Le « Trio en ut (le Grand) » de Bohuslav Martinů, tout de méandres et de modulations qui évoquent assez irrésistiblement Prokofiev, est une partition magnifique, bien propre à enthousiasmer par son écriture instrumentale, particulièrement brillante et soigneusement distribuée. Quant à l'unique trio de Smetana, c'est une page touffue et passionnée, qui tire à hue et à dia sur la corde de l'émotion, et qui vaut sans doute surtout pour le saisissant « auto-portrait » qu'il brosse d'une patte habile et généreuse. Le « Trio de Prague » y fut particulièrement heureux.

L'auditoire avait d'entrée été de plain-plein-pied avec les trois musiciens et, applaudissant à juste titre leurs interprétations, fut récompensé par le deuxième mouvement du « Trio en fa mineur de Dvorak ». **Balbulus**



De gauche à droite, MM. Périllard, Warpelin, José Hertz et Petit, membres du comité des commerçants.

Echecs : Sierre bat Brigue

Dans le silence et la concentration habituellement de mise dans de telles rencontres, le Club d'échecs de Sierre affrontait

son homologue de Brigue, vendredi soir, dans les locaux de l'ASLEC.

Ce match, dans le cadre des championnats valaisans par équipes groupe A a été remporté par le club de la cité du soleil qui préside M. Fernand Tapparel.



Un duel remporté par l'équipe de Sierre.

Les remerciements du Club de tennis de table de Sierre

Le Club de tennis de table remercie vivement toute la population de Sierre et des environs pour sa participation à son premier loto du 19 février 1978.

Le club tient également à remercier l'administration communale de Sierre, la direction des hôtels Arnold et Terminus pour l'aide efficace apportée dans l'organisation de ce loto. Un merci tout particulier est adressé à M^{me} et M. Monnet, de la maison Radiomoderne SA Sierre, à Gil Bonnet et à tout le personnel bénévole.

Le club convie tous les amateurs de ce sport à participer à ses entraînements tous les lundis, mercredi et vendredi à 20 heures, à la salle des Liddes, afin qu'ils se préparent à participer éventuellement gagner le grand tournoi populaire qui sera organisé pour la seconde fois, ce printemps, à Sierre. **(Communiqué payant)**

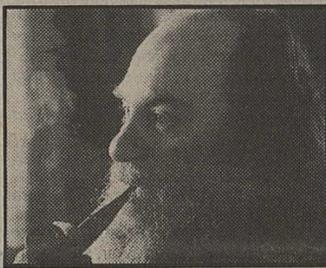
Bernard Montangero à Chalais

S'il fallait en quelques phrases, retracer la carrière de Bernard Montangero et vous présenter ce personnage déjà fort connu du public valaisan, je me référerais à Edouard Guigoz, grand reporter valaisan qui, à son sujet, a écrit :

« Après plus de quinze ans de chansons à Paris, de l'Ecluse au Port du Salut, en passant par la Colombe et tous les cabarets de la rive gauche, de nombreuses émissions de TV et radio, Montangero est rentré au pays. Il s'est arrêté aux portes de son Valais natal avec sa femme et ses deux enfants. Là tout en continuant d'écrire et de chanter pour les copains autour d'un verre et d'une bouteille, il s'est mis à forger. »

Ses chansons, sont des chansons à l'état brut ; il raconte des histoires simples, drôles et campagnardes.

Bernard Montangero nous apprend ce que nous ignorons, pour reprendre l'expression de Roger Germanier ; il nous



apprend que l'existence est surtout terre de se composer de gens termes.

Montangero, malgré ses nombreux tours de chant à Paris n'a pas hésité à regagner son pays. Il faut donc saluer ce retour en allant le voir ou le revoir vendredi 24 février à 20 h. 30, à la nouvelle salle de gymnastique à Chalais.

un jour avec :

Marie-José Wermeille, antiquaire

A Crans-Montana vient de se terminer une grande exposition consacrée à l'antiquité et à la brocante.

Parmi les exposants, nous avons rencontré M^{me} Marie-José Wermeille, établie au Landeron.

Après avoir suivi ses études à Neuchâtel, elle choisit l'enseignement pour profession. Après quelques années, M^{me} Wermeille, pour des raisons de santé se voit contrainte d'abandonner ce passionnant métier.

Que faire dès lors ? Depuis son adolescence, elle a un violon d'Ingres : les antiquités. Pourquoi ne pas en vivre ?

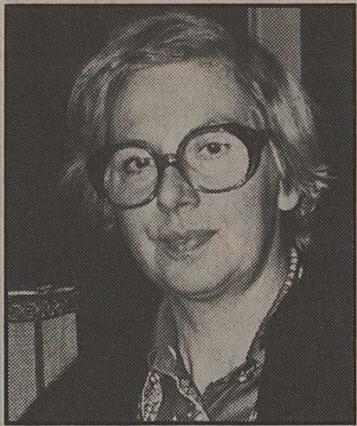
« Il ne s'agit en fait pas d'un métier, d'une vocation plutôt... »

Vivement intéressée par les bibelots, elle ne dédaigne pas les vieux meubles, de la Gruyère surtout, sa terre d'origine.

« J'adore les poupées anciennes, les pâtes de verre. Parfois on sacrifie tout pour la possession d'un objet qui nous plaît au-delà de toute mesure. »

Et souvent, quelque temps après, nous nous trouvons dans l'obligation de le revendre. Il faut bien vivre... »

Considérant le côté pécunier de son activité comme un mal nécessaire, M^{me} Marie-



José Wermeille travaille maintenant avec son époux.

Enthousiaste, elle figure parmi les initiateurs de l'importante foire à la brocante et à l'antiquité qui chaque année anime le Landeron, haut lieu pour les amateurs du genre.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

DRAMES DE LA ROUTE

Les jugements du tribunal d'arrondissement de Sion

Le tribunal d'arrondissement de Sion présidé par M. Roduit, juge ad hoc, a porté ses jugements dans les trois affaires (dramas de la circulation) venues en débats lundi et que nous avons relatées hier.

L'accident qui s'est produit le 23 juillet 1977, près de Bramois, opposait fondamentalement le Ministère public à la défense. Le premier mettait hors de cause la voiture de tête d'une file de trois qui s'était placée en présélection et qui avait ensuite continué sa marche pour ne retenir que la troisième voiture qui, s'étant mise « en travers » à la suite de la réaction de son conducteur, avait finalement tamponné celle de M. G. Adrien venant en sens inverse. La défense arrivait à des conclusions exactement contraires.

Le tribunal, par le dispositif de son jugement, a suivi le Ministère public et a condamné l'accusé, reconnu coupable de lésions corporelles par négligence, à une peine de 45 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et aux frais de la cause, les droits civils de M. G. Adrien étant réservés. On constate que le tribunal a réduit de 15 jours la peine demandée par le procureur et n'a pas retenu le délit de violation de la LCR.

Dans l'affaire de la remorque folle qui, après s'être détachée du camion, a dévalé la route à Montorge, tuant le couple Maret, le tribunal a reconnu coupable le chauffeur d'homicide par négligence et de violation de la LCR. Il l'a condamné à une peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et aux frais de la cause.

Le tribunal a baissé de 2 mois la peine

demandée par le procureur et n'a pas suivi la défense qui plaidait l'abandon, pour absorption par le délit principal, de la violation des règles de la circulation.

Conducteur de la voiture qui sortit de la route Châteauneuf-Aproz, le 11 novembre 1977 avec cinq jeunes passagers à bord, Benoît Gard était accusé d'homicide par négligence, de lésions corporelles par négligence, de violation de la LCR et de circulation avec un véhicule en état défectueux (pneus). La défense contestait ce dernier délit.

Le tribunal l'a retenu et a suivi le procureur dans ses conclusions sur la peine en condamnant le conducteur à 5 mois d'emprisonnement (6 demandés par le Ministère public) avec sursis pendant trois ans.

Le tribunal a, par contre, renoncé à prononcer contre l'accusé l'interdiction de conduire pendant le délai d'épreuve. Les droits des parties civiles pour les trois adolescentes ayant été tuées dans cet accident et pour le passager grièvement blessé ont été réservés et les frais mis à charge du condamné.

Ainsi se terminent en première instance trois dramas de la route qui, dans l'espace de 4 mois l'an dernier, présentaient le tragique bilan de 5 morts et de 5 blessés et avaient vivement sensibilisé l'opinion publique valaisanne.

Gérald Rudaz

GASTRONOMIE

HÔTEL DU RIONE

Rue du Sex, SION
Tél. 027/22 82 91

Un repas déjà pour Fr. 4.50

Spécialités italiennes

Pâtes fraîches	
Tortiglioni à la crème	8.50
Raviolis au gratin	7.50
Tagliatelle verdi Pasquale	4.50
servis avec salade	

36-1065

Trop de cantons ont souffert des mesures « antisur-chauffe » pour qu'on puisse encore admettre la brutalité d'une politique conjoncturelle menée à coups d'arrêtés urgents.

Pour une politique préventive, mesurée et équilibrée...

Comité romand pour l'article conjoncturel

Votez **OUI** à l'article conjoncturel

Responsable : C. Rochat

«Leuca fortis» et les sociétés de développement se réunissent

VERS UNE CONCEPTION RÉGIONALE DU TOURISME



Au cœur de Loèche, une boulangerie...

(Photo Pedro Schwelzer)

LOECHE-VILLE. - Sur initiative de la société de développement régionale «Leuca Fortis SA», les représentants des communes et des sociétés de développement de la région se sont réunis samedi passé à la vénérable salle des bourgeois de Loèche, pour discuter des objectifs communs et des possibilités de collaboration.

La séance a été présidée par M. Robert Zumstein, ancien président de la Société de développement de Loèche - La Souste.

A la base d'une telle collaboration sur le plan régional il y a l'exigence de l'information réciproque, de l'échange des idées et de la discussion de tous les problèmes communs.

«Leuca fortis SA» s'occupe de problèmes concrets qui correspondent entre autres dans le domaine touristique aux buts de la conception régionale économique. M. Robert Zumstein a présenté MM. Alois Schmid, directeur de la maison Menrad à Agarn et Hartmut Holler, architecte, à Brigue, tous les deux membres du conseil d'administration de «Leuca fortis».

M. Holler a exposé le programme d'action de «Leuca fortis» :

- construction d'un centre au palais épiscopal de Loèche, centre avec une vocation locale, régionale et internationale ;
- animation du centre de Loèche en tant que région urbaine d'habitation et d'affaires ;
- construction et exploitation d'hôtels, de zones de détente et de logements de vacances à Loèche et environs ;
- développement de l'industrie ;
- promotion générale du développement social et économique de la région de Loèche.

En automne 1978, grâce aux démarches de «Leuca fortis» la région recevra la visite de groupes touristiques, avec un total de nuitées de 12 000 à 15 000. «Leuca fortis» étudie aussi la création d'un prospectus, devant démontrer les attraits sérieux de la région : les vieux villages ensoleillés, les hautes vallées et les glaciers, la route du vin, la

forêt de Finges, les bains et le sport d'hiver, la vieille ville de Loèche avec ses beautés historiques.

Les délégués des sociétés de développement ont participé très activement à la discussion, relevant tous la nécessité absolue d'une parfaite collaboration.

M. Alois Schmid a suggéré qu'on trouve une forme d'organisation qui puisse servir de plateforme pour les discussions de toutes les sociétés de développement de la région.

En conclusion, le président du jour, M. Robert Zumstein, a résumé comme suit les résultats de cette séance fort utile :

- accord de principe des communes et des sociétés de développement représentées de collaborer dans le cadre de la région pour toutes les questions d'intérêt touristique ;
- élaboration de lignes directrices pour un prospectus régional et propositions à une prochaine réunion des sociétés de développement et des communes sans société de développement ;
- organisation d'une nouvelle assemblée en temps utile par la Société de développement d'Albinen pour pouvoir continuer la discussion sur les questions prioritaires : organisation de la future collaboration, conception touristique pour la région de Loèche.

Les semaines d'études d'Aletsch

Le Centre écologique d'Aletsch prépare ses cours pour l'été et l'automne 1978. Tous ceux qui sont intéressés par la nature et ses problèmes peuvent y participer.

Les cours sont toujours prévus du lundi après-midi au samedi à midi. 25 participants au maximum peuvent y prendre part et recevront au centre (l'ancienne villa Casse), l'entretien, la pension et naturellement tout ce qui touche aux cours et à l'étude. 14 cours différents sont organisés pour 1978, dirigés par des spécialistes et donnés en français et allemand, à deux exceptions près. Les thèmes des cours comprennent : flore alpine ; oiseaux des Alpes, géologie et minéralogie, écologie et biologie du gibier, chasse et protection de la faune, photographie, dessin et peinture. Cette année, on innove en organisant des «week-ends excursionnistes» où chacun pourra faire connaissance avec le centre et son exposition, la forêt d'Aletsch et son histoire naturelle.

Documentation et renseignements : secrétariat LSPN, «Cours LSPN 1978», case postale 73, 4020 Bâle.

L'exposition du centre, qui présente les aspects de l'histoire naturelle de la région d'Aletsch, est maintenant ouverte également en hiver, les mardi et jeudi de 13 h. 30 à 15 h. 30.

Avec la Société de développement de Saas-Fee 3,69% de nuitées en plus

SAAS-FEE. - La semaine passée s'est déroulée à la maison communale l'assemblée générale de la Société de développement de Saas-Fee. Présidée par M. Kilian Bumann, elle a réuni 90 membres.

Le rapport d'activité, les comptes et le budget avaient été transmis aux membres il y a deux semaines. Le rapport est extrêmement détaillé et il contient de multiples renseignements sur la vie touristique et sur l'économie générale de la région.

Le président, en complément de son rapport écrit, a relevé l'utilité incontestable du computer dont l'office du tourisme dispose depuis la fin de l'année, qui permet une excellente exploitation, recherche de l'information et de la réservation, établissement des feuilles de mutations. Ultérieurement il servira aussi au contrôle des taxes de séjour, à la comptabilité et à l'exploitation des statistiques.

La société, au cours de l'année, a récompensé par un diplôme 146 hôtes prouvant 15 ans de fidélité à la station, alors que 26 autres ont reçu une médaille pour 25 ans de fidélité.

Le directeur Perrig a présenté les comptes qui présentent un excédent de recettes de

1201 francs, les recettes atteignent 1 148 205 francs et les dépenses 1 147 003 francs. Il faut relever que le nombre de nuitées a augmenté de 3,69%.

M. Walter Bumann, vice-président, a présenté sa démission ainsi que MM. Marcel Brantschen et Benedikt Lomatter, représentants des propriétaires de chalets.

Le nouveau comité se compose comme suit : M. Kilian Bumann, président ; M. Erich Bumann, vice-président ; MM. Albert Anthamatten, Othmar Kalbermatten, Thomas Kalbermatten, Daniel Zurbriggen, Franz Lomatter, Stefan Supersaxo.

Le syndicat d'initiative et de propagande comprend les membres du comité mentionnés ci-dessus, plus MM. Hubert Bumann, Herbert Bumann, Adelbert Imseng, Gustav Zurbriggen, Paul Kalbermatten, Viktor Supersaxo et Prosper Imseng.

En conclusion, le président Kilian Bumann a remercié l'assemblée de la confiance témoignée, ainsi que ses collègues du comité pour le travail accompli. Sous divers, on a tout naturellement discuté des questions d'ouverture de la route de la vallée de Saas.

Les tireurs de Viège en assemblée

VIEGE. - Les tireurs de Viège ont tenu, samedi en fin d'après-midi, leur assemblée générale annuelle. Une cinquantaine de personnes, avec les représentants des autorités communales, avaient répondu à l'appel du comité dirigé par Werner Rütler. Cette assemblée se devait d'être placée sous le signe de l'équipe qui, le premier week-end de septembre, décrocha le titre de champion suisse à 300 mètres lors de la fameuse finale d'Oltén.

Ainsi, 22 années après ceux de 1955, une autre génération accède à la première place sur le plan suisse. Dans ce sens, la délégation d'Oltén soit MM. Ulrich Truffer et Josef Heizmann le premier chef de délégation, le second coach, ainsi que les tireurs Josef Antonioli, Roger Müller, Robert Pollinger, Werner Rütler, Hubert Zanella furent cités à l'ordre du jour et ont eu droit aux cadeaux-souvenirs.

Quant à la partie administrative, elle fut relativement longue puisque l'ordre du jour ne comprenait pas moins d'une quinzaine de points. Relevons en passant que la situation financière de la société est saine et que sa fortune a passé de 33 581,30 francs, avec un modeste bénéfice de 564,50 francs pour le dernier exercice. Avec les réserves actuelles, il n'y a pas de soucis à se faire, l'excellent argentier Richard Williner ayant pu présenter un bilan des plus satisfaisants. Au chapitre des mutations relevons que le comité a été élargi et que de 9 le nombre des membres de l'équipe dirigeante passe à 14. Ainsi plusieurs mutations ont été enregistrées. Alban Stadler est chargé des fonctions de «Schützenmeister» en remplacement de Roman Bregy. Pour sa part, Otto Ruchti s'occupera du département «petit calibre» en lieu et place d'Angelin Rey. Pour sa part, Erich Salzgeber s'est vu confier la

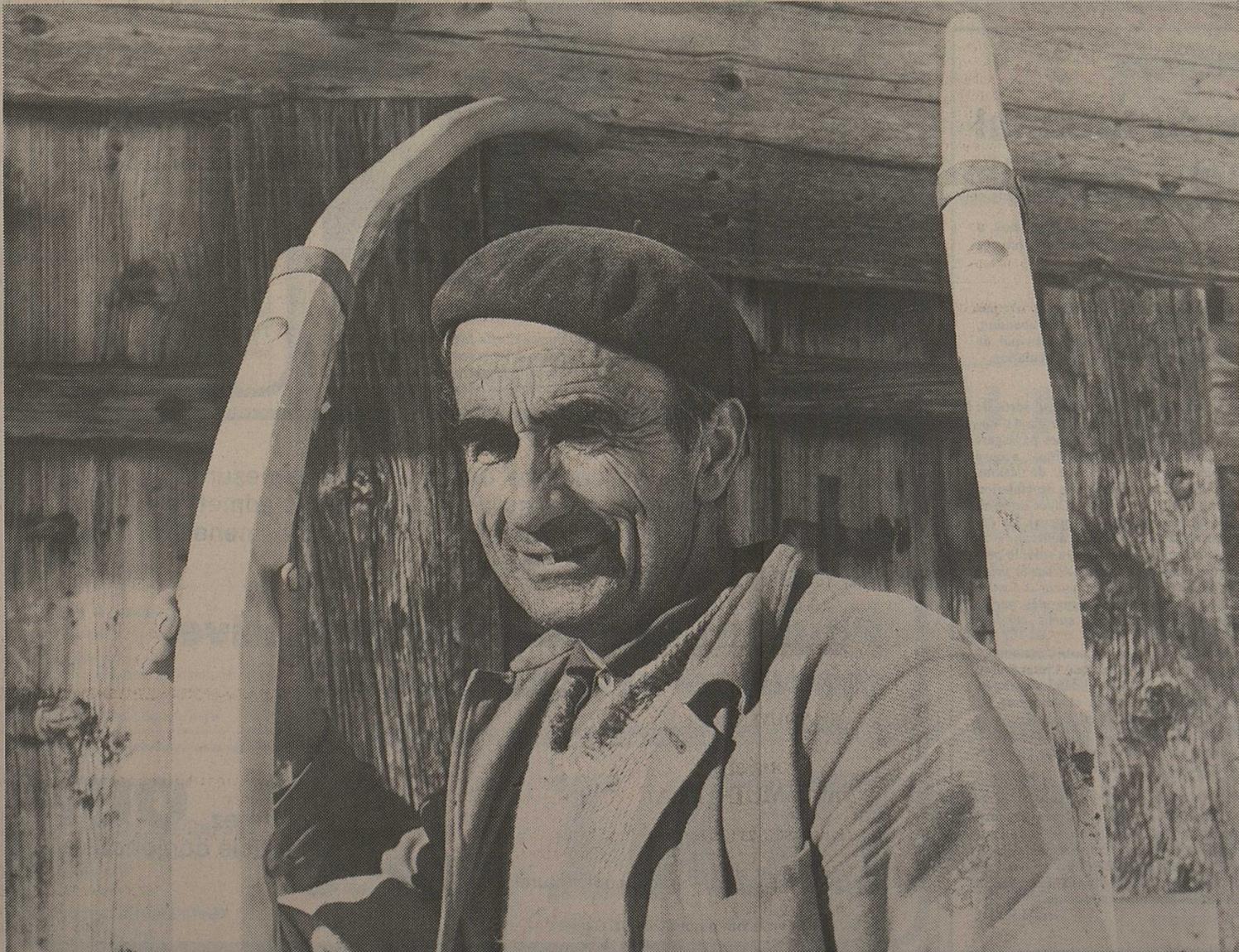
charge d'un nouveau département, soit celui des armes à air comprimé.

En outre, pour seconder l'irremplaçable Josef Heizmann, chef des tireurs au pistolet, Paul Scheuber et Richard Imhof ont accepté des fonctions de suppléant. Relevons également que Max Vicentini a été nommé membre d'honneur de la section de Viège, Ulrich Truffer, pour sa part, recevant une channe en signe de reconnaissance pour les services rendus à la section locale. Quant aux tireurs d'Oltén, ils ont également eu droit à un vitrail souvenir offert par la municipalité que représentait M. Peter Bloetzer, président de Viège. L'activité future de la société sera très importante, si l'on tient compte de la participation à différentes manifestations, de la préparation du prochain tir en campagne, des finales en prévision d'Oltén, tout en songeant à la proche fête fédérale de 1979, à Lucerne. Ainsi, après presque trois heures de débats, le président Werner Rütler put mettre le point final à une assemblée fort intéressante qui fut vraiment à l'image de l'intense activité des «Visper Sportschützen».

«PORTRAITS VALAISANS»

★
Les meilleurs travaux de notre grand concours de photos du Comptoir de Martigny

★
«Je me méfie»
par René Fellay, Liappey-Versegères



Karl Krebs est contremaître dans une maison d'expédition du port de Bâle. Cela en représente des transbordements de marchandise de bateau en train ou en camion!

«Un gobelet d'Ovomaltine tiré de l'automate - c'est ce qu'il y a de mieux pour tenir le coup pendant une journée pénible».



WANDER
petite pause pause Ovo

LE DIAMANT
UN PLACEMENT SUR
J. Bonnet & Co depuis 1895
Dpt. Invest.-Diamant
Numa-Droz 141 ☎ (039) 22 22 25
2300 La Chau-de-Fonds
EXPERTISE - ACHAT - VENTE

17
Après le cinéma, sans façons, si l'on soupait à la maison?
Knorr Quick Soup
Potage instantané en portion

Brigue

Piéton blessé

BRIGUE. - Hier, vers 9 h. 15, M. A. Schöpfer, né en 1932, domicilié à Glis, circulait au volant d'un bus à l'intérieur de la ville de Brigue, sur la route du Simplon, en direction de Ried-Brigue. A la hauteur des immeubles Kaiser, il dépassa M^{me} Claudia Truffer, née en 1939, domiciliée à Brigue, qui marchait sur la chaussée, à droite, dans le même sens que le bus.

Lors de cette manœuvre, M. Schöpfer heurta du pont de son véhicule M^{me} Truffer qui fut blessée et hospitalisée.

LES VOTATIONS DU 26 FÉVRIER

Débat public à Saint-Maurice...

La population de Saint-Maurice et des environs est invitée à participer à une séance d'information suivie d'un débat sur les prochaines votations fédérales et cantonale, jeudi soir dès 20 h. 30, à la salle bourgeoise.

La 9^e révision de l'AVS, l'initiative pour

l'abaissement de l'âge de la retraite seront traitées par M. Michel Zufferey, secrétaire syndical, tandis que le nouvel article conjoncturel et l'initiative concernant la démocratisation dans la construction des routes nationales seront présentés par M. Bernard Premard, président des Jeunesses démocrates-chrétiennes du Valais romand.

... et à Sion

M. Bernard Dupont, conseiller national, sera l'hôte du parti radical-démocratique de Sion, ce soir, dès 20 h. 15, à l'hôtel du Cerf.

M. Dupont rapportera sur les divers objets soumis à la votation populaire, en fin de semaine, aussi bien sur le plan cantonal que fédéral.

C'est une des dernières occasions de se documenter sur les textes proposés au peuple et qui ont déjà fait l'objet de discussions aux Chambres fédérales.

Hier sur le petit écran

Une nouvelle fois, comme il y a quinze jours, un mois, et comme lors de presque chaque émission d'ailleurs, il nous faut adresser des fleurs à Spécial cinéma qui les mérite parfaitement. Nous apprécions notamment l'effort qui est fait ces derniers temps pour nous présenter des films de valeur. Après Le deuxième souffle, La 317^e section, Le chat, c'était, hier soir, Les grandes gueules.

Un bon film d'action, d'après un roman de Giovanni, solidement réalisé et magnifiquement interprété par Bourvil et Lino Ventura, deux acteurs dont la classe ne se discute pas.

En revanche, le rôle de Marie Dubois,

l'invitée d'honneur de la soirée, y était plus que réduit. Et peut-être aurait-on dû choisir une autre œuvre, montrant mieux les facettes de son talent.

Pour le reste, comme d'habitude, un très agréable petit tour au festival de Cannes et des premières visions, en compagnie de la critique, dont le chroniqueur cinématographique du NF, Hermann Pellegrini, qui nous a appris que le prochain enregistrement de Spécial cinéma aura lieu à Sion, à la salle «Arlequin», le lundi 6 mars. Une bonne nouvelle pour tous les cinéphiles valaisans qui ne voudront certainement pas manquer l'occasion de participer pour une fois à leur émission préférée. (R)

Assurance-maladie A vous couper le souffle!

LAUSANNE. - «Si nous tenons à notre système décentralisé, fondé sur une multiplicité de caisses relevant du droit privé, l'actuelle réforme de l'assurance-maladie (LAMA) doit être envisagée avec modestie. elle doit concentrer ses efforts et ses moyens sur les personnes et les familles de condition modeste»: ce point de vue a été exprimé par l'Association des compagnies suisses d'assurances, lors d'une conférence de presse donnée hier à Lausanne.

C'est ainsi que les assureurs s'opposent au principe de l'obligation généralisée, «qui ne contribuerait en rien à résoudre les problèmes de l'assurance-maladie», puisque 95% de la population sont déjà assurés après des caisses-maladie. Pour arrêter la progression

des dépenses à la charge de l'assurance-maladie, ils sont partisans d'une franchise importante et d'un pourcentage plus élevé de la part des frais laissés à la charge des assurés. (Réd. - Pendant qu'ils y sont, pourquoi ne proposeraient-ils pas une surprime pour ceux qui ont la chance d'être en bonne santé!) Ils notent que la proposition d'un financement partiel par le prélèvement de 1% des salaires est généralement mal accueillie.

Les subventions des pouvoirs publics devant bénéficier d'abord à la population de condition modeste (un quart des Suisses), «le reste de la population peut supporter les frais d'une assurance-maladie sociale du niveau et de la qualité de la nôtre».

Gendarmes jurassiens Choisir entre Berne et le Jura

La direction de la police du canton de Berne fera parvenir incessamment à ses agents de langue française une circulaire les invitant à faire savoir, avant le 15 mars prochain, s'ils entendent continuer de rester au service du canton de Berne ou s'ils désirent faire partie du corps de la police jurassienne. Le commandant de la police bernoise informe que les options qui seront prises seront définitives et qu'un état global permettra ainsi de procéder à une réorganisation indispensable. Il est prévu qu'aucun grief ne sera formulé à l'égard des agents bernois qui préféreront servir le canton du Jura. Les problèmes pourraient bien naître si ces agents étaient en surnombre. Dans le cas contraire, il suffirait à l'Etat jurassien de procéder à la nomination de nouveaux fonctionnaires de police, par exemple des personnes actuellement au service d'autres Etats confédérés, en Suisse romande notamment. A ce stade, il est difficile de dire si, dans ce domaine, des problèmes humains importants se poseront. Le fait que cette enquête soit entreprise, près de dix mois avant la création effective du

canton du Jura, doit cependant être salué comme une mesure particulièrement judicieuse devant permettre de résoudre au mieux les problèmes humains qui pourraient se poser. V. G.

Les inondations et les assureurs

LAUSANNE. - Les constructions réalisées dans toutes les régions de la Suisse ces dernières années (autoroutes, routes, extension des quartiers d'habitation et industriels) empêchent de plus en plus l'écoulement normal des eaux: le «bétonnage» du pays est devenu un problème écologique et il faut s'en préoccuper très sérieusement si nous voulons empêcher que les inondations prennent une ampleur catastrophique. C'est ce qu'a déclaré, mardi à Lausanne, un porte-parole de l'Association suisse des compagnies d'assurances.

Pour 1977, on évalue à environ 95 millions de francs le total des dommages causés en Suisse par les forces de la nature.

Interventions d'Air-Glacières...

Hier, vers 15 h. 30, un hélicoptère d'Air-Glacières, piloté par Fernand Martignoni, est allé chercher, dans la région de l'Illhorn, M. René Pahud, ingénieur-chimiste, né en 1916, domicilié à Bex, qui s'est blessé légèrement lors d'une chute à skis. M. Pahud a été conduit à l'hôpital de Sierre.

... et d'Air-Zermatt

ZERMATT. - Hier, à plusieurs reprises, la compagnie Air-Zermatt dut transporter à l'hôpital des skieurs victimes d'accidents tant dans la région de la station qu'à Bettmeralp.

Le FC Saxon Sport

a le regret de faire part du décès de

Monsieur GOVI

père de notre cantinier Yvano.

L'ensevelissement a lieu en Italie.

EN SOUVENIR DE

Monsieur André DEBONS



26 février 1977 - 26 février 1978

Déjà une année que tu nous as quittés. Ton souvenir restera à jamais vivant dans nos cœurs.

Ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Granges, le jeudi 23 février 1978, à 19 heures, et à l'église de Savièse, le samedi 25 février 1978, à 19 h. 30.

EN SOUVENIR DE

Monsieur Antonino MODAFFARI

23 février 1977 - 23 février 1978

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Saint-Léonard, le jeudi 23 février 1978, à 10 h. 55.

Ton ami Dominique Arcudi



Madame Lydwine RION-SAVIOZ, à Pinsec ; Monsieur et Madame Michel SAVIOZ-RION et leurs enfants Raphaël, Pierre-Nicolas et Michael, à Orsières ; Monsieur et Madame Edmond RION-MARTHE et leurs enfants Isabelle et François, à Chippis ; Monsieur et Madame Roméo COLOMBO-RION, à Massongex ; Monsieur Florian RION, à Pinsec ; Monsieur Alain RION, à Pinsec ; Famille Victor RION-CLIVAZ et leurs enfants, à Noës ; Monsieur et Madame Robert PONT-RION, à Sierre ; Famille Raymond MASSY-RION et leurs enfants, à Noës ; Les enfants et petits-enfants de feu Alphonse RION ; Les enfants et petits-enfants de feu Cyrille SAVIOZ ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis RION

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu subitement le 21 février 1978, à l'âge de 62 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vissoie, le jeudi 23 février 1978, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Pinsec.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur et Madame Charles WUTHRICH-HAUTEVILLE, à Branson-Fully ; Madame et Monsieur John BIAGGI-WUTHRICH, en Amérique ; Monsieur et Madame André WUTHRICH-GEISSBUHLER et leur fille Catherine, à Fully ; Madame et Monsieur Hector JORDAN-WUTHRICH, à Riddes ; Monsieur et Madame Gérald WUTHRICH-MICHELET et leurs enfants, à Sappin haut-Saxon ; Madame Viviane REY-WUTHRICH et ses enfants, à Martigny ; Madame et Monsieur Frédéric BANGERTER-WUTHRICH et leurs enfants, à Riddes ; Monsieur et Madame Roger WUTHRICH-HEBEISEN, à Zurich ; Monsieur Jean-Pierre WUTHRICH, à Branson-Fully ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Jeanne WUTHRICH

née VUILLERMOT épouse de Charles

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, cousine, parente et amie, survenu à l'hôpital de Monthey, dans sa 88^e année.

Le culte sera célébré au temple protestant de Martigny, aujourd'hui mercredi 22 février 1978, à 15 heures.

Le corps repose en la crypte de la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg.

Heures de visites : de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Repose en paix



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Jeanne ROCH-BESSARD

vous remercie sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence aux obsèques, vos messages de condoléances, vos dons de messes, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle remercie en particulier :

- le révérend curé Clerc ;
- les Grands Magasins Gonset S.A. ;
- le docteur Galletti ;
- la classe 1903 de Bagnes ;
- La Collombeyrienne ;
- La Société des boulangers Monthey et environs ;
- La Bourgeoise de Collombey ;
- l'Association du personnel communal et bourgeoisial ;
- la société de musique L'Avenir ;
- La Thérésia d'Epinassey ;
- la section ZPV de Saint-Maurice ;
- la Gym dames Collombey ;
- le personnel de la cuisine de l'hôpital de Monthey.

Collombey, février 1978.

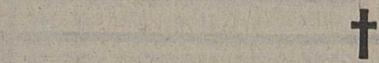


Dans notre dure épreuve, vos témoignages de sympathie nous ont émus et réconfortés. Merci d'avoir pris part à notre grande peine.

Nous assurons de notre profonde gratitude toutes les personnes qui ont témoigné leur amitié à notre cher défunt et l'ont aidé durant sa maladie.

Famille Alphonse FOURNIER instituteur 1961 Veysonnaz

Février 1978.



La famille de

Monsieur Auguste COTTER

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Magnot, février 1978.



Profondément émue de toutes les marques de sympathie qui lui ont été prodiguées, la famille de

Madame René LATTION

née Alphonsine GUEX

tient à exprimer sa vive reconnaissance à tous ceux qui l'ont entourée et réconfortée dans son deuil.

Martigny, février 1978.

LÉGISLATIVES FRANÇAISES

COMMUNISME ET DÉMOCRATIE

L'approche des élections législatives et le début de la campagne électorale provoquent chez nos voisins français une agitation fébrile. Comme c'est le cas lors de chaque échéance politique importante, pronostics et sondages envahissent les organes de presse, tandis que les différentes formations politiques rivalisent sur les ondes à coups de chiffres et de promesses.

Les chances que possède la gauche d'accéder au pouvoir sont soupesées par chacun, pendant que certains observateurs en viennent à se demander si M. Marchais, en sabordant l'Union de la gauche, ne manœuvrait pas pour rester dans l'opposition, dans on ne sait quelle perspective. La majorité, en tout cas, a elle aussi laissé voir qu'elle était déchirée par des luttes d'influence intestines, quoique ces désaccords fussent moins flagrants que ceux opposant les différents partis adverses.

En étudiant les résultats des diverses enquêtes effectuées par les instituts de sondage, l'on est mis en présence d'un fait troublant : une partie assez importante de la population française semble penser qu'au fond, aucun changement tangible ne découlerait de l'accession de la gauche au pouvoir, et que la solidité des institutions démocratiques nationales garantirait de toute atteinte les libertés fondamentales des citoyens. En somme, il serait tentant de donner la chance aux communistes de faire leurs preuves, puisque aussi bien le pluralisme démocratique continuerait à être respecté. Et, après tout, les promesses de M. Marchais, eurocommuniste de son état, sont rassurantes, même si l'on se doute bien qu'il ne les respectera pas dans leur totalité.

Il n'est peut-être pas mauvais de rappeler ici que si, dans l'histoire, les communistes ne sont jamais arrivés au pouvoir légalement, ils ont, dans de très nombreux cas,

feint de se prêter au jeu démocratique et de respecter la volonté populaire. Ce fut notamment le cas en Hongrie, en Bulgarie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Allemagne de l'Est et en Roumanie. Dans chacun de ces pays, le parti communiste, minoritaire, commença par proposer à ses partenaires socialistes, radicaux, libéraux, démocrates, et même à des partis de paysans et de petits propriétaires conservateurs, de former un gouvernement de coalition. En un second temps, les socialistes se virent invités à former avec les communistes une « union populaire », destinée à unir les forces ouvrières, dans l'oubli des dissensions passées.

Ce parti unifié une fois constitué, l'étape suivante consistait pour les communistes à en prendre la tête, ce qui fut fait rapidement, en s'appuyant sur les syndicats - dirigés par eux - et sur toutes les formations qu'ils contrôlaient en sous-main depuis longtemps, sans oublier l'aide de la milice « populaire » créée elle aussi par le PC. Quant aux autres partis de la coalition, ils furent éliminés du pouvoir par une répression implacable. En deux ans, les pays de l'Est européen passèrent de la coalition proportionnelle démocratique au régime totalitaire communiste.

Ce rappel historique, semble-t-il, fait allusion à des réalités passées et à une situation particulière, celle de l'immédiat après-guerre. Certes. Mais il a été clairement démontré, dans son dernier ouvrage (1), par

M. Jean Montaldo (déjà auteur du livre *Les finances du parti communiste français*, Albin Michel, janvier 1977) que le PCF détenait d'ores et déjà les rênes d'un véritable « Etat dans l'Etat » (c'est d'ailleurs le sous-titre de cette passionnante étude), contrôlant un nombre incalculable d'entreprises, de journaux, de syndicats et d'associations diverses, disposant de moyens financiers gigantesques, exerçant partout où l'un des siens est en poste une emprise totale sur les activités de tous les secteurs : monde ouvrier, culture, information, enseignement, loisirs, sports, retraités, jeunesse, anciens

par **Thierry Oppikofer**

combattants, bonnes œuvres... et la liste est loin de s'arrêter là. Ce quadrillage systématique, mis en place par le PCF, donne une idée de ce que pourrait devenir la France si le parti de M. Marchais accédait aux leviers de commande.

Jean Montaldo, pour illustrer la conception qu'a le parti communiste du pluralisme démocratique, cite une phrase de M. Marchais (2) : « Il y a pluralisme dans les pays de l'Est, et si la population vote à 99 % pour le PC, c'est qu'elle estime qu'il est le meilleur défenseur de ses intérêts. » Cette petite phrase permettra sans doute d'envisager dans quel esprit éminemment démocratique M. Marchais et ses amis se présentent aux suffrages des Français.

Thierry Oppikofer

- (1) *La France communiste*, Albin Michel, décembre 1977.
- (2) *A armes égales*, débat télévisé opposant M. Marchais à M. Chirac, 1972.

Crise italienne: de nouveaux protagonistes

Selon l'expression de la Radio italienne, c'est « à un rythme frénétique » que le président Giulio Andreotti poursuit ses entretiens exténuants en vue de la formation d'un nouveau gouvernement. La crise dure depuis cinq semaines et elle risque de se prolonger encore, tant il paraît difficile de concilier des positions apparemment inconciliables. Et pourtant, le temps presse, le pays attend.

Avant d'aborder la question centrale, qui est celle de la majorité soutient du nouveau gouvernement, M. Andreotti entend régler la question du programme, essentielle elle aussi, mais moins épineuse que la première. De concert avec les sous-secrétaires des six partis de la future entente, le président Andreotti travaille d'arrache-pied à la définition d'un programme acceptable pour tous.

Imprégnation progressive

La syndicalisation de la police est une des pierres d'achoppement. Les communistes multiplient les pressions pour que, dans la réforme de la police, soit reconnu aux policiers le droit de former un syndicat et le droit, pour celui-ci, de s'agréger à une centrale syndicale.

Ici aussi, on aperçoit le bout de l'oreille ! Ce que vise le PCI, c'est la mainmise sur la police par le truchement d'un syndicat rattaché à la CGT. Cette manœuvre marquerait une nouvelle étape dans l'imprégnation

marxiste des structures de l'Etat italien. C'est ainsi que le PCI a déjà largement pénétré dans la magistrature et dans l'enseignement public à tous ses degrés, de même qu'il s'est infiltré dans l'armée.

Une grande puissance

Dominées par la CGT, les trois fédérations syndicales constituent les grandes forces politiques de la péninsule. Leur puis-

De notre correspondant à Rome Georges Huber

sance tient dans cette armée de quelque huit millions de travailleurs syndiqués qui peuvent immobiliser le pays au gré de leurs dirigeants nationaux. Leur puissance tient aussi - l'étranger l'ignore peut-être - dans les ressources matérielles dont elles disposent. En effet, les centrales syndicales obtiennent, naguère, du Parlement que chaque

contrat collectif national contienne une clause selon laquelle le patron déduit des salaires, à côté des cotisations pour les assurances sociales, les cotisations syndicales. Cette disposition épargne aux syndicats les tracasseries de l'encaissement des cotisations en même temps qu'elle leur assure des ressources régulières considérables. Celle-ci leur permet de maintenir en place un vigoureux appareil bureaucratique.

Les « cent » menacent...

Ces données rappelées, on ne s'étonnera guère que, bon gré mal gré, M. Giulio Andreotti considère M. Luciano Lama, secrétaire général de la CGT, comme un de ses tout premiers interlocuteurs pour la formation du gouvernement. Et l'on ne s'étonnera pas non plus que, de son côté, Luciano Lama lui tienne haut la dragée au bénéfice du monde des travailleurs et, plus encore, à l'avantage du PCI.

Si M. Andreotti se heurte à de grosses difficultés, chez ses adversaires politiques devenus aujourd'hui ses interlocuteurs, il rencontre également de grands obstacles dans le camp des démocrates-chrétiens.

Le groupe des « cent » députés réfractaires à toute entente avec le PCI continue de ruer dans les brancards. Ses porte-parole vont répétant que, lors de l'investiture du

Vers le dollar à un franc ?

Après la fermeture du marché des changes à New York, en raison du Washington Day, le dollar a poursuivi son mouvement de baisse pour atteindre, mardi, le record historique contre le franc suisse de 1 fr. 82. L'effondrement de la devise américaine aura-t-il une fin ? Les spécialistes des marchés des changes n'excluent pas de l'avoir avant la fin de l'année à la parité du franc...

Les raisons de ce pessimisme tiennent d'abord à la situation économique américaine et aux difficultés du président Carter. La grève des mineurs et la perspective d'une récession dès 1979 n'ont fait qu'ajouter aux piètres résultats de la politique économique du président : un déficit budgétaire qui ne pourra être épongé en 1981, comme promis, une réduction des impôts annoncée par le président, un déficit commercial de 27 milliards de dollars en 1977, un programme d'économie énergétique bloqué au Congrès ; il en fallait moins pour expliquer la dérépitude du dollar. L'échec des conversations du secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, avec son homologue ouest-allemand, sur l'urgence d'une relance de l'économie allemande, a encore renforcé la méfiance au cours de la devise américaine.

Mais la chute du dollar n'en reste pas moins insupportable pour les partenaires occidentaux des Etats-Unis : les devises faibles de la CEE - livre, franc français, lire - suivent le dollar dans son

mouvement de baisse et s'affaiblissent à l'égard des devises fortes, le DM en particulier, qui représente pourtant une référence particulièrement importante en raison du volume des transactions avec la RFA. Le résultat le plus immédiat, c'est pour la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, un surcroît d'inflation importée qui n'est pas sans expliquer la dégradation récente des échanges extérieurs de ces pays. Le cas du franc suisse est relativement exceptionnel et son appréciation constante fait de lui une véritable denrée précieuse qui a de moins en moins les caractéristiques d'une monnaie. Mais les résultats n'en sont pas moins ici inquiétants pour une économie dont le PNB est dû, pour plus du tiers, aux échanges extérieurs.

Pour tous les Européens, ceux détenteurs de devises fortes comme les autres, la faillite du dollar aura en tous cas une conséquence immédiate. C'est le renchérissement des prix du pétrole, pourtant gelés en décembre dernier à Caracas ; la chute du dollar précipitera enfin le mouvement de repli des investissements américains en Europe.

Mais, au-delà du constat, la marge de manœuvre apparaît limitée. Revenir aux parités fixes apparaît illusoire et il n'y a guère que François Mitterrand pour y croire, dans le cas de la France en tout cas. La fixation d'une telle parité supposerait la détermination d'un étalon, l'or ou le DTS (droit de tirage spécial) du Fonds monétaire international ; mais, surtout, elle implique l'existence dans les banques centrales de réserves monétaires importantes pour défendre la parité annoncée. Et ce n'est pas un moindre problème pour les pays déficitaires ; la France en est un bon exemple avec quatre milliards de dollars de réserve-devises, soit de quoi financer un peu plus d'un trimestre d'importations de pétrole. La sauvegarde d'une parité fixe en période de récession conduit, bien plus qu'à un épuisement des réserves, à une déflation brutale, analogue à celle de l'avant-guerre, à l'époque du Bloc-or.

Les changes flottants apparaissent ainsi comme la version moderne, c'est-à-dire adaptée au libre-échange, des théories keynésiennes : la définition d'une parité quotidienne permet les adaptations spontanées, c'est-à-dire sans traumatisme et ce sont les changes flottants qui ont permis, en partie tout au moins, à l'économie occidentale de s'adapter aux nouvelles conditions nées du renchérissement des prix du pétrole. Le flottement généralisé des monnaies européennes, même limité dans le cadre du serpent, a sans doute de l'importance sur le vieux continent, mais il en porte des conséquences incalculables, lorsqu'il s'applique à une devise-clef comme le dollar.

Les fluctuations actuelles du dollar ont, en tout cas, le mérite de marquer la continuité de la politique américaine après les tentatives de changement du président Carter. Innover dans le domaine des droits de l'homme est sans doute courageux, mais il eût été encore plus audacieux pour le nouveau président de se démarquer du cynisme de Richard Nixon qui ruina le système monétaire international en supprimant la convertibilité or du dollar en 1971 et le régime des parités fixes en 1973. Revenir sur ces errements entraînerait d'autres conséquences pour l'économie américaine que la lettre du président Carter à Andreï Sakharov. Comme souvent depuis un an, le président Carter a choisi d'impressionner par la facilité. La chute du dollar se charge de rappeler l'Amérique au sens des réalités.

J. F.

JURA: ÉCOLE NORMALE ET AGRICULTURE

Au cours de sa séance hebdomadaire, le bureau de la Constituante s'est préoccupé des problèmes relatifs aux institutions et écoles qui desservent actuellement l'ensemble du canton du Jura ou l'ensemble du canton de Berne. Sont en cause : des établissements tels que la clinique psychiatrique de Bellelay, certaines écoles professionnelles, les archives de l'ancien évêché et, pour l'ensemble du canton, l'école du bois et celle de la formation des cadres de la protection civile. Pour chaque cas, il y aura lieu d'étudier soit une collaboration entre les cantons de Berne et du Jura, soit la constitution par ce dernier d'un service exclusivement jurassien. Le bureau de la Constituante n'a pris encore aucune décision et s'est contenté de faire un examen général de l'ensemble des problèmes dans ce domaine.

Il a, par ailleurs, décidé que la classe unique mixte de formation des enseignants primaires serait établie à Porrentruy. De ce fait, il a, en quelque sorte, primé la décision de l'Assemblée constituante quant au choix du lieu d'implantation de l'école normale. Celle-ci ou l'institut pédagogique qui lui succédera si l'on retient la formation fractionnée, c'est-à-dire le baccalauréat puis deux ans de stage pédagogique pour les enseignants primaires, aura donc son siège à Porrentruy.

Quant aux locaux de la future administration cantonale jurassienne, une décision de choix devrait être prise rapidement. Trois immeubles ont été offerts aux autorités à la suite de l'appel d'offres paru dans la presse. Enfin, une prochaine édition de l'exposition « Jura, 23^e canton suisse » aura lieu à Saint-Gall, dès le 30 mars prochain.

Quant à la commission législative III, elle a fait le point sur ses activités et relevé qu'elle pourra se conformer au calendrier établi selon lequel l'ensemble de ses travaux sera terminé à fin avril. La loi sur les constructions, la loi sur la police et celle qui concerne l'économie sont encore à l'étude. Lors de la prochaine assemblée plénière, les textes législatifs relatifs à la santé et à l'agriculture seront soumis à l'approbation des députés.

Au chapitre de la santé, les requêtes des pharmaciens et des droguistes ont été renvoyées au prochain Parlement, de même que la question du tarif médical, la convention entre la Fédération des médecins et les caisses-maladie n'ayant pas été étudiée.

Dans le domaine de l'agriculture, outre l'adaptation législative formelle, une loi sur le crédit agricole a été élaborée. Ce crédit sera étatisé, un service étant chargé de distribuer la manne fédérale allouée au titre des crédits d'investissements. Dans le canton de Berne, un organisme privé était chargé

de distribuer ces subventions qui devraient atteindre quelque 3 millions par an dans le futur canton du Jura.

Enfin, rien ne sera entrepris quant à la généralisation des allocations familiales, la commission étant d'avis qu'il n'est pas possible de mettre sous toit une réglementation adéquate jusqu'à la fin de cette année. Il incombera donc au prochain Parlement de régler ce problème, la généralisation étant expressément prévue dans la Constitution.

V. G.

RENARD ENRAGÉ DANS LE CANTON DE ZURICH

ZURICH. - Un renard enragé a été découvert le 16 février à Ringwil, sur le territoire de la commune de Hinwil. L'Office vétérinaire cantonal a déclaré zones d'infection les communes de Hinwil, Baeretswil, Duernnten et Wetzikon.

* * *

**PARTICIPEZ
AU TIERCÉ
GRATUIT**

* * *

MOSCOU ET CUBA PRÉPARENT UNE GUERRE CONTRE LA RHODÉSIE

JOHANNESBURG (ATS/AFP). - Des troupes cubaines et des conseillers soviétiques arrivent en nombre croissant au Mozambique pour préparer sans doute une offensive contre la Rhodésie, affirme un quotidien sud-africain. Le quotidien précise, citant un « témoin » anonyme à Maputo, que près de 500 soldats et pilotes cubains se trouvent déjà au Mozambique, ainsi que plus de 300 Soviétiques. Citant des sources occidentales au Mozambique, le quotidien sud-africain ajoute que la base soviétique de Nacala « est en train de devenir la plus grande base aérienne de la côte est-africaine ». L'Union soviétique construit une nouvelle base aérienne au nord de la deuxième ville du Mozambique, Beira. Le Mozambique, souligne ce journal, possède à présent 30 « Mig-21 » pilotés par des Cubains. Le développement de ces bases traduit, conclut le quotidien sud-africain, la préparation d'une

« offensive d'envergure contre la Rhodésie, dans laquelle le personnel soviétique et cubain jouera un rôle important ».

Les pirates de la route Le record à l'Italie

LAUSANNE. - Sauf en Suisse, les vols de camions sont en aggravation en Europe occidentale, mais surtout en Italie, à cause de la situation sociale et économique défavorable, de l'impuissance des autorités devant l'essor du crime organisé et, bien entendu, de l'augmentation du trafic routier : c'est ce qui ressort d'une conférence de presse donnée à Lausanne par l'Association des compagnies suisses d'assurances.

L'Italie bat tous les records dans ce domaine, avec environ 16000 vols en 1976 : 9230 fourgons, 5283 camions, 663 remorques et 498 trains routiers. La valeur globale des marchandises ainsi dérobées par des bandes organisées de pirates est estimée à 400 millions de francs suisses pour 1976.

Le Gouvernement grison prône le péage sur les autoroutes

COIRE. - Le Gouvernement grison reste fondamentalement opposé à la perception d'une taxe sur le franchissement du tunnel routier du San Bernardino. Cependant, il estime que l'introduction sur le plan fédéral d'une taxe sur l'utilisation des routes nationales serait souhaitable dans l'état actuel des finances fédérales et cantonales, malgré

la transformation du système actuel de financement par les droits et les suppléments sur les carburants qui en résulterait nécessairement. C'est ce qu'a expliqué hier le conseiller d'Etat Casaula, directeur des travaux publics, en réponse à deux interpellations de députés au Grand Conseil.

Protection de l'environnement: le chantier est ouvert

BERNE. - Les cantons, les partis politiques et les autres milieux intéressés sont invités à donner leur avis au sujet du projet de loi sur la protection de l'environnement que le Département fédéral de l'intérieur a élaboré. Présenté à la presse par le conseiller fédéral Huerlimann et plusieurs hauts fonctionnaires du département, le nouveau texte permettra d'exécuter le mandat constitutionnel - article 24 septies adopté en juin 1971 par le peuple et les cantons - qui vise à la protection de l'homme et de son milieu naturel contre les atteintes nuisibles et incommodes. Sans être absolument exhaustive, cette loi jettera les bases nécessaires à l'élaboration coordonnée future du droit fédéral en cette matière. Tenant compte des prescriptions déjà existantes, les 48 articles de la nouvelle loi contiennent les dispositions considérées aujourd'hui comme indispensables et urgentes régissant les secteurs de l'hygiène de l'air, de la lutte contre le bruit, des substances compromettantes pour l'environnement et des déchets. Des précautions suffisantes ont été prises quant aux possibilités d'application, puisqu'un premier avant-projet avait déjà été soumis à la consultation en 1974. Certaines résistances s'étant manifestées, l'actuel deuxième projet a été mis au point après concertation avec les cantons et les milieux proches de l'économie et de la protection de l'environnement. On s'est efforcé de faire une synthèse entre les exigences de l'écologie et les possibilités de l'économie.

ment. L'effort de protection rendu nécessaire par l'évolution de plus en plus rapide du monde industrialisé suppose une importante contribution de l'économie et de la technique. Dans les secteurs de l'hygiène de l'air et de la lutte contre le bruit, il s'agira de construire et d'exploiter des bâtiments, installations, appareils, machines et véhicules non « dommageables » pour l'homme et l'environnement.

qui concernent l'ensemble de la Suisse, cette homologation du type, attestée par une marque d'épreuve, se fera pour les brûleurs et chaudières de chaufferie ou machines de chantiers. Elle permettra de tenir à l'écart du marché certaines installations peu compatibles avec les exigences de la protection de l'environnement. Une autre innovation est l'examen de compatibilité. On examinera l'incidence prévisible que des aménagements et installations projetées peuvent avoir sur l'environnement. Ce type d'examen est déjà en vigueur depuis quelque

temps aux Etats-Unis et dans plusieurs pays européens. Il s'opérera sur des installations privées (raffineries, usines thermiques, aciéries, terrains d'aviation, usines d'incinération d'ordures spéciales) et publiques (routes, aérodromes, installations ferroviaires, places d'armes, exploitations industrielles, stands de tir, etc.). La nouvelle législation implique une étroite collaboration non seulement entre cantons et Confédération, mais aussi avec le secteur privé.

Le transfert à ce dernier de certaines tâches de caractère technique sera intensifié.

Compétences et application des mesures

Les problèmes de compétence et de procédure sont réglés de façon à ne laisser aucune incertitude quant à la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Ceux-ci demeurent responsables de l'exécution. Les procédures déjà existantes d'autorisation et de décision sont maintenues, parfois complétées. Il n'est prévu de nouvelles autorisations que pour des installations construites en série telles que les machines de chantier, brûleurs et chaudières pour chaufferies ou tondeuses à gazon. Celles-ci seront soumises à l'expertise des types, ce qui est une innovation. Du ressort de la Confédération, comme toutes les mesures

Qui pollue paye!

Répondant à des questions au cours de la conférence de presse, le conseiller fédéral Huerlimann a rejeté l'accusation selon laquelle le nouveau projet tient compte davantage, en comparaison de celui de 1974, des milieux de l'économie que de ceux de l'écologie. Le principe pollueur-payeur est institutionnalisé par la loi. Les frais d'élimination ou de prévention de dégâts imputables à des pollueurs déterminés ne doivent plus être supportés par la collectivité. Le

problème du fluor, dont les dommages en Valais suscitent bien des inquiétudes, est étudié par un groupe de travail. La mise au point de valeurs limites et de seuils de nuisances, et leur mise en application, devront permettre d'éviter la répétition de pareils problèmes.

Après la consultation, qui s'achèvera à la fin du mois de juillet, le message sera soumis aux Chambres avant la fin de l'année.

Quatre buts principaux

La loi vise quatre buts principaux : préserver les hommes, les animaux et les plantes des atteintes nuisibles ou incommodes ; réduire les atteintes existantes ; inciter

les autorités à se conformer aux intérêts de l'environnement, et, enfin, promouvoir les connaissances scientifiques et l'information du public sur la protection de l'environnement.

La Suisse...

● INVASION « RUSSE » À LA CASERNE DE BELLINZONE

BELLINZONE. - Sur les 500 recrues qui effectuent actuellement leur école à la caserne de Bellinzone, 80 d'entre elles ont contracté le virus « russe » de la grippe. L'infirmier n'étant pas suffisamment équipée pour accueillir la totalité des malades, il a fallu en aménager une deuxième.

● LE CINÉMA SUISSE À POITIERS

ZURICH. - Les « journées cinématographiques de Poitiers » (France), qui ont eu lieu entre le 13 et le 20 février, étaient cette année consacrées au cinéma suisse. Organisée par la Fondation Pro Helvetia, dont le siège est à Zurich, cette manifestation comprenait la présentation de 80 longs-métrages, soit des documentaires ainsi que des films d'animation et expérimentaux. La sélection était assurée par des membres de la « commission des semaines du cinéma suisse » et de la cinémathèque suisse.

■ MORT D'UN ANCIEN DIRECTEUR D'HÔPITAL VAUDOIS, NATIF DE SION

LAUSANNE. - M. Alfred Chevalier, qui fut administrateur de l'hôpital de la Rosière, à Gimel, puis directeur adjoint et chef de l'économat de l'hôpital cantonal de Lausanne de 1949 à 1965, est mort à Lausanne dans sa 75^e année. Vaudois d'origine ET NATIF DE SION, il étudia à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne avant d'entrer très jeune dans l'administration cantonale.

● DENNER: MODESTE PROGRESSION DES VENTES EN 1977

ZURICH. - En dépit de l'ouverture de huit nouveaux magasins, le chiffre d'affaires de Denner en 1977 n'a progressé que de 3,3 millions de francs ou 0,46% pour s'établir à 708 millions. Les ventes dans le secteur non alimentaire ont atteint 89,4 millions ou 12,6%. La part des marques propres est passée de 46 à 44%. Avec l'ouverture de nouveaux magasins, le nombre des points de vente est passé de 1037 à 1097. Les frais de personnel ont progressé de 28 à 30,4 millions.

La marge brute de Denner s'est établie à 82,8 millions ou 11,7%. Le bénéfice net s'élève à 6,3 (9,3) millions, soit 0,89% du chiffre d'affaires. Le recul du bénéfice est dû principalement au renforcement des amortissements. Les investissements ont atteint l'an dernier le montant de 6,8 (7,9) millions.

● DES FAITS REFAITS

LAUSANNE. - A en croire le « Groupe action prison », quatre adolescentes de 15 à 18 ans seraient détenues dans une prison vaudoise pour adultes, faute d'un équipement adéquat. Des sources officielles, cependant, ont démenti cette version des faits. Une ou deux jeunes filles âgées de près de 18 ans ont passé quelques jours dans cet établissement, dans des conditions semblables à celles des anciennes salles d'arrêt et absolument séparées des prisonniers, mais il n'y en a plus aujourd'hui.

● PRÉSENCE D'ESPRIT

ZURICH. - Grâce à la présence d'esprit d'un procureur de district, une tentative de libération d'un ressortissant israélien a été déjouée à la mi-février dans le bâtiment du Ministère public du district de Zurich. La police précisait hier dans un communiqué que les deux « libérateurs », des Israéliens âgés de 23 et 34 ans, ont été arrêtés. Leurs armes ont été saisies.

DOUBLE ARRESTATION EN ARGOVIE TERRORISTES ALLEMANDS DANS LE FILET SUISSE?

La police cantonale argovienne est-elle parvenue à arrêter deux terroristes allemands ? Voilà la question que se posent actuellement les autorités policières suisses. « Pour l'instant, il ne nous est pas possible de fournir la moindre indication quant à l'identité des personnes arrêtées, car nous ne les connaissons pas », nous a déclaré un membre de la police argovienne, hier en fin d'après-midi. Une chose est certaine : deux ressortissants allemands voyageant avec de faux passeports et portant sur eux des ar-

mes, ont été arrêtés à Oftringen, sur l'axe routier Bâle - Saint-Gothard. La police fédérale a été alertée et les autorités allemandes averties.

Le rôle du hasard

Toute cette affaire est tragique, le hasard jouant un très grand rôle. Hier matin, un ressortissant allemand se présente chez l'armurier Rudolf Wildi, à Zofingue. Il vient prendre livraison des armes commandées. L'armurier est prudent et demande au ressortissant étranger - il avait pré-

senté un passeport qui s'est révélé faux - les papiers d'exportation. Mais comme ceux-ci n'existent pas, l'armurier refuse la livraison. Au moment où l'acheteur s'apprête à sortir du magasin, apparaît un policier qui veut acheter quelque chose. Le client étranger aperçoit alors l'agent et s'enfuit. Après avoir parcouru une centaine de mètres, il prend place dans une voiture immatriculée en Allemagne qui démarre sur les chapeaux de roues. L'agent ne perd pas son temps : il alerte ses collègues et une action de

grande envergure est lancée. A Oftringen, la voiture est arrêtée et les deux hommes sont contrôlés, puis emmenés au poste de police où l'on constate que les passeports sont faux. « Grâce à l'action très précise de la police, les inconnus n'ont pas pu faire usage de leurs armes », a précisé un porte-parole de la police. Tout ce que l'on sait sur les personnes arrêtées, est qu'ils sont de nationalité allemande, l'un d'eux est âgé de 21 ans. Dans la voiture, la police devait retrouver des armes à feu. (ee)

Banque vaudoise attaquée par des « apprentis » COURSE-POURSUITE ET ARRESTATIONS

CHEXBRES. - Un vol à main armée, commis hier après-midi dans une banque vaudoise, à Chexbres, a mal fini pour les deux agresseurs, qui ont été promptement arrêtés et dont le butin a été récupéré.

Il était 16 h. 30 quand deux jeunes gens se présentèrent à l'agence de Chexbres de la Banque Cantonale Vaudoise, alors que la porte de l'entrée principale était déjà fermée. De l'intérieur, M. André Schmid, directeur de la succursale de Cully et responsable de l'agence de Chexbres, reconnut l'un des jeunes gens, leur ouvrit, et l'un des visiteurs demanda s'ils pouvaient encaisser un chèque du Crédit Suisse. Leur demande ayant été acceptée, ils furent invités à entrer. Là, sous prétexte d'avoir oublié leur chèque dans leur automobile, ils demandèrent à pouvoir aller le chercher, ce qui leur fut accordé. Quand ils revinrent, quelques minutes plus tard, c'est l'apprenti de l'agence qui leur ouvrit. Mettant à profit cette nouvelle

situation, les deux jeunes gens tentèrent alors, avec un pistolet et un couteau de table, de maîtriser M. Schmid et l'apprenti. Ils réussirent partiellement et emportèrent 17 350 francs.

Mais l'alarme fut donnée aussitôt après leur fuite. Les malfaiteurs furent poursuivis par M. Schmid et maîtrisés avec le concours de citoyens qui prêtèrent main-forte. A la suite de coups reçus à la face, l'apprenti a été conduit à l'hôpital du Samaritain, à Vevey, pour y recevoir des soins.

Les agresseurs, C. D., 27 ans, et M. K., 18 ans, tous deux domiciliés à Lausanne, déjà connus de la police, ont été arrêtés et incarcérés aux prisons de Vevey et de Lausanne, à la disposition du juge instructeur de Vevey-Lavaux, qui instruit l'enquête avec la police cantonale vaudoise. Les investigations établiront si ces deux malfaiteurs sont des habitués de la région.

Les investigations établiront si ces deux malfaiteurs ont d'autres délits à se reprocher. Le butin du vol a pu être entièrement récupéré et les armes ont été séquestrées.

LES C.F.F. EN 1977 MOINS DE VOYAGEURS, PLUS DE RECETTES MARCHANDISES: C'EST LE CONTRAIRE

Il ressort des résultats approximatifs d'exploitation de l'exercice écoulé que les CFF ont transporté, en 1977, 205,5 millions de voyageurs, soit 2,8 millions de moins qu'un an auparavant (1,3%). La tendance est inversée en ce qui concerne les recettes. En effet, grâce à diverses mesures d'ordre tarifaire et publicitaire, elles ont augmenté dans ce secteur de 6,1%, pour atteindre 845,3 millions de francs. Le transport de

marchandises a augmenté de 4,1% (38,9 millions de tonnes de marchandises acheminées). Ce secteur a rapporté aux CFF 1,0031 milliard de francs, soit 4,7% de moins qu'en 1976.

L'effectif du personnel a été réduit graduellement. On a dénombré, en 1977, 2937 agents de moins qu'en 1976, et 1239 de moins qu'en 1975. La moyenne de l'an dernier a été de 39 033 unités.

Les banques suisses à l'étranger

BERNE. - La position nette des banques suisses - excédent des avoirs à l'étranger sur les engagements envers l'étranger - a reculé de 3,5 milliards de francs au cours du quatrième trimestre de 1977 pour s'inscrire à 29,7 milliards de francs. A fin 1976, l'excédent des avoirs était encore de 31 milliards.

Escroc allemand arrêté à Zurich

ZURICH. - La police zurichoise a arrêté, dans la salle d'attente de la gare principale, un ressortissant allemand, âgé de 36 ans, spécialiste dans le domaine hôtelier, auquel on reproche d'avoir détourné 100 000 francs dans un hôtel de Baden-Baden (RFA). L'homme avait disparu à la mi-mars de l'an dernier avec l'argent détourné et avait passé des vacances dans plusieurs pays jusqu'en décembre dernier. De retour à Zurich, il n'a pu régler sa note d'hôtel et a donc été dénoncé à la police pour filouterie d'auberge. Il couchait ces temps derniers dans les roulettes de chantier et n'avait plus que 2 fr. 40 sur lui lors de son arrestation.

Le CERN reçoit des appareils d'URSS

GENEVE. - Un quadripolateur soviétique Ilyouchine 76 est arrivé à Genève-Cointrin hier après-midi. Le chargement de l'avion consistait en 50 détecteurs électroniques de particules de type « chambres proportionnelles à fils » destinés à être installés dans la nouvelle région nord d'expérimentation du synchrotron de 400 GEV du CERN près de Genève. Ce très grand accélérateur de particules

de 2200 mètres de diamètre, est destiné à l'étude de la composition fondamentale de la matière.

L'URSS, qui n'est pas un Etat membre du CERN peut, dans le cadre d'un accord de collaboration signé dès 1967, s'associer à l'exploitation du synchrotron, qui est l'accélérateur de particules le plus grand et le plus performant d'Europe.

L'adieu aux armes du conseiller d'Etat vaudois Bonnard

BURE. - Sur le plateau de Bure, en Ajoie, puis à travers le futur canton, le Jura bernois et le Jura soleurois, le conseiller d'Etat et président du Gouvernement vaudois, Claude Bonnard, a accompli, hier, sa dernière tournée officielle « des popottes ». Le chef du Département vaudois de justice et police et des affaires militaires ne se représente pas en effet aux prochaines élections cantonales de mars, de sorte que sa visite au régiment d'infanterie motorisé 2 était la dernière. Il a passé en revue une compagnie d'honneur à Bure et les exercices antichars du bataillon fusilier motorisé 4 sur la place d'armes d'Ajoie. Puis à Laufen et dans le Jura soleurois, il a visité les différents bataillons du régiment vaudois.

...minilature

● ON CHERCHE TAUREAUX...

LAUSANNE. - De 1947 à 1977, le nombre des inséminations artificielles premières dans le bétail bovin suisse a passé de 2157 à 711 975. Dans le canton de Vaud, les inséminations ont diminué l'an passé (312 de moins par rapport à 1976). La Fédération vaudoise des syndicats d'élevage bovin attribue cette régression à l'absence de taureaux de race pure dans les régions de testage. A noter cependant que le nombre d'inséminations dans le canton s'est élevé à 52 827, ce qui représente 61,4% de l'effectif des vaches et génisses aptes à la monte.

● DISTINCTION À UN ARTISTE SUISSE

BERNE. - L'artiste peintre et graphiste Rolf Lehmann, d'Yverdon, s'est vu décerner l'un des six principaux ex aequo attribués lors de la 4^e triennale internationale de l'art moderne, à La Nouvelle-Delhi. Sur proposition de la Commission fédérale des beaux-arts, la Suisse est représentée en outre à cette exposition par les artistes Peter Brauning, de Zurich, et Hans Schweizer, de Saint-Gall.

● SUCCESSION D'EZIO CANONICA AU CONSEIL NATIONAL

ZURICH. - M. Hansjörg Braunschweig, 48 ans, de Duebendorf, succédera au Conseil national à M. Ezio Canonica, décédé début janvier. M. Braunschweig, tuteur de la ville de Zurich, en effet été désigné pour ce mandat à la fin de la semaine dernière par le conseil de ville de Zurich. Il fait partie depuis dix ans du groupe socialiste du Grand Conseil zurichois.

● TRAFIC TÉLEX AVEC L'ALBANIE

BERNE. - Dès à présent, indiquait hier à Berne le service de presse des PTT, il est possible d'établir des communications télex à destination de la République populaire d'Albanie. Elles doivent être commandées à la position internationale de Zurich, N° 014, et coûtent 14 fr. 10 pour les trois premières minutes et 4 fr. 70 pour chaque minute supplémentaire. Ainsi tous les pays d'Europe sont desservis par le télex.

● UNE DYNASTIE DE POSTIERS ÉTEINTE

PAYERNE. - Buraliste postal du village vaudois de Grandcour depuis près de trente ans, M. Alfred Ménétrety est mort à l'âge de 62 ans. Il était le descendant d'une véritable dynastie de facteurs et postiers. Son arrière-grand-père David-Louis Ménétrety fut titulaire du premier dépôt postal ouvert à Grandcour, en 1872, et le resta jusqu'en 1895. Son grand-père Alfred Ménétrety reprit la charge jusqu'en 1903, puis son père Emile Ménétrety jusqu'en 1948, année où lui-même devint à son tour le buraliste postal de son village.

● ENTREtenir L'OPPOSITION NUCLEAIRE

BÂLE. - L'Action non-violente contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst (GAGAK) et le Comité d'action suisse contre la centrale de Goesgen (SAG) appellent les Bâlois et leurs autorités à bloquer samedi une rue de leur ville en signe de protestation contre la livraison d'éléments de combustion à la centrale de Goesgen, actuellement en cours. Au cours d'une conférence de presse hier à Bâle, les responsables des deux organisations ont déclaré qu'il s'agissait de la dernière possibilité d'opposition extérieure à la centrale de Goesgen.

Curiosité malsaine

HAIFA (ATS/AFP). - La curiosité aurait pu être fatale à deux jeunes Israéliens qui avaient essayé en vain d'ouvrir avec leurs dents un flacon hermétiquement clos trouvé sur une plage de Haifa : le mystérieux récipient contenait des isotopes radioactifs mortels.

Les deux adolescents doivent leur salut à leur père, qui a lu l'étiquette spécifiant le contenu du flacon. Ils ont été isolés pendant trois jours dans un hôpital, rapportait hier le journal *Maariv*.

L'enquête n'a pas encore réussi à établir comment le colis contenant les isotopes, expédié de Grande-Bretagne à une institution de la Défense nationale israélienne, avait abouti sur la plage.

URSS : catastrophe minière

MOSCOW (ATS/Reuter). - Plusieurs mineurs ont trouvé la mort, lundi, dans un coup de grisou, dans une mine d'Asie centrale soviétique. On apprend cet accident par un bref message de condoléances des autorités aux familles des victimes. La mine a été ravagée par une explosion de méthane. Bien que Tass ne fournisse pas de bilan, la publication d'un message du gouvernement indique que la catastrophe a été très grave.

Ethiopie - Somalie : les belles promesses de Mengistu

MOGADISCIO (ATS/AFP). - La Somalie a récemment reçu une cer-

« Pirates » à l'école

VARSOVIE (ATS/Reuter). - Des intellectuels, et enseignants dissidents polonais ont commencé à donner des cours parallèles à l'enseignement universitaire officiel, apprend-on dans les milieux dissidents de Varsovie.

Une trentaine d'étudiants ont suivi le premier cours dimanche soir dans un appartement privé à Varsovie. Il avait pour thème « le conservatisme en tant qu'idéologie ». La police n'est pas intervenue, mais quelques étudiants présents ont été ensuite soumis à une vérification d'identité, indique-t-on.

C'était le premier cours du programme mis au point par la « Société d'études académiques », formée au début du mois par 58 enseignants et intellectuels dissidents, qui ont décidé de faire fi de la doctrine officielle et d'enseigner selon leur conscience.

Un zèle mortel...

MOSCOW (ATS/AFP). - Un « criminel de guerre » a été condamné à mort récemment par la Cour suprême de Lituanie pour avoir participé avec « zèle » au massacre de plus de 100 000 personnes dans la région de Vilnius, pendant la Seconde Guerre mondiale, annonce l'agence Tass. Vintas Saousaitis, dont l'âge n'est pas précisé, s'était engagé « au service de l'occupant hitlérien » dans la région de la capitale lituanienne où il se cachait depuis sous un faux nom, ajoute Tass. Cette dernière ne donne pas la date de son procès et affirme qu'il avait reconnu sa culpabilité. Il était accusé d'avoir participé au massacre de plus de 100 000 personnes soviétiques, polonaises et françaises, et d'avoir pillé et brutalisé ses victimes, selon l'agence officielle soviétique.

Atherton - Begin Rien de neuf

JERUSALEM (ATS/AFP). - M. Alfred Atherton, secrétaire d'Etat adjoint américain, a eu hier après-midi, à Jérusalem, un entretien avec le premier ministre israélien, M. Menahem Begin.

M. Atherton a déclaré, en quittant la présidence du Conseil, « qu'il n'avait pas entendu de la bouche de ses interlocuteurs de nouvelles propositions » qui représenteraient un changement par rapport aux positions israéliennes connues. Il a ajouté qu'il souhaitait avoir « une meilleure compréhension des thèses israéliennes ». « Le moment venu, les Etats-Unis présenteront leurs propres idées », a-t-il dit.

Bombe contre un journal vénitien : un mort

VENISE (ATS/Reuter). - Une bombe à retardement a explosé de bonne heure hier matin devant les bureaux du journal *Il Gazzettino*, tuant un gardien, annonce la police.

Il semble qu'entendant des bruits suspects, ce dernier - Franco Battagliarin, âgé de 49 ans - soit sorti dans la rue au moment où la bombe a explosé devant la porte.

Le journal *Il Gazzettino* est proche de la démocratie chrétienne. Plusieurs menaces lui ont été adressées durant les dernières semaines, aussi bien de la part des ultras de la gauche que de la droite. Le dernier appel remonte à une semaine. L'auteur se disait membre de l'organisation terroriste « Ordre nouveau ». Il a qualifié les rédacteurs de « valets du régime ». Les menaces antérieures émanaient d'extrémistes de gauche.

Par la suite, un correspondant non identifié a déclaré au téléphone que le groupe néo-fasciste interdit « Ordre nouveau » était responsable de l'explosion.

Notre photo montre des artificiers et des pompiers travaillant à l'endroit où a explosé l'engin. (Bélino-UPI)



Egypte - Chypre : relations diplomatiques gelées

LE CAIRE (ATS/AFP/Reuter). - Le Gouvernement égyptien a demandé hier à son ambassadeur à Chypre de retirer immédiatement la mission égyptienne à Nicosie, conformément à la décision prise la veille au Caire par le cabinet, annonçait la radio du Caire.

M. Mamdouh Salem, premier ministre, a reçu l'ambassadeur de Chypre, M. Antis Soteriades, ajoute la radio, sans préciser s'il lui a été effectivement demandé de quitter l'Egypte.

L'EGYPTE ÉCHAUDÉE

La succession d'événements tragiques que traverse actuellement l'Egypte et les réactions hostiles

de ces événements ont suscitées à l'étranger, ne pourront que durcir l'attitude du président Sadate face aux détracteurs de sa politique de paix.

Cette impression se dégage des réactions enregistrées au Caire après les sanglants affrontements de Larnaca et l'assassinat de M. Sebai. Le journal *Al Ahram* a donné hier le ton de ce durcissement en affirmant que les « balles de la haine et les coups de poignard dans le dos » se retourneront contre leurs auteurs. Cette attitude, selon les observateurs, s'accompagne d'un réveil du nationalisme dont les Palestiniens font de plus en plus les frais.

LE RÉCIT DE L'ATTAQUE

Le général de brigade Nabil Choucri, chef du commando égyptien intervenu à Larnaca, a affirmé hier que si les forces chypriotes n'avaient pas agi contre les forces égyptiennes, « la libération des otages se serait faite sans qu'une seule goutte de sang ne fût versée ».

Faisant à la radio du Caire le récit de l'opération, le chef des trou-

Le « monstre » de Wetteren 30 meurtres en 5 ans !

GAND (ATS/AFP). - Sœur Godfrieda, la religieuse belge qui a avoué jeudi dernier avoir tué trois vieillards par de fortes doses d'insuline à l'hospice de Wetteren, près de Gand, en a certainement tué au total plus d'une trentaine en l'espace de cinq ou six ans, a déclaré hier soir le D^r Jean-Paul Decorte, médecin de l'hospice.

Le médecin, qui a donné une conférence de presse en présence de trois infirmières, ex-collaboratrices de la religieuse, a ajouté que la direction de l'hospice avait été avertie des agissements meurtriers de sœur Godfrieda et avait tout fait pour étouffer l'affaire.

Le D^r Decorte a précisé que, bien avant son opération au cerveau, la religieuse était toxicomane, mais qu'elle avait pu continuer à exercer ses fonctions d'infirmière en chef dans son service de trente-huit lits. Selon lui, les meurtres peuvent avoir trois explications : la maladie du cerveau, la toxicomanie et le vol.

Otages des rebelles tchadiens M. de Guiringaud : un certain espoir M^{me} Masse : un certain désespoir !..

PARIS (ATS/AFP). - La mère de Christian Masse, le jeune Français détenu avec le Suisse André Kummerling par les rebelles tchadiens depuis le 18 janvier, s'est rendue à Lagos (Nigéria) lundi soir, a annoncé hier son mari resté en France.

« Elle est partie surtout pour des raisons psychologiques, a précisé le mari de M^{me} Masse, car l'attente ici à Anthony (banlieue parisienne) devient insupportable. Nous n'avons toujours pas d'information sur le sort réservé à notre fils. »

L'exécution des deux otages, le Suisse André Kummerling et le Français André Masse, avait été fixée à lundi 12 heures.

M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a déclaré, hier à Paris, qu'il conservait « un certain espoir » quant à un dénouement heureux de l'enlèvement de Christian Masse par des rebelles tchadiens.

M. de Guiringaud, qui était l'hôte à déjeuner de l'Association de la presse d'outre-mer, a toutefois qualifié de rumeurs dénuées de tout fondement, certaines informations selon lesquelles ce dénouement « heureux » serait proche.

« Nous maintenons les contacts avec les autorités compétentes et notamment le Nigéria », a-t-il précisé. Le ministre a rappelé que la France avait pris contact à ce sujet avec les organisations humanitaires et les gouvernements des pays con-

cernés voisins du Tchad. « Ces contacts se poursuivent, a-t-il ajouté, et je n'ai rien à dire à l'heure actuelle. J'espère simplement qu'ils aboutiront un jour à la libération de Christian Masse. »

Le général Choucri a estimé que les forces chypriotes auraient pu abattre les deux terroristes lors du transfert de l'hôtel à l'aéroport ou à l'aéroport même.

Des « chasseurs » pour assurer la paix

WASHINGTON (ATS/DPA/Reuter). - M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a pressé, hier, le Congrès d'accepter dans son ensemble le programme de l'administration Carter, visant à la vente d'avions de combat d'une valeur de 4,8 milliards de dollars à Israël, l'Arabie saoudite et l'Egypte.

S'adressant à la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, il a déclaré que l'administration entendait voir son programme être adopté d'un seul tenant.

Il n'a cependant pas indiqué quelles initiatives seraient prises par le président Carter si le Congrès n'en retenait qu'une partie, acceptant notamment la vente d'avions à Israël, et bloquant celle d'appareils à l'Arabie saoudite et à l'Egypte.

Il est prévu de vendre 60 exemplaires de l'intercepteur à haute performance « F-15 » à l'Arabie saoudite et 50 exemplaires du chasseur-bombardier « F-5E » à l'Egypte, ainsi que 15 exemplaires du « F-15 » et 75 intercepteurs « F-16 » à Israël.

La vente de ces avions, ajoute M. Vance, donnera aux trois pays une assurance qui les encouragera à progresser sur la voie de la paix. L'administration est parvenue à la conclusion qu'elle ne modifierait pas l'équilibre fondamental des forces dans la région, et qu'il ne fallait pas voir un moyen de faire pression sur Israël.

En rejetant le programme de ventes proposé, a soutenu M. Vance, le Congrès porterait préjudice au rôle d'intermédiaire des Etats-Unis, jouissant de la confiance des parties en présence au Proche-Orient. Il fausserait encore davantage l'équilibre militaire qui prévaut dans la région.

● ROME (ATS/AFP). - Le président du patronat italien, M. Guido Carli, prévoit une baisse de 1 % du niveau de l'emploi dans l'industrie italienne en 1978, liée à une faible croissance industrielle.

● MOSCOU (ATS/Reuter). - Andreï Sakharov, prix Nobel de la paix, a annoncé, hier aux journalistes, que son beau-fils, Alexei Semyonov, âgé de 22 ans, a reçu un visa d'émigration.

Après les feux d'Helsinki les jeux de Belgrade

BELGRADE (ATS/Reuter). - Les pays occidentaux ont mis lundi le poing sur la table de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en déposant un projet de déclaration finale « dur », réaffirmant sans ambages leur position sur la question des droits de l'homme.

Mais comme les délégués occidentaux eux-mêmes s'y attendaient, l'Union soviétique l'a rejeté et le déclarant « totalement inacceptable ». Le chef de la délégation soviétique, M. Youli Vorontsov, parlant en séance plénière, a déclaré qu'il ne voulait même pas étudier le document occidental. Ce texte constitue une tentative de révision des accords d'Helsinki sur la détente Est - Ouest et une tentative d'ingérence dans les affaires intérieures des pays du bloc communiste, a estimé M. Vorontsov : « Si nous acceptons ce projet, tout ce qui a été accompli jusqu'à présent serait remis en question. »

Le projet occidental était soutenu par les 15 membres de l'OTAN, à l'exception de la France qui avait soumis sans succès un projet de déclaration finale la semaine dernière, ainsi que par l'Irlande. La délégation américaine avait d'abord indiqué son intention de déposer son propre projet mais il est devenu projet occidental après une série de consultations urgentes.

Selon un diplomate occidental de haut rang, la grande majorité des pays de l'Ouest espèrent toujours qu'un accord sur une déclaration finale substantielle sera trouvé et le texte présenté ce lundi a pour but de rappeler leurs positions fondamentales.

Court-circuit apolitique...

LA COROGNE (ATS/AFP). - L'incendie du palais de Meiras, en Galice, propriété de la famille Franco, est dû à un court-circuit, annonce un communiqué du gouverneur civil de La Corogne. Le communiqué élimine la thèse d'un incendie criminel.

Ce palais, monument historique qui abritait des meubles et des œuvres d'art de grande valeur, a été en partie détruit par un incendie qui a duré toute la nuit de samedi à dimanche.

A la mort du caudillo, le palais avait été donné par l'Etat à sa veuve, élevée au titre de « Senora de Meiras ». A la suite d'une campagne de presse, la famille avait dû toutefois payer une somme de 18 millions de pesetas (environ 445 000 francs suisses) de « droits de succession ».

Bolivie : « démocratie »... prolifique

LA PAZ (ATS/Reuter). - Pas moins de 37 partis politiques ont annoncé leur intention de présenter des candidats aux prochaines élections générales boliviennes, le 9 juillet.

On est loin de la situation qu'avait imaginée le général Hugo Banzer, président bolivien. Il voulait que le retour au pouvoir civil s'effectue sur la base d'une consultation nationale avec une sélection seulement de partis. Mais le mouvement de protestation qui a agité la Bo-

livie depuis le début de l'année a contraint le général Banzer à proclamer une amnistie pour tous les détenus et exilés politiques.

Beaucoup de ces derniers sont en train de regagner le pays et envisagent de prendre part aux élections.

Le général Banzer avait espéré, initialement, qu'il pourrait se limiter à une amnistie partielle afin de pouvoir maintenir en exil les plus déterminés de ses adversaires de la gauche.

L'accord sur les transports aériens concerne les liaisons aériennes entre l'Ethiopie et l'Allemagne orientale.

RASSURANT ?

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Le président Carter « a reçu l'assurance personnelle du lieutenant-colonel Mengistu Haile-Mariam, chef du Gouvernement éthiopien, que l'Ethiopie n'a pas l'intention de franchir la frontière somalienne », a annoncé hier la Maison-Blanche. Le chef du Dergue s'est également engagé à « ne s'ingérer dans les affaires intérieures d'aucun des voisins de l'Ethiopie », a-t-elle précisé. Le président Carter s'en est félicité, précise la Maison-Blanche.

Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, avait indiqué il y a quelques semaines que les Etats-Unis avaient reçu une assurance analogue de l'URSS et avait laissé entendre que si elle n'était pas respectée, Washington reconsidérerait sa politique de neutralité dans le conflit de l'Ogaden.

Informations minute

● LUXEMBOURG (ATS). - Un jeune Suisse a été condamné à Luxembourg à une peine de privation de liberté de trois mois et à une amende de 500 francs suisses pour détention illégale et transport d'armes et de munitions dans sa voiture. Les armes et les munitions ont été saisies.

● WASHINGTON (ATS/Reuter). - L'administration américaine a ordonné l'arrêt de l'entretien par les Etats-Unis des avions de transport militaires libyens et a bloqué la livraison de deux « Boeing 727 » à Tripoli, a déclaré hier un porte-parole du Département d'Etat américain. Le maintien par la Libye de son appui au « terrorisme international » a été à l'origine de la décision américaine.

● BELFAST (ATS/AFP). - Treize personnes ont été arrêtées par l'armée et la police à Belfast, hier matin, au cours d'une opération montée pour retrouver les auteurs des attentats commis en Ulster ces derniers jours, a annoncé un porte-parole officiel.

● KAISERSLAUTERN (ATS/AFP). - L'ancien propriétaire de la « Pfalz-Kredit-Bank » de Kaiserslautern (Rhénanie-Palatinat), M. Fritz H. Haase, dont la banque privée a fait faillite en décembre 1976, s'est réfugié en Israël.

● PARIS (ATS/AFP). - Le prix de L'Institut de la vie a été décerné par un jury international composé de 27 personnalités de 12 pays aux services de secours par téléphone de Suisse avec la Main tendue d'Australie et de Grande-Bretagne.



Textes: Simone Volet
 Réalisation: Nouvelliste
 Photos: Salon romand de l'Ameublement, L. Favel, Institut suisse du coton, Saint-Gall, Lletti, Slon, Christoffe, Participants au concours de la plus jolie mariée, Pronuptia, Römertopf, Kodak, Pfister meubles

Spécial "mariage et intérieur"



Grâce à vos nombreux envois de photos - le jury a eu fort à faire à départager et classer les lauréats tour à tour soudoyé par un couple ou des visages attendrissants, un paysage ou un décor éminemment valaisans, un regard complice ou un geste symbolique, des toilettes somptueuses, romantiques, voire folkloriques, des sujets insolites pris sur le vif ou mûrement réfléchis et significatifs mimant par la pose, le décor, ce que représente, ce que signifie ce départ à deux dans la vie qu'est le mariage. Malheureusement, nous avons dû sacrifier toutes les photos couleurs, alors qu'un grand nombre avait mérité de figurer dans les premiers prix. En effet, nous vous avons demandé pour des raisons techniques impératives, exclusivement des diapositives couleur ou des photos noir-blanc.

Notre palmarès et vos récompenses

(voir pages suivantes)

1^{er} prix



2^e prix

1^{er} prix: un fauteuil à M^{me} et M. Christian Bridy, Bourg-Saint-Pierre. Les mariés de la Saint-Médard? Deux cœurs sous un parapluie? Pour vivre heureux, vivons cachés? En réalité «les gens heureux n'ont pas d'histoire» et nous souhaitons aux heureux gagnants du fauteuil de **Pfister meubles à Lausanne** de ne connaître qu'une longue et heureuse histoire d'amour.

2^e prix: un beauty-case en cuir garni de produits de beauté **Juvena** à Yolande et Guy Luyet, Saint-Germain - Savièse. Photo Bonnardot. Douceur, charme, beauté, élégance, autant de qualités reçues en primes au berceau déjà, que **Juvena**, produits de beauté de création suisse mondialement connus, offre en cadeaux dans la planche des prix réunis par le **NF**.

3^e prix: deux billets d'avion Genève-Zurich et retour offerts par **Swissair** à Narcisse et Denise Glassey, Bellevue, Haute-Nendaz. Récompense de la fidélité au Valais, à ses traditions, à son folklore, deux billets d'avion pour un court voyage de noces ou pour en amorcer un plus grand, ne serait-ce que pour se persuader au retour que nul pays n'égale le Valais en général, le pays d'Evolène en particulier dont Denise portait le costume, le jour de ses noces!

3^e prix



ROBE DE MARIÉE

Très couture, le fin plissé galbe la poitrine, donne de l'ampleur à la jupe, que ponctue par ailleurs une large broderie à médaillons romantiques



- Le modèle de votre choix à vos mesures, sans augmentation de prix
- Accessoires assortis à la robe
- Une toute belle collection de modèles pour vos invités

Boutique

VALLOTON

Monthey

Armand Goy - Martigny

Meubles d'art - Haute décoration

Avenue de la Gare 46
Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14



Dans nos grandes expositions permanentes

Le choix le plus varié en Suisse romande de mobiliers et meubles d'art de qualité, nombreuses exclusivités suisses et étrangères, meubles anciens et ensembles restaurés.

Dans nos propres ateliers d'ébénisterie et de décoration que nous vous invitons à visiter, nos spécialistes sont à votre disposition pour des installations complètes ou partielles d'appartements, villas, boutiques, établissements publics.

Nous confectionnons à la perfection meubles sur mesure, parois, lambris, bibliothèques de tous styles; rideaux, lambrequins, voilages, tentures murales.

Restauration parfaite et soignée de meubles et sièges anciens.

Service ensemblier conseil. Architecte d'intérieur et décorateur à disposition. Devis et projets sur demande. Livraison gratuite dans toute la Suisse. Service après vente assuré.

Meubles et mobilier de reprise vendus à vil prix

Armand Goy

le spécialiste incontesté des beaux intérieurs, crée, réalise, décore, mieux et moins cher.

C'est surtout bien meilleur marché que vous ne le croyez.

Nouveau Lave-vaisselle G503 Miele

Nouveau et avantageux

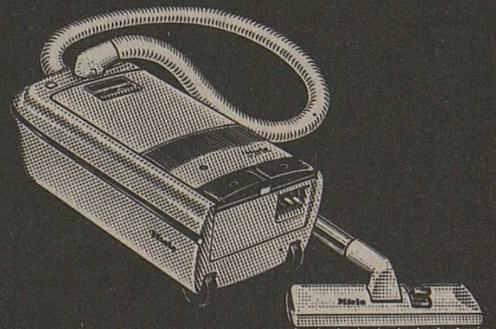
Modèle libre ou pour encastrer



Votre spécialiste vous informe:

Miele

Voilà pourquoi
les aspirateurs Miele sont
une classe à part.



Informez-vous auprès de votre spécialiste

à la
poursuite
du
soleil

Haïti Fr. 1000.-
Les Antilles 995.-

Rabais spéciaux
pour voyages de nocés,
sociétés, contemporains

Demandez
notre documentation

CEV VOYAGES

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

SION
Tél. 027/23 14 31
Sierre - Martigny - Monthey

Listes de mariage

Dîners
Verrerie
Argenterie
Lampes
Meubles

Décoration d'intérieur

Sion - Grand-Pont 6



Profitez

de nos

rabais spéciaux

S. Reynard-Ribordy, Sion

Place du Midi, Les Rochers
Tél. 027/22 38 23



Collection complète chez

meubles favorit
3952 la souste

route cantonale
telephone 027 63 14 21



Samedi
ouvert jusqu'à 17 heures

matelas bico

- Confort
- Garantie
- Qualité

POUR UN BON DÉPART...
 PLAISIR DE LA GASTRONOMIE

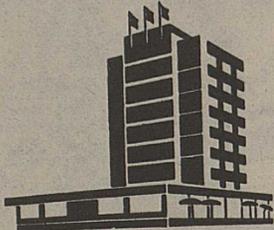


RESTAURANT **Le Chalet**

Binii-Savièse

Salles pour
NOCES
 et
BANQUETS

Tél. 027/22 63 17



Hôtel-restaurant
ATLANTIC

SIERRE

Tél. 027/55 25 35

M. Jules Rey-Crettaz, propriétaire

*Votre maison
 pour petites et grandes fêtes*

Salles de 50
 à 150 personnes

Grand
 parking privé

Motel-restaurant
Transalpin
 Martigny-Croix



Salles pour
 apéritifs
 noces et banquets
 (de 20 à 100 pl.)

Tél. 026/2 16 68

Se recommande:

E. Grognez-Biseli

Grande place de parc

Hôtel-restaurant
Continental
 Sion

Tél. 027/22 46 41

Jusqu'à 120 places
 Carnotzet 36 places

Demandez nos offres de menus sans engagement
 Claude Zufferey, chef de cuisine



HOTEL-RESTAURANT
Terminus
 SIERRE

Ses salles pour noces - banquets

15 à 200 places

Parking et grande terrasse

Tél. 027/55 04 95

A. Oggier

Hôtel du Cerf

Tél. 027/23 20 20

SION

G. Granges,

Cadre sympathique
 «A la Belle Epoque»

Salle pour 150 à 180 personnes
 Menus de choix
 Vins de qualité

SUR VOTRE ROUTE DÉTENTE ET GASTRONOMIE
 AU RESTAURANT

BOUVERET PLAGE

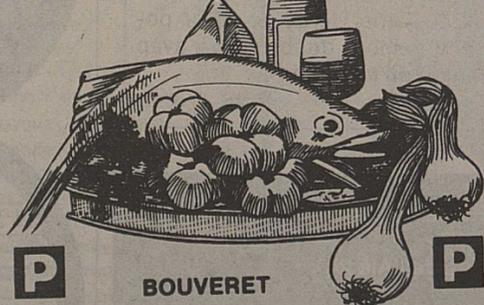
Situation

unique

au bord

du lac

Léman



P

BOUVERET

P

Réouverture
 le 9 mars

Repas d'affaires - noces - chambres - salles
 pour sociétés - parking privé pour autos
 et cars

Tél. 025/7 47 23

Place de jeux pour enfants - tennis - camping - piscine



FLASH PRINTEMPS 78



Costume blazer en velours fines côtes, 100 % coton, entièrement doublé, jupe avec plis devant et au dos.
Terre brûlée, 36 à 44 Fr. 199.-

Exécution luxueuse pour ce costume blazer, 45 % laine vierge et 55 % polyester, entièrement doublé, jupe avec plis devant et au dos.
Vanille, 36 à 44 Fr. 238.-

Weillon MODE

BUSSIGNY Route de Crissier
LAUSANNE Rue de l'Alé 24
MARTIGNY Avenue de la Gare 25
BERNE Kramgasse 78
BIENNE Rue de la Gare 44

PRONUPTIA DE PARIS
« le plus grand choix du monde »
de robes de mariées exclusives dans toutes les gammes de prix dès Fr. 195.- ainsi que tous les accessoires
Ravissantes robes d'invité

VIVE LA MARIÉE!
PRONUPTIA®
LAUSANNE ☎ 021-23 24 34 35, rue de Bourg
GENÈVE ☎ 022-32 50 66 2, rue Paul-Bouquet
SION ☎ 027-22 99 10 3, rue du Grand-Pont

Voilà pourquoi les aspirateurs Miele sont une classe à part

Nous vous le prouvons!

Constantin fils s.a. sion
Rue des Remparts 21
Pièces de rechange en stock

Avec **HOME+FOYER, spécialiste de la villa,** le client est roi. Plus de 20 ans d'expérience et 3000 heureux propriétaires le prouvent.

- Vos avantages:
1. construction de première qualité à des conditions intéressantes.
 2. conseils détaillés et gratuits avant la signature du contrat.
 3. prix, délais et financement garantis.
 4. construction traditionnelle, avec excellente isolation.
 5. entreprise sérieuse et compétitive, jouissant de la confiance des banques.



BON pour catalogues en couleurs

Nom, prénom: _____
Rue: _____
No postal / Lieu: _____

Coopérative de construction **HOME+FOYER / HAUS+HERD**
Agence pour le Valais:
CP 3119, 1950 Sion
Té. 027/22 97 32
Baden, Herzogenbuchsee, Lausanne, Lucerne, Sissach, Wil SG, Sion

Un jour de noces...

... C'EST UN COCKTAIL DE CADEAUX, DE TOILETTES, DE BEAUTÉ, DE PHOTOS, DE GASTRONOMIE, DE BOISSONS ET DE FLEURS QUI SE TERMINE; POUR LES NOUVEAUX MARIÉS, PAR LE DÉPART EN VOYAGE DE NOCES.

CE COCKTAIL EST ILLUSTRÉ PAR LA PLANCHE DES PRIX QUE NOUS AVONS CONSTITUÉE À L'INTENTION DES LAURÉATS DE NOTRE CONCOURS, AVEC LA GÉNÉREUSE PARTICIPATION DES DONATEURS:

Pfister Ameublement, Lausanne: un fauteuil de plus de 800 francs.

Juvena, Zurich, produits de beauté de création suisse, mondialement connus, un beauty-case en cuir rempli de produits de beauté et soins, aux dernières nouvelles, et qui vaut environ 200 à 400 francs et prend la seconde place.

Swissair: deux billets d'avion Genève-Zurich et retour pour un court voyage de noces ou pour en amorcer un plus grand d'une valeur de 356 francs.

Pronuptia, Sion, à l'occasion de ses 10 ans en Valais, offre un bon d'achat de 350 francs pour une robe et cocktail ou de bal.

Magro Ménager, Uvrier: un bon d'achat de 350 francs à échanger dans sa «Boutique du cadeau».

Kodak S.A., Lausanne: qui organise simultanément au *Nouveliste*, le «concours Kodak de la plus belle photographie de mariage en couleur», à l'intention de tous les photographes professionnels, ainsi que de tous les couples domiciliés en Suisse, par conséquent également en Valais avec les photographes Bonnardot et Rywalski à Sion; Zuber, Monnet et Salamin à Sierre; Broccard à Martigny; Fux à Naters et Guillermin à Nendaz-Station, avec à la clé des prix en espèces, des bons de voyages, un voyage à la Guadeloupe-Martinique, etc. et une durée de concours du 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1978... offre au lauréat du NF un appareil Kodak instamatic 530 de 295 francs.

Caisse d'Épargne du Valais, Sion: un carnet-épargne-impôts - nouveau service offert à ses clients - avec un premier dépôt de 200 francs.

D' Payot: la gamme complète de produits de beauté pour un homme, «Piment», avec eau de toilette, eau après rasage, crème après rasage, déodorant, etc. pour une valeur de 150 francs environ.

Jean Frachebourg, paysagiste, Monthey: deux bons d'achat de 50 francs et le départ d'une tradition en première valaisanne: L'arbre de mariage.

Boutique Valloton, Monthey: un bon d'achat de 50 francs.

Vin Daucher, Fernand de Preux, Vétroz: des bouteilles de ce grand vin du Valais élaboré selon la méthode champenoise, établi à partir de vendanges sélectionnées de vendant et d'ermitage. Ces raisins mûris sur les coteaux les mieux exposés du Valais, dans cette terre de pierre, donnent un vin bien charpenté, apte à fournir tout le bouquet du Daucher.

Lorsque le vin s'est éclairci, aux premiers froids de l'hiver, il est soutiré et mis en bouteilles, des bouteilles très résistantes, bouchonnées spécialement, puis empilées soigneusement dans la fraîcheur de la cave, où commence le lent processus de la seconde fermentation qui formera cette mousse pétillante inimitable. Il en résultera un dépôt qu'il s'agira d'éliminer. Les bouteilles seront disposées sur des pupitres, le goulot en bas. Et chaque jour, les bouteilles subiront un mouvement de rotation d'un quart de tour qui fera se déposer les impuretés contre le goulot, le col sera ensuite réfrigéré et il se formera un glaçon de vin, enrobant la totalité du dépôt. Il suffira alors de redresser la bouteille, de retirer de la bulle de gaz carbonique chasse le glaçon et, en même temps le dépôt.

Le vin, très mousseux, a maintenant la limpidité du cristal, mais il est «brut», puisque la fermentation a détruit une partie de son sucre. Il s'agit alors de lui ajouter une liqueur sucrée qui permettra de doser le Daucher, en lui donnant le goût désiré; le laissant brut, ou alors le transformant légèrement pour en faire un «sec» ou un «mi-sec».

Et c'est la bouteille bouchée, solidement et muselée, puis habillée de sa parure de fête, qui apparaîtra... pour sabler le... vin champagnisé valaisan «Daucher» au bonheur des époux!

Éditions La Matze, Sion: quelques exemplaires du 21^e livre de Maurice Métral *Toi ou personne*.

Eduard Bay, céramiques Ransbach/Allemagne: un «Römer-topf», support, brochettes et livre de cuisine à l'intention de la maîtresse de maison toute fraîche.



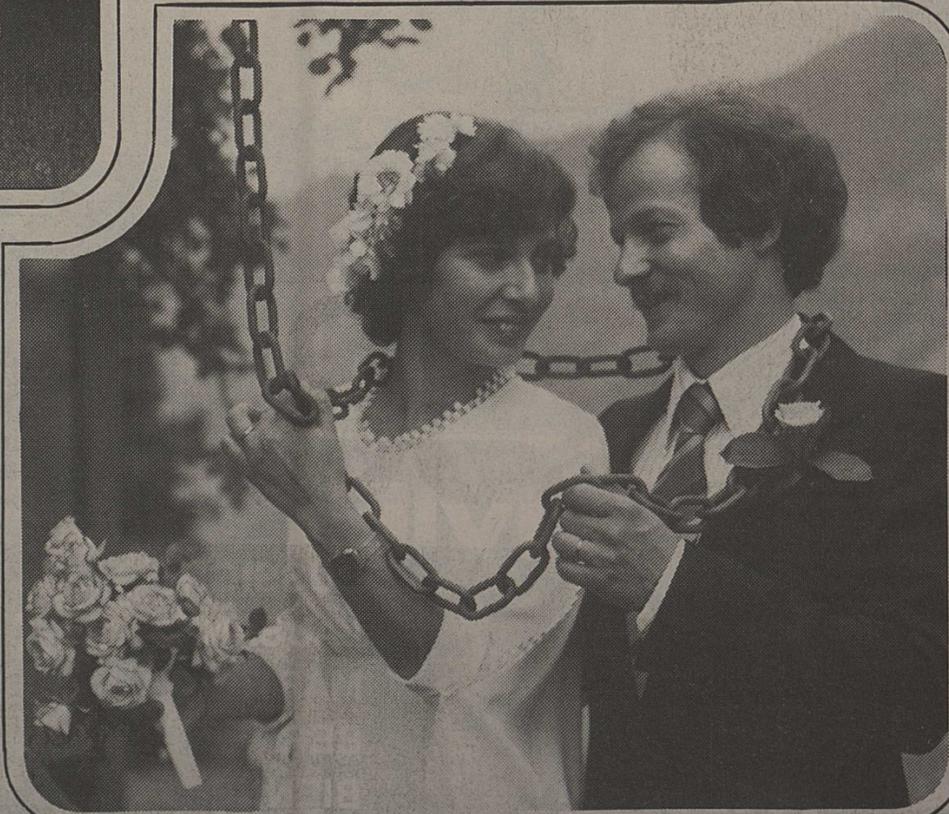
5^e prix
Monique et Jean-Claude Maret, Saxon
Photo Germanier, Bramois
Un bon d'achat valeur Fr. 350.- à la «Boutique cadeaux» (Magro-Ménager, Uvrier)



4^e prix
Marie-V. Carron
Un bon d'achat de Fr. 350.- (Pronuptia) à valoir sur une robe de cocktail ou du soir

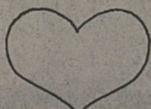


11^e prix
Liliane Germanier, Sion
Boutique Valloton, Monthey, un bon de 50.-



Enchaînés pour la vie!
Une des bouteilles de Daucher, Vétroz
Marie-Bernard et Hans Farner-Giroud, Baden
Photo Frido, Sierre

Enfin, les vœux de bonheur du *Nouveliste*, votre Journal, nos rendez-vous quotidiens pour l'actualité, nos rendez-vous mensuels pour la mode, l'habitat, les arts ménagers, les sports, au cours de l'année et mes remerciements très chaleureux pour votre importante participation à ce premier numéro de collaboration entre vous, lectrices, lecteurs et la rédaction du NF!



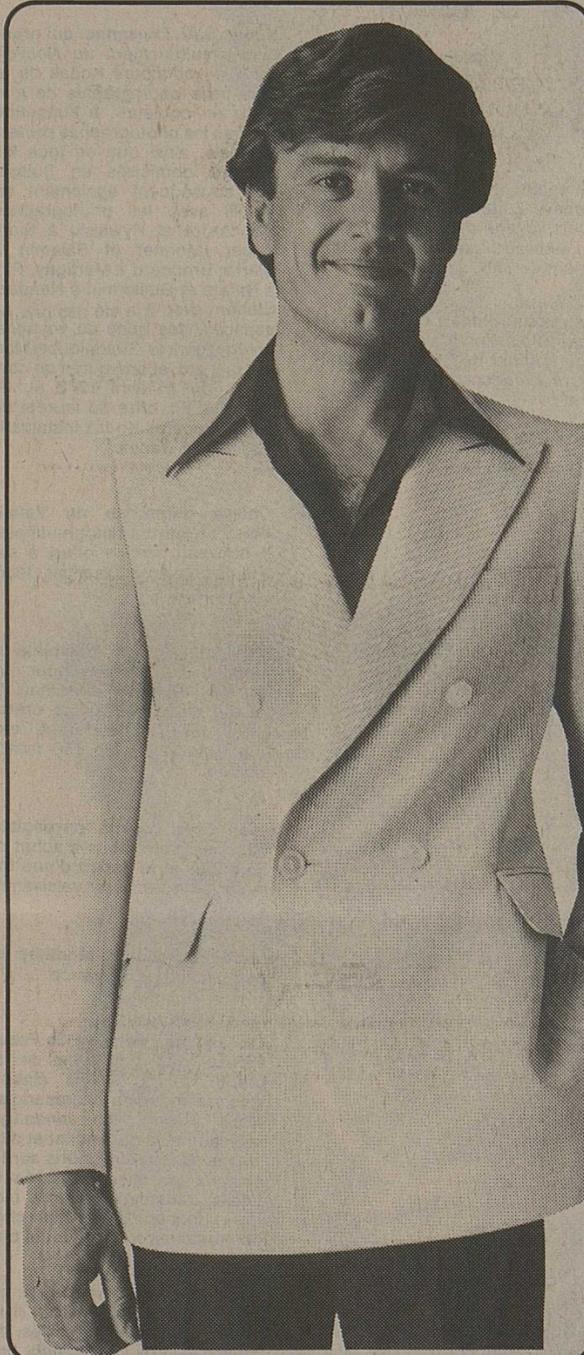
Combustibles - Carburants



Dépôt pétrolier - Châteauneuf
Tél. 027/36 21 21

COOP - C'EST MEILLEUR MARCHÉ!

Service des engrais: Lonza - Méoc Uetikon - Nitard



En toute
circonstance,
un habit



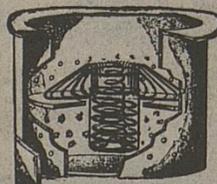
une vraie
garantie
d'élégance

pour toute
la famille

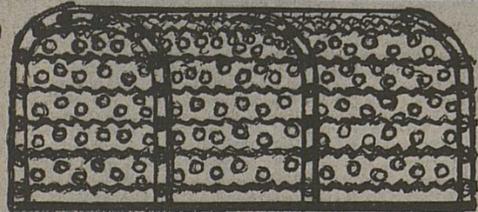


...c'est la mode

La Croisée - SION



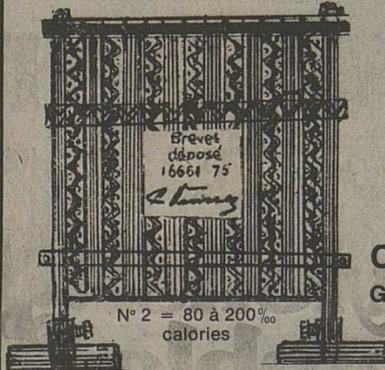
Ø 115 160 220 mm
Fr. 24.- 26.- 28.-



N° 4 pour 200 000 Kcal/h à 500 000 Kcal/h



N° 1
pour 10 000 à 80 000 k/h



N° 2 = 80 à 200⁰⁰⁰
calories

Rien de plus faux que de
prétendre que ces appareils
nommés calorifuges centraux peuvent
réduire de 25% les frais du chauffage
au mazout.

Les 40 experts internationaux qui lui
ont attribué la médaille d'argent au
Salon international des inventions et
des techniques nouvelles de Genève
1977 n'ont sûrement pas été choisis
parmi nous. Et pourtant, si c'était vrai,
les risques ne sont pas si
grands, Fr. 90.- pour brû-
leur jusqu'à 80 000 calories
heure, et Fr. 250.- pour
brûleur de 80 000 à 200 000
calories heure, surtout que
ces appareils durent de
nombreuses années.

C. VUISOZ-DE PREUX
GRÔNE - Tél. 027/58 12 51

ATTESTATION
Après examen et délibération, le JURY international du Salon des inventions et techniques nouvelles, formé de 40 personnes, reconnaît les hautes qualités de l'invention qui lui a été présentée et décide de remettre à M. CONSTANT VUISOZ-DE PREUX, pour l'invention «CALORIFUGE CENTRAL POUR CHAUFFAGES CENTRAUX» UNE MEDAILLE D'ARGENT Genève, le 28 novembre 1977

JEAN FRACHEBOURG

Paysagiste M + F Membre G.P.R.

MONTHEY
Téléphone 025/4 25 78

CRÉATIONS
TRANSFORMATIONS
ENTRETIEN
JARDINS
PÉPINIÈRES

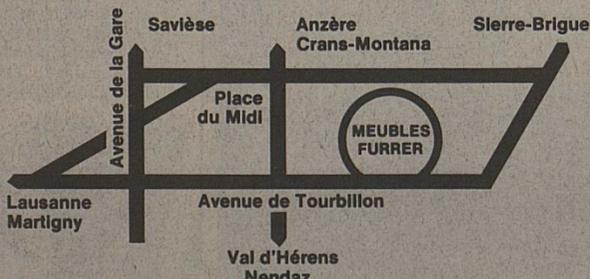
MEUBLES FURRER Offre toujours plus



**Solide et «du terroir»
comme on l'aime...**

L'ensemble de notre chambre à
coucher VRENI est solide et au-
thentique: le bois de chêne ro-
buste, l'exécution suisse exem-
plaire, faite pour durer longtemps.
Mais le programme VRENI est, de
plus, pratique et offre un plaisir à
l'œil: p. ex. l'encadrement du lit
avec son éclairage d'ambiance in-
time, les nombreuses surfaces de
pose, les 12 tiroirs, la commode
spacieuse et le grand miroir bas-
culant, l'armoire à 6 portes et les
lits individuels pour faciliter l'ar-
rangement des lits. Combinaison
conforme à la photo (sans radio
encastrée) Fr. 3580.-

Vente exclusive



POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

MEUBLES FURRER

CENTRE DU MEUBLE

Sion, av. de Tourbillon 47, tél. 027/23 33 93
Viège, Kantonsstrasse 39-41, tél. 028/6 11 12

Coupon

• Demandez notre documentation
d'aménagement.
• Vous la recevrez gratuitement et
sans engagement.

• Nom:

• Prénom:

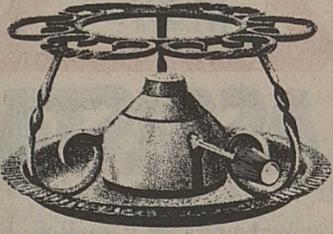
• Rue:

• NP et localité:

• Envoyer à: Meubles Furrer
3930 Viège

Les beaux
**réchauds
à gaz**

modernes KISAG se prêtent idéalement bien à la préparation des fondues et raclettes. Les excellents brûleurs à gaz KISAG - avec leur flamme à réglage progressif - s'adaptent à la plupart des réchauds et remplacent les anciens brûleurs à alcool.



Exigez cette marque de contrôle! Seuls les brûleurs à gaz KISAG sont approuvés par la SIG.

KISAG est inventif!



CHAMBRE A COUCHER CHÊNE

comprenant, à choix, lits jumeaux ou grand lit, armoire 4 portes, coiffeuse

Fr. 1950.-



DES SOLS ARDON
REVÊTEMENTS
MEUBLEMENTS
BERARD SA

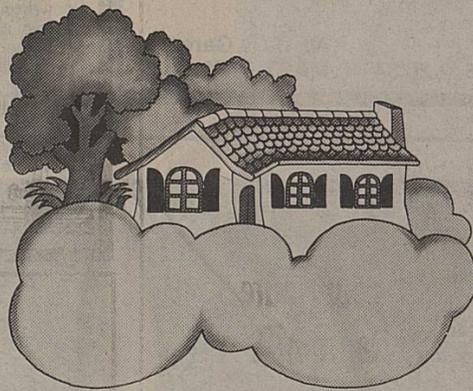
Tél. 027/86 11 75

Décoration - Rideaux - Parquets

Les crédits de construction et les prêts hypothécaires:
un service de votre banque cantonale

**Votre rêve est d'avoir un toit
bien à vous?**

**Si nous essayions
ensemble
de le réaliser?**



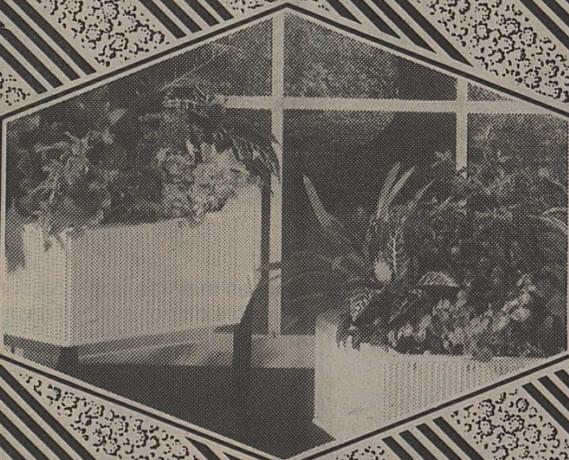
BANQUE CANTONALE DU VALAIS



Centre Floral

2500 m2 d'exposition
UVRIER ST-LÉONARD

**PARKING GRATUIT
MAGRO**



*Idées
de cadeaux*

Vous trouverez au centre floral
d'Uvrier un très grand choix
de plantes vertes prêtes à embellir
votre intérieur

Venez visiter!

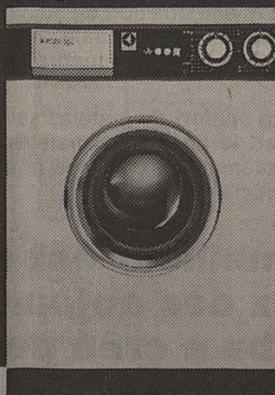
Publival Sion

W91 39 Super

la nouvelle sensation



Un appareil de notre assortiment complet de machines à laver le linge et de séchoirs à linge. Electrolux offre aujourd'hui un appareil adapté à chaque emploi et à chaque bourse.



- manipulation simple grâce à 2 interrupteurs séparés. Un pour le choix des programmes, l'autre pour la température désirée.
- touche économique = économie d'énergie, d'eau ainsi que de produit à lessive (pour demi-remplissage)

Fr. 1298.-

- 16 programmes, essorage à 550 tours/min., commutable 220 V/380 V
- capacité de 4,2 kg de linge sec

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET EN VALAIS

REVÊTEMENTS + TAPIS

TAPIS D'ORIENT
TAPIS BERBÈRES
TAPIS-MOQUETTES
SOLS ET MURAUX
REVÊTEMENTS
PLASTIQUES RELIEF
PARQUETS
MACHINE DE NETTOYAGE TAPIS
D'ORIENT ET MOQUETTES

Location à la journée Fr. 100.-
Nettoyage tapis d'Orient à notre dépôt le m2 Fr. 8.-

RÉPARATION TAPIS D'ORIENT + EXPERTISE
SOUS-COUCHE ANTIGLISSÉ
(tapis sur tapis - tapis sur sol dur)

métraiiller SA

RUE DE LA PORTE-NEUVE 11
DÉPÔT: RUE DE L'INDUSTRIE 48

SION
TEL. 027/22 24 04

ÉTONNEZ VOS AMIES !

découvrez le **TAPIS PINGOUIN** à faire soi-même
170 modèles de tous les styles

EXPOSITION DÉMONSTRATION CATALOGUES GRATUITS

AU FIL D'ARGENT FULLY

Tél. 026/5 37 64
5 44 86

Trousseaux
Linge de maison
Services de table
« Jaeger »
Laines
Tissus divers

MAGASIN PINGOUIN
G. Bender-Balet



ASSISTA
Assurance protection juridique

OFFRE EXCEPTIONNELLE
GRATUIT: 20 disques 33 tours à choix à l'achat d'une

chaîne Hi-Fi **SCOTT**

à Fr. 1790.-
Ampli tuner FM-PO-OL
2 x 20 W. Platine semi-autom. avec Strobe
Enceintes 30 W. 2 voies

MUSICLUB

026/2 20 34

Av. de la Gare 9
MARTIGNY

DOM
Mariages
CHAQUE JOUR

nous constatons que ceux qui ont trouvé le bonheur par notre intermédiaire restent en contact avec nous. Nous nous en réjouissons, car ce fait prouve que nous ne ménageons pas notre peine pour réaliser les vœux de chacun.

Rens. par tél. et consultation gratuite, sur rendez-vous.
Sion, rue Mazerette 36 - Tél. 027/22 44 56
Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Neuchâtel

Votre défense et celle de votre famille. Couverture "Suisse" ou "Europe".

Alain Germanier
Photos - Bramois

Reportages de mariages, en noir-blanc et couleurs, collés sur album
Tél. 027/31 16 29

Accidents de la circulation routière. Infractions au code de la route. Litiges contractuels touchant au véhicule.



la literie de la relaxation

Système TREFLEX®
testé en clinique et médicalement recommandé

Tous les matelas Superba sont présentés et à votre disposition pour un essai auprès du dépositaire-conseil

Reichenbach & Cie S.A.
MEUBLES - Route du Rawyl - SION - Tél. 027/22 67 87

Dans n'importe quelle position de sommeil, la colonne vertébrale est placée de façon idéale, les disques peuvent se régénérer et les muscles se détendre totalement.

L'élasticité et le confort du matelas se trouvent directement en contact avec le corps. Le matelas Superba peut ainsi s'adapter parfaitement aux formes anatomiques et garantir une position optimale.

Soyez exigeants! Seul le meilleur est assez bon lorsqu'il y va de votre santé! Profitez dès aujourd'hui de l'exceptionnel confort que Superba a créé pour vous.



"Bon droit a besoin d'aide"

SALON DE L'AUTO
Renseignez-vous sur ASSISTA au stand TCS.

En attendant d'aller au Salon de l'Auto, demandez la brochure "ASSISTA, mon assurance protection juridique" en nous envoyant ce coupon.

Nom _____ Prénom _____
Rue/No. _____
NPA/Lieu _____

ASSISTA S.A., 9 rue Pierre Fatio, 1211 Genève 3



Une tradition persiste...

C'EST TOUTE UNE PALETTE DE DENTELLES, DE RUCHES ET DE PLISSÉS QUI DOMINENT CE PRINTEMPS LA MODE DES JEUNES MARIÉES. CONSCIENTES DE LA MODE ET POUR UNE FOIS LES TISSUS SUISSES ET DE PRÉFÉRENCE LA BRODERIE DE SAINT-GALL QUI SOULIGNE LE CADRE SOLENNEL D'UNE FÊTE EXCEPTIONNELLE ET UNIQUE EN SON GENRE, SONT «PROPHÈTES EN LEUR PAYS».

Si l'on se réfère au texte des photos envoyées pour notre concours, les temps semblent revenus, ou tout au moins par révolus, du soin apporté à la toilette de ce grand jour de mariage.

Des tissus en organza d'un blanc rayonnant, en georgette de soie, en crêpe de chine et en jersey sont à la base des robes élégantes et de grand style, des robes romantiques pour les très jeunes petites fiancées. Et cent ans de machine à broder à la main remettent au goût du jour le ravissant mouchoir en batiste de coton suisse, qui essuyera la larme de bonheur de la jeune épouse, celle nostalgique de l'assistance.

Une tradition s'installe: venue du Japon et de Chine, à l'instar du «Bonsaï», cet arbre nain japonais, «arbre de naissance».

L'arbre, cette «entremêlure» de branches et d'embranchements, n'est-il pas exploité dans l'«arbre généalogique» depuis des temps très anciens, pour marquer ses racines familiales, ses ascendants, ses contemporains et ses descendants? De là à instituer une tradition sympathique que nous installons en grande première en Valais – et qui ne manquera pas de franchir nos frontières – suggérée par les prix offerts, qui consistent en arbres, par Jean Frachebourg, architecte-paysagiste à Monthey, président de la «Route fleurie» valaisanne et de la commission du concours de la «Cité la mieux fleurie de Romandie» qui avait fait pleuvoir une pluie d'étoiles lors de sa première étape en Valais en 1975.

Le *Nouvelliste* tient donc la tradi-

tion de l'arbre de mariage sur ses fonts baptismaux. En attendant qu'elle prenne son essor, une tradition bien réelle, l'arbre de naissance de chaque membre de la famille japonaise, dont le patriarche se voit confier les soins:

Le secret des «Bonsaï»

Quelques ouvrages en anglais, un en italien, quelques commentaires du centre culturel américain, d'autres ici et là dans des revues spécialisées, en tout même pas une dizaine de documents, c'est tout ce que nous avons trouvé sur le «Bonsaï», cet arbre nain qui fut découvert au Japon il y a quelques centaines d'années dans le nord du pays. Le vent et le froid qui règnent en permanence sur cette contrée au sol ingrat et rocailleux expliquent la présence de ces spécimens, par ailleurs normaux, mais qui ne dépassent pas 50 cm.

Ces arbres nains ont tout d'abord séduit les Américains, les Anglais et les Italiens qui ont constitué des «clubs du Bonsaï», mais mon intérêt a été éveillé par la collection de Jean Amiguet, horticulteur au Mont-sur-Lausanne, déjà spécialisé en cactées et que nous connaissons en Valais, notamment dans le cadre de présentations à la FLAV à Sion, au Centre Métropole, etc. Le mot «Bonsaï» est fait de l'assemblage de deux caractères chinois: «Bon» qui désigne un récipient de terre cuite et «Saï» qui veut dire arbre. Littéralement, nous pourrions donc le traduire par «arbre en pot». Voilà qui résout les avides de traditions qui ne possèdent pas de jardin.

Japon, Chine, non, il n'y a pas confusion quand nous mentionnons ces deux pays. En effet, la

civilisation japonaise a été fortement influencée par celle qui lui vint de Chine il y a quelque deux mille ans. Et si les Japonais ont fait du Bonsaï un «arbre de naissance» qui se transmet de génération en génération, soigné par le patriarche, c'est-à-dire autant d'exemplaires qu'il y a eu de naissances au cours des générations dans une famille, c'est de Chine que la technique de culture a été importée il y a sept ou huit cents ans et codifiée au XIX^e siècle, de la même façon que le sont les différents styles de bouquets japonais, dont l'ikebana et son langage conventionnel des lignes et des formes.

Que le «Bonsaï» soit pin, érable, chêne ou une des quelque 300 espèces connues, lorsqu'on évoque un arbre centenaire, l'image qui vient automatiquement à l'esprit est celle d'un géant dont le tronc puissant porte haut vers le ciel une ramure imposante.

Cet arbre miniaturisé, placé dans des conditions normales, pourrait atteindre une vingtaine de mètres de haut et s'élargir en proportion. Transplanté dans un récipient relativement bas, il prospère en conservant ses caractéristiques, mais sans dépasser jamais 50 cm de hauteur. Les branches que dirige la main de l'homme et que fixe le temps confèrent à ce petit arbre l'étrangeté de la forme et le charme de l'exotisme. Le «Bonsaï», transplanté dans le cadre d'un intérieur, n'est pas considéré seulement comme un arbre nain, mais comme une œuvre d'art.

De nombreux amateurs, qu'il serait intéressant de réunir en club en Suisse également, voient leurs loisirs à sa culture depuis près de trente ans. Car

2.



3.



les «Bonsaï» nés de la technique séculaire, de l'infinie patience et de l'amour de la nature des Japonais, s'obtiennent aussi en «laboratoire». Ce que la nature n'a pas fait peut être réalisé par la ligature des branches d'une certaine façon, les obligeant à suivre une direction établie qui restera telle quelle dans le temps. Pour obtenir un résultat satisfaisant, qu'il s'agisse de «Bonsaï» à feuillage persistant, à feuilles caduques, à fleurs et à fruits, il faut compter au moins vingt ans.

Si nous parlons de Bonsaï, arbre de naissance, n'est-ce pas que «L'AMOUR, C'EST: S'AIMER, SE MARIER, ET AVOIR BEAUCOUP D'ENFANTS!»

1.

7^e prix

Un carnet épargne-impôts de la Caisse d'Épargne du Valais, avec un dépôt de 200.—
M^{me} et M. Philippe Thurre - Saillon
Photo: A. Germanier

2.

8^e prix

Dr Payot: «Piment», gamme de produits de beauté pour hommes, valeur environ de 150.—
M^{me} et M. Marco Bonvin, Flanthey
Photo Frido

3.

Le plus petit des «Bonsaï» est un «Wrightia religiosa» aux caractéristiques de troncs clairs, et l'autre est un arbre sacré «Bodhi» que l'on trouve également en grandeur normale.



Du nouveau dans les
CADEAUX DE MARIAGE

Voilà des centaines d'idées, accourues des quatre coins du monde!

Ecoutez chanter les cristaux sur les nappes de fêtes où étincelle l'argenterie, caressez la vie des objets de bois poli, la ligne nette de l'acier, la fraîcheur des grès, la gaieté des céramiques, admirez l'éclat sourd des beaux étains lourds.

Offrez de la beauté, ce moment de bonheur.

Pour être toujours en avance d'une idée:



Centre Magro, sous-sol
Listes de mariage - Cadeaux - Objets utiles et beaux

Bonvin Antiquités Sion



- Grand choix de meubles valaisans anciens
- Décoration d'intérieur à l'ancienne
- Pose de tentures murales et rideaux

René Bonvin Ensemblier-décorateur

Rue du Rhône 19, Sion Tél. 027/22 21 10

PRONUPTIA DE PARIS
« le plus grand choix du monde »
de robes de mariées exclusives dans toutes les gammes de prix dès Fr. 198. — ainsi que tous les accessoires
Ravissantes robes d'invités

VIVE LA MARIEE!
PRONUPTIA®
LAUSANNE ☎ 021-23 24 34
35, rue de Bourg
GENÈVE ☎ 022-32 50 66
2, rue Paul-Bouchet
SION ☎ 027-22 99 10
3, rue du Grand-Pont

vous offre

dans ses locaux agrandis un vaste choix (plus de 1000 variétés différentes)

DE NOTRE PROPRE STOCK
2000 m² de moquette mur à mur
1000 m² de plastique à dessins Novilon

DEVIS SANS ENGAGEMENT
UNE ÉQUIPE DE POSEURS SPÉCIALISÉS

Revêtements de sols

TEL. 025/4 21 14

MONTHÉY Avenue de la Gare 15 entrée côté immeuble

VELATTA FRÈRES SA SION

- Installations sanitaires
- Ferblanterie
- Appareillage

☎ 027/22 53 50

New-Style inaugure un nouveau rayon

50 modèles de robes de mariée

NEW STYLE

Place du Midi 40 **SION**

Miele

Voilà pourquoi les aspirateurs Miele sont une classe à part.

Informez-vous auprès de votre spécialiste

Clément Savioz
Rue de la Majorie 6, Sion
Tél. 027/23 10 25
Service après vente assuré

Publicitas  **21 21 11**

Bientôt le printemps!

Mesdames,
choisissez dès maintenant votre

manteau pluie mi-saison

Nouvel arrivage. Grand choix.
Toutes teintes mode. Tailles 38 à 52.

Prix imbattable: **Fr. 129.-**

FRIBERG confection-nouveautés

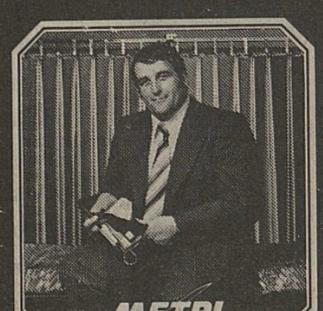
MARTIGNY-BOURG Téléphone (026) 2 28 20

PRONUPTIA DE PARIS
 « le plus grand choix du monde »
 de robes de mariées exclusives dans toutes les gammes de prix, dès Fr. 198, - ainsi que tous les accessoires.
 Ravissantes robes d'invités.



VIVE LA MARIÉE!

PRONUPTIA®
 LAUSANNE ☎ 021-23 24 34
 35, rue de Bourg
 GENÈVE ☎ 022-32 50 66
 2, rue Paul-Bouchet
 SION ☎ 027-22 99 10
 3, rue du Grand-Pont

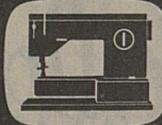


METRI MEN

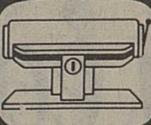
Personnalisez votre complet au prix du prêt-à-porter. Vous choisissez le tissu, le style. Vous essayez un modèle. Vous emportez votre complet la semaine suivante.

Glondet
 Grand-Pont - SION

PFAFF®
 La machine moderne pour toutes les coutures!



PFAFF®
 La machine qui repasse pour vous!



La seule au monde avec double entraînement de l'étoffe

Même une chemise d'homme en 5 minutes!

Clément Savioz
 Rue de la Majorie 6, SION
 Tél. 027/23 10 25
 Service après vente assuré

Publicitas
 Sion 21 21 11

Décoration de table

- * Mariage
- * Baptême
- * Fiançailles



RENE

BOUTIQUE Penelope
 Mme Thérèse Duc
 Rue des Remparts 13
 SION
 Tél. 027/23 48 12

Levez-vous du bon pied...



1. Rideau de douche « Siena », nylon, 180 x 180 cm, avec anneaux sans anneaux

2. Miroir mural, rond

3. Support pour verres à dents

4. Après-bain Winstons 300 ml

5. Tablette

6. Linge éponge, 50 x 100 cm

7. Drap de bain, 67 x 140 cm

8. Porte-serviettes

9. Porte-savon

10. Porte-rouleau

11. Dessus de couvercle WC

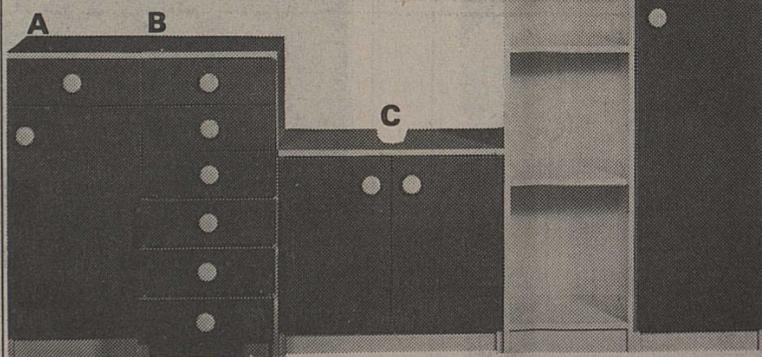
12. Entourage WC

13. Natte de bain, 50 x 80 cm

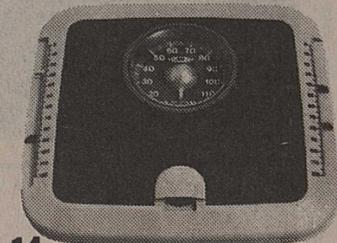
14. Pèse-personne, 130 kg.

Des meubles de salle de bain estétiques: corps blanc, face verte, emballés démontés, prêts à l'emporter.

- A Meuble à 1 porte, 1 tiroir 75.-* 89.-
 - B Meuble à 6 tiroirs 100.-* 119.-
 - C Lavaboy, 2 portes 50.-* 59.-
 - D Élément ouvert, 4 rayons 85.-* 99.-
 - E Élément armoire, 1 porte 130.-* 145.-
- * prix à l'emporter



- 1. Rideau de douche « Siena », nylon, 180 x 180 cm, avec anneaux sans anneaux 54.80 / 50.-
- 2. Miroir mural, rond 49.-
- 3. Support pour verres à dents 9.90
- 4. Après-bain Winstons 300 ml 8.40
- 5. Tablette 15.90
- 6. Linge éponge, 50 x 100 cm 11.90
- 7. Drap de bain, 67 x 140 cm 22.-
- 8. Porte-serviettes 13.90
- 9. Porte-savon 7.50



- 10. Porte-rouleau 6.30
- Garniture de bain « Haïti », en vert amande, or, vert mousse, bleu azur, gris
- 11. Dessus de couvercle WC 7.90
- 12. Entourage WC 10.50
- 13. Natte de bain, 50 x 80 cm 21.-
- 14. Pèse-personne, 130 kg. 39.-
- Natte pour baignoire « Ascona », 90 x 36 cm 29.-
- Natte pour douche, 55 x 55 cm 25.-
- Repose-tête, 21 x 35 cm 13.90
- Tringles pour rideaux de douche, à partir de 25.-

Prélude au bonheur pour les fiancés de l'année 1978

La carte de trousseau de Coop City!

Les listes de mariage peuvent être déposées dans nos différents rayons

Restaurant Libre service CITY



PLACE DU MIDI SION

1 h 15 parking gratuit dès fr. 20.- d'achats

Grands Magasins d'Actualité

9° prix
M^{me} et M. Théoduloz-Métraller, Salins
Photo A. Devanthey
Un bon de Fr. 50.- à valoir sur un
«arbre de mariage» chez J. Frachebourg,
paysagiste, Monthey →



12° prix
Un Römertopf, accessoires et livre
de recettes, offert par Edouard Bay
céramiques, Allemagne
M^{me} et M. Troillet-Roduit, Fully
↓ Photo A. Théoduloz



Nous l'avons ns
dans le livre Mé
personne par
Matze dans sav
Ce livre est un l'h
chalets de mane
pentiers, enfinMa
«mariant» habur
de constructio d
campagne, voigr
et dans la traone
Valaisan s'épre d
vie est belle que

un

plus

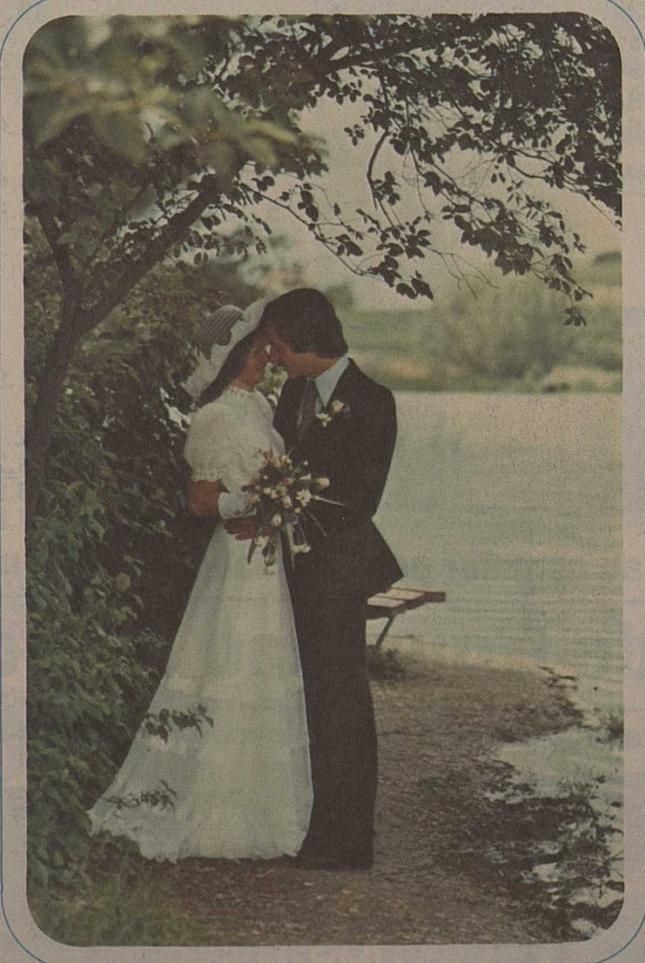
qui égale u



Le livre paribedum version 1.0.0.0
«intérag al levum suivo-tuo ne nailiti
nuiouo emam eb emam eb emam
nuiouo emam eb emam eb emam

17° prix
1 livre offert par les «Editions de la Matze»
M^{me} et M. Buschor, Aproz
Photo Bonnardot
←

14° prix
M^{me} et M. Alain Antonin, Vétroz
Photo Bonnardot
1 livre offert
par les «Editions de la Matze» →



nous manqair d
des mots. Nou de
révais d'une ropi
néritable méléne
toile d'araignait
costume noir àurs
roulé blanc. Mon
de la noce. Nns
table que nossi
carton. Parfois
sonner pour cor
cœur de l'un bce
nous écoutior la

10° prix
M^{me} et M. Cereghetti, Corin
Photo A. Germanier
Un bon de Fr. 50.- à valoir sur
un «arbre de mariage», chez J. Frachebourg,
paysagiste, Monthey

érieur

16^e prix
1 livre offert par les «Editions de la Matze»
↓ M^{me} et M. Amacker, Sion



13^e prix
M^{me} et M. Daniel Favre, Sion
Photo: Bonnardot
1 livre offert par les
«Editions de la Matze»
←

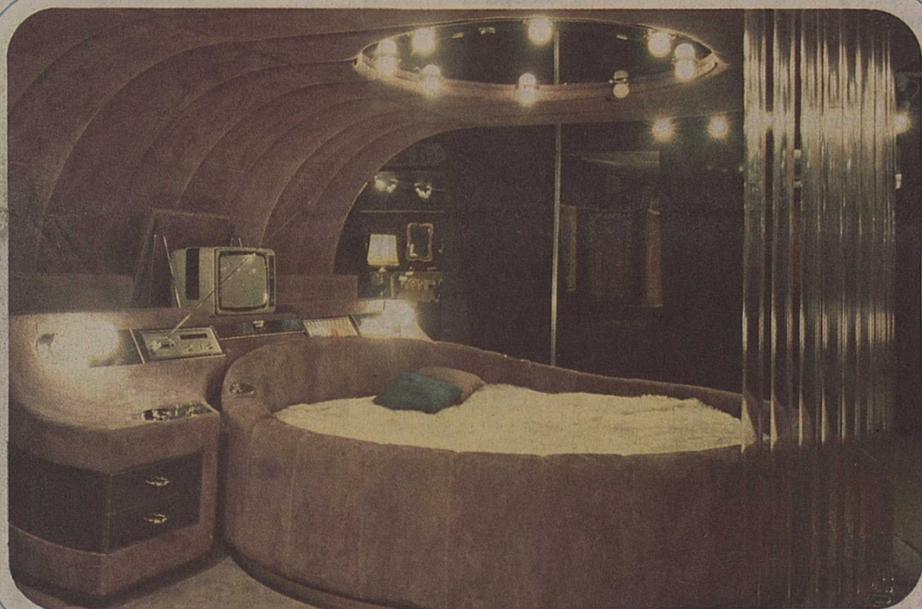
ns vos photos,
Métral, *Toi ou*
aux Editions La
Verts Paradis».
l'habitat, à nos
ment aux char-
Maurice Métral
ur à une œuvre
o décor de la
agne valaisanne
dne: «Un jeune
e du pays»... la
me!... La place

oi”

“toi”

NOUS

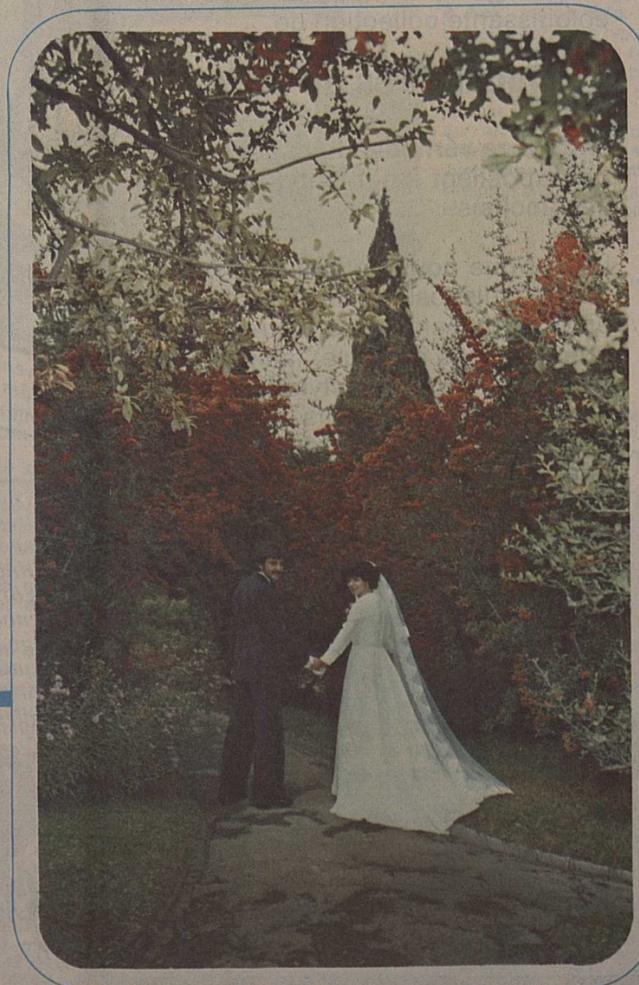
Le lit à baldaquin version 1978, design italien en cuir-velours mauve, la «paroi» est en tubes de verre de même couleur, miroir dans le ciel de lit, tableau de bord avec tous les gadgets musique, TV, etc. presse-boutons, lit rond pouvant s'actionner sur son axe des deux côtés. Une présentation Monsieur Meuble, au Salon romand de l'ameublement de Lausanne.
→



aitr des gestes et
us des projets. Je
pinglée à un vé-
ezine gigantesque
était pour moi un
à ours avec un col
Nions les invités
Nons autour de la
oussinée sur un
is lions les cloches
contre joue, le
ba cœur de l'autre,
se la fête...»



6^e prix
Un appareil Instamatic, valeur Fr. 295.-
offert par la maison Kodak de Lausanne
M^{me} et M. Carron-Delasoie,
(habillée par Valloton, Monthey)



15^e prix
M^{me} et M. José Milici, Vétroz
Photo Bonnardot
1 livre offert par les
«Editions de la Matze»
←

innovation

Notre force, c'est le choix

Prix choc



20 pièces

Service Fiori
en porcelaine rustique

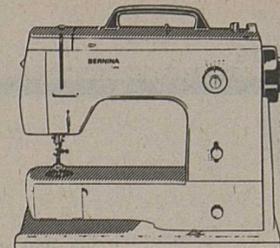
composé de quatre assiettes plates (ø 24 cm), quatre assiettes creuses, quatre assiettes à dessert (ø 17 cm) et quatre tasses.

Porcelaine sous glaçure, beige, décorée de fleurs rustiques aux teintes éclatantes. Lavable à la machine. Le service de 20 pièces

seulement

100.-

15 311



Bernina Matic:
Pour toutes celles qui cousent économiquement.
BERNINA

Martigny: René Waridel, avenue de la Gare, tél. 026/22920 - Monthey: Maurice Galletti, place de Tübingen 1, tél. 025/43824 - Sion: Constantin Fils SA, rue des Remparts 21, tél. 027/22 13 07

Cherchons pour Genève

vendeuse

sympathique et consciencieuse. Bon salaire et conditions de travail agréables.

Entrée le 1er avril ou à convenir. Offres à W. Pauli, boulangerie-pâtisserie, rue des Eaux-Vives 49 1207 Genève, tél. 022/36 25 56 de 18 à 21 heures. 18-304956

Commerce d'ameublement de Sion cherche

vendeuse

Date d'entrée à convenir.

Offre écrite sous ch. P 36-900103 à Publicitas, 1951 Sion.

Innovation Martigny • Téléphone-service 026/2 28 55 •

Livraison à domicile

Sierre • Téléphone 027/55 69 91

Pour nos bureaux de Vouvry, nous engageons

employée de bureau

habile sténodactylographe, connaissant parfaitement la langue française.

Ce poste conviendrait à une personne ayant bonne expérience de la conduite d'un secrétariat et étant capable de travailler avec initiative et précision.

Ecrire, avec curriculum vitae et certificats, sous chiffre P 36-21735 à Publicitas, 1951 Sion.

Société d'édition cherche

délégués - déléguées

pour la diffusion de ses produits exclusifs et de grande actualité, faciles à placer auprès de la clientèle particulière.

Libres tout de suite. Bon gain. Tél. 021/22 76 04

Tessin. On cherche pour le 15 mars

jeune fille sportive

(aimant les chiens) pour garçon de 4 ans et aider dans le ménage dans maison moderne pour une seule famille, avec jardin et piscine, pour une année ou période plus longue. Aide pour les travaux de nettoyage à disposition. Bon salaire, vie de famille, nourrie et logée.

Monica Marzano, 6877 Coldrerio Tél. 091/46 41 00 après 16 heures 24-301713

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

Grandes tailles élégantes

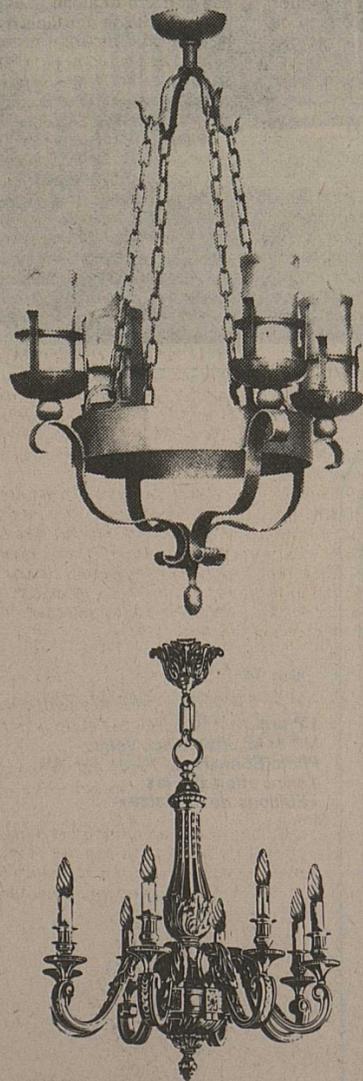


Nos vendeuses s'occupent des grandes tailles avec une attention toute particulière.

Ce modèle entièrement doublé et très facile à entretenir est en jersey de polyester. Sa coupe amincissante est accentuée encore par les coutures viennoises, par le large col, la garniture de boutons et la ceinture à nouer. Teintes: marine-vert et gris-rose. Tailles 38 à 50 79.-

CV
Charles Tögele

Dans toutes les maisons de mode CV de Suisse.



Vous qui aimez le fer forgé profitez de notre

baisse permanente

sur notre lustrerie rustique de 1re qualité

Des prix surprenants!

En tant que fabricant, nous présentons toujours en permanence une éblouissante collection de

«luminaires de style»

en bronze véritable de haute qualité, qui rappellent d'authentiques ouvrages anciens.

Le but que nous poursuivons est de mettre à disposition de nos acheteurs un riche ensemble de lustres, appliques, lampes de table, lampadaires, lanternes, dans des styles bien définis, hollandais massifs, Louis XIII, Régence, Louis XV, Louis XVI, Empire, Louis-Philippe, II^e Empire, Regency, c'est-à-dire une lustrerie en fonction du mobilier choisi par l'acheteur, le décorateur ou l'ensemblier.

ÉLECTRICITÉ S. A.

MARTIGNY

Avenue de la Gare 46
Téléphones (026) 2 41 71 - 72

1000 m² d'exposition de luminaires

Fiancés... attention!



Bientôt vous serez chez vous, dans votre propre petit «nid» que vous êtes en train d'installer avec beaucoup d'amour.

Vous avez besoin de tapis? Venez chez nous!

Nous vous conseillerons volontiers, judicieusement et... bien entendu... sans aucun engagement d'achat.

Grâce à notre grand assortiment, vous ne connaîtrez pas l'embarras du choix.

Programme de rouleaux

Hercules	400 cm	Fr. 15.-
Nova	420 cm	16.-
Skylla	420 cm	20.-
Multicolor	400 cm	20.-
S. Tuft 450	420 cm	22.-
Diamant	420 cm	24.-
Bucarest	400 cm	26.-
Kronos	420 cm	29.-
Atlanta	420 cm	32.-
Rosette	400 cm	32.-
M 856 laine	400 cm	39.-

Grand choix tapis mur à mur

Joli choix tapis d'Orient et milieux (mécanique)

Offre permanente
10% sur tous nos rideaux

Gérant: Walter Biaggi

Fermé le lundi
Livraison gratuite
A votre disposition pour la pose de vos tapis
notre personnel spécialisé



BURGNER S.A.
Route du Simplon 26
3960 SIERRE

027/55 03 55

Son fauteuil, son journal, ses pantoufles...



1.

A EN CROIRE UN SONDAGE SOUS FORME DE QUESTIONNAIRE EFFECTUÉ PAR LES LECTRICES DE «REDBOOK» AUPRÈS DE LEUR MARI, 81% DES HOMMES INTERROGÉS PLACENT L'AMOUR EN PRIORITÉ.

Les qualités qu'ils apprécient le plus chez une femme sont ensuite : le sens de l'humour (67%), l'intelligence (64%) et la confiance en soi (56%) - on ne parle pas de la confiance en l'autre.

Dans le domaine physique, 40% des hommes veulent une épouse avec de jolies jambes, 33% sont avant tout sensibles au visage et seulement 16% accordent la priorité à une forte poitrine, ce qui revient à dire que la beauté est au second plan.

Si je faisais un sondage dans mon entourage, nul doute que «son fauteuil, son journal», abstraction faite peut-être des pantoufles chez les jeunes, réuniraient beaucoup de pourcentages.

D'où le premier prix constitué par un fauteuil, assuré par la maison Pfister meubles et tapis... l'intérêt que votre journal manifeste pour ses lecteurs tout au long de l'année et plus personnellement dans ses cahiers spéciaux.

... Et très sensible au facteur tapis...

Lors d'un récent défilé placé sous le thème «D'où vient le tapis, où va la mode» terminé comme il se doit sur les robes de mariées, les fleurs, organisé dans le cadre du Salon romand de l'Ameublement de Lausanne, nous avons fait notre «éducation tapis», entre autres confections florales pour des bouquets de mariées, constitution d'une garde-robe de la collection Dorian

Niederhauser, le couturier qui monte à Paris, pour Hanro-Suisse, et de modèles du Groupe suisse du vêtement de cuir, du plus beau jour de votre vie avec cinq merveilleux modèles de Pronuptia qui fête son vingtième anniversaire en Suisse, son dixième en Valais et offrira cette année 1978, une bouteille de champagne Moët et Chandon à chacune de ses petites mariées.

... Dont voici un petit glossaire

● **Les tapis Bocchara** sont la production des Turkmènes Tekké qui, en éleveurs de bétail, nomades ou semi-nomades, ont représenté la tribu turkmène la plus puissante des deux derniers siècles. Ces tapis sont confectionnés aujourd'hui aussi en Iran par les familles tribales, ce sont les travaux de nouage les plus fins et les plus beaux du Turkestan. Leur qualité de structure, leur épaisseur rappellent la nature de fines peaux de bêtes. Les nœuds apparaissent sur l'envers lisse comme les mailles fines d'une étoffe tissée. Les motifs octogonaux ovalisés aux contours légèrement ondulés sont caractéristiques. Ils sont ordonnés en carrelage de quatre à huit rangs, sur fond rouge. Un réseau de fines rayures en longueur et en largeur, à l'intersection desquelles ils sont placés, indique le quadrillage d'origine du champ. Ces tapis divisés à volonté en quarts clairs et foncés ont un motif central géométrique d'où partent en rond douze fleurettes

stylisées. En général, le fond du champ est rouge cuivre ou violet, mais fréquemment aussi rouge tuile ou rouille plus clair. Les matériaux utilisés pour la trame et la chaîne sont en laine de chèvre. La densité du nouage varie entre 350000 et 600000 nœuds au mètre carré!

● **Les tapis de Chine** ont été produits depuis le milieu du XIX^e siècle en quantité importante pour l'exportation, à Pékin, Tien-tsin, puis Hong-kong. Quand l'intérêt des firmes importatrices américaines et européennes se manifesta pour ces tapis nommés Kansou, les Chinois intensifièrent la production dans les régions où l'on disposait de la laine nécessaire, soit Sin-kiang, puis dans le Ning-sia, le Sui-yan et le Paotou. Les figures et éléments figuratifs, ainsi que les médaillons et remplissages d'angle consistent en emblèmes ronds ou en grilles, en

symboles, en dragons se tortillant, etc. Parmi les motifs appréciés se rangent des objets ménagers fidèlement reproduits, des paysages, des animaux et des vases avec leurs rameaux fleuris.

Les nouveaux tapis de Chine, assez lourds et à poil haut, sont adaptés au goût occidental. Sur fond vert clair, bleu clair, rose saumon, or et bleu de Chine, ils proposent autour d'un ornement central rond, des motifs de plantes ou de fleurs aux teintes pastel claires. Les motifs à poil haut sont ciselés ensuite au ciseau pour donner le relief. Sur fond de tissage en coton, ils comptent environ 100000 nœuds au mètre carré.

● **Les tapis Hereke**, de la manufacture de cour des derniers sultans, sont les meilleures productions de la Turquie. A Héréké ont été fabriqués dès le début du XIX^e siècle, des tapis à nouage fin. Leur structure est mince, mais résistante, le poil bas et lisse et leur coloris clair, lumineux. Les dessins consistent en semis serré de fleurs de toutes sortes ou en motifs de fleurs repris des tapis turcs plus anciens. La production - que l'on peut admirer dans une grande exposition organisée actuellement à l'hôtel des Bergues à Genève, sous le patronage de l'ambassade de Turquie et des affaires de tourisme et d'information de Turquie, avec le concours de la maison Pfister - comprend de surplus de beaux tapis de prière pleins de fleurs et d'arabesques. Sur fond clair, différents tons d'un rouge violet, d'un bleu turquoise, d'un vert pistache suscitent une ambiance colorée. Les tapis Héréké ont un nouage de soie, sur fond de tissage en soie. Ils représentent une tradition ancienne et sont aujourd'hui particulièrement précieux. Leur densité de nouage se situe entre 400000 et 500000 nœuds et peut parfois atteindre jusqu'au million au mètre carré s'il s'agit de nœuds persans.

● **Les tapis Nain**, autrefois comptés parmi les types Khorasan, représentent un type à part du fait que la manufacture de la ville de Nain, à l'est d'Ispahan, produit les pièces les plus fines de l'art du nouage actuel: délicates arabesques, médaillons avec vases, ingénieuses compositions d'arabesques avec fleurs et motifs Botah. La gamme des

couleurs est la plus riche parmi les tapis iraniens. Le tissage fond mince, coton ou soie, et le poil assez bas, uni comme un miroir, en laine fine, souvent avec fil de soie, donnent une structure légère, souple, mais fine. Densité du nouage entre 500000 et 900000 nœuds persans au mètre carré.

● **Les tapis Veramin** sont confectionnés à domicile dans les environs du sud de Téhéran. Ce sont des dessins de style pur, de formes et couleurs claires avec des rapports infinis de rosaces, de palmettes et de fleurs aux couleurs alternées, ordonnées sur des lignes ondulées formant des losanges ou de dessins rapportés continus. Elles consistent en fleurs fortement stylisées ou en motifs purement géométriques. Le bord contient des arabesques ou des rosaces. Ils existent dans presque tous les formats, longs, rectangulaires, presque carrés ou en format passage, en bleu, rouge, blanc, poil mi-haut sur fond de tissage en coton, et jusqu'à 330 000 nœuds turcs au mètre carré.

● **Les tapis Konya**, de l'ancienne résidence des Rumseldjoudes et environ, sont typiquement des tapis d'Anatolie. Les tapis Konya sont soit des tapis de prière à niche tripartite avec créneaux, listels à crochets, plantes stylisées, soit de format allongé. Leur ornementation consiste en bandes zigzagées, parallèles, qui forment de grands losanges ou des médaillons en étoiles alignés, alternant avec de petits octogones en arabesques. Les tapis de prière rouges ou d'un jaune vert ont souvent une niche tripartite à décor plein et à fronton crénelé à crochets. Les bords ont des arabesques géométriques avec forme de palmettes ou de rosaces. Dans les coloris dominant le rouge et le jaune-vert avec un peu de bleu et de vert. Laine vraiment haute et structure pleine avec une densité de nouage d'environ 130 000 nœuds turcs au mètre carré.

Nous pourrions énumérer encore longtemps ces véritables œuvres d'art venues des temps anciens de l'Orient, que l'on pose sur les parois ou par terre, sur un fond de moquette aussi bien que sur un parquet. Nous y reviendrons.



2.

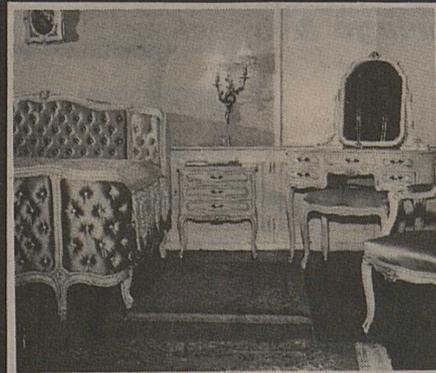
1. La poudreuse bernoise Louis XVI n'est qu'un élément décoratif dans la chambre à coucher ou le petit salon.

2. Bergère Louis XVI signée Jacob. Photo: Salon des Antiquaires, Lausanne

3. La vague de nostalgie qui sévit en matière de décoration d'intérieur trouve sa réalisation dans ce canapé Tête-à-tête recouvert de velours imprimé de Himolla. Photo FEVEL Salon Romand de l'Ameublement



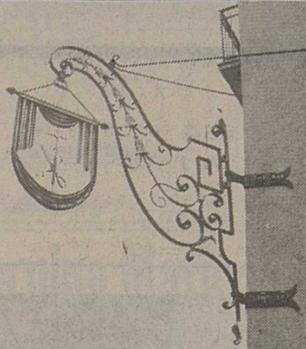
3.



Style et Décoration

C'est dans le respect d'un style, au sens vaste du mot, que se mesure toute la compétence du tapissier-décorateur. Son métier repose sur la tradition: nul mieux que lui n'est à même de restaurer dans les règles de l'art un siège rembourré Louis XIV ou autre meuble. Grâce à son métier, le décorateur d'intérieur peut, en vrai magicien, remonter ou devancer le temps.

Adresse: ERNEST EMERY — TAPISSIER — DECORATEUR — GRAND-PONT 5, 1950 SION, Tél. (027) 22 31 80



L'heureux temps du choix de votre mobilier est arrivé!

Rendez-nous donc visite.

Faites-nous connaître vos goûts, vos aspirations, vos idées.

Mme Claire Ricci concrétisera vos désirs et vous conseillera volontiers dans la réalisation de «votre intérieur».

Au plus bas prix

nous vous offrons des mobiliers complets ainsi que des agencements et meubles sur mesure, confectionnés dans notre atelier d'ébénisterie.

Meubles Ricci

Ebénisterie artisanale - SION
Avenue de la Gare 32 - Tél. 027/23 40 47

Boutique de Porcelaine

André D'Andrés, Martigny



Le plus grand choix du Valais
en porcelaine, cristaux, étain et articles cadeaux de classe

Fiancés!

Sur présentation de cette annonce, en plus de conditions spéciales, les fiancés bénéficient, lors du dépôt de leur liste de mariage, d'un

bon-cadeau d'une valeur de Fr. 50.-

Je cherche

une sommelière

Nourrie et logée. Bon salaire.

Café Helvetia, Fully
Tél. 026/5 36 25

36-21784

Nous cherchons

une jeune fille comme sommelière

Débutante acceptée. Salaire assuré. Congé un dimanche sur deux ou à discuter.

Tél. 027/38 14 41 36-21798

TAPIS SULLAM

Pour un **tapis d'Orient**
tapis mécanique
revêtement de sol
Votre maison de confiance

Route du Léman 29, Martigny
Tél. 026/2 23 53

élégance NUPTIALE

habilite la mariée et ses invitées



Roma St Gall
PARIS
London Berlin Wien

Vaste choix des plus belles créations européennes, pour une sobre élégance, comme pour la plus haute exigence! Des prix plus qu'intéressants! Ainsi qu'une remise de Fr. 20.- à l'achat d'une robe, sur présentation de cette annonce.

Av. de la **Harpe 25**
LAUSANNE
021-27 49 50

On cherche

sommelière

sympathique, bilingue

Travail du soir. Entrée immédiate.

Restaurant / Supersaxo, Sion
Tél. 027/22 18 92
36-300353

Entreprise de la Riviera vaudoise cherche, pour son service de comptabilité, une jeune

employée de commerce

possédant diplôme de l'école de commerce ou titre équivalent.

Ce travail conviendrait à une personne aimant les chiffres, le contact avec la clientèle et sachant travailler de manière indépendante. Poste intéressant et varié dans des conditions de travail agréables. Place stable.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre 800048 à Publicitas, 1800 Vevey.

Jeune homme marié cherche place entre Sion et Martigny comme **chauffeur poids lourds**

Tél. 027/86 40 83
heures des repas 89-60100

Jeune fille

cherche place comme

vendeuse

dans boutique ou autres, région Crans-Montana - Sion.

Tél. 027/38 14 49
36-300351

On cherche

pompiste

Entrée début mars.

S'adresser au restaurant L'Escale Le Châble

Tél. 026/7 27 07
36-1390

Jeune cuisinier

cherche place à Sion.

Libre début avril.

Faire offres sous chiffre P 36-21795 à Publicitas, 1951 Sion.

Secrétaire

cherche place à Sion à mi-temps (matin), dans bureau privé ou autres.

Date d'entrée à convenir.

Offre écrite sous chiffre P 36-300347 à Publicitas, 1951 Sion.

027/21 21 11

Mariage...

Un jour de joie



dans nos ravissantes robes et jupes longues pour enfants

Le magasin spécialisé

Au Brin de Laine

Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler

SION

Grand choix d'alliances



Bijouterie

L'anneau d'or

à 100 m de la gare
MARTIGNY

KÄRCHER Nettoyeur à haute pression

Aimeriez-vous connaître notre meilleur argument pour le nettoyeur à haute pression KÄRCHER? Testez-le!

Par ex. au Salon de l'auto, stand No 773, galerie



Rien n'est plus simple que de tester, de comparer un nettoyeur à haute pression KÄRCHER. Venez donc à notre stand. Si cela ne vous est pas possible, envoyez-nous le COUPON-TEST. Nous viendrons chez vous, nous résoudrons sur place et individuellement votre problème de nettoyage et nous vous montrerons, ce qui fait la réputation de la marque KÄRCHER: le système de nettoyage KÄRCHER, comprenant la technique des appareils, les accessoires, les produits chimiques, le mode d'emploi et le service après-vente. - Sans aucune obligation d'achat pour vous. Le programme de nettoyage à haute pression KÄRCHER comprend une bonne douzaine de modèles: à eau froide, eau chaude, eau chaude/vapeur combinées, mod. pour l'utilisation avec 1,2 ou 3 pistolets. Pour chaque firme, chaque problème, le nettoyeur à haute pression KÄRCHER qui convient le mieux!

Egalement en location-vente et leasing. Vente et service après-vente en Suisse romande
KÄRCHER VAPORAPID AG
ROLF WIDMER, ch. du Cap 3, 1006 Lausanne, Tél. 021 28 27 12



Firme
Adresse
No post./Lieu
Tél.
Compétant

(Envoyer à KÄRCHER VAPORAPID SA, Rolf Widmer, chemin du Cap 3, 1006 Lausanne) FAV



Piscines-Fitness SA

1024 Ecublens ☎ 021 - 35 21 31

vous offre un choix unique de PISCINES

de toutes dimensions en vinyl, polyester, ou aluminium

Importateur exclusif pour la Suisse:
La Piscine Européenne

PLUSIEURS ANNEES
D'EXPERIENCE

Veuillez m'adresser gracieusement votre documentation:

NOM:

ADRESSE:



**PRONUPTIA
DE PARIS**

« le plus grand choix
du monde »

de robes de mariées
exclusives
dans toutes les gammes
de prix
dès Fr. 198. —
ainsi que tous les
accessoires

Ravissantes robes
d'invitées

VIVE LA MARIÉE !

PRONUPTIA®

LAUSANNE ☎ 021-23 24 34

35, rue de Bourg

GENÈVE ☎ 022-32 50 66

2, rue Paul-Bouquet

SION ☎ 027-22 99 10

3, rue du Grand-Pont

Fiancés !
Pour trouver des meubles
à des prix imbattables

Une seule adresse...

Meubles



Meubles

- Des rabais permanents
- Deux grandes expositions
- Vente sans représentant



MONTHEY

Route de Massongex
Tél. 025/4 57 44

Quartier de l'Eglise
Tél. 025/4 22 97

DAIM VÉRITABLE, BIEN ENTENDU

Trois modèles de la nouvelle
collection de printemps. Ils se
distinguent tous par
une qualité porc
velours de premier
choix, une coupe
parfaite et une con-
fection irréprochable.

**C'EST LA GRANDE
MODE
DES BLAZERS**

Modèle sport et
juvénile, entièrement
doublé. Bordures
nappa. Coloris:
camel ou marine.
T. 36-44.

250.-

**BLOUSON
NOUVELLE
LONGUEUR**

Bordures tricot au col,
aux manches et à la
taille. Entièrement
doublé. Coloris:
camel ou flanelle.
T. 36-42.

180.-



C&A Sion, Centre Métropole,
Tél. 027/22 93 33

**MANTEAU
TRENCH-LOOK**

Empiècements, pattelettes
de poches et manches
ornés de surpiqures. Coloris:

camel.
T. 36-44. **350.-**

1000 et 1 idées d'habitat



AMEUBLEMENTS PRINCE SA
Tél. 027/36 24 39 1963 Vétroz



Les plus belles
listes de
**CADEAUX de
MARIAGE**
avec photo couleur
et ristourne

Constantin
fils s.a. sion

**La plus belle journée
de votre vie**

fleurie par



« Anny Fleurs »



Tél. 22 25 32 SION

**Bouquets de mariée
Décorations florales**

Pendant ses loisirs...

On lit avec plaisir...



Mieux encore que électronique: Elna air electronic.



Aigle: Société romande d'électricité, tél. 025/2 31 13
Brigue: A. Wälti, Simplonstrasse 5, tél. 028/3 13 77
Sierre: Radiomodern-Télévision SA, av. Général-Guisan 29,
tél. 027/55 12 27
Sion: Elna SA, avenue du Midi 8, tél. 027/22 71 70
Vouvry: Société romande d'électricité, tél. 025/7 46 12

*Vous serez toujours
la plus belle!*



K UCHLER - PELLET S.A.
AUX GALERIES DU MIDI Tél. 22 17 51 SION

NOBLESSE DU PAYSAN

Les gens d'affaires trop souvent méconnaissent le paysan. Les consommateurs le jalouent et le chargent de tous leurs maux. Les citoyens vont parfois jusqu'à le mépriser. Les pouvoirs publics, constatant la faiblesse de sa pression électorale, simulent fréquemment lui accorder de l'intérêt. Enfin, les mass media en minimisent le rôle et l'école l'ignore. Aussi, il paraît opportun d'exposer ce qu'il est, les compétences qu'il doit posséder, son comportement général, le rôle qu'il assume dans la communauté nationale. Avant de conclure, le climat social et quelques moyens de l'améliorer retiendront l'attention.

Le paysan

Ce vocable souvent recouvre des notions fort distinctes : agriculteur, cultivateur, laboureur, fermier, métayer, éleveur, planteur, maraîcher, viticulteur, horticulteur, etc. L'agriculteur (ager: champ et cultor: qui cultive) se dit de celui qui habite la campagne et y cultive la terre; Voltaire utilise ce néologisme pour désigner celui qui par l'ensemble des travaux qu'il effectue, habitant la campagne, s'efforce de transformer le milieu naturel en vue de l'élevage des animaux et la production des végétaux utiles à l'homme. Cultivateur s'entend de celui qui se préoccupe d'un champ particulier. Le laboureur ouvre et retourne la terre avec un instrument aratoire (bêche, binette, houe, charrue), sème, sarcle, taille, répand engrais et produits chimiques, récolte.

Le mot: paysan vient du radical: pays. Il s'agit de l'homme du pays. Son essence est d'être enraciné au terroir, d'où il vient, qu'il anime durant son existence et avec lequel son corps se confondra après sa mort. La terre de la communauté paysanne, même si juridiquement n'est pas la sienne, humainement lui appartient comme lui-même appartient à cette terre. La notion de paysan recouvre une valeur spirituelle, infiniment supérieure, à celle, trop souvent que matérielle, d'agriculteur ou laboureur, fermier ou métayer, salarié agricole ou toute autre désignation combinant deux ou plus de ces fonctions. Sans s'arrêter à définir avec minutie ces dernières activités, qui toutes relèvent de l'économie politique, on se borne ici à identifier uniquement le paysan indépendant. C'est le propriétaire de terres dans la région qui l'a vu naître qui, avec sa famille, aidé ou pas par quelques collaborateurs salariés, exploite ce sol. Ses cultures et ses productions sont plus ou moins diversifiées (grand et petit bétail, céréales variées, fourrages divers, gamme d'arbres fruitiers, culture maraîchère, vignes avec ou sans vinification, forêts, etc.). Le paysan façonne le pays et le pays fascine le paysan.

Compétences et comportement

Actuellement le paysan doit faire face à des exigences que chaque jour aggrave. Il doit participer activement et intelligemment au marché très complexe et implacable des machines, engrais, insecticides, herbicides, bétail, lait, fromage, beurre, fruits et légumes, etc.; il doit savoir et vouloir assurer l'entretien du sol, du cheptel, du parc des machines et installations, des bâtiments, etc. Apte à tenir et se servir à titre de volant de direction d'une comptabilité analytique et rationnelle, à dresser des prévisions avec rigueur, le paysan est un réel gestionnaire, capable non seulement de diriger l'exploitation mais encore d'assurer sa défense en butte à des correspondants coriaces et impitoyables (fournisseurs, clients, banques, autorités et administrations publiques nombreuses et exigeantes). Sachant distinguer frais fixes et frais variables, il agit avec discernement sur eux pour un calcul précis de ses prix de revient, pour une formation prudente de ses provisions et réserves financières, toutes indispensables à sa survie. L'appréciation de sa capacité d'amortissement et de renouvellement de ses investissements (cheptel, parc de machines, surface et variété des terres arables, leur assolement, diversification des cultures et des marchés, etc.) demeure toujours présente à son esprit. Pour le surplus qu'on laisse la parole à un éminent professeur universitaire d'économie politique: «Si l'on examine avec attention la tâche du cultivateur (à plus forte raison celle du paysan, réd.) qui doit gérer une exploitation importante (également, moyenne, réd.) on est conduit à constater qu'il doit réunir de nombreuses qualités.

Il doit savoir diriger les travaux qu'on doit effectuer sur le domaine et savoir soigner les bestiaux et leur donner les premiers soins en cas d'accidents et de maladie. Il doit posséder les nombreuses connaissances tou-

chant la culture des plantes, les propriétés particulières à chaque terre, la prévision du temps, etc. Ce savoir n'est d'aucun prix s'il n'est pas accompagné d'autres qualités qui consistent à aimer la campagne et savoir se contenter des distractions, peu nombreuses en vérité, qu'elle offre, à imprimer, par une grande activité, à tous les services une direction effective et efficace. Mais pour que cela soit possible, il faut que le propriétaire-agriculteur possède en outre une sûreté de jugement remarquable, de l'énergie et de l'esprit d'ordre et d'économie. Il faut enfin qu'il sache apprécier le travail de l'ouvrier et s'assurer, sans recourir à aucune tracasserie, qu'il a exécuté les ordres qui lui ont été donnés. Une profession qui a de telles exigences, on le comprend, ne peut pas être à la portée de tout le monde. C'est grandement à tort qu'on s'imagine que cette profession peut accueillir les individus que les autres carrières rejettent. C'est le contraire qui est vrai. Les autres carrières absorbent le plus souvent les non-valeurs que l'agriculture rejette.» (Manuel élémentaire d'économie politique, P. Boninsegni, librairie générale du droit, Paris; Payot Lausanne, 1930, pp 322 et 323).

Et le vieux maître ajoutait à l'intention de ses élèves: «Messieurs, j'observe que vous et moi, nous sommes ici à l'université; c'est donc que tous nous sommes incapables d'être agriculteurs!» Faut-il encore que la campagne et de leurs enfants veuillent bien collaborer avec le paysan indépendant à l'exercice permanent, samedi et dimanche compris, de cette activité.

Le paysan est persévérant, tenace, réfléchi et pondéré, et non pas comme on se plaît à le faire croire, fêtu, impulsif et violent. S'il se montre peu loquace et si son langage est peu châtié, c'est qu'il vit dans la solitude des champs, qu'il s'explique avec la terre. Rude, elle le façonne; sans ménagement, elle le tourmente à tel point que parfois il se manifesterait peu poli, voire rustre, même grossier. Indépendant, il est cependant très loin d'être individualiste; accoutumé à la solitude, il fait preuve de solidarité chaque fois que l'occasion s'offre (incendie, inondation, avalanche, accident, etc.). Respectueux de l'autorité, aussi longtemps qu'elle mérite sa foi, c'est, si la patrie est en danger, plus qu'un soldat, un guerrier. Débordant de bons sens, il alimente le pays de ses forces vives. Rendu méfiant par les manifestations déconcertantes de la nature et par la malice des hommes, il est lent à accorder sa confiance; une fois accordée, le paysan demeure fidèle et loyal à ses amitiés.

Climat social

Les citoyens, majoritaires et consommateurs, ne possèdent généralement que des connaissances rudimentaires sur ce qu'est réellement le paysan. A défaut d'enseignement scolaire, la vision de quelques fermes rutilantes, de machines luxueuses, de troupeaux vigoureux, de vignes pouponnées ou de vergers chargés de fruits, de champs débordant de légumes, entrevus à l'occasion de quelques voyages à la campagne, font naître en lui la jalousie. S'il s'agit d'immeubles mal soignés, de campagnes embroussaillées, de pâtres et bétail malpropres, cette vue attisera en eux le dédain, voire le mépris. Pour eux, dès lors, les demandes du paysan d'être reconnu en qualité de Confédéré à part entière sont reçues comme des revendications démesurées, donc déplacées et à rejeter.

De son côté, le monde des affaires, préoccupé par la nécessité d'exporter, est enclin, pour obtenir des devises, à presser les pouvoirs publics d'ouvrir largement les frontières à l'importation de produits étrangers (fourrages, graines, légumes, fruits, vins, fromages, etc.). Quant aux pouvoirs publics, pris entre divers courants de forces inégales, ils se voient entraînés en se défendant, par le mouvement le plus puissant; tout en accordant au paysan quelque obole, ils freinent l'application en sa faveur de dispositions légales prises déjà anciennement. Usant de divers artifices, ils faussent encore leur application (importation de four-

rages pour l'élevage industriel du bétail; calcul orienté du revenu annuel moyen du paysan par rapport au salaire de l'ouvrier; prise en charge incomplète de ses amortissements industriels et de ses charges sociales.

De quelques moyens pratiques d'améliorer le climat social

Le paysan se refuse à être considéré comme un salarié, et encore davantage à titre d'assisté. Il demande qui lui soit reconnu le droit à un revenu (la notion de salaire doit être rejetée) équitable, comparable à celui des autres groupes de la communauté nationale. Il désire céder ses produits à un prix suffisant. Las de subventions, il exige maintenant que son activité, l'imagination et les initiatives créatrices, le sens des responsabilités qu'il témoigne soient reconnus.

Pour remédier au climat malsain et dangereux qui s'infiltré dans le pays, il devient urgent que chacun collabore: - aussi longtemps que prolifèrent des désordres monétaires, à introduire un contingentement très prononcé de l'importation de fourrages étrangers (foin, graines, etc.), qui entraînera la diminution dans le pays de productions de caractère industriel (viande, lait, fromage, etc.), tous excédents défavorables aux producteurs indigènes et qui ne favorisent de façon inéquitable que les consommateurs; - à réviser la conception de calcul du revenu du paysan (nombre d'heures de travail effectif; amortissements industriels indispensables; imputation correcte des charges sociales; atténuation des cotisations pour chômage, etc.).

Aussi, que chaque citoyen et citoyenette reconnaisse enfin au paysan son droit à la vie en souscrivant l'initiative que ses associations viennent de lancer.

Noblesse du paysan

L'attitude malveillante à son égard d'une partie importante des mass media, de statisticiens aux travaux tendancieux, voire fallacieux, de professeurs et technocrates mal informés (le tertiaire compte de nombreux manœuvres de papier à salir ou de papier sali!), de politiciens que chicane l'esprit d'indépendance du paysan se refusant à accroître l'armée des fonctionnaires d'Etat, la disparition dans le pays des lieux de rencontre du paysan

et du consommateur (marchés locaux), cette ambiance empoisonnée fait que parfois le paysan se décourage. Mais entraîné à une lutte permanente avec les éléments naturels et l'incompréhension environnante il se redresse, confiant dans la terre qu'il cultive. Il fait front. Devenir agriculteur c'est choisir une belle profession; être paysan c'est accepter le don d'une noble vocation!

Fernand Frachebourg



COMPTE SALAIRE

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

3 1/2 % Centrale d'émission des communes suisses Sie 16 78/93 à 99 % du 20 au 24.2.1978.

3 1/4 % Centrale des lettres de gages des établissements suisses de crédits hypothécaires Sie 186 1978/93 à 99 % du 21 au 27.2.1978. Réserve à 77 % pour la conversion.

3 3/4 % G. Fischer AG 78/93 à 101 % du 23.2. au 1.3.1978. Réserve à 60 % pour la conversion.

Emissions étrangères en francs suisses

3 3/4 % Nouvelle Zélande 78/93 à 99 % du 17 au 22.2.1978.

4 1/2 % Holmensbruk Norkoeping 78/93 du 20 au 23.2. 1978.

Bourses suisses

Dès la séance de mardi, les marchés helvétiques sont entrés dans une phase de consolidation et ceci jusqu'à la veille du week-end. Ce revirement de tendance contraste d'une façon assez marquée avec les semaines précédentes, qui avaient apporté de grandes satisfactions aux investisseurs en matière boursière. D'un vendredi à l'autre, l'indice général de la Société de Banque Suisse a finalement avancé de 0.4 point en raison de la bonne tenue de la bourse durant la séance de lundi. Ce refroidissement de l'intérêt porté par les opérateurs à nos marchés s'explique facilement. En effet, la dégradation du climat sur le marché monétaire a joué un rôle important sur la formation des cours chez nous. D'une part, le dollar américain a passablement fléchi, il valait Fr. 1.8725 le vendredi 17 février 1978, ceci malgré les assurances données par les responsables du Trésor et le soutien massif apporté par différentes grandes banques centrales européennes. D'autre part, le franc français se situe au niveau de 0.3875. Cette baisse s'explique par les prévisions incertaines de l'évolution de la campagne pré-

électorale, qui bat son plein en France actuellement.

Un autre élément, celui-ci positif pour la bourse, a marqué la semaine, qui vient de se terminer. Les grandes banques ont décidé de baisser de 1/2 % les taux d'intérêts payés sur les différents comptes, à partir du 1^{er} mars prochain. Le taux des bons de caisse a lui aussi fléchi. Ce recul des taux en général, favorise le marché des obligations, qui se situe à un très bon niveau en raison de la demande très soutenue.

Bourse de New York

La semaine qui vient de se terminer à New York a, sans aucun doute, été une des plus négatives que Wall Street ait connu depuis passablement de temps. L'indice Dow Jones a fléchi de 23.65 points au niveau de 752.68. Toutes les séances ont enregistré une baisse de l'indice. Les opérateurs américains ont été préoccupés par différents éléments négatifs que l'on peut résumer de la façon suivante: recul de la devise américaine sur les grandes places financières, crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêts, crainte d'une nouvelle avance du taux d'inflation et surtout la grève dans les charbonnages, qui, si elle se poursuit, pourra amener d'autres secteurs économiques à subir un chômage technique.

Bourse de Londres

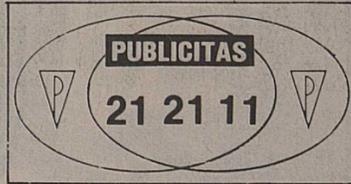
A l'exception de la dernière séance de la semaine, qui a vu les cours se reprendre légèrement, toutes les autres bourses ont évolué dans un climat maussade et l'ensemble de la cote a reculé. La publication des chiffres peu encourageants, concernant la balance commerciale pour le mois de janvier 1978, a marqué l'ensemble de la cote.

Bourses allemandes

Irréguliers durant la première partie de la semaine, les marchés allemands se sont bien repris par la suite. Les prévisions d'une augmentation de la croissance économique de 3.5 % pour l'année en cours a favorisé un excédent de la demande. Comme chez nous, les bourses allemandes restent sous l'influence des nouvelles économiques et politiques en provenance de l'étranger. Les indices sont pratiquement inchangés.

Bourse de Paris

La bourse de Paris s'est relativement bien comportée durant cette semaine, plus particulièrement durant la deuxième partie de la huitaine. Le rachat des positions à découvert en perspective de la liquidation a permis à la demande d'être plus soutenue.



Libre économie de marché et protection des consommateurs

Dans le cadre de la procédure de consultation relative à l'initiative du conseiller national Waldner, en faveur d'un article constitutionnel concernant la politique de consommation, l'Association suisse des banquiers préconise qu'une économie de marché aussi libre que possible soit garantie. Celle-ci permet au mieux d'assurer une offre propre à satisfaire les besoins. Un article constitutionnel spécial relatif à la protection des consommateurs n'est pas nécessaire. Par contre, les conseils et les informations aux consommateurs peuvent être améliorés.

Notre régime économique actuel offre les conditions d'un climat d'échanges favorable aux consommateurs en garantissant une offre étendue qui s'adapte à leurs besoins; il assure aussi une vue d'ensemble du marché et une libre concurrence. Pour préserver le citoyen contre la tromperie et les atteintes à sa sécurité et à sa santé, la législation actuelle permet de prendre des dispositions suffisantes. Un grand nombre de lois sont en vigueur; ainsi, la loi sur les cartels, la loi

fédérale sur la vente par acomptes et la vente avec paiements préalables, la loi fédérale sur les poids et mesures. En révision dans le sens d'une meilleure protection des consommateurs, la loi sur la concurrence déloyale a ici également une importance particulière.

Dans le secteur bancaire, des dispositions fondamentales en faveur de la protection du client sont aussi en vigueur. La loi sur les banques, la loi sur le petit crédit, actuellement en préparation, la législation sur les papiers-valeurs ou les lois cantonales sur les bourses et le commerce des titres sont toutes orientées également vers la protection du client.

Avant de faire intervenir encore davantage la Confédération dans le domaine de la protection des consommateurs, il faut, de l'avis de l'Association suisse des banquiers, attendre le rapport détaillé de la Commission fédérale de la consommation qui a été instituée par le Conseil fédéral.

(cb)

Pour atténuer les difficultés de nos industries d'exportation

Vu les développements monétaires internationaux de ces dernières semaines, qui ont mis à nouvelle épreuve l'économie de notre pays, la Banque nationale suisse et l'Association suisse des banquiers ont examiné de quelle manière elles pourraient, dans le cadre de la convention en vue d'atténuer les difficultés de trésorerie des industries d'exportation, aider davantage encore ces entreprises à résoudre leurs problèmes. La convention permet d'accorder aux entreprises orientées vers les marchés étrangers, qui se trouvent dans des difficultés de trésorerie pour des motifs conjoncturels ou monétaires, des crédits par l'escompte d'effets de change jusqu'à six mois d'échéance, destinés à financer leurs exportations.

La Banque nationale suisse et l'Association suisse des banquiers ont décidé ce qui suit:

1. Les entreprises qui ont bénéficié jusqu'à

présent des avantages de la convention sont principalement celles de l'industrie horlogère, textile et de la chaussure. La Banque nationale et l'Association suisse des banquiers entendent dorénavant mettre également au bénéfice de la convention les entreprises d'autres branches de l'industrie d'exportation, dans la mesure où elles remplissent les conditions prévues.

2. Les entreprises appartenant à l'économie d'exportation, qui souhaitent bénéficier de la convention et en remplissent les conditions, peuvent présenter une demande à la Banque nationale suisse, 8022 Zurich. La Banque nationale examine ces demandes et les transmet, s'il y a lieu, aux banques des entreprises requérantes.

3. Seul le financement d'exportations effectivement opérées peut faire l'objet de

l'aide prévue. La Banque nationale et l'Association suisse des banquiers ont établi des directives communes pour exclure le recours abusif à la convention.

4. A la demande de la Banque nationale, l'Association suisse des banquiers s'est en même temps déclarée disposée à prolonger à nouveau de six mois, jusqu'à fin octobre 1978, la durée de la convention, qui venait à échéance à la fin avril.

5. A part les banques dont l'activité s'étend à toute la Suisse, ce sont surtout des établissements des régions de production de l'horlogerie, des textiles et de la chaussure qui ont adhéré à la convention. Vu l'extension du champ d'application de l'accord à des entreprises d'autres branches, l'Association suisse des banquiers invitera un cercle plus large d'établissements à se joindre à la convention.

(cb)

La cotisation AVS des paysans va augmenter

La 9^e révision de l'AVS prévoit que la cotisation des indépendants (8,9%) sera augmentée de 0,5% pour atteindre 9,4%. Cela touchera tous les indépendants au-delà d'un revenu de 24 000 francs, qui est la limite de l'échelle dégressive.

De nombreux paysans seront frappés par cette mesure. C'est ce que les partisans de la révision appellent solidarité.

Il faut refuser cette discrimination des professions indépendantes qui paient déjà une cotisation double de celle des salariés.

NON

à la 9^e révision de l'AVS

Comité valaisan contre une révision dangereuse de l'AVS

CONSTRUCTIONS CLEF EN MAINS

4 1/2 - 7 P.

148'000.- 194'000.-

BERCI SA 2028 VAUMARCUS 038 55 20 49

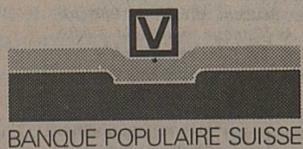


Financement par la Banque Populaire Suisse

Un emblème ... qui assure des achats sans problème.

Un emblème utile qu'il faut graver dans votre mémoire. Vous le trouvez partout - dans les garages, les magasins de TV, de meubles, etc. - où vous obtenez les contrats de financement de la Banque Populaire Suisse à un taux avantageux.

Un service bien adapté



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Cherchons à acheter d'occasion

un garage préfabriqué

5 x 3 m

Tél. 027/55 10 45
36-6800

A louer à Sion

une chambre

Tout confort.

Pour le 1^{er} mars.

Tél. 027/22 38 52
36-21755

Cherche à louer à Sion ou environs

studio ou 2-pièces meublé ou non meublé.

Prix modéré.

Ecrire sous chiffre P 36-300342 à Publicitas, 1951 Sion.

Monthey

maison à vendre à 5 km de la ville, 4 1/2 grandes pièces, caves, buanderie, abri et 3 pièces avec entrée indépendante pour bureau, ateliers, etc., parfait état. Terrain 1200 m Hypothèque cessible Pour traiter: 90 000.-

Ag. imm. Le Mazot Monthey
Tél. 025/4 18 07
143.266.797

Bas-Valais, à vendre

ferme maison 4 pièces dépendances, terrain, possibilités d'agrandir, pour élevage. Belle situation, libre selon convenance. Hypothèque à disposition. Pour traiter: 90 000.- Urgent, cause départ

Ecrire à case 122 Monthey,
143.266.797

A louer ou à vendre à Sion (avenue de France)

local d'env. 24 m2

Convientrait pour bureau ou agence.

Offre sous chiffre P 36-900085 à Publicitas, 1951 Sion.

59.-
Pumps tige en cuir véritable Sanoform 36-41

34,50
Sabot tige en cuir véritable 35-41

69.-
Bottine tige en cuir véritable 35-40

EPA UNIP

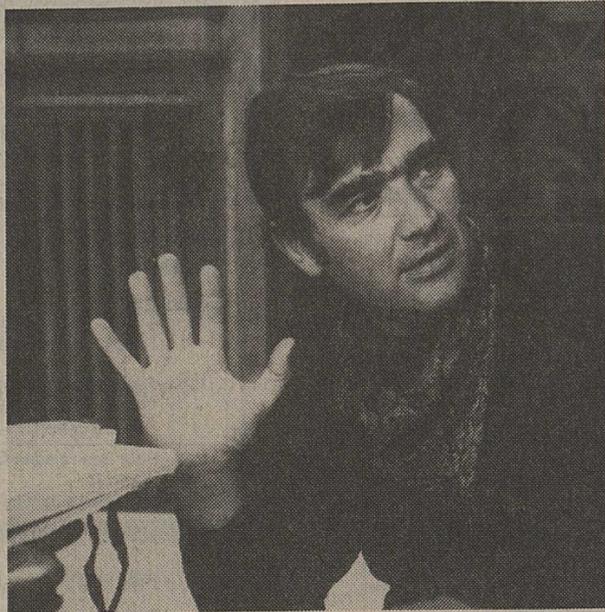


SUR NOS ECRANS
par
Hermann Pellegrini



REPÉRAGES

de Michel Soutter



Michel Soutter présentera *Repérages* au cinéma Etoile de Martigny, le mardi 28 février. A l'issue de la projection, il répondra aux questions des spectateurs.

Après s'être consacré trois ans au théâtre, Michel Soutter renoue avec le cinéma et nous offre son film le plus achevé, le plus travaillé, le plus personnel aussi, une œuvre fine, délicate, en partie autobiographique. Son titre, un terme de métier, évoque l'une des étapes de la préparation d'un film: avant le tournage, un réalisateur repère les lieux et les décors des scènes à filmer. C'est ce que fait Victor, le porte-parole de Michel Soutter, qui a fixé son choix sur l'hôtel des Salines, à Bex, où il invite les trois comédiennes qui interpréteront son adaptation des *Trois sœurs*. Julie, Cécilia et Esther se retrouveront dans les lieux qui virent défilier autrefois Tolstoï, Dostoïevski et Tchekhov, «un jardin au milieu du monde ensablant».

Aux repérages de travail, Victor préfère des repérages plus secrets. «Il écoute, provoque et orchestre - avec leur complicité - les mouvements du cœur et du corps des trois femmes. A travers ces accords parfaits ou dissonants, il cherche Julie. Il se cherche», dit Soutter. Julie a été sa femme. Ils ont eu un enfant. Leur histoire d'amour, interrompue un temps, reprendra-t-elle son cours, à la faveur des retrouvailles mises en scène par Victor? Fragile et blessée, Julie ferme sa garde. Elle affirme d'emblée son changement. A l'homme aimé qui l'accueille par un «Excusez-moi, je vous avais prise pour une autre», elle répond: «Mais je suis quelqu'un d'autre.»

Et les répétitions commencent. Cécilia, imposée par la production, se révèle une actrice consciencieuse. Elle se donne



Lea Massari, Valérie Mairesse et Delphine Seyrig dans *Repérages* de Michel Soutter.

entièrement à son travail, et consacre son temps libre à sa vie personnelle. Et pourtant, ses emportements laissent deviner une nature chaleureuse et Victor se demande si... Mais non, il aime Julie. Esther s'offre à lui. Elle représente la jeunesse, la spontanéité. Elle possède un bel appétit, et croque son petit ami qui d'ailleurs l'ennuie. Près d'el-

le, Victor prend conscience du temps qui passe, de l'inexorable vieillissement. Il regarde vivre son trio d'actrices et il découvre son besoin d'un amour unique, il poursuit sa quête de la femme idéale «faite de travail, de jeunesse et d'amour».

Une fausse escapade de Victor et Esther précipite les événements. Julie remarque leur dis-

parition et s'enfuit de l'hôtel. Le marivaudage cesse brusquement. La mort entre en scène. Un comédien espérant obtenir un rôle est éconduit. Mais il ne se décourage pas et il improvise devant Victor et ses comédiennes la mort de Tchekhov, si sincèrement qu'il en meurt réellement, après avoir cité cette phrase de l'auteur russe: «Nous parlons, nous parlons, mais que nous nous aimons peu.»

Le tournage du film, un instant compromis, peut commencer. L'équipe, soudée par cette leçon d'amour, vient de trouver une raison nouvelle de vivre et d'entreprendre le travail. Julie baisse sa garde. Victor lui dit: «Je veux que tu t'exprimes.» Ils admettent enfin la force des liens qui les unissent.

Michel Soutter a parfaitement réussi cette «orchestration des mouvements du cœur et du corps», en filmant ce qui le touche le plus dans la vie, les rencontres, «le hasard des rencontres, tout ce qui se noue et se dénoue entre les personnages», thèmes qu'on trouvait déjà dans *James ou pas*, *Les arpenteurs*, *L'escapade*. Sa caméra attentive, amicale, capte sur les visages l'apparition des émotions. La douceur des images composées par Renato Berta, les décors d'un autre temps, le jeu parfait des acteurs créent une atmosphère prenante.

Ce film-sonate révèle un auteur en pleine possession de ses moyens, en net progrès par rapport à ses œuvres précédentes. Abandonnant une esthétique théâtrale (plans fixes, plans d'ensemble), il accorde ici une grande importance à la succession des plans rapprochés à l'intérieur d'une scène, fermement construite, bien dessinée. Michel Soutter soigne les contrastes de couleurs, joue avec les différents timbres de voix des acteurs. La musique d'Arié Dzierlatka s'intègre au récit et en souligne discrètement les mouvements importants. On appréciera aussi le passage sans rupture, naturel, des textes de Soutter aux textes de Tchekhov, le rappel des origines russes du metteur en scène.

Victor a monté son coup, comme il l'avoue, pour retrouver Julie. Michel Soutter a tourné son film parce qu'il voulait nous parler de son métier, de son expérience, des sources de son inspiration, des imbrications du théâtre, du cinéma et de la vie réelle. «Jusqu'à maintenant, reconnaît-il, j'avais un peu masqué dans mes films, avec un goût pour la dérobade, le camouflement, les dérapages. J'ai cette fois la volonté de parler plus clairement, de jouer franc jeu.» Il invite du même coup le spectateur à entrer dans le jeu, à combler les espaces libres laissés dans la narration pour les émotions secrètes de chacun. *Repérages*, par sa forme, par son contenu est un film ouvert, lucide, chargé d'émotions et qui mise sur la sensibilité et l'intelligence du spectateur, ambitions assez rares dans le cinéma actuel.

Repérages

Origine: Suisse, 1977. Réalisateur et scénariste: Michel Soutter. Images: Renato Berta. Musique: Arié Dzierlatka. Montage: Albert Jurgenson. Interprètes: Jean-Louis Trintignant (Victor), Delphine Seyrig (Julie), Lea Massari (Cécilia), Valérie Mairesse (Esther), Roger Jendly (Jean Vallée).
Slon, cinéma Capitole.

Michel Soutter est né en 1932 à Genève. Sa grand-mère était russe et son père a vécu en Crimée. Il a quitté la Russie après la Révolution. Poète, auteur - compositeur - interprète, Soutter travaille dans le bâtiment, puis devient réalisateur à la Télévision romande en 1964, après trois ans de stage comme assistant de Claude Goretta et Jean-Jacques Lagrange. Pour la télévision, il écrit et réalise plusieurs pièces (*A propos d'Elvire*, *Les nénuphars*, *Ce Schubert qui décoiffe*), tourne des dramatiques, des documents et des reportages. Il tourne son premier long métrage, pour le cinéma, en 1966, *La lune avec les dents*. Puis suivent: *Haschich* (1967), *La pomme* (1968), *James ou pas* (1970), *Les arpenteurs* (1972), *L'escapade* (1973). Michel Soutter a écrit tous les scénarios de ses films.



Al Pacino et Marthe Keller dans *Bobby Deerfield* de Sydney Pollack.

Bobby Deerfield

de Sydney Pollack

Inspiré d'un roman d'Erich Maria Remarque (*Le ciel n'a pas de favoris*), ce film est un mélodrame sentimental à la manière de *Love story*. Son héros, un pilote de la Formule 1, côtoie quotidiennement la mort. Mais il n'y pense pas, pas plus qu'à la vie d'ailleurs. Il ressemble à sa mécanique. Insensible, distant, il se plie aux exigences des publicitaires, reçoit l'hommage des foules admiratives, toujours impassible. Rien n'intéresse vraiment Bobby Deerfield. Aime-t-il sa très efficace compagne Lydia qui veille sur lui, tremble pour lui, assiste impuissante aux accidents qui transforment la piste en enfer?

Et pourtant, cet Américain froid, fonctionnel, programmé, est un jour ému par une jeune femme qu'il rencontre dans un hôpital de Loèche-les-Bains où il était venu rendre visite à un coureur accidenté. Il partage la route de cette voyageuse affamée de vie, d'aventures et découvre qu'elle est atteinte de leucémie et médicalement condamnée. La mourante apprend à Bobby la vie, la chaleur humaine et l'amour et lui, peu à peu

transformé, l'aidera à faire face à la mort.

Sydney Pollack ne craint pas de brasser les thèmes romantiques qui ont déjà beaucoup servi: la vie régénérée par l'amour et l'amour par la mort. Et il le fait avec une totale conviction. Il oppose aussi deux civilisations. Bobby Deerfield, venu d'Amérique, ne possède pas de racines culturelles. Il découvre à Florence l'importance du passé, son poids. Fascination des lieux qui dénoue une crise d'identité. Et c'est là que Sydney Pollack échoue dans son entreprise. Cette perspective intéressante ne passe pas sur l'écran et les découvertes de Bobby prennent des allures de clichés touristiques. Le cinéaste s'attarde à filmer les jolies scènes des paysages. Il flâne, fige des plans longs, répétitifs, s'extasie devant la beauté de l'envol des mongolfières. Il laisse à ses personnages goûter leur bonheur au point de provoquer notre ennui. Les images sont raffinées, mais le regard froid, lucide, désenchanté de Pollack les prive de cette chaleur qu'exigeait le sujet. Son film intéresse, mais ne passionne jamais. **Slon, cinéma Arlequin.**

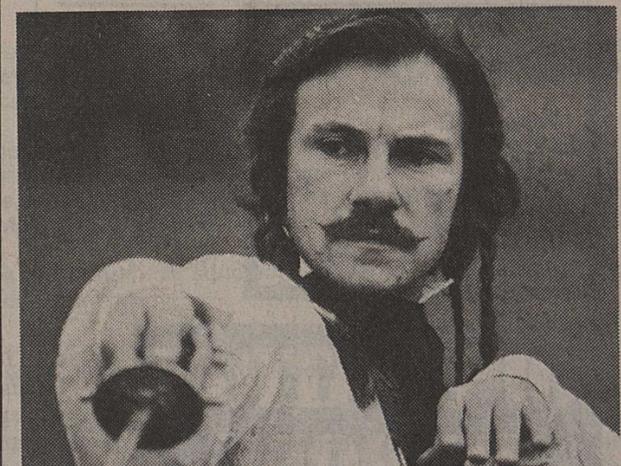
DUELLISTES

de Ridley Scott

L'argument de ce film est emprunté à une nouvelle de Joseph Conrad. Durant les guerres napoléoniennes, deux officiers se battent en duel chaque fois que les opérations leur laissent un moment de répit. Ridley Scott décrit avec une dérision amère leurs affrontements sanglants dont l'origine se trouve dans un malentendu. Féraud, le roturier, obéit à son ressentiment. Armand d'Hubert, représentant de la noblesse, respecte le code de l'honneur. En seize ans, ils se rencontrent six fois et, chaque fois, leurs duels deviennent plus acharnés.

«Mon film, a déclaré Ridley Scott, est l'histoire d'une violence qui se nourrit d'elle-même.»

Cette première œuvre d'un vétéran de la télévision anglaise fut la révélation du dernier Festival de Cannes. En lui donnant un prix, le jury a récompensé surtout la magnificence de la mise en scène et la qualité de la photographie. Chaque plan est composé comme un tableau d'époque. Les duels sont réglés comme des ballets. Par de nombreux aspects *Duellistes* rappelle *Barry Lyndon*. **Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai et à Bex ce mercredi.**

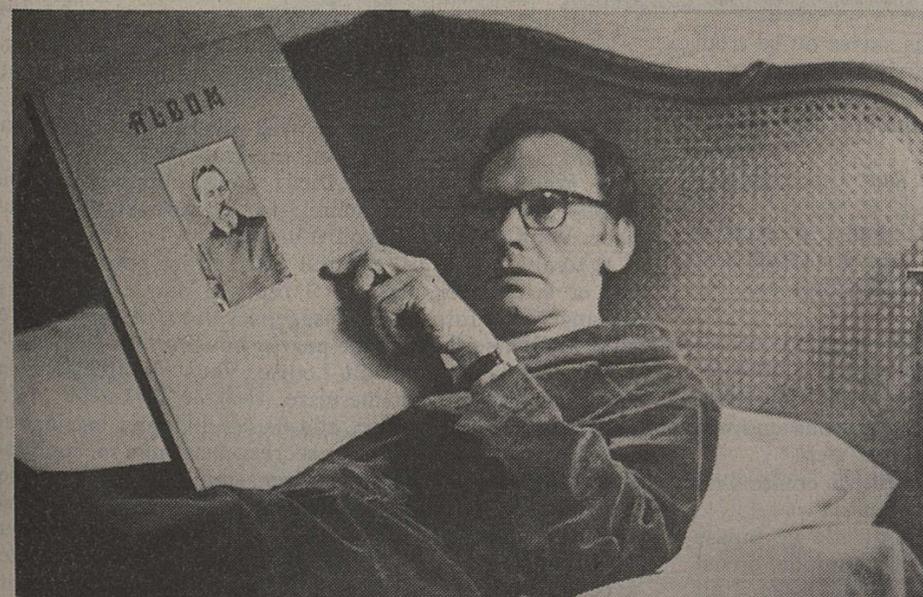


Harvey Keitel dans *Duellistes* de Ridley Scott.

Vous pouvez aussi aller voir...

- ** **Affreux, sales et méchants**, d'Ettore Scola, une satire grinçante, énorme, cruelle. (**Sierre, Bourg.**)
 - ** **Dites-lui que je l'aime**, de Claude Miller, histoire tragique d'un obsédé sentimental. (**Sierre, Bourg.**)
 - *** **Barry Lyndon**, de Stanley Kubrick, un chef-d'œuvre! (**Ardon**)
 - *** **La dentellière**, de Claude Goretta (**Fully.**)
 - * **La 7^e compagnie au clair de lune**, troisième film de Robert Lamoureux consacré aux aventures de quelques joyeux bidasses occasionnels. (**Martigny, Etoile.**)
 - ** **Transamerica Express**, d'Arthur Hiller, un policier ferroviaire et humoristique. (**Monthey, Plaza.**)
- * à voir éventuellement
** à voir
*** à ne pas manquer

Hermann Pellegrini



Jean-Louis Trintignant, le porte-parole de Michel Soutter.

innovation

DISCOUNT

excellent et bon marché

Beurre de table 2.55
200 g

café HAG 4.80
sans caféine, moulu sous vacuum, gardant tout son arôme le paquet de 250 g

sugus 2.50
SUCHARD
paquet de 400 g (100 g = - .625)

Fendant 1976 «J. Maret» 4.75
bouteille de 7 dl

Notre force, c'est le choix

PAX

Société suisse d'assurance sur la vie

A louer dans notre immeuble avenue de la Gare à Sion

bureaux

Surface de 54 m2.

S'adresser à M. Pierre Imboden agent général Avenue de la Gare 5 1950 Sion 36-411

A louer à Sion, rue du Sex

appartement 3 pièces
appartement 2 pièces
studio

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser à l'agence Armand Favre, 1950 Sion. Tél. 027/22 34 64 36-207

A vendre à Platta, Sion

appartement 4 pièces
au rez-de-chaussée

Prix très avantageux.

Gérance La Sédunoise Grand-Pont 20, 1950 Sion Tél. 027/22 16 37 36-21758

A vendre à Montagnier-Villette

terrain à bâtir
d'environ 2600 m2
Route à proximité.

Ecrire sous chiffre P 36-400145 à Publicitas, 1951 Sion.

SION
Passage de la Matze 11-13

chambres indépendantes
non meublées mansardées dès Fr. 51.- plus charges

Pour visiter: tél. 027/22 90 23
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA Maupas 2, Lausanne, tél. 20 56 01

A louer à Sion, rue de Lausanne

local (65 m2 env.)
bureau (56 m2)
garages

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière Armand Favre, Sion. Tél. 027/22 34 64 36-207

Pour des raisons familiales je vends

kiosque à journaux
avec confiserie.
Bon passage et près des écoles.

Pour tous renseignements: 025/3 65 48 ou 025/3 78 26 dès 19 heures 36-100102

A vendre à Coméraz

magnifique terrain à bâtir de 1005 m2
en bordure de route, et

vigne de 953 m2
2e zone, 4e feuille, Rhin

Ecrire sous chiffre P 36-21792 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, av. Maurice-Trolliet 15 (100 m service autos)

appartement de 3 pièces
Fr. 390.- + charges.
Entrée: 1er avril ou à convenir.

Pour traiter, s'adresser à l'agence Armand Favre, Sion Tél. 027/22 34 64

Société
cherche

terrains
pour chalets ou immeubles dans stations du Valais romand.

Ecrire sous chiffre P 36-900070 à Publicitas, 1951 Sion.

PAX, société suisse d'assurance sur la vie
Agence générale pour le Valais loue, au rez-de-chaussée de son immeuble (av. de la Gare 5)

Jolis appartements
enseoillés de 3 1/2 et 2 1/2 pièces hall meubleable, ascenseur places de parc

Fr. 295.- et 250.-

Tél. 027/31 28 44 après 18 heures 36-21697

Je cherche

appartement de 2 1/2 pièces
Avenue Maurice-Trolliet Sion

Tél. 027/23 54 50 dès 18 h. 30 36-21757

Innovation Martigny • Téléphone-service 026/2 28 55 • Livraison à domicile

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Châteauneuf-Conthey

RÉSIDENT-PARC

Il ne reste à louer que 3 appartements sur 55, soit:

- magnifiques appartements 116 m2 dès Fr. 690.- charges et garage compris
- attiques de 5 et 7 pièces
- studios meublés TV 7 chaînes

Renseignements : 027/36 24 65
Services immeubles : 027/36 21 56 ou 36 19 32

Particulier cherche

terrain
pour la construction d'un chalet à Haute-Nendaz.

Ecrire sous chiffre P 36-21756 à Publicitas, 1951 Sion.

surface commerciale 90 m2
avec vitrines

S'adresser à M. Pierre Imboden, agent général, Sion. Tél. 027/22 29 77 36-411

A vendre, dans importante commune du Valais central

VALAIS
Terrain dès Fr. 15.- le m2
Construction à forfait (clés en main)

VILLAS ET CHALETES
dès Fr. 60 000.- CREDIT 80 %
S'adresser à case post. 13, 3960 Sierre

Studios meublés
dans immeuble neuf

Plein-Ciel B à louer à Martigny

Marcel Moret
Tél. 026/2 32 23 36-4646

Monthey, à louer

appartement
3 1/2 pièces, cuisine agencée, téléviseur, subventionnés au 84 avenue de l'Industrie. Dès Fr. 390.- plus 75.- charges

Tél. 4 44 42 l'après-midi 36-2653

SION
BUREAU D'ARCHITECTE ET D'INGENIEUR

project 103

CONSTRUIT 4 VILLAS JUMELLES
(dont 2 restent à vendre)

Situation: 1er ordre, quartier Mont d'Orge à l'ouest de l'hôpital indépendantes, ayant chacune son propre terrain

Villas: choix sans plus-values dans les finitions (revêtements sols et murs, mur intérieur, cuisine, etc.) important crédit à disposition

Crédit: ?

Renseignements auprès du constructeur-promoteur P.-H. Gaillard, dir. PROJECT 10 SA Av. de la Gare 28 1950 Sion - VS - Suisse Tél. 027/23 48 23

Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

restaurant

comprenant: café, salle à manger et salles (total 220 places) ainsi que jardin-terrasse et 2 appartements.

Gros chiffre d'affaires prouvé. Prix et conditions à discuter.

Offre sous chiffre P 36-21650 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sierre
Chemin de l'Asile

appartement 3 1/2 pièces
3e étage, avec cave libre tout de suite
Fr. 89 000.-

appartement 4 1/2 pièces
rez supérieur, avec cave entrée à convenir
Fr. 125 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY
SIERRE - Tél. 027/55 69 61 36-242

Occasions

- 2 lits modernes bas avec matelas et 2 tables de nuit, le tout 220.-
- 1 joli divan 160 cm larg., et 2 fauteuils, parfait état 165.-
- 1 beau buffet de salon, 180 cm larg., 100 cm haut., 57 cm prof. avec dessus vitrine 50 cm haut. 125.-
- 1 buffet de cuisine, 90 cm haut., 65 cm larg., 55 cm prof., 2 tiroirs, 1 porte 45.-
- 1 beau tapis 200 x 300 cm, état de neuf 110.-
- 1 machine à coudre portable avec valise, zigzag 185.-
- 1 perceuse à percussion, 2 vit., état de neuf 125.-
- 1 scie circulaire, 450 watts, 220 volts, état de neuf 185.-
- 1 machine à écrire portable Hermès Baby, avec valise, parfait état 165.-
- 1 machine à écrire de bureau Hermès, chariot 37 cm larg., avec tabulateur 145.-
- 1 machine à écrire moderne électrique Hermès, parfait état 345.-
- 1 radio pour auto, 12 volts, 2 long. d'ondes 45.-
- 1 radio-recorder (radio avec enregistreur à cassettes) Philips 110.-
- 1 aspirateur luge Electrolux, parfait état 125.-
- 1 accordéon diatonique, 8 basses, état de neuf 185.-
- 1 accordéon chromatique, touches boutons, 40 basses, avec valise 545.-
- 1 clarinette C Buffet, avec valise, parfait état 325.-
- 3 chemises militaires, col 37 et 38, le tout 12.-
- 4 draps de lit et 2 fourres de duvet, le tout 60.-
- Pantalons et vestons pour homme, la pièce 5.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
Tél. 031/22 29 11
Frais de transport: tarif CFF
Fermé le lundi 05-303410

OPÉRATION HÉROÏDE

Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 227

— ... Ne soyez pas si égoïste, si vous saviez où se trouvait Jean cette nuit et ce qui a failli arriver aux enfants... Excusez-moi, Père, je n'avais pas l'intention de vous parler sur ce ton. Mais on ne vous abandonne pas du tout. Dormez.

— Quelque chose ne va pas, je le sais. Que signifie ? Où est Jean ? Et les enfants ?

— Vous ne comprendrez pas, dit Louise, presque à voix basse. Et cela vaut mieux. Je vais vous préparer quelque chose de chaud à boire. Vous dormirez ensuite.

— Ce sont les Allemands, bien sûr ?
Il se mit sur son séant.

— ... Allez chercher mon revolver dans la commode. Je ne les laisserai pas faire de mal à Jean. Je n'ai pas peur.

— Non, Père ! Ne vous excitez pas, je vous en prie. J'ai eu le tort d'en parler. Vous ne pouvez rien.

— Je me suis battu contre eux en 14, dit le comte avec violence, je les combattrai maintenant, aussi !
Repoussant les couvertures et avant qu'elle ne puisse l'atteindre, il alla en titubant jusqu'à la commode, ouvrit un tiroir et se retourna, triomphant. Son visage était très rouge, ses yeux brillaient.

— ... Voilà ! Vous ne me croyiez pas. Mais je l'ai toujours gardé. Au cas où un danger nous menacerait ! Il est chargé...

Trop lourd pour lui, le revolver pendait au bout de sa main. Louise accourut et s'en empara.

— Pour l'amour de Dieu, Père, donnez-le moi. Appuyez-vous sur moi maintenant et revenez vous coucher. Vous allez vous rendre malade.

Il tomba sur le lit, elle dut faire effort pour le soulever et le coucher. Epuisé, il reposait sur les oreillers ; le sang se retirait de son visage, ses yeux restant encore trop brillants. Il respirait par la bouche.

— ... Du lait chaud, dit Louise. Vous l'appréciez, je vais vous en apporter une tasse.

Emportant le revolver, elle descendit dans la cuisine. Les vieillards, aussi, ont des secrets. Personne ne connaissait l'existence de ce revolver conservé dans la commode pour parer à un danger imaginaire. Après examen, constatant qu'il était chargé, elle monta le cacher dans le bureau du salon. Celui de Jean avait disparu, il l'avait emporté avec lui. Lorsqu'elle revint à la cuisine, le lait avait débordé de la casserole.

(A suivre)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

NATIONAL-VERSICHERUNG

Maurice d'Allèves, Generalagentur für das Wallis
Avenue de la Gare 30, Sitten, sucht

kaufm. Angestellte

per 1. April oder nach Vereinbarung als Stütze des Bürochefs für die Betreuung unserer Oberwalliser Kundenschaft.

Wir bieten Ihnen:

- ein angenehmes Arbeitsklima
- abwechslungsreiche, interessante Arbeit
- gleitende Arbeitszeit
- Gelegenheit Ihre Französischkenntnisse zu vervollständigen

Haben Sie Interesse? Dann rufen Sie uns an (bitte Hrn. Walpen verlangen).

NATIONAL-VERSICHERUNG

Telefon 027/22 24 44

MA 55242

La Cité Radieuse, institution privée pour handicapés physiques, cherche

dame ou demoiselle

de santé solide, qui aimerait s'occuper d'un groupe de six jeunes gens gravement handicapés physiquement.

Age minimum: 25 ans.
Date d'entrée: 1er mai ou à convenir.
Conditions de travail agréables.

Pour tous renseignements et offres:
Cité Radieuse, 1111 Echichens
Tél. 021/71 47 11 22-1900

Contremaître

du département montage
ébénisterie

et magasinier

cherchés par la maison
Held & Cie SA à Montreux.

Faire offres à **Held & Cie SA**
Rue du Marché 19, 1820 Montreux
22-120

Nous cherchons, pour bureau
à **Martigny**

employé

pour contact téléphonique avec la clientèle.

Facilités d'élocution.
Aucune formation particulière exigée, mais sérieux et ponctuel.
Horaire variable possible.

Offres sous chiffre P 36-21736 à Publicitas, 1951 Sion.

Société Fiduciaire Suisse

Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Sion, Zurich

cherche pour son département d'expertise-comptable et d'organisation

réviseurs qualifiés

titulaires de l'examen préliminaire d'expert-comptable, du diplôme fédéral de comptable, ou de l'examen préliminaire de comptable, ou possédant une formation équivalente basée sur la pratique et l'expérience.

Des connaissances linguistiques (allemand, anglais, italien) sont évidemment les bienvenues.

Nous offrons:

- une activité variée et indépendante faite de contacts nombreux avec la clientèle
- de vastes possibilités de parfaire une formation professionnelle (notamment dans le domaine informatique) débouchant sur le diplôme d'expert-comptable
- l'éventualité de déplacements à l'étranger (Europe et tiers monde)
- une ambiance jeune et dynamique au sein d'une équipe pleine d'enthousiasme
- une position stable et bien rémunérée
- des avantages sociaux tels que caisse de pension, etc.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres d'emploi accompagnées de leur curriculum vitae et d'une photographie à **Société Fiduciaire Suisse**
B.P. 391
1211 Genève 3

Celles-ci seront traitées avec discrétion.

82-714

Les Services Industriels de la ville de Sion cherchent, pour leur réseau électrique

deux jeunes ouvriers

pouvant être formés comme monteurs de lignes

et

un jeune serrurier

avec certificat de capacité, comme monteur de câbles, lignes électriques et stations transformatrices (évent. ferblantier-appareilleur)

Conditions d'engagement:

- être âgé entre 22 et 30 ans
- avoir une bonne santé, une constitution robuste et le goût du travail propre et précis

Traitement:

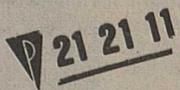
selon l'échelle des salaires de la municipalité de Sion

Entrée en fonctions

à convenir

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae, références et copie de certificats, sont à adresser à la direction des Services industriels de Sion, jusqu'au lundi 6 mars 1978.

36-5807



La Société des forces motrices de l'Avançon, Bex

cherche, pour entrée tout de suite ou à convenir

un mécanicien-électricien ou un électricien

pour son usine de Sublin.

Age minimum: 30 ans.

Les offres écrites sont à adresser à la direction FMA, avenue de la Gare, 1880 Bex.
22-1731

comptable

- Pour tenue de comptabilités
- Poste stable impliquant des contacts directs avec une clientèle variée

Offres détaillées sous chiffre C 22076-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Nous, les fiers propriétaires d'un établissement public de 1re classe, construit récemment selon les normes les plus modernes

cherchons

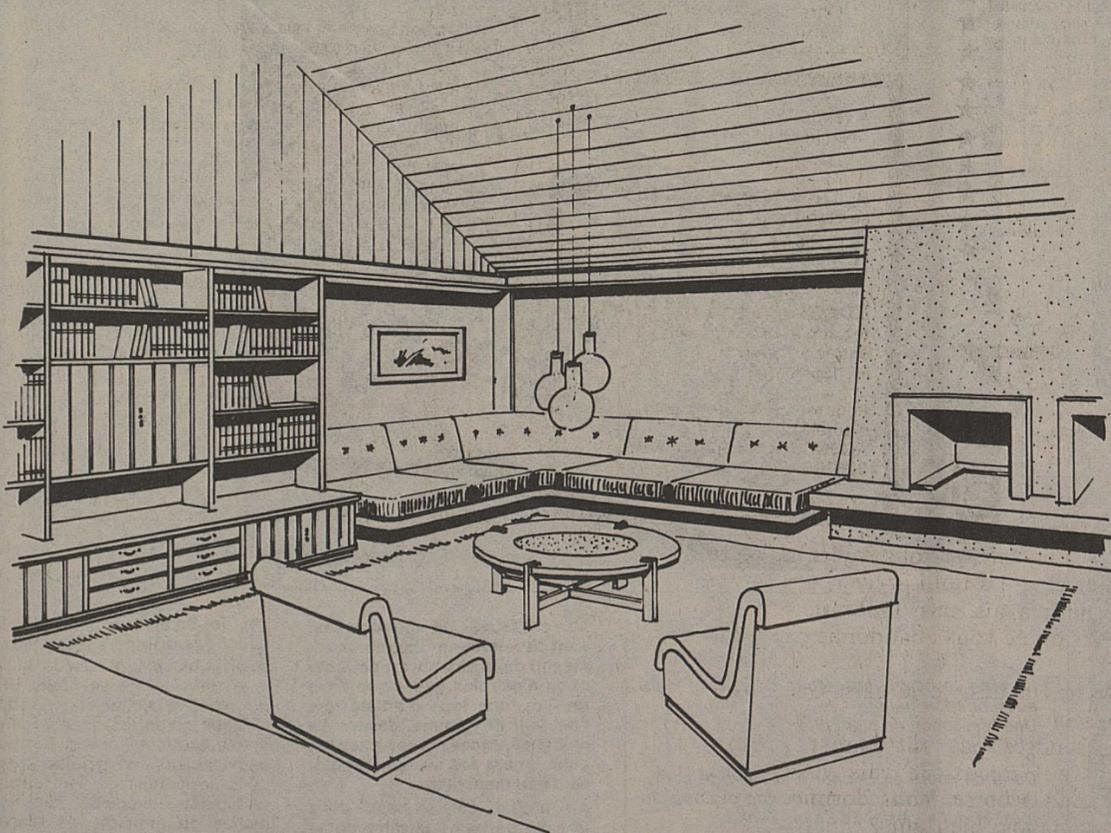
un locataire-hôtelier

Cet établissement, un hôtel avec restaurant et brasserie, entièrement agencé et meublé avec goût, est à louer pour le 1er septembre 1978.

Situé dans une ville industrielle au centre du Jura, notre nouveau locataire ne bénéficiera pas seulement d'une situation monopole d'une bonne clientèle (hommes d'affaires) existante, mais également d'un attrait touristique qui caractérise la région et qui attire chaque année de nombreux touristes.

Les possibilités de promotion et parallèlement de gains pour un hôtelier dynamique sont pour ainsi dire illimitées.

Un hôtelier, éventuellement restaurateur, connaissant parfaitement son métier peut prendre contact avec nous en joignant les références habituelles pour un premier entretien sous chiffre 93-30792 à ASSA, Annonces Suisses SA, rue du Morat 13, 2501 Bienne.



Fiancés, le saviez-vous déjà ?

- que notre entreprise présente une exposition de meubles de très bonne réputation sur le plan suisse (de loin le plus grand choix dans le canton du Valais)
- qu'elle possède un choix unique et varié de chambres à coucher, salons, meubles rembourrés, meubles de cuisine, meubles indépendants, tapis, rideaux, etc. dans nos grandes expositions à Sion (centre Magro) et Martigny (au total plus de 12 000 m2 d'exposition)
- que nous proposons des conditions de vente intéressantes et des facilités de paiement
- que nous élaborons des projets et fabriquons pour un grand nombre de clients des intérieurs individuels pour leur foyer
- que nos architectes d'intérieur diplômés sont disposés en tout temps à vous présenter des propositions et à répondre à vos désirs

Nous n'exagérons pas, quand nous nous présentons comme vieille entreprise dans la branche du meuble, reconnue comme spécialiste

et si avantageux, seulement chez

Gertschen SA

Fabrique de meubles et d'agencements d'intérieur

Naters (028 3 10 55) Brigue (028 3 10 55) Sion (027 31 28 85) Martigny (026 2 27 94)

Notre désir

Nous aimerions également travailler pour vous et mettre notre capacité à l'épreuve.

Nous aimerions vous montrer sans engagement notre grand choix de meubles de différents styles et de prix variés.

Ecrivez-nous, téléphonez-nous, pour vous nous sommes toujours là.

Le trousseau de la mariée

« ENSEMBLE DE VÊTEMENTS ET DU LINGE DESTINÉS À UNE JEUNE MARIÉE. » NOUS DIT LE DICTIONNAIRE. « DÉSUËT; DÉPASSÉ VOIRE DÉMODÉ. » RÉPONDENT LES JEUNES COMME LES MAÎTRESSES DE MAISON.

« Parce que régi par la mode et par conséquent empreint d'un caractère passager et vite dépassé dans ses impressions, ses couleurs » concluent les spécialistes.

Ceci explique cela, et « cela » est en faveur d'achats échelonnés au fil des saisons et des années, plutôt que groupés dans la corbeille de mariage, une fois pour 10-15 ans.

Et « CELA », cette année, a la nostalgie de l'été qui se traduit par l'indéniable influence des impressions des robes estivales sur la conception des tissus utilisés pour les parures de lit. Cependant, aucune tendance uniforme. Le dénominateur commun est ici: la diversité + la qualité + le soin = « Swiss made en coton ». Dans les thèmes d'inspiration, on découvre des dessins floraux, qui vont des fleurettes au bouquet géant, des sujets folkloriques, des motifs persans, des paysages, des décors strictement masculins tels que chevrons, prince-de-galles, pied-de-poule, carreaux et rayures, sans oublier les sujets graphiques.

Outre les fonds d'impression écru, or, vert, rouille, cuivre, marine, noir, le blanc est de retour, pour justifier son nom et les « Semaines de blanc » qui lui sont consacrées jusqu'à fin février. Il convient aussi de mentionner les parures de lit damassées en

coton peigné, les collections extrêmement riches de motifs brodés. A côté des draps de lit unis, en couleur, des draps-housses extensibles (stretch) prennent plus d'importance: en jersey de coton, garantie de confort, simple ou double face, également en deux couleurs, mais aussi des parures en satin de coton délicieusement, tendrement roses. En ce qui concerne les vêtements de son trousseau, entendez la lingerie de nuit, mise à part celle fonctionnelle exigée par un week-end au chalet, le pyjama est supplanté par la chemise de nuit. Décolletée et vaporeuse ou douillettement féminine, romantique, elle est à l'avant-plan de la lingerie. En hiver, elle suit avec aisance la ligne du corps à l'instar du maxipull. La femme coquette en a toute une panoplie: des unis aux rayures, en passant par les imprimés, les carreaux, les fleurs et les dentelles, les rubans, les manches vaporeuses ou les fines bretelles. la chemise de nuit reste l'élément le plus distrayant de la garde-robe de nuit. C'est elle qui accentue ou tempère le caractère classique ou fantaisie du nouveau « blanc », soulignant de féminité le premier, accentuant le second. Elle est le petit détail nocturne qui renouvelle la femme et qui fait qu'elle se sente toute neuve chaque soir, chaque matin.

1.



2.



4.



1. La salle de bains: laboratoire d'hygiène, mais aussi boudoir-beauté. Une réalisation de Lietti, Sion

2. De la chambre à coucher à la salle de bains, percale et frotté coton aux impressions de forêt et vigne vierge de Boller-Winkler. Photo Institut suisse du coton

3. Une parure de lit en satin coton suisse. Création Haute couture Yves Saint-Laurent pour Esbo. Photo Institut suisse du coton.

4. Rayures, bordures et fleurs jouent leurs coloris sur ces taies et fourre de duvet en percale Swiss Cotton de Schlossberg. Photo Swiss Cotton Center.

3.



La «colfeuse», la «poudreuse», sont devenues un meuble ornemental de la chambre à coucher et ce n'est plus guère que dans un film, une loge d'artiste que l'on voit la femme devant sa colfeuse, brossant ses cheveux ou soignant son visage, composant son maquillage.

Aujourd'hui, cela se passe dans la salle de bains que les constructeurs, conscients de ce «déplacement» ont exploitée en couleurs, en matériaux, en appareils séduisants qui contribuent à installer, modifier ou améliorer cette pièce jusqu'alors défavorisée et ne présentant que l'intérêt de sa netteté, de son côté «salle d'eau» sobre et dépourvue de personnalité.

Fleurs, sels de bain, serviettes éclatent dans cette ambiance nouvelle. Sur les murs, des briquettes, des faïences ou des céramiques. Le lavabo devient dou-

ble, le bidet indispensable, la douche le dispute à la baignoire selon la place, la moquette douillette remplace le sol froid. Les nouvelles serviettes éponge sont si jolies qu'on les expose dans un placard mural ouvert. Les boccas anciens ou les pots de produits de maquillage sont autant de bibelots qui égarent étagères, niches ou armoires de rangement. L'astucieux éclairage donne l'illusion de la lumière du jour, indispensable pour réussir son visage, sa coiffure.

Mais encore, le coton règne en maître, en frotté ou en éponge-velours sur les serviettes, les gants de toilette, le drap de bain et le saut de baignoire ou la sortie de bain, le petit tapis qui reçoit les pieds mouillés pour épargner la moquette, comme règnent en maîtres, personnalisés aux goûts propres, les imprimés, les couleurs.